

NOTE D'INFORMATION

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

Nombre Maximum d'Actions à Emettre : 803 621 actions
Prix d'Emission par Action : 550 DH
Valeur Nominale par Action : 100 DH
Montant Maximum de l'Opération : 441 991 550 DH
Parité de souscription : 1 action nouvelle pour 12 DPS
Période de souscription : Du 01 octobre 2013 au 31 octobre 2013 Inclus

Opération Réservée aux porteurs de Droits Préférentiel de Souscription

Conseiller Financier et Coordinateur Global



Organisme chargé de l'enregistrement



Organisme Centralisateur



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM entrée en vigueur le 01 avril 2012, prise en application de l'article 14 du DAHIR portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières –CDVM- et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 12 septembre 2013, sous la référence N° VI /EM/021/2013.

Abréviations et Définitions

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset Liabilities Management
ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
AWB	Attijariwafa Bank
BCP	Banque Centrale Populaire
BIT	Banque Internationale de Tanger
BFI	Banque de Financement et d'Investissement
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BRD	Banque de Réseau et de Détail
BC	Bourse de Casablanca
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CA.sa (France)	Crédit Agricole sa. (France)
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDMC	Crédit du Maroc Capital
CDML	Crédit du Maroc Leasing
CDMP	Crédit du Maroc Patrimoine
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CPC	Comptes Produits et Charges
CES	Créances en Souffrance
DEA	Diplome d'Etudes Approfondies
Dh	Dirham
DSI	Direction des Systèmes d'information
FCP	Fonds Commun de Placement
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
GRD	Gestion de Relation à Distance

IFRS	International Financial Reporting Standards
IS	Impôt sur les Sociétés
Kdh	Mille Dirhams
Mdh	Million de Dirhams
MEE	Mise en équivalence
Md dh	Milliards de Dirhams
NAP	Nouvelles Activités et Produits
Nb	Nombre
ND	Non Disponible
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
RNPG	Résultat net part du groupe
ROE	Return On Equity
SA	Société Anonyme
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SI	Système d'Information
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIFIM	Société Immobilière et Financière Marocaine
TCN	Titres de créances négociables
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VCT	Volatilité à Court Terme
VLT	Volatilité à Long Terme
VQM	Volume Quotidien Moyen
YTD	La période du 01 janvier 2013 et 29 mars 2013

Sommaire

<i>1 Abréviations et Définitions</i>	2
<i>Sommaire</i>	4
<i>Avertissement</i>	6
<i>Préambule</i>	7
Section I - Attestations et coordonnées	8
I. Directoire	9
II. Commissaires aux Comptes	10
III. Conseiller financier	18
IV. Le conseiller juridique	19
V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière	20
VI. Agences de Notation	20
Section II - Présentation de l'opération	21
I. Cadre réglementaire de l'opération	22
II. Objectifs de l'opération	23
III. Intentions des principaux actionnaires	23
IV. Montant de l'opération	24
V. Renseignements relatifs aux titres à émettre	24
VI. Eléments d'appréciation des termes de l'offre	25
VII. Analyse des impacts de l'opération	26
VIII. Calendrier de Cotation à la Bourse de Casablanca	27
IX. Caractéristiques de cotation des nouveaux titres	27
X. Intermédiaires financiers	28
XI. Modalités de souscription	28
XII. Régime Fiscal	32
XIII. Charges relatives à l'opération	34
Section III - Présentation générale du Crédit du Maroc	35
I. Renseignements à caractère général	36
II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc	37
III. Marché des titres du Crédit du Maroc	42
IV. Notations	45
V. Assemblée d'actionnaires	52
VI. Organes d'administration et de surveillance du CDM	53
VII. Les organes de direction	54
VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants	62
IX. Gouvernement d'entreprise	65
Section IV - Activité du Crédit du Maroc	67
I. Historique du Crédit du Maroc	68
II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole	69
III. Filiales du Crédit du Maroc	75
IV. Marché bancaire marocain	85
V. Activité du Crédit du Maroc	93
VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres	109
VII. Moyens humains et effectifs	117
VIII. Moyens matériels	121
IX. Systèmes d'information	121
X. Stratégie de Développement du CDM	124

Section V - Situation Financière du Crédit du Maroc – Comptes Consolidés IFRS	126
I. Périmètre de consolidation	127
II. Evolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS	128
III. Analyse du bilan consolidé IFRS	140
Section VI - Evénements récents et perspectives	154
I. Evénements récents	155
II. Perspectives	156
III. Comptes Consolidés prévisionnels	157
Section VII - Facteurs de risque	163
I. Risque de taux	164
II. Risque de change	164
III. Risque de liquidité	165
IV. Risque de contrepartie	165
V. Risque de Solvabilité	166
VI. Risque Concurrentiel	166
VII. Risque opérationnel	166
Section VIII - Faits Exceptionnels et Litiges	168
Section IX - Règles et Principes Comptables	170
I. Présentation	171
II. Principes et méthodes comptables des comptes individuels	171
III. Principes et Périmètre de consolidation	175
IV. Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe	180
Section X - Etats Financiers	192
I. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2012	193
II. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2011	200
III. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2010	208
IV. Comptes sociaux au 31 décembre 2012	216
V. Comptes sociaux au 31 décembre 2011	231
VI. Comptes sociaux au 31 décembre 2010	242
Section XI - Bulletin de souscription	253
Section XII - Rapports de Notation du Crédit du Maroc	255

Avertissement

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement teneur de compte ne proposera les titres de capital, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'encourt pas de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par l'organisme collecteur d'ordres.

Préambule

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation du Crédit du Maroc, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par le Crédit du Maroc conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale du Crédit du Maroc notamment lors des due diligence effectuées auprès de celle-ci ;
- Les rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012;
- Les rapports et statistiques du GPBM;
- Les comptes sociaux du Crédit du Maroc pour les exercices 2010, 2011 et 2012;
- Les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc pour les exercices 2010, 2011 et 2012;
- Les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices 2010 à 2012 (comptes sociaux et comptes consolidés) ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc relatives aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion du Crédit du Maroc.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment au siège de la Banque : Crédit du Maroc, 48-58 Boulevard Mohammed V – Casablanca. Tél : 05.22.47.70.00
 - sur demande dans un délai de 48H auprès des établissements collecteurs d'ordres
- elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Directoire

Raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant légal	M. Baldoméro VALVERDE
Fonction	Président du Directoire
Adresse	48-58 Boulevard Mohamed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.72.02
Numéro de télécopieur	05.22.27.72.77
Adresse électronique	baldomero.valverde@ca-cdm.ma

Objet : Augmentation de capital en numéraire du Crédit du Maroc

Le Président du Directoire, Monsieur Baldoméro VALVERDE, atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Crédit du Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Baldoméro VALVERDE

Président du Directoire

II. Les Commissaires aux Comptes

Raison sociale	Ernst & Young
Représentant légal	M. Bachir TAZI
Fonction	Associé
Adresse	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.95.79.00
Numéro de télécopieur	05.22.39.02.26
Adresse électronique	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2008
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2013
Raison sociale	Fidaroc Grant Thornton
Représentant légal	Fayçal MEKOUAR
Fonction	Associé Gérant
Adresse	47, Rue Allal Ben Abdallah - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.54.48.00
Numéro de télécopieur	05.22.54.23.21
Adresse électronique	f.mekouar@fidarocgt.ma
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2008
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2013

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'augmentation de capital en numéraire: Comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2010, 2011 et 2012

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en norme IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS clos au 31 décembre 2010, 2011 et 2012 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS du Crédit du Maroc au 31 décembre 2010, 2011 et 2012 tels que audités par nos soins.

Casablanca, le 03 septembre 2013

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Attestation de concordance des commissaires aux comptes, sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'augmentation de capital en numéraire: États de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2010, 2011 et 2012

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales du Crédit du Maroc contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse en normes PCEC clos au 31 décembre 2010, 2011 et 2012 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse en normes PCEC, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2010, 2011 et 2012.

Casablanca, le 03 septembre 2013

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 3 638 525 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 353 579.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IAS/IFRS.

Le 02 avril 2013

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 3.352.484 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 336.294.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IAS/IFRS.

Le 19 mars 2012

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2010

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et d

es notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Le 3 mai 2011

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 Mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 4 882 024 dont un bénéfice net de KMAD 306 164.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2012, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 02 avril 2013

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 Mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 4.636.610 dont un bénéfice net de KMAD 310.237.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2011, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 19 mars 2012

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 3.864.661 dont un bénéfice net de KMAD360.808.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2010, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 15 avril 2011

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

III. Le Conseiller financier

Organisme conseil	Crédit du Maroc
Représentant	M. Hicham FADILI
Fonction	Directeur Ingénierie Financière
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.76.11
Numéro de fax	05.22.47.72.17
Adresse électronique	hicham.fadili@ca-cdm.ma

Objet : Augmentation de capital en numéraire du Crédit du Maroc

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier du Crédit du Maroc à travers :

- ▶ les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillis auprès de la Direction Générale du Crédit du Maroc ;
- ▶ l'analyse des comptes sociaux PCEC (2010-2012) et consolidés en norme IFRS (2010-2012), des rapports d'activité des exercices 2010, 2011 et 2012 ainsi que la lecture des procès verbaux du Directoire, du Conseil de Surveillance et des assemblées d'actionnaires du Crédit du Maroc ;
- ▶ les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Casablanca, le 27 août 2013

M. Hicham FADILI

Directeur Ingénierie Financière

IV. Le Conseiller Juridique

Dénomination	SOCIETE FIDUCIAIRE DU MAROC
Représentant	M. Jacques HUMBLÉ
Fonction	Administrateur. Responsable juridique
Adresse	71, Rue Allal Ben Abdallah, Casablanca (212) 522 -
Numéro de téléphone	31.46.18/31.29.41/31.24.07/31.50.74/31.50.95.
Numéro de fax	(212) 522.31.50.75
Adresse électronique	jh@sfm.co.ma

Objet : Augmentation de capital en numéraire du Crédit du Maroc

L'opération d'augmentation de capital en numéraire décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juillet 2013, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la société Crédit du Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Casablanca, le 15 août 2013

M. Jacques HUMBLÉ

Administrateur

V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Raison sociale	Crédit du Maroc
Responsable	M. Jean - François ROBINOT
Fonction	Direction Affaires Administratives et Finances Groupe
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.51.10
Adresse électronique	jeanfrancois.robinot@ca-cdm.ma

VI. Agences de Notation

Raison sociale	Moody's Middle East Ltd
Adresse	Dubai International Financial Centre - Gate Village 4, Level 3, Dubai - UAE.
Numéro de téléphone	+97 14 44 01 95 36
Numéro de télécopieur	+97 14 44 25 57 02
Adresse électronique	nicolascharnay@moodys.com

Raison sociale	Capital Intelligence
Adresse	Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, PO Box 53585- CY 3303 Limassol - Chypre
Numéro de téléphone	357 2534 2300
Numéro de télécopieur	357 2581 7750
Adresse électronique	capital@ciratings.com

Section II - PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Cadre réglementaire de l'opération

Le Directoire, réuni en date du 05 juin 2013, a décidé de proposer au Conseil de Surveillance de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire en vue de statuer sur la proposition d'augmentation de capital en numéraire.

Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, tenu en date du 14 juin 2013, a proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire, qu'il a convoquée pour le 25 juillet 2013 une augmentation de capital social en numéraire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 juillet 2013 après avoir entendu lecture du rapport du Directoire et des observations du Conseil de Surveillance, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant permettant un apport maximum de 450 000 000 dirhams par l'émission d'un nombre maximum de 818 181 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 dirhams, assortie d'une prime d'émission de 450 dirhams, soit au prix de 550 dirhams par action, à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription, tant en nominal que de la prime.

Les actions nouvelles seront assimilées aux actions anciennes du point de vue des droits et des obligations et, porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Les souscriptions seront reçues au siège social et les versements correspondant devront être effectués par apport en numéraire au crédit du compte indisponible qui sera ouvert sous la rubrique « Crédit du Maroc – Augmentation du capital en numéraire ».

Pendant toute la période de souscription, tous les actionnaires auront le droit de souscrire à ladite augmentation de capital au prorata de leur participation dans le capital social.

Dans sa 2^{ème} résolution, l'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Directoire tous pouvoirs à l'effet de réaliser l'augmentation de capital.

Dans le cadre de cette mission, le Directoire pourra notamment, soit directement, soit par son Président ou par tout mandataire :

- Fixer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription ;
- Recueillir les souscriptions et les versements correspondants ;
- Ouvrir un compte indisponible sous la rubrique "Crédit du Maroc - Augmentation du capital en numéraire" ;
- Arrêter le montant définitif de l'augmentation du capital à celui des souscriptions recueillies au terme de la période de souscription ;
- Etablir, signer et déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca - ou faire déposer par tout porteur autorisé - la déclaration de souscription et de versement, un état de souscription et de versement, la demande d'inscription modificative au Registre du Commerce ainsi que les autres documents prévus par la Loi ;
- Constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital ;
- Procéder à la modification corrélative des statuts ;
- D'une manière générale, faire toutes déclarations, effectuer tous dépôts et publicités et remplir toutes formalités.

Compte tenu des 9 643 452 actions composant le capital social actuel et du nombre maximum de 818 181 actions nouvelles pouvant être créées à l'occasion de l'augmentation de capital, le Directoire tenu en date du 10 septembre 2013 constate que le rapport de souscription serait de l'ordre de 11,79.

En conséquence de ce qui précède et en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juillet 2013 pour réaliser et formaliser ladite augmentation de capital, le Directoire :

- décide, pour des raisons pratiques, d'ajuster le droit préférentiel de souscription de chaque actionnaire et de l'exprimer comme suit : une (1) action nouvelle pour douze (12) actions composant le capital social actuel, sans qu'il puisse en résulter, pour aucun, ni une attribution de fraction d'action, ni une attribution supérieure à ses droits ;
- arrêtera le montant définitif de l'augmentation de capital à celui des souscriptions recueillies au terme de la période souscription.

Le même Directoire a fixé la période de souscription du 01 octobre 2013 au 31 octobre 2013 inclus.

II. Objectifs de l'opération

L'augmentation de capital en numéraire du Crédit du Maroc, a pour principal objectif de renforcer les fonds propres de la banque afin d'accompagner le développement de son activité notamment en accroissant sa capacité de distribuer les crédits tout en respectant le ratio de solvabilité tel que défini par les directives de Bank Al Maghrib.

III. Intentions des principaux actionnaires

A la connaissance du management de la banque, le principal actionnaire du Crédit du Maroc compte participer intégralement à l'augmentation de capital en numéraire, objet de la présente note d'information.

a - Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération

L'impact de l'augmentation de capital sur la structure de l'actionnariat du CDM est repris dans le tableau suivant :

Actionnaires	Avant l'opération		Après l'opération**	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Groupe Crédit Agricole SA	7 511 343	77,89%	8 137 288	77,89%
Wafa Assurance	991 203	10,28%	1 073 803	10,28%
Divers actionnaires*	1 140 906	11,83%	1 235 982	11,83%
Total	9 643 452	100,00%	10 447 073	100,00%

*A cette date, il n'existe pas d'actionnaires dans la catégorie « Divers actionnaires » disposant de plus de 5% du capital du Crédit du Maroc.

** En cas de participation de l'ensemble des actionnaires

Source : CDM

b - Dilution d'un actionnaire

Un actionnaire, qui détiendrait 1,0% du capital et des droits de vote de la société préalablement à cette opération d'augmentation de capital en numéraire du Crédit du Maroc et qui ne participerait pas à cette opération, verrait sa participation varier comme suit :

Simulation	Avant l'opération		Après l'opération	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Actionnaire	96 435	1,00%	96 435	0,92%

Source : CDM

c - Le Conseil de Surveillance

La présente opération n'aura aucun impact sur la composition du Conseil de Surveillance.

IV. Montant de l'opération

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de 803 621 actions nouvelles de 100 DH de nominal chacune, et de 450 DH de prime unitaire d'émission, soit un prix de 550 DH l'action.

Le montant de cette augmentation de capital en numéraire portera sur un montant maximum de 441 991 550 dirhams.

V. Renseignements relatifs aux actions à émettre

Nature des titres	Actions, toutes de même catégorie
Forme des actions	Au porteur, entièrement dématérialisées et inscrites en compte auprès de Maroclear
Nombre Maximum d'actions à émettre	803 621 actions nouvelles
Prix de souscription	550 DH par action
Valeur nominale	100 DH
Prime d'émission	450 DH
Libération des actions	Les actions nouvelles seront entièrement libérées et libres de tout engagement
Date de jouissance*	1 ^{er} janvier 2013
Cotation des nouveaux titres	Les actions issues de la présente augmentation de capital seront assimilées aux anciennes actions et seront cotées en 1 ^{ère} ligne.
Négociabilité des titres	Les actions, objet de la présente note d'information, seront librement négociables à la Bourse de Casablanca
Droits Préférentiel de Souscription	Pour la souscription des actions nouvelles représentatives de l'augmentation de capital, les droits préférentiels de souscription réservés aux actionnaires par l'article 189 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée seront maintenus.
	Pendant toute la durée de souscription du 01 octobre 2013 au 31 octobre 2013 inclus, les droits préférentiels de souscription relatifs à la présente opération sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Le droit préférentiel de souscription à titre irréductible pourra être exercé pendant ce délai. Le DPS est négociable au même titre que l'action elle-même.
	L'article 189 de la loi n°17-95, stipule, par ailleurs, que chaque actionnaire pourra s'il le désire renoncer à titre individuel à son DPS
	Les actionnaires qui voudraient user de leur droit préférentiel auront un délai de 20 jours de bourse à compter du 01 octobre 2013.
	Pour souscrire à titre irréductible à la présente opération, les DPS seront exercés à raison de 12 DPS pour chaque nouvelle action.
	Le prix théorique desdits droits préférentiels de souscription (DPS) est calculé de la manière suivante :
	DPS = (Cours de clôture de l'action CDM à la veille de la date du détachement du DPS – Prix de souscription – Différence de dividende*) x ([Nombre d'actions nouvelles] / [Nombre d'actions anciennes + Nombre d'actions nouvelles])
	*La différence de dividende est nulle
Date de cotation prévue	20/11/2013
Caractéristiques de cotation des DPS	Code : 3602 Ticker : CDMB Libellé : DS CDM (AN13 1P12)
Purge du carnet d'ordres	La Bourse de Valeur de Casablanca procédera en date du 26/09/2013 à la purge du carnet d'ordres de la valeur Crédit du Maroc.
Droits rattachés	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'action à droit de vote double.
* Date de jouissance : Droit aux dividendes relatifs à l'exercice 2013 distribuables en 2014	

VI. Eléments d'appréciation des termes de l'offre

a - Eléments d'appréciation du Prix de Souscription

La méthode retenue pour la détermination du prix d'émission des actions Crédit du Maroc dans le cadre de l'augmentation de capital objet de la présente note d'information est la moyenne des cours pondérée pendant les douze mois précédents la date de tenue du Directoire soit le 05 juin 2013, à la quelle a été appliquée une décote de 7%. Le prix obtenu a été arrondi à 550 dirhams par action.

La période de calcul s'est étalée du 04 juin 2012 au 04 juin 2013 inclus.

b - Moyenne des cours

L'évaluation de l'action Crédit du Maroc par référence à la moyenne des cours de bourse s'explique par l'existence d'un référentiel objectif représenté par le cours.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes des cours pondérés par les volumes arrêtés à la date du 04 juin 2013:

	Cours Moyen Pondéré en DH	Prix d'Emission en DH	Décote/Surcote
Cours au 04 juin 2013	587,00	550	-6,30%
CMP 1 mois*	578,50	550	-4,93%
CMP 3 mois*	573,69	550	-4,13%
CMP 6 mois*	579,04	550	-5,01%
CMP 12 mois*	592,82	550	-7,22%

* du 06 mai 2013 au 04 juin 2013

** du 04 mars 2013 au 04 juin 2013

*** du 04 décembre 2012 au 04 juin 2013

**** du 04 juin 2012 au 04 juin 2013

Source : CDM Capital

c - Autres éléments d'appréciation du Prix de Souscription

Les multiples de valorisation du Crédit du Maroc, calculés sur la base des données financières et comptables relatives à l'exercice 2012 se profilent comme suit :

	2011	2012
Résultat net Part du Groupe (MDH)	331,87	348,68
Fonds Propres Part du Groupe (MDH)	3 301,25	3 582,42
Nombre d'Actions	8 903 803	9 223 916
Bénéfice Net par Action (DH)	37,27	37,80
Fonds Propres par Action (DH)	370,77	388,38

Source : CDM

Sur la base d'un prix de souscription par action de 550 DH, le titre CDM est valorisé à 14,55 fois les résultats consolidés 2012 et 1,42 fois les fonds propres consolidés 2012.

	2011	2012
PE : Prix de Souscription/Bénéfice par Action	14,76	14,55
PB : Prix de Souscription/Fonds Propres par Action	1,48	1,42

Source : CDM

Les cours enregistrés ainsi que le volume de transactions sur le marché central des titres du Crédit du Maroc se présentent comme suit :

Période d'observation annuelle

Cours de clôture du marché central	2010	2011	2012
Plus haut	940	929	815
Plus bas	650	702	564
Volume des transactions (KDH)	159 674	106 567,60	55 620

Source : CDM Capital

Période d'observation mensuelle

Cours de clôture du marché central	Janvier 2013	Février 2013	Mars 2013	Avril 2013	Mai 2013	Juin 2013	Juillet 2013	Août 2013
Plus haut	624	555	522	555	585	610	610*	501
Plus bas	504	478	470	470	500	555	500	501
Volume des transactions (KDH)	1 871,42	418,86	151,75	1 106,16	15 829,86	23 597,20	195,73	25,51

*Le cours de 610 DH n'a pas fait l'objet de transaction, 542 DHS est le cours maximum ayant fait l'objet de transaction

Source : CDM Capital

VII. Analyse des impacts de l'opération

a - Fonds Propres avant et après opération

Dans l'hypothèse où tous les actionnaires participeraient intégralement à l'opération, les impacts sur les fonds propres et sur l'actionnariat se présentent comme suit :

	Nombre d'actions	Capital social (en Dh)	Primes d'émission	Fonds Propres* (en KDH)
Situation avant l'opération	9 643 452	964 345 200	0	3 339 240 176
Incidence de l'opération	803 621	80 362 100	361 629 450	441 991 550
Situation après l'opération	10 447 073	1 044 707 300	361 629 450	3 781 231 726

Source : CDM

En cas de souscription totale des actions émises.

* Fonds Propres = Capital social après conversion du dividende 2012 en actions+ Réserves et Primes liées au capital + Résultat Net 2012

b - Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération

L'impact de l'augmentation de capital sur la structure de l'actionnariat du CDM est repris dans le tableau suivant :

Actionnaires	Avant l'opération		Après l'opération	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Groupe Crédit Agricole SA	7 511 343	77,89%	8 137 288	77,89%
Wafa Assurance	991 203	10,28%	1 073 803	10,28%
Divers actionnaires*	1 140 906	11,83%	1 235 982	11,83%
Total	9 643 452	100,00%	10 447 073	100,00%

A cette date, il n'existe pas d'actionnaires dans la catégorie « Divers actionnaires » disposant de plus de 5% du capital du Crédit du Maroc.

Source : CDM

VIII. Calendrier de Cotation à la Bourse de Casablanca

Ordres	Etapas	Délais
		Au plus tard
1	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération	11/09/2013
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	12/09/2013
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'information visée par le CDVM	12/09/2013
4	Publication de l'avis relatif à l'augmentation de capital au bulletin de la cote	13/09/2013
5	Détachement des droits préférentiels de souscription : - Ajustement du cours de la valeur - Purge du carnet d'ordres de la valeur	26/09/2013
6	Ouverture de la période de souscription : Cotation des droits de souscription	01/10/2013
7	Clôture de la période de souscription	31/10/2013
8	Radiation des droits de souscription	01/11/2013
9	Tenue de la réunion de l'instance devant ratifier l'augmentation du capital en numéraire	12/11/2013
10	Réception par la Bourse de Casablanca : - du procès verbal de la réunion de l'instance ayant ratifié l'augmentation du capital en numéraire - et des résultats de l'augmentation de capital en numéraire	13/11/2013
11	Livraison des nouveaux titres	15/11/2013
12	- Admission des nouveaux titres et enregistrement de l'augmentation du capital en numéraire - Publication des résultats de l'augmentation de capital en numéraire	20/11/2013
13	Prélèvement de la commission d'admission	21/11/2013

IX. Caractéristiques de cotation des nouvelles actions

Actions	
Code Valeur	3 600
Ticker	CDM
Libellé	CDM
Mode de cotation	Continu
Compartiment	1 ^{er} compartiment
Nombre maximum d'actions	803 621
Prix	550 dirhams
Ligne de cotation	1 ^{ère} ligne
Date de première cotation	20/11/2013
Etablissement chargé de l'enregistrement auprès de la Bourse de Casablanca	Crédit du Maroc Capital

X. Intermédiaires financiers

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Organisme centralisateur	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Collecteurs des ordres de souscription	Chaque souscripteur devra s'adresser à son teneur de comptes	-
Etablissement chargé de l'enregistrement auprès de la Bourse de Casablanca	Crédit du Maroc Capital	8, Rue Ibnou Hilal - Quartier Racine, Casablanca

XI. Modalités de souscription

a - Période de souscription

La période de souscription de l'augmentation de capital en numéraire du Crédit du Maroc sera ouverte auprès du CDM, organisme centralisateur, et des teneurs de comptes du 01 octobre 2013 au 31 octobre 2013 inclus.

b - Bénéficiaires

L'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, est ouverte à tous les détenteurs de droits de souscription.

Les personnes physiques ou morales non porteuses de DPS désirants participer à l'augmentation de capital objet de la présente note d'information devront acquérir sur le marché et à partir du 01 octobre 2013 jusqu'au 31 octobre 2013 le nombre de DPS suffisants pour pouvoir participer à l'opération.

c - Remise des Bulletins de souscription

Les souscripteurs souhaitant participer à la présente opération sont invités à remettre aux collecteurs d'ordres, du 01 octobre 2013 au 31 octobre 2013 inclus, l'original du bulletin de souscription conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

Les bulletins de souscription peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la période de souscription.

d - Identification des souscripteurs

Le collecteur d'ordres, dans le cadre de cette opération d'augmentation de capital, doit s'assurer préalablement à l'acceptation de la souscription, que le souscripteur est porteur de droits de souscription suffisants en joignant au bulletin de souscription une attestation de blocage desdits DPS.

Les souscripteurs doivent en outre justifier de leur appartenance à l'une des catégories décrites ci-dessous. A ce titre, ils doivent obtenir copie du document qui atteste de cette identification, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages de passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce
Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par le coordinateur global concerné
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal pour les SICAV, le modèle d'inscription au registre de commerce
OPCR	Photocopie de la décision d'agrément
Investisseurs qualifiés (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie
Banques de droit marocain	Photocopie des statuts
Associations marocaines	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier d'admission
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant.

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullité. Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

e - Modalités d'ouverture de comptes pour les futurs porteurs de DPS

Les personnes physiques ou morales non porteuses de DPS désirants acquérir des DPS sur le marché devront ouvrir un compte titres et espèces auprès de leurs teneurs de comptes.

En plus des conditions relatives à l'identification et à la constitution d'un dossier par client, les nouveaux détenteurs de compte devront signer une convention d'ouverture de compte (titres/espèces) auprès du teneur de comptes.

Les ouvertures de comptes ne peuvent être réalisées que par le détenteur du compte, il est strictement interdit d'ouvrir un compte par procuration.

Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant.

Les ouvertures de compte pour enfant mineur et incapable majeur ne peuvent être réalisées que par le représentant légal de l'enfant mineur ou de l'incapable majeur (le père, la mère ou le tuteur). En ce sens, les teneurs de comptes exigeront tout document justifiant l'incapacité du majeur incapable dont la souscription a été réalisée par son représentant légal. Pour les enfants mineurs, les souscriptions peuvent être enregistrées soit sur leurs comptes soit sur celui du représentant légal (le père, la mère ou le tuteur).

f - Souscription pour compte de tiers

Les souscriptions pour compte de tiers sont autorisées mais dans les limites suivantes :

- Les souscriptions pour compte de tiers sont acceptées à condition que le souscripteur présente une procuration dûment signée et légalisée par son mandant délimitant exactement le champ d'application de la procuration (procuration sur tous types de mouvements titres et espèces sur le compte, ou procuration spécifique à la souscription à l'opération d'augmentation de capital en numéraire du

Crédit du Maroc). Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il ne disposerait pas déjà de cette copie, d'en obtenir une et de la joindre au bulletin de souscription ;

- Le mandataire doit préciser les références des comptes titres et espèces du mandant, dans lesquels seront inscrits respectivement les mouvements sur titres ou sur espèces liés aux actions CDM, objet de l'opération ;
- Les souscriptions pour compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il n'en disposerait pas déjà, d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur en question le cas échéant. En ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

g - Modalités de souscription et de traitement des ordres

Les actions, objet de la présente augmentation de capital, pourront être souscrites auprès du centralisateur et des teneurs de comptes.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire, les actions nouvelles seront réservées à titre préférentiel et irréductible aux porteurs de DPS y afférents à raison de 1 action nouvelle pour 12 DPS. Les bulletins de souscription seront signés par le souscripteur ou son mandataire et horodatés par l'organisme collecteur d'ordres de souscription.

Par application des dispositions de l'article 189 dernier alinéa de la loi n°17-95 du 30 août 1996 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, la souscription aux actions nouvelles est réservée aux porteurs de droits préférentiels de souscription durant la période de souscription. Ils auront, en conséquence, un droit de souscription irréductible sur les actions nouvelles à émettre.

L'organisme centralisateur et collecteur d'ordres de souscription ainsi que tout organisme habilité à collecter les ordres de souscription doivent s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements et qu'il dispose d'un nombre suffisant de DPS. Ils sont tenus d'accepter les ordres de souscription de toute personne habilitée à participer à l'opération à condition que ladite personne, fournisse les garanties financières nécessaires.

Dans le cas où les souscriptions reçues à titre irréductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Directoire pourra limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions reçues.

h - Procédure d'exercice du droit préférentiel de souscription

Pour exercer leurs droits préférentiels de souscription, les titulaires de droits préférentiels de souscription devront en faire la demande auprès de leurs teneurs de compte entre le 01 octobre 2013 et le 31 octobre 2013 inclus et régler le prix de souscription correspondant.

Les droits préférentiels de souscription devront être exercés par leurs titulaires, sous peine de déchéance, avant la fin de la période de souscription. Le cédant en Bourse d'un droit préférentiel de souscription s'en trouvera dessaisi au profit du cessionnaire qui, pour l'exercice du droit préférentiel de souscription ainsi acquis, se trouvera purement et simplement substitué dans tous les droits et obligations du propriétaire de l'action existante. Les droits préférentiels de souscription non exercés à la clôture de la souscription seront caducs.

Le droit préférentiel de souscription sera détaché le 26 septembre 2013 et négocié sur le marché de la Bourse de Casablanca du 01 octobre 2013 et le 31 octobre 2013 inclus.

i - Modalités d'allocation

Les actions souscrites à titre irréductible sont allouées proportionnellement au nombre de DPS exercés par chaque souscripteur à raison d'une action nouvelle pour 12 DPS.

j - Traitement des rompus

Les actionnaires ou les porteurs de DPS du Crédit du Maroc qui ne détiendraient pas un nombre d'action et/ou de droits multiple de 12 devront procéder à l'achat ou à la vente aux conditions de marché du nombre d'action, avant la période de souscription ou de droits préférentiels nécessaire lors de la période de souscription.

k - Modalités de centralisation, de couverture des souscriptions, de livraison des nouvelles actions et d'enregistrement de l'opération

▪ Centralisation des ordres

Le CDM, en tant qu'organisme centralisateur des ordres, recueillera auprès des teneurs de comptes habilités, tous les bulletins de souscription renseignés et liés à l'opération d'augmentation de capital objet de la présente note d'information ainsi que les attestations de blocage.

Les bulletins de souscription ainsi que la liste détaillée des souscripteurs doivent être remis au centralisateur et faxés au numéro 05.22.47.79.77 au plus tard le 31 octobre 2013 à 18h00.

▪ Versement des souscriptions et inscription en compte

Le CDM est chargé de l'inscription, auprès de Maroclear des actions nouvelles.

La libération des montants correspondant aux souscriptions à la présente augmentation de capital doit être faite en espèces, par remise de chèques ou par débit de compte du souscripteur ouvert sur les livres des teneurs de comptes, et versée au centralisateur au plus tard à la date de clôture de la période de souscription.

Il est à noter que les chèques devront être encaissés avant la clôture de la période de souscription.

Le montant des versements doit être égal au montant souscrit augmenté de la commission de bourse (0,1% hors taxes du montant souscrit) et de la commission de courtage (0,2% hors taxes du montant souscrit). Les commissions de règlement/livraison applicables au moment de la transaction sont prévues dans les conventions liant les intervenants à leurs clients.

Crédit du Maroc, organisme centralisateur et collecteur d'ordres, versera ces montants dans un compte spécial réservé à l'opération, objet de la présente note d'information : « Augmentation de capital en numéraire ».

▪ Livraison des nouvelles actions

A l'issue de l'allocation, le Centralisateur transfèrera aux teneurs de compte les titres attribuées à chaque souscripteur, charge à ces derniers d'affecter les comptes de leur clients au plus tard 8 jours de bourse après la date de clôture de la période de souscription.

▪ Enregistrement de l'opération

Le CDM Capital est chargé de l'enregistrement des titres émis dans le cadre de cette opération auprès de la Bourse de Casablanca (côté Emetteur et Souscripteurs) en date du 20 novembre 2013.

▪ **Modalités de publication des résultats de l'opération**

La publication des résultats sera opérée par la Bourse de Casablanca au niveau du bulletin de la cote le 20 novembre 2013.

L'émetteur publiera également les résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales dans les 6 jours calendaires à partir de cette date.

XII. Régime Fiscal

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les Investisseurs désireux de participer à la présente opération sont invités à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

a - Actionnaires personnes physiques résidentes

▪ **Imposition des profits de cession**

Conformément aux dispositions de l'article 73 du Code Général des Impôts, les profits de cession des actions cotées sont soumis à l'IR au taux de 15%. L'impôt est retenu à la source et versé au Trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du Code Général des Impôts, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 DH ;
- La donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4ème année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

▪ **Imposition de dividendes**

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes sont soumis à une retenue à la source de 15% libératoire de l'IR.

b - Actionnaires personnes morales résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables à l'Impôt sur les Sociétés.

▪ Imposition de dividendes

- Personnes morales résidentes passibles de l'IS :

Les dividendes distribués à des contribuables relevant de l'IS sont soumis à une retenue à la source de 15% libératoire de l'IS. Cependant les revenus précités ne sont pas soumis au dit impôt si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant son numéro d'imposition à l'IS.

- Personnes morales résidentes passibles de l'IR :

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

c - Actionnaires personnes physiques non résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non résidentes sont imposables à l'IR.

▪ Imposition de dividendes

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

d - Actionnaires personnes morales non résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions cotées à la Bourse de Casablanca réalisées par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

▪ Imposition de dividendes

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

XIII. Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération sont estimés à environ 1,31% HT du montant de l'opération (côté Emetteur et Souscripteurs). Ils se ventilent comme suit :

Frais globaux côté Emetteur (1,55% HT) détaillés comme suit :	Frais globaux côté Souscripteurs détaillés comme suit : 0,3% HT
Commission d'intermédiation boursière : 0,2% HT Commission de la BVC : 0,1% HT Conseil Financier Conseiller juridique Commissaires aux comptes CDVM Dépositaire Central, Maroclear Frais de communication Frais légaux	Commission de courtage: 0,2% HT Commission de Règlement/Livraison : à l'appréciation de chaque dépositaire Commission de la BVC : 0,1% HT

Section III - PRESENTATION GENERALE DU CREDIT DU MAROC

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale :	Crédit du Maroc
Siège social :	48-58, Boulevard Mohamed V. Casablanca
Numéro de téléphone et de télécopie :	Téléphone : (212) 05 22 47 70 00 Télécopie : (212) 05 22 27 71 27
Site web :	www.cdm.co.ma
Forme juridique :	Crédit du Maroc est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.
Régime fiscal	Crédit du Maroc est soumis, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés au taux de 37% et la TVA au taux de 10%.
Date de création	10/04/1963.
Durée de vie :	99 ans.
Numéro de registre du commerce :	La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 28 717 du registre analytique.
Exercice social :	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre.
Tribunal compétant en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Consultation des documents juridiques	les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.
Objet social : (Article 3 des statuts)	La société a pour objet d'effectuer, en conformité avec la Loi n°1-93-147 du 15 Moharrem 1414 (6 juillet 1993) relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle et la Loi n°15-95 formant Code de Commerce et toutes lois existantes ou à venir touchant directement ou indirectement son activité, toutes les opérations de banque et principalement la réception de fonds du public, la distribution de toutes sortes de crédit et la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion. Il pourra également effectuer : ▶ Toutes opérations de change, de commerce extérieur et de gestion de patrimoine ; ▶ Le conseil et la gestion en matière financière, et en valeurs mobilières ; ▶ La prise de participation dans les entreprises existantes ou en formation tant au Maroc qu'à l'étranger. Pour les besoins de ses activités, il pourra : ▶ Acquérir, louer, équiper et exploiter tous locaux, bâtiments et fonds de commerce, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Acquérir ou louer tous équipements, matériels et véhicules ; ▶ Créer toute agence ou filiale, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Et d'une manière générale, effectuer, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux banques, directement ou indirectement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.
Capital Social au 03/08/2013	Le Capital Social du Crédit du Maroc est de 964 345 200 DH.
Textes réglementaires et	Textes régissant la forme juridique du Crédit du Maroc :

législatifs applicables à l'émetteur :

- ▶ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05.

Textes régissant l'activité du Crédit du Maroc :

- ▶ Dahir N° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi N° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;

Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'appel public à l'épargne et la cotation de ses actions :

- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n° 23-01 et 44-06.
- ▶ Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822-08 du 14 avril 2008.
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01 et 45-06).
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02).
- ▶ Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée.
- ▶ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables.
- ▶ Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié dans le projet d'amendement de juin 2004 entrée en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 07/07/2008;
- ▶ Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001.
- ▶ La circulaire de Bank Al Maghrib n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.
- ▶ Le modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.

II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc

Au 03 août 2013, le capital social du Crédit du Maroc s'élève à 964 345 200 Dh et est entièrement libéré. Il est composé de 9 643 452 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune.

a - Evolution du capital social de CDM sur les cinq dernières années

En 2010, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2009 en actions. Le capital social passe de 833 817 600 dirhams à 865 281 500 dirhams.

En 2011, le Crédit du Maroc a procédé de nouveau à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2010 en actions. Le capital social passe de 865 281 500 dirhams à 890 380 300 dirhams.

L'exercice 2012 a été caractérisé par la réalisation d'une 3^{ème} augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2011 en actions. Le capital social est passé de 890 380 300 dirhams à 922 391 600 dirhams.

A noter que l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2013 réunie à titre extraordinaire a décidé l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2012 en actions nouvelles pour un montant maximum de 250 890 675 dirhams et ce par l'émission d'un nombre maximum d'actions de 477 887 au prix de 525 dirhams par action. Cette augmentation de capital a reçu le visa du CDVM en date du 27 juin 2013 sous la référence VI/EM/014/2013.

Le Directoire tenu en date du 02 août 2013 a ratifié cette augmentation de capital qui a porté sur 419 536 nouvelles actions soit un montant total de 220 256 400, prime d'émission comprise.

Exercices	Nature de l'opération	Capital Social (avant opération) en DH	Valeur nominale en DH	Nombre d'actions émises	Capital social (après opération) en DH	Taux de participation
2010	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2009 : Prix d'émission 703 MAD	833 817 600	100 Dh	314 639	865 281 500	95,77%
2011	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2010 : Prix d'émission 810 MAD	865 281 500	100 Dh	250 988	890 380 300	87,02%
2012	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2011 : Prix d'émission 699 MAD	890 380 300	100 Dh	320 113	922 391 600	87,26%
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2012 : Prix d'émission 525 MAD	922 391 600	100 Dh	419 536	964 345 200	87,8%

Source : CDM

b - Répartition du capital social

La répartition du capital du Crédit du Maroc aux 31 décembre 2009, 2010, 2011, 2012 et au 03 août 2013 se présente comme suit:

Actionnaires*	2009		2010		2011		2012		03 août 2013	
	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	% de capital et des droits de vote	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote
Groupe Crédit Agricole SA	6 392 046	76,66%	6 637 508	76,71%	6 858 759	77,03%	7 141 352	77,42%	7 511 343	77,89%
Wafa Assurance	839 654	10,07%	875 892	10,12%	905 088	10,17%	942 379	10,22%	991 203	10,28%
Divers actionnaires	1 106 476	13,27%	1 139 415	13,17%	1 139 956	12,80%	1 140 185	12,36%	1 140 906	11,83%
Total	8 338 176	100,00%	8 652 815	100,00%	8 903 803	100,00%	9 223 916	100,00%	9 643 452	100,00%

* Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple

** Nombre d'actions

Source : CDM

Crédit Agricole SA et Attijariwafa Bank ont signé un accord relatif à l'évolution de leurs participations respectives en Afrique et au Maroc en 2009. Cet accord porte sur :

- L'acquisition par Crédit Agricole S.A. de 24%¹ supplémentaires du capital du Crédit du Maroc détenus par Wafa Assurance, pour un montant de MAD 1,6 milliards, portant ainsi sa participation à 76,71%.
- L'acquisition par Attijariwafa Bank de la participation de Crédit Agricole S.A. dans son réseau de banques de détail en Afrique : Crédit du Congo (81% du capital), Société Ivoirienne de Banque (51% du capital), Société Camerounaise de Banque (65% du capital), Union Gabonaise de Banque (59% du capital) et Crédit du Sénégal (95% du capital), pour un montant global de MAD 2,8 milliards.
- L'acquisition par Sofinco, filiale à 100% de Crédit Agricole S.A., de 15% du capital de Wafasalaf, permettant de renforcer la participation de Sofinco à 49% du capital.
- Durant le 2ème semestre 2010, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2009 en actions. Le nombre d'actions est passé de 8 338 176 actions à 8 652 815 actions. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 76,71% des droits de vote contre 76,66% à fin 2009, Wafa Assurance ressort avec 10,12% des droits de vote contre 10,07% pour l'exercice 2009.
- Durant le 2ème semestre 2011, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2010 en actions. Le nombre d'actions est passé de 8 652 815 actions à 8 903 803 actions. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,03% des droits de vote contre 76,71% à fin 2010, Wafa Assurance ressort avec 10,17% des droits de vote contre 10,12% à fin 2010.
- L'exercice 2012 a été caractérisé par la réalisation d'une 3ème augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2011 en actions. Le capital social est passé de 890 380 300 dirhams à 922 391 600 dirhams. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,42% des droits de vote contre 77,03% à fin 2011, Wafa Assurance ressort avec 10,22% des droits de vote contre 10,17% à fin 2011.
- L'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2013 réunie à titre extraordinaire a décidé l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2012 en actions nouvelles pour un montant maximum de 250 890 675 dirhams et ce par l'émission d'un nombre maximum d'actions de 477 887 au prix de 525 dirhams par action.
- L'exercice 2013 a été caractérisé par la réalisation d'une 4ème augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2012 en actions. Le capital social est passé de 922 391 600 à 964 345 200 dirhams. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,89% des droits de vote contre 77,42% à fin 2012, Wafa Assurance ressort avec 10,28% des droits de vote contre 10,22% à fin 2012.

¹Déclaration de franchissement de seuils de participation FS/EM/53/2009

c - Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Crédit Agricole SA	2011	2012
Activité	Groupe Bancaire français	Groupe Bancaire français
PNB	20,8 Milliards Euros	16,3 Milliards Euros
Résultat net part du Groupe	-1,47 Milliards Euros	-6,47 Milliards Euros
Capitaux propres part du Groupe	42,8 Milliards Euros	39,8 Milliards Euros
Actionnariat	SAS Rue La Boétie : 56,2%	SAS Rue La Boétie : 56,3%
	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 38,7%	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 39,0%
	Salariés (FCPE) : 4,8%	Salariés (FCPE) : 4,4%
	Auto-contrôle : 0,3%	Auto-contrôle : 0,3%

Source : www.finance.credit-agricole.com

Wafa Assurance	2011	2012
Activité	Assurance	Assurance
Capitaux propres	3,46 Milliards Dirhams	3,91 Milliards Dirhams
Chiffre d'affaires	5,28 Milliards Dirhams	5,73 Milliards Dirhams
Résultat net	810 Millions Dirhams	733 Millions Dirhams
Actionnariat	Omnium de Gestion Marocain : 79,29%	Omnium de Gestion Marocain : 79,29%
	Divers actionnaires : 20,71%	Divers actionnaires : 20,71%

Source : www.casablanca.bourse.com

d - Autocontrôle

Au 30 juin 2013, le Crédit du Maroc ne détient aucune action propre. Les actions qui étaient détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions propres ont été entièrement cédées.

e - Pacte d'actionnaire

A ce jour aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre les actionnaires.

f - Restrictions en matière de négociabilité

Les actions CDM sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles.

Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions CDM conformément au Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca.

g - Déclarations de franchissement de seuil

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la réglementation :

- ▶ Toute personne physique ou morale qui vient de posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société, doit informer la Société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ses seuils de participation, du nombre total des actions de la Société qu'elle possède ainsi que du nombre des titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés. Elle informe, en outre, dans les mêmes délais, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils (Art. 68 ter du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).

- ▶ Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces deuils de participations (Art. 68 quater du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- ▶ Tout manquement aux obligations de déclaration de franchissement de seuil exigées par le Dahir portant loi relatif à la Bourse des Valeurs expose son auteur à une amende de 5 000 dirhams à 100 000 dirhams (Article 75 bis).

h - Politique de distribution de dividendes

▪ Dispositions statutaires

L'article 30 des statuts du Crédit du Maroc stipule que les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

▪ Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de la politique de distribution des dividendes par le Crédit du Maroc au cours des trois derniers exercices :

	2010	2011	2012
Résultat net (en Kdh)	360 808	310 237	306 164
Dividendes bruts de n distribués en n+1 (en Kdh)	259 584	284 922	295 165
Nombre d'actions	8 652 815	8 903 803	9 223 916
Résultat net par action (en Dh)	42	35	33
Dividende par action (en Dh)	30	32	32
Taux de distribution*	72%	91,80%	96,41%

* Taux de distribution : dividende par action / résultat net par action

Source: CDM

Au titre de l'exercice 2010, le Crédit du Maroc a procédé à la distribution d'un dividende brut de 30 dirhams par action proposé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2011. Le taux de distribution est ressorti à 72 %.

Pour ce qui est de l'exercice 2011, l'assemblée générale du 4 mai 2012 a proposé la distribution d'un dividende de 32 dirhams par action, soit un taux de distribution de 91,8%.

En 2012, le Crédit du Maroc distribue un dividende par action de 32 dirhams par action soit un taux de distribution de 96,41%.

III. Marché des titres du Crédit du Maroc

a - Caractéristiques des actions Crédit du Maroc

La valeur Crédit du Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code « CDM ». Les caractéristiques des actions du Crédit du Maroc sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	3 mai 1976
Libellé	CDM
Ticker	CDM
Code valeur	MA0000010381
Compartiment	Premier
Secteur	Banque

Source : CDM

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action CDM sur la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 :

Cours le plus haut (en Dh)	815	Nbre de jours de bourse	251
Cours le plus bas (en Dh)	564	Taux de cotation ²	41,83%
Cours moyen pondéré (en Dh)	648,62		
Coefficient de liquidité ³	0,93%		

Source: CDM

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action CDM sur la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 :

Evolution mensuelle	janv-12	févr-12	mars-12	avr-12	mai-12	juin-12
Cours le plus haut	798	815	790	750	701	700
Cours le plus bas	739	743	690	685	601	610
Cours moyen pondéré	784,48	770,87	738,53	723,03	643,29	686,36
Nombre de titres échangés	1 018	297	18 138	7 605	245	2 389
Nombre de jours traités	4	9	15	10	7	14

Evolution mensuelle	juil-12	août-12	sept-12	oct-12	nov-12	déc-12
Cours le plus haut	699	660	625	616	650	648
Cours le plus bas	660	603	606	600	600	564
Cours moyen pondéré	660	606,26	619,6	612,6	649,59	587,34
Nombre de titres échangés	10	10 605	4 143	712	10001	30 592
Nombre de jours traités	1	7	10	8	8	12

Source: CDM Capital

² Nombre de jours où l'action CDM a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période.

³ Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital au 31/12/2011.

b - Caractéristiques des titres de créances émis par CDM

Le Crédit du Maroc a engagé depuis 2007 un programme d'émission de certificat de dépôt pour accompagner le développement de ses activités et diversifier ses sources de financement.

Le plafond du programme a été revu à la hausse à 9 milliards MAD en août 2010 pour accompagner l'accélération du développement des activités. Au 25 juillet 2013, l'encours certificats de dépôts émis par CDM atteint 5 543 300 000 dirhams.

	Encours	Date émission	Date échéance	Taux
CD CDM	200 000 000,00	03/02/2010	03/02/2014	4,15%
CD CDM	250 000 000,00	30/03/2010	30/03/2014	4,35%
CD CDM	30 000 000,00	31/05/2010	31/05/2014	4,20%
CD CDM	100 000 000,00	30/06/2011	30/06/2013	4,07%
CD CDM	500 000 000,00	29/07/2011	29/07/2013	4,05%
CD CDM	250 000 000,00	30/09/2011	30/09/2013	4,10%
CD CDM	50 000 000,00	31/10/2011	31/10/2015	4,35%
CD CDM	400 000 000,00	30/11/2011	30/11/2013	4,30%
CD CDM	400 000 000,00	30/11/2011	30/11/2014	4,40%
CD CDM	550 000 000,00	30/11/2011	30/11/2016	4,21%
CD CDM	500 000 000,00	28/02/2012	28/02/2017	4,16%
CD CDM	335 000 000,00	30/03/2012	30/03/2017	4,17%
CD CDM	100 000 000,00	30/04/2012	30/04/2017	3,98%
CD CDM	600 000 000,00	31/05/2012	31/05/2014	4,20%
CD CDM	235 000 000,00	29/06/2012	29/06/2014	4,30%
CD CDM	59 300 000,00	06/07/2012	06/07/2015	4,25%
CD CDM	120 000 000,00	18/07/2012	18/07/2014	4,30%
CD CDM	100 000 000,00	29/08/2012	28/08/2013	4,00%
CD CDM	334 000 000,00	21/09/2012	20/09/2013	4,25%
CD CDM	260 000 000,00	19/10/2012	18/10/2013	4,15%
CD CDM	100 000 000,00	24/10/2012	23/10/2013	4,15%
CD CDM	170 000 000,00	21/12/2012	21/12/2017	4,60%
CD CDM	50 000 000,00	28/12/2012	28/06/2013	3,90%
Total	5 543 300 000,00			

Source : CDM

c - Caractéristiques des obligations subordonnées émises par CDM

2011 :

En mars 2011, le Crédit du Maroc a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global plafonné à 500 000 000 MAD. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 5 tranches composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial fixe en référence aux BDT 10 ans de 5,02% ;
- Une tranche « B » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au BDT 52 semaines de 4,35%.
- Une tranche « C » non cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial fixe en référence aux BDT 10 ans de 5,02% ;
- Une tranche « D » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au BDT 52 semaines de 4,35%.
- Une tranche « E » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au TMP de 4,47%.

Résultats de l'émission obligataire du CDM :

- Le montant global des souscriptions a atteint 3 767 400 000 MAD. Le montant servi s'élève à 500 000 000 MAD.
- 931 titres ont été attribués à la tranche A, 0 titres ont été attribués à la tranche B, 1 088 titres ont été attribués à la tranche C, 469 titres ont été attribués à la tranche D et 2 512 titres ont été attribués à la tranche E.
- L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite plus de 7,5 fois et le taux de satisfaction global s'élève à 13,3%.

2008 :

Le Crédit du Maroc a procédé en octobre 2008 à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A cotée et Tranche B non cotée) pour un montant global plafonné à MAD 1 milliard. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 2 tranches composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 600 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,90% ;
- Une tranche « B » non cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 400 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,65%.

Résultats de l'émission obligataire du CDM :

- Le montant global des souscriptions a atteint 1 150 000 000 MAD. Le montant servi s'élève à 1 000 000 000 MAD.
- 5000 titres ont été attribués à la tranche A et 5 000 titres ont été attribués à la tranche B.
- L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite à hauteur de 115% et le taux de satisfaction global s'élève à 88,5% dont 100% pour la tranche A et 76,9% pour la tranche B.

IV. Notations

Les rapports de notation sont annexés à la présente note d'information.

Extrait traduit du rapport de Moody's

Mai 2013

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Négative(m)
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Risque de crédit intrinsèque ajusté	
Evaluation	(ba1)

ELEMENTS RETENUS DANS LA NOTATION - SYNTHÈSE

Les notations intrinsèques de CdM (D-/ba3) tiennent essentiellement compte des éléments suivants : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie d'un transfert de savoir-faire et de l'expertise de la société mère Crédit Agricole SA (CASA, France) ; (2) les résultats financiers de CdM, avec notamment une dégradation de la qualité des actifs et un faible matelas de fonds propres. La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (*Global Local Currency* ou GLC) à long terme (Baa3) de CDM bénéficie de trois crans de rehaussement au titre de la notation ba3, issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) ; elle se fonde sur notre appréciation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA, notée A2, perspective négative, D/ba2 négative) et du soutien systémique.

La notation des dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Principaux facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc et bénéfices que retire CdM du transfert d'expérience et du soutien de CASA
- Indicateurs reflétant une mauvaise qualité des actifs encore appelée à se dégrader
- Faibles capacités d'absorption des pertes et rentabilité modérée
- Dépôts : une source de financement majeure que nous estimons plus stable
- Notation de dépôts bancaires reposant sur le soutien de la société mère et le soutien systémique en cas de besoin

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative qui coïncide avec la perspective négative de la notation de solidité financière intrinsèque de CASA ; un abaissement des notations de CASA pourrait également laisser envisager un affaiblissement des capacités de soutien de la société mère à CdM en cas de nécessité.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la hausse

Même si un rehaussement n'est pas à l'ordre du jour à court terme, comme l'indique la perspective négative, la notation pourrait être soumise à des pressions à la hausse dans les cas suivants (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite (1) à une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs, ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) à l'accentuation des pressions sur la liquidité ; ou (3) à une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

DÉTAIL DES CRITÈRES PRIS EN COMPTE DANS LA NOTATION

UN RÉSEAU BIEN ÉTABLI AU MAROC QUI BÉNÉFICIE DE L'EXPÉRIENCE ET DU SOUTIEN DE CASA

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 343 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En décembre 2012, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient environ 80 % du total des dépôts. CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE MAUVAISE QUALITÉ DES ACTIFS ENCORE APPELÉE À SE DÉGRADER

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 8,27 % en décembre 2011 et 5,37 % en décembre 2009 à 8,44 % en décembre 2012. La couverture des créances douteuses s'est améliorée, les réserves pour créances douteuses ayant augmenté pour s'établir à 79,1 % des prêts non productifs en décembre 2012 (malgré une baisse de 10,5 % des coûts du crédit en 2012) contre 71,9 % au 31 décembre 2011.

Nous tablons sur une nouvelle dégradation des actifs en raison de conditions d'exercice de son activité défavorables qui devraient persister jusqu'à fin 2013 ; la croissance marocaine souffre en effet des liens commerciaux étroits que le pays entretient avec une UE (notamment la France et l'Espagne) en proie au ralentissement économique. Les secteurs économiques les plus sensibles sont ceux des entreprises dont les activités sont tournées vers l'exportation et le tourisme. À noter également un risque élevé de concentration reposant sur une seule signature qui constitue, selon notre analyse, une source supplémentaire de risque de crédit.

FAIBLES CAPACITÉS D'ABSORPTION DES PERTES ET RENTABILITÉ MODÉRÉE

Le matelas de fonds propres de CdM nous semble relativement faible au vu de l'importance de la concentration des risques de crédit et de la nouvelle dégradation de la qualité des actifs que nous anticipons, malgré une certaine amélioration du ratio des fonds propres sur l'actif total à 7,4 % en décembre 2012, contre 7,0 % au 31 décembre 2011. Quant à la rentabilité, elle devrait, selon nos prévisions, demeurer toujours aussi faible, limitant la génération interne de capitaux de la banque dans une perspective de court à moyen terme.

Le résultat net de la banque au titre de l'exercice 2012 ressort à 353,6 millions de MAD -en progression de 5,1 % par rapport à 2011 - soit une faible rentabilité des actifs à 0,74 %. La croissance du résultat est principalement imputable à l'appréciation du marché et à la baisse des coûts du crédit, le produit net d'intérêts étant resté inchangé. CdM conserve une marge nette d'intérêts relativement élevée (environ 3,5 % sur les dernières années), principalement en raison de faibles coûts de financement. La rentabilité nette a également été affectée par l'évolution de 4,5 % des charges d'exploitation (le coefficient d'exploitation était relativement élevé à 50,9 %, en décembre 2012, contre 49,6 % au 31 décembre 2011). L'augmentation des coûts du crédit devrait continuer à peser sur la rentabilité de la banque.

DÉPÔTS : UNE SOURCE DE FINANCEMENT MAJEURE QUE NOUS JUGERONS PLUS STABLE

Face au resserrement de la liquidité sur le marché marocain, la Banque centrale a, en septembre 2012, réduit de 200 points de base supplémentaires le montant des réserves obligatoires, ce taux s'établissant précédemment à 6 %. Malgré le resserrement de la liquidité sur le marché, les niveaux de liquidité de CdM nous semblent satisfaisants, le ratio des liquidités sur actif total s'établissant à 21,7 % en décembre 2012.

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 71 % de l'actif en décembre 2012. La collecte des dépôts au cours des années précédentes n'a toutefois pas évolué au même rythme que la croissance des prêts. Le ratio des prêts nets sur dépôts est ainsi passé à 105% en décembre 2012. Les certificats de dépôt financent une tranche d'actifs d'environ 14 %. CdM devrait, selon nous, continuer à avoir recours à ces sources de financement qui nous semblent moins stables que les dépôts des clients, notamment ceux des particuliers, compte tenu de l'exacerbation de la concurrence dans ce domaine.

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des états financiers consolidés de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale – Analyse de défaut conjoint (« Joint Default Analysis »)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme du soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM. Le groupe détient une participation majoritaire de 77 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière. La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre d'un éventuel soutien systémique, compte tenu de son importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc (avec 5 % des actifs du secteur bancaire).

Notation des dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

NOTATIONS MOODY'S RELATIVES AU SECTEUR BANCAIRE

Notations BFSR de solidité financière des banques (« Bank Financial Strength Ratings » ou BFSR)

Les notations Moody's de solidité financière des banques (BFSR) représentent l'opinion de Moody's sur la solidité financière et la qualité de crédit intrinsèques d'une banque et font, de ce fait, abstraction de certains risques de crédit et éléments de soutien extérieurs que prennent en compte les notations de dépôts bancaires (« Bank Deposit Ratings ») de Moody's. Les BFSR ne prennent en considération ni la probabilité que la banque reçoive effectivement ce soutien, ni les risques provenant de décisions prises au niveau des autorités souveraines qui pourraient remettre en question la capacité d'une banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises étrangères. Parmi les éléments pris en compte lors de l'attribution de notations BFSR de solidité financière figurent des éléments spécifiques aux banques, tels que les fondamentaux financiers, la valeur d'enseigne (« franchise value »), le niveau de diversification des métiers et des actifs. Même si les BFSR font abstraction des facteurs externes déjà évoqués, elles prennent néanmoins en considération d'autres facteurs de risque propres à l'environnement dans lequel opère l'établissement, qu'il s'agisse du dynamisme et des perspectives économiques futures, de la structure et de la fragilité relative du secteur financier, ou encore de la qualité du cadre réglementaire et prudentiel.

Notation de dépôts bancaires (« Bank Deposit Ratings ») en monnaie locale

Les notations de dépôts, qui constituent une opinion sur le risque de crédit relatif, intègrent les notations BFSR ainsi que l'opinion de Moody's relative à un éventuel soutien extérieur. Les notations Moody's de dépôts bancaires **sont plus spécifiquement une opinion sur** la capacité d'une banque à honorer en temps voulu ses engagements auprès des déposants. Elles visent, dès lors, à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de sa clientèle, à savoir : la solidité financière intrinsèque de la banque, le risque souverain de transfert (pour les dépôts en devises étrangères) et les facteurs de soutien externe, implicite et explicite. Si les notations de dépôts bancaires ne tiennent pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elles reconnaissent néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Conformément à la méthodologie utilisée dans l'analyse Moody's de défaut conjoint (« *Joint Default Analysis* » ou JDA), la notation de dépôts bancaires en monnaie locale repose sur la prise en compte de facteurs de soutien externes dans l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) de la banque concernée. Dans le calcul de la notation de dépôts bancaires en monnaie locale d'une banque, la méthodologie JDA intègre également la notation du soutien extérieur, sous forme de plafond-pays pour les dépôts en monnaie locale, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de crise et le degré de dépendance entre la notation de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale (« National Scale Ratings »)

Les notations sur échelle nationale sont principalement destinées à être utilisées par les investisseurs domestiques. Elles ne sauraient être comparées aux notations sur échelle internationale de Moody's ; elles portent plutôt sur le risque de crédit relatif dans un pays donné. La notation Aaa sur échelle nationale de Moody's indique que l'émetteur ou l'émission concernés présentent la meilleure qualité de crédit et la plus faible probabilité de perte de crédit par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent par conséquent les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non en fonction du risque de défaut absolu. Les notations sur échelle nationale excluent les risques systémiques ; elles ne tiennent pas compte de la perte attendue liée aux événements systémiques susceptibles d'affecter tous les émetteurs, même ceux qui se voient attribuer la notation la plus élevée sur échelle nationale.

Notations de dépôts bancaires en devises

Les notations Moody's des engagements d'une banque en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation attribuée à la même catégorie d'engagements de ladite banque en monnaie locale. L'application aux banques de l'analyse de défaut conjoint (JDA) peut se traduire pour certaines banques par une notation élevée en monnaie locale pour certaines banques et, partant, à une notation élevée en devises étrangères. Il convient toutefois de souligner que les notations de dépôts bancaires en devises étrangères sont dans tous les cas au plafond-pays pour dépôts bancaires en devises. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devise différente (en principe inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notations des titres de dette en devises étrangères

Les notations des titres de dette en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation des titres de dette de la banque en monnaie locale pour la même catégorie d'engagement. A l'instar de la notation de dépôts bancaires en devises, la notation des titres de dette en devises étrangères peut également être soumise au plafond-pays pour obligations et autres titres de dette en devises ; cependant, dans certains cas, les notations des titres de dette en devises étrangères peuvent être autorisées à franchir le plafond-pays pour obligations en devises. Plusieurs facteurs sont pris en compte pour déterminer si une notation d'obligation en devises étrangères franchit le plafond-pays, notamment : la notation de l'émetteur en monnaie locale, la notation de l'obligation d'Etat en devise étrangère, le plafond-pays pour obligations et l'éligibilité des titres de dette à franchir le plafond.

Grille d'évaluation (« scorecard ») Moody's de la solidité financière des banques (BFSR)

Le modèle Moody's d'évaluation de la solidité financière d'une banque (voir « scorecard » ci-dessous) est un outil stratégique permettant aux analystes de Moody's d'apprécier la solidité d'une banque selon une méthode cohérente d'un établissement et d'une région à l'autre. Les résultats du modèle et les notations individuelles font l'objet d'un débat en comité de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions propres à chaque entité notée.

Extrait traduit du rapport de Moody's

Octobre 2012

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Négative(m)
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Risque de crédit intrinsèque ajusté	
Evaluation	(ba1)

Notation

RECENTES EVOLUTIONS RELATIVES A LA QUALITE DE CREDIT DE CdM

Le 22 octobre 2012, nous avons abaissé la notation des dépôts bancaires en monnaie locale de Crédit du Maroc (CdM) de Baa2/Prime-2 à Baa3/Prime-3. L'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) de la banque a été revue à la baisse de ba2/D à ba3 (transposition de la notation D de solidité financière des banques (BFSR)). Cet abaissement met fin au placement sous surveillance engagé le 15 décembre 2011 puis prolongé jusqu'au 25 mai 2012. Pour plus de détails concernant l'argumentaire sous-jacent à cette décision, veuillez vous reporter au communiqué de presse "*Moody's downgrade Crédit du Maroc to Baa3/Prime-3, outlook negative*" « Moody's abaisse la notation de Crédit du Maroc à Baa3/Prime-3, perspective négative », 22 octobre 2012.

ELEMENTS RETENUS DANS LA NOTATION - SYNTHESE

Les notations intrinsèques de CdM (D-/ba3) tiennent essentiellement compte des éléments suivants : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc qui bénéficie d'un transfert de savoir-faire et de l'expertise de la société mère Crédit Agricole SA (CASA, France) ; (2) une dégradation des résultats financiers de CdM, notamment de la qualité de ses actifs, un resserrement de sa position de liquidité et un faible matelas de fonds propres. La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (*Global Local Currency* ou GLC) à long terme (Baa3) de CDM bénéficie de trois crans de rehaussement au titre de la notation ba3, issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) ; elle se fonde sur notre appréciation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA, notée A2, perspective négative, D/ba2 négative) et de soutien systémique.

La notation des dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Principaux facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc et bénéficie du transfert d'expérience et du soutien de CASA.
- Dégradation des indicateurs de qualité des actifs et nouvelle dégradation à prévoir compte tenu du ralentissement économique au Maroc.
- Faibles capacités d'absorption des pertes et rentabilité modérée.
- Position de liquidité toujours confortable, malgré le resserrement des liquidités observé au Maroc au cours des 18 derniers mois.
- Notation de dépôts bancaires reposant sur le soutien de la société mère et le soutien systémique en cas de besoin.

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative, qui coïncide avec la perspective négative de la notation de solidité financière intrinsèque de CASA ; un abaissement des notations de CASA pourrait également laisser envisager un amoindrissement des capacités de soutien éventuel de la société mère à CdM.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la hausse

Même si un rehaussement n'est pas à l'ordre du jour à court terme, comme l'indique la perspective négative, la notation pourrait être soumise à des pressions à la hausse dans les cas suivants (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite (1) à une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs (créances en souffrance), ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) à l'accentuation des pressions sur la liquidité ; ou (3) à une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

Résultats récents

Au premier semestre 2012, CdM a généré un résultat net de 192 millions de MAD (comptes non consolidés), soit une hausse de 42 % par rapport au premier semestre 2011. Le produit net bancaire a progressé de 4 % à 1,01 milliard de MAD, tandis que les charges d'exploitation ont augmenté de 6 % à 528 millions de MAD. Les provisions pour créances irrécouvrables (nettes des montants recouvrés) ont diminué pour s'établir à 186 millions de MAD, contre 272 millions de MAD au premier semestre 2011.

L'actif total a enregistré une hausse de 6 % à 49,5 milliards de MAD (5,8 milliards de dollars), avec une croissance des crédits nets de 11 % à 37,7 milliards de MAD et une légère diminution des dépôts clients à 33,3 milliards de MAD. Le ratio des fonds propres sur l'actif total s'est replié à 6,1 %, contre 6,7 % en décembre 2011.

DETAIL DES CRITERES PRIS EN COMPTE DANS LA NOTATION

Pressions liées à la qualité des actifs

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont détériorés, le ratio des prêts non productifs (créances en souffrance) sur l'encours brut des prêts passant à 7,0 % en juin 2012, contre 4,6 % en décembre 2009. Nous tablons sur une nouvelle dégradation des actifs cette année et la suivante en raison des conditions d'exploitation défavorables qui devraient persister jusqu'à fin 2013 ; la croissance marocaine souffre en effet des liens commerciaux étroits entretenus avec l'UE (notamment la France et l'Espagne), dont le ralentissement se poursuit. Les secteurs économiques les plus fragiles sont ceux des entreprises tournées vers l'exportation et le tourisme ; de plus, un fort risque de concentration reposant sur une seule signature constitue une source supplémentaire de risque de crédit.

Faible capacité d'absorption des pertes

Le matelas de fonds propres de CdM nous semble relativement faible au vu de l'importance de la concentration des risques de crédit et de la nouvelle dégradation de la qualité des actifs que nous prévoyons. Le ratio des fonds propres sur l'actif total a reculé à 6,1 % en juin 2012, contre 6,7 % fin 2011. Quant à la rentabilité, elle devrait, selon nos prévisions, rester toujours aussi faible, limitant la génération interne de capitaux de la banque dans une perspective de court à moyen terme.

CdM conserve une marge nette d'intérêts élevée (environ 3,5 % sur les dernières années), principalement en raison de faibles coûts de financement. La rentabilité nette n'en reste pas moins modeste ; la rentabilité des actifs s'établissait à 0,8 % en juin 2012, sous l'effet de la hausse des coûts d'exploitation consécutive à l'expansion de la banque (en juin 2012, le coefficient d'exploitation était relativement élevé à 57,1 %). La rentabilité devrait, selon notre analyse, rester sous pression suite à l'augmentation des provisions pour pertes irrécouvrables et à l'accroissement des coûts de financement, parallèlement à l'accentuation de la concurrence sur les dépôts.

Un profil de financement des dépôts stable, mais sur fond de resserrement de la liquidité

Face au resserrement de la liquidité sur le marché marocain, la Banque centrale a de nouveau réduit de 200 points de base le montant des réserves obligatoires, le mois dernier, contre 6 % précédemment. Suivant en cela l'évolution du marché, la liquidité de CdM s'est resserrée, le ratio des liquidités sur actif total reculant à 20 % en juin 2012, contre 25 % en décembre 2010. Même si elle reste correcte, la position de liquidité de la banque devrait, selon nos prévisions, se replier encore, conformément au marché.

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 67 % de l'actif en juin 2012. Cependant, la collecte des dépôts au cours des années précédentes n'a pas évolué au même rythme que la croissance des prêts. Le ratio des prêts nets sur dépôts est ainsi passé à 113 % en juin 2012, contre 95 % en décembre 2010. CdM a davantage recours au marché pour financer l'expansion du bilan, essentiellement via des emprunts interbancaires ; ceux-ci représentaient 7 % de l'actif en juin 2012. Les certificats de dépôt financent une tranche d'actifs complémentaire de 14 %. CdM devrait selon nous continuer à avoir recours à ces sources de financement qui nous semblent moins stables que les dépôts des clients, notamment ceux des particuliers, compte tenu de l'exacerbation de la concurrence dans ce domaine.

Un réseau bien établi au Maroc

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 333 agences pour collecter des dépôts sur comptes à vue et comptes d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En décembre 2011, les comptes à vue et produits d'épargne bancaire représentaient 83 % du total des dépôts. CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et des clients issus notamment de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. D'un point de vue opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes.

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits de publications de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

Notation de dépôts bancaires (« Bank Deposit Ratings ») en monnaie locale - Analyse de défaut conjoint (« Joint Default Analysis » ou JDA)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM **bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de...** la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme de soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM. Le groupe détient une participation majoritaire de 77 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière. La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre du soutien systémique éventuel, compte tenu de son importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc (soit 5 % des actifs du secteur bancaire).

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

V. Assemblée d'actionnaires

Le Crédit du Maroc est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

a - Mode de convocation

D'après l'article 20 des statuts du Crédit du Maroc se rapportant aux assemblées générales, les assemblées sont convoquées par le Conseil de Surveillance et peuvent être également convoquées :

- En cas d'urgence, par les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vraiment requis sa convocation par le Conseil de Surveillance ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- Par un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession de titres modifiant le contrôle de la société.

Trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée des actionnaires, la société doit publier dans un journal d'annonces légales agréé un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'assemblée par le Conseil.

Les convocations sont faites, 15 jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé ; cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, ainsi que le texte des projets de résolution. Toutes les assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l'unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

b - L'ordre du jour

L'article 21 des statuts du Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la loi sur la SA 17-95 telle que modifiée et complétée (au moins 5% du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2% pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

c - Composition

L'article 22 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux 5 jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

d - Assemblées Générales ordinaires

D'après l'article 26 des Statuts du CDM, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie tous les ans, dans les 6 premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social.

L'Assemblée entend notamment le rapport du Directoire et celui des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société. Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Dans les Assemblées Générales Ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

e - Assemblées générales extraordinaires

L'article 27 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Elle n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième Assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de 2 mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart, au moins du capital social.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

VI. Organes d'administration et de surveillance du CDM

L'article 15 des statuts du CDM stipule que le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leurs fonctions est de 5 années. Ces membres peuvent être réélus. Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du président est prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans un délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil, aux fins de vérifications et de clôture, les documents prévus par la loi. Le Conseil de surveillance convoque aussi l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

Les membres du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, au 30/06/2013, sont :

Composition du conseil	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président	Madame Saida Lamrani Karim	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Vice-Président	Monsieur Xavier Musca	AGO du 15/05/2013	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Ismail Fassi-Fihri	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Marc Oppenheim	AGO du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Gérard Ouvrier-Bufferet	AGO du 04/05/2012	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Marc Pouzet	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur M'hamed Sagou	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Taib Skalli	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Alain Strub	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Crédit Agricole S.A. (représenté par M. François Pinchon)*	AGO du 15/05/2013	AGO statuant sur les comptes 2013

(*) M. Pinchon est le représentant du Crédit Agricole S.A., en sa fonction de Directeur Général Adjoint de la Banque de Proximité à l'International, en charge de la supervision.

Source : Crédit du Maroc

VII. Les organes de direction

a - Le Directoire

Le Directoire exerce ses responsabilités dans le cadre de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et dans le cadre des dispositions des statuts de la banque refondus par l'AGE du 14/12/2009. Les statuts ont été mis à jour suite à la dernière augmentation de capital du Crédit du Maroc.

L'article 14 des statuts du CDM stipule que le Directoire est composé de deux à sept membres nommés par le Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de surveillance. La durée de leur fonction est de quatre années.

Le Directoire se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

A cet effet, le Directoire tient des réunions pour traiter des sujets d'ordre général stratégique et transverse.

Le Directoire se réunit deux fois par mois, au siège de la banque.

Les membres du Directoire sont convoqués d'office aux réunions bimensuelles. Ils peuvent être cependant convoqués à tout moment si la situation l'exige.

Les membres du Directoire du Crédit du Maroc au 30/06/2013 sont :

Composition du Directoire	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président du Directoire	M. Badomero VALVERDE	Conseil de Surveillance du 22/01/2013	AGO statuant sur les comptes 2014
Membre du Directoire	M. Jamal LEMRIDI	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014
Membre du Directoire	M. Adnane EL GUEDDARI	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014
Membre du Directoire	M. Michel ZANATTA	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014

Source : Crédit du Maroc

Les autres mandats et fonctions du Président du Directoire se présentent comme suit :

Entité	Fonctions	Date de nomination	Echéance du mandat
BIT	Représentant permanent du CDM	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2018
CDMA	Représentant permanent du CDM	22/01/2013	-
CDMC	Président du Conseil de Surveillance	09/05/2013	AGO Statuant sur les comptes 2018
	Représentant permanent du CDM	09/05/2013	AGO Statuant sur les comptes 2018
CDML	Président du Conseil de Surveillance	28/03/2013	AGO Statuant sur les comptes 2016
	Représentant permanent du CDM	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2016
CDMP	Président du Conseil d'Administration	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2019
	Représentant permanent du CDM	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2019
SIFIM	Représentant permanent du CDM	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2017

Source : Crédit du Maroc

b - Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale a été mis en place par le Directoire du Crédit du Maroc dans l'objectif d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque.

Le comité de Direction Générale est composé des membres du Directoire et des directeurs suivants :

Membres	Fonction	Date de nomination
Baldomero VALVERDE	Président du Directoire	2013
Jamal LEMRIDI	Directeur Général	2007
Adnane EL GUEDDARI	Directeur Général Adjoint chargé de la Banque de Financement et d'Investissement	2009
Michel ZANATTA	Directeur Général Adjoint chargé de la banque de réseau et de détail	2011
Wafae BENNANI	Directeur Général Adjoint chargée de la Direction du Capital Humain & Organisation	2009
Alain PATARINI	Directeur Général Adjoint chargé de la Direction des Risques & Contrôles Permanents	2009
Vincent RIBEREAU GAYON	Directeur Général Adjoint chargé de la Direction de la Banque de Financement et d'Investissement.	2009
Jean François ROBINOT	Directeur Général Adjoint chargé de la Direction Affaires Administratives et Finances Groupe	2012

Source : Crédit du Maroc

c - Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité de Direction Générale et présente les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement;
- assurer la réalisation du budget annuel
- mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs ;
- piloter l'activité de la banque avec la contribution coordonnée de l'ensemble des lignes métiers.

Le Comité Exécutif est composé des membres du Comité Exécutif Restreint et des directeurs des principales lignes métiers au sein de la banque :

Membres	Fonction	Date de nomination
Abdelali BENNOUNA	Directeur de la Banque d'Investissement	2007
Samir KHAMLI	Directeur Service à la Clientèle & Flux	2007
Abdellah MAGRANE	Directeur de la Relation Clientèle Entreprise	2007
Nadia EL YOUNSI	Directeur des Engagements et Risques de Contrepartie	2009
Brahim ZEKHNINI	Directeur de la Distribution et Fonctionnement de la Banque de Réseau et de Détail	2009
Abdelkader RAHY	Président du Directoire de CDM Leasing	2012
Nordine AJMI	Directeur de la Direction des Contrôles Permanents et Conformité	2012
Siham NOUR	Directeur du Marketing Retail	2012
Benoit Thierry GUEROUT	Directeur de la Direction Audit et Inspection	2013
Abdellah El AZZOUZI IDRISSE	Directeur de la Direction du Middle Market	2013
Abdelmajid YAZID	Directeur de la Direction Commerciale de l'Atlantique	2013
Abdelali LAHBABI	Directeur de la Direction Commerciale du Sud	2013
Abderahman BEN HAYOUN SADAFYINE	Directeur de la Direction Commerciale du Centre	2013

Source : *Crédit du Maroc*

d - Les Comités spécialisés

Pour les sujets spécifiques, le Directoire a constitué des Comités spécialisés, notamment :

- **Le Comité Développement**
 - Missions : Comité de partage d'information, de mobilisation et de décision sur les sujets liés au développement des marchés BRD et BFI :
 - Stratégies commerciales
 - Campagnes, challenges
 - Plan d'Action Commercial

- Les offres et leur évolution: gamme de produits & services, mises sur le marché de nouveaux services
- Evolution des organisations commerciales.
- Canaux de distribution
- Grands processus impactant le commercial
- Stratégie, positionnement, développement sur un segment ou une activité (ex: MRE, monétique, assurance, cash management, ...)
- Fonctionnement
 - Périodicité: Mensuelle
 - Présidence : Président du Directoire
 - Secrétaire : En alternance, directeur marketing BRD, directeur marketing BFI
- Participants permanents :
 - Membres du Comité de Direction Générale
 - BRD: Directeur distribution, Directeur commercial (un présent par rotation), Directeur marketing
 - BFI: Directeur des Relations Commerciales Entreprises, Directeur Banque d'Investissement, Directeur marketing
 - Directeur DSCF
 - Directeur DSIG
 - DRSRF (DRHG formation)
 - Responsable communication externe
 - Autres participants : Le Comité Développement peut faire appel à d'autres responsables de la banque ou de ses filiales en fonction de l'ordre du jour
- Quorum :
 - Deux membres du Directoire.
- **Le Comité Fonctionnement**
 - Missions
 - Améliorer le fonctionnement de la banque dans le sens d'un meilleur service à la clientèle, de la maîtrise des risques opérationnels et des charges
 - Analyser et corriger les dysfonctionnements
 - Optimiser les moyens (ressources humaines et matérielles)
 - Rationaliser les process et les procédures en vue d'une productivité maximale
 - Optimiser l'organisation des back offices de la banque y compris les centres de traitement régionaux
 - Analyser la performance tournée "Client" des principaux processus clés (délais de traitement, réclamations, ...etc.)
 - Établir un tableau de bord général "Qualité du fonctionnement"
 - Fonctionnement
 - Périodicité : mensuelle
 - Président : Président du Directoire
 - Secrétariat : Directeur DSCF
 - Participants permanents:
 - Membres du Comité de Direction Générale
 - Directeur DSCF
 - Directeur DCPC
 - Directeur DSIG
 - Directeur DILG
 - Directeur Qualité et Stratégie

- Directeur DOG
- Directeur de la distribution BRD
- Un directeur commercial BRD (par rotation)
- Un directeur de centre d'affaires DGE ou DMM
- Un directeur de succursale (tournant sur une base trimestrielle)
- Autres participants : Le Comité Fonctionnement peut faire appel à d'autres responsables de la banque ou de ses filiales en fonction de l'ordre du jour.
- Quorum:
- Deux membres du Directoire
- **Le comité des Crédits**
 - Missions
 - Présentation pour décision des dossiers crédits non délégués pour toutes les lignes clientèle de la banque
 - Décider des propositions de financement entrant dans le champ de la délégation du Comité des crédits
 - Décider des dossiers de crédit à soumettre à l'avis technique de DRG
 - Suivre le taux de renouvellement et de notification des dossiers de crédit pour chacun des marchés.
 - Fonctionnement
 - Périodicité : hebdomadaire
 - Présidence : Président du Directoire
 - Secrétaire : Directeur Engagements et Risques de Contrepartie
 - Participants :
 - Les membres du Directoire
 - DGA RCPR
 - Le DERC
 - Les directeurs des lignes clientèle BFI
 - Le Directeur des crédits
 - Le Directeur des Risques BRD
 - Autres participants : Le Comité des crédits peut faire appel à d'autres responsables de la banque ou de ses filiales en fonction de l'ordre du jour.
 - Quorum:
 - Deux membres du Directoire.
- **Le Comité RH**
 - Missions :
 - Mouvements et nominations des cadres
 - Rémunérations (évaluations annuelles et autres éléments de la rémunération globale)
 - Crédits hors délégation de la DRHG
 - Actions de formation
 - Suivi des relations sociales
 - Cas particuliers de collaborateurs en difficulté

- Fonctionnement

- Périodicité : Bimensuelle
- Présidence : Le Président du Directoire
- Secrétaire : DGA en charge du capital humain

- Participants permanents :

- Les membres du Directoire
- DGA en charge du Capital Humain
- DRHG
- Autres participants : Le Comité RH peut faire appel à d'autres responsables de la banque ou de ses filiales en fonction de l'ordre du jour.

- Quorum:

- Deux membres du Directoire.

▪ **Le Comité Financier**

- Missions :

- Pilotage de la solvabilité et gestion des fonds propres du CDM : gestion prévisionnelle des ratios, évolutions réglementaires, émissions.
- Suivi des sujets fiscaux : maîtrise du risque fiscal, projets d'optimisation, audits.
- Suivi des sujets comptables : réglementation, projets, synergies CDM/filiales, supervision contrôle comptable, suivi des relations avec les CAC.
- Suivi / pilotage financier des filiales.
- Suivi / gestion du portefeuille de participations, du portefeuille de titres
- Supervision de la communication financière et des relations avec les agences de rating (
- articulation avec le Comité Financier de la BPI.

- Fonctionnement

- Périodicité : trimestrielle
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : DGA en charge des Finances

- Participants permanents :

- Membres du Directoire
- DGA BFI
- DGA en charge des Finances
- DGA RCPR
- Directeur Comptabilité
- Directeur Contrôle de Gestion Financière
- Responsable Communication Financière
- Autres participants : Le Comité Financier peut faire appel à d'autres responsables de la banque ou de ses filiales en fonction de l'ordre du jour.

- Quorum:

- Deux membres du Directoire.

▪ **Le Comité de management de la conformité**

- Missions

- Suivi de la mise en œuvre du programme de contrôle de la conformité et son fonctionnement
- Validation de la déclinaison des directives du Groupe relatives à la conformité
- Traitement des remontées des manquements à la conformité

- Fonctionnement

- Périodicité : trimestrielle
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : Directeur DCPC

- Participants permanents :

- Membres du Directoire
- DGA RCPR
- Directeur de la Distribution BRD
- Directeur GCA (BFI)
- Directeur DCPC
- Directeur Juridique
- Directeur Audit Interne
- Directeur DOG
- Autres participants : Le Comité de Management de la conformité peut faire appel à d'autres responsables de la banque ou de ses filiales en fonction de l'ordre du jour.

- Quorum:

- Deux membres du Directoire

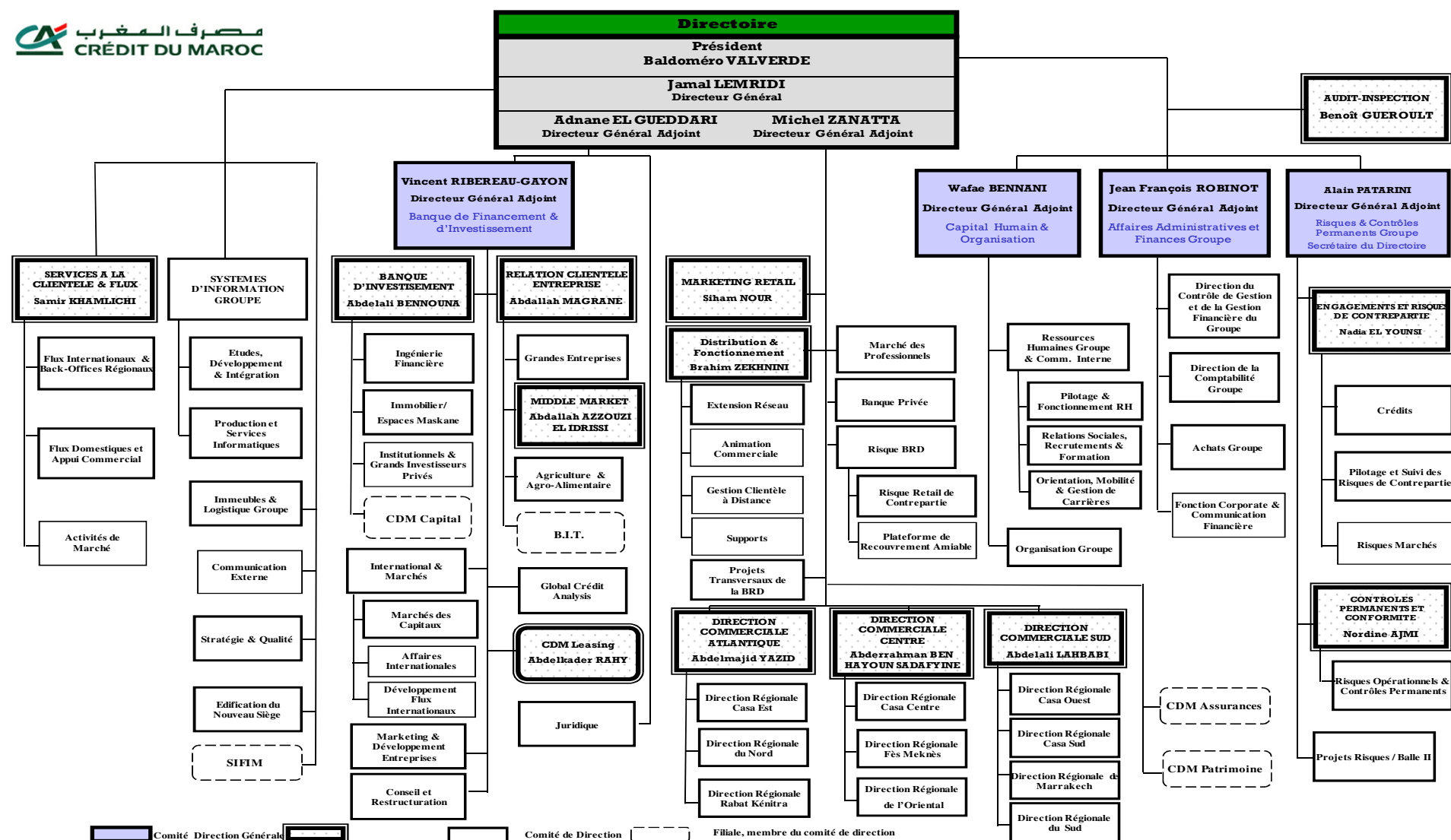
e - Le Secrétariat du Directoire

Le secrétariat du Directoire est en charge des tâches suivantes :

- Etablissement de l'ordre du jour des réunions ;
- Tenue des relevés de décisions hebdomadaires ;
- Tenue des copies des dossiers de base ayant servi aux décisions prises ;
- Relais des décisions du Directoire vers les Directions concernées ;
- Tenue des procès-verbaux mensuels à consigner sur le registre spécial coté et paraphé par le greffier du Tribunal.

f - Organigramme du Crédit du Maroc

Ci-après l'organigramme du Crédit du Maroc au 18/06/2013 :



VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Baldoméro VALEVERDE : Président du Directoire (57 ans)

M. Baldoméro VALVERDE, titulaire d'une maîtrise en Economie, a démarré sa carrière en 1979 à la Caisse Régionale de la Brie où il a pu occuper plusieurs fonctions notamment, Conseiller Commercial, Chargé d'Etudes Marketing, Responsable Marketing, communication et planification, Adjoint du Directeur Financier, Directeur Financier et Directeur des Marchés.

En 2001, M. VALVERDE a été nommé Directeur du Département Développement au sein de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA).

En 2003, il a été promu Directeur Général Adjoint au sein de la Caisse régionale Centre Loire, poste qu'il a occupé pendant cinq ans.

M. VALVERDE accède en 2011 à la Direction Générale de la Caisse Régionale de Guadeloupe, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Chef Executif Officer au sein du Crédit Agricole Serbie.

En février 2013, M. VALVERDE est nommé Président du Directoire du Crédit du Maroc.

M. Jamal LEMRIDI : Directeur Général (56 ans)

M. Jamal LEMRIDI est ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris et titulaire du diplôme de statisticien Economiste de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) à Paris.

Il effectue le service civil obligatoire à la Royal Air Maroc à son retour au Maroc en 1982.

M. Jamal LEMRIDI a débuté sa carrière en 1984 au Crédit du Maroc en tant que Directeur Informatique et Organisation. Il accède en 1989 à la Direction des Affaires Internationales puis à la Direction de la Grande Entreprise et de l'International en 2000.

En 2003, il fut promu à la tête de la Direction Centrale des Particuliers et des Professionnels et nommé en tant que membre du Directoire du Crédit du Maroc.

M. Jamal LEMRIDI a été nommé Directeur Général Adjoint en 2005 ; poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Directeur Général du Crédit du Maroc en 2006.

Mme Wafae BENNANI : Directeur Général Adjoint chargée de la Direction du Capital Humain & Organisation (47 ans)

Après avoir obtenu son D.E.A. en informatique de l'université de Toulouse, Mme Wafae BENNANI a intégré Wafa Systems en tant qu'ingénieur.

En 1991, Mme Wafae BENNANI a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste d'ingénieur informatique à la Direction Informatique & Organisation, avant d'être nommé Responsable des Méthodes Procédures et Qualité, au sein de cette même direction.

Après avoir passé 6 années à ce poste, Mme Wafae BENNANI a été promue Directrice des Services à la Clientèle et Flux du Crédit du Maroc.

Depuis 2002, Mme Wafae BENNANI occupe le poste de Directrice des Ressources Humaines Groupe avant d'être nommée Directrice du Capital Humain et Organisation en 2009.

M. Wafae BENNANI a été nommée Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

M. Adnane El GUEDDARI : Directeur Général Adjoint chargé de la Banque de Financement et d'Investissement (48 ans)

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et d'un Executive MBA de HEC Paris, M. Adnane El GUEDDARI a intégré le Crédit du Maroc en 1991 au sein de la Direction de l'Informatique et de l'Organisation dont il devient responsable en 1997.

En 2001, il prend en charge la Direction des Flux et des Transactions au Crédit du Maroc avant de rejoindre le Crédit Lyonnais Paris de 2002 à 2004 au niveau de la Direction de l'International, notamment au niveau de la Région Afrique & Moyen-Orient.

Après une année chez Calyon en tant que responsable du développement du marché Retail, il rejoint fin 2005 Crédit Agricole SA et intègre la Banque de Détail à l'International au niveau du Pôle des Participations Majoritaires en tant que responsable de la supervision opérationnelle.

En 2006, M. Adnane El GUEDDARI réintègre Crédit du Maroc en tant que Directeur Stratégie et Finances et responsable du pilotage du Plan de Développement de la Banque.

Depuis 2009, M. El GUEDDARI occupe la fonction de secrétaire général du Crédit du Maroc, en plus du poste de Directeur Stratégie et Finance.

M. Adnane El GUEDDARI a été nommé membre du Directoire du Crédit du Maroc et Directeur Général Adjoint en mai 2011.

Depuis juillet 2012, M. El GUEDDARI est en charge de la Banque de Financement et d'Investissement du Crédit du Maroc.

M. Michel ZANATTA : Directeur Général Adjoint chargé de la Banque de Réseau et de Détail (52 ans)

Titulaire d'une maîtrise en Sciences Economiques à l'université de Toulouse en 1982, M. ZANATTA a suivi l'Executive Program de l'INSEAD en 2004 avant d'intégrer le programme Campus Crédit Agricole à l'université de Stanford et à China Europe international Business School en 2009.

Il effectue le service national dans l'armée de l'air entre 1983 et 1984.

M. ZANATTA a débuté sa carrière en 1984 en tant qu'auditeur chez Price Waterhouse avant de rejoindre le Groupe Crédit Agricole au sein duquel il occupe de nombreuses fonctions.

En 1986, M. ZANATTA rejoint la Caisse Régionale du Midi au sein du Département Marketing en tant que responsable marché des particuliers.

Après une année au sein de la Caisse Régionale de Toulouse en tant que responsable marketing dans la Direction du Marketing et de la Communication, M. ZANATTA rejoint la Caisse Nationale de Crédit Agricole en tant que chargé de mission au sein de la Direction de l'International entre 1990 et 1995 et en tant que responsable du service banque-conseil au sein de la Direction du Marché des Particuliers et des Professionnels en 1996.

En 1998, il a été promu Directeur Exécutif de Banco Boavista en Brésil en charge du Marketing, des produits et des canaux à distance.

M. ZANATTA a été nommé Administrateur Délégué de la compagnie d'assurance grecque Emporiki Life en 2001 avant d'être nommé Directeur Retail et Banque Commerciale au sein de Crédit Agricole Egypte en 2006.

En 2011, M. ZANATTA a rejoint le Crédit du Maroc en tant que membre du Directoire et Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Réseau et de Détail.

M. Alain PATARINI : Directeur Général Adjoint chargé de la Direction des Risques et Contrôles Permanents (57 ans)

Titulaire d'une maîtrise des sciences économiques de l'Université Libre de Liège, Mr Alain PATARINI intègre le Crédit Lyonnais Luxembourg en 1979 au sein duquel il occupe de nombreuses responsabilités dont, notamment le poste de chargé d'affaires dans le secteur entreprise. En 1984, il fût promu Responsable des Activités Commerciales de la Direction des Marchés.

M. Alain PATARINI rejoint Crédit Lyonnais à Paris en 1988, où il est nommé responsable de la Salle des Marchés. En 1995, il occupe le poste de Senior Banker Responsable de la Grande Clientèle dans le secteur de l'agroalimentaire et du luxe. Après cinq années passées au sein de cette fonction, il prend en charge les secteurs de l'agroalimentaire, du luxe et de la distribution au tant que Responsable des Opérations d'Ingénierie Financière.

A compter de 2002, M. Alain PATARINI a été responsable de la direction du Corporate Finance et des Marchés au LCL.

Depuis septembre 2009, M. Alain PATARINI a rejoint le Groupe Crédit du Maroc en tant que Directeur Risques et Contrôles Permanents.

M. Alain PATARINI a été nommé Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

M. Vincent RIBEREAU-GAYON : Directeur Général Adjoint chargé de la Direction de la Banque de Financement et d'Investissement (44 ans)

Titulaire d'un Magister en Economie et Finance Internationale ainsi qu'un DESS en Banque, Finance et Négoce international à l'université de Bordeaux, M. Vincent RIBEREAU-GAYON a entamé son cursus professionnel au sein de la banque basque Inchauspe en tant que cambiste en 1992.

Il intègre en 1994 la salle des marchés de la Caisse Centrale de la Banque Populaire. En 1995, M. Vincent RIBEREAU-GAYON rejoint la Banque Indosuez où il est responsable de l'activité marché dans le Sud-Ouest de la France. Il a été, par la suite, nommé responsable de la clientèle Mid Cap et institutionnels à Lyon.

A partir de 2003, il assura la fonction de Directeur Régional Grand Est de Calyon suite à la fusion d'Indosuez avec Calyon. Il occupa ce poste jusqu'à sa nomination en tant que Directeur de la Banque de Financement et d'Investissement du Crédit du Maroc en mars 2008.

M. Vincent RIBEREAU-GAYON a été nommé Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

M. Jean François ROBINOT: Directeur Général Adjoint chargé des Affaires Administratives et Finances Groupe (53 ans)

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur CIVIL DES Ponts ET Chaussées, M. ROBINOT a débuté sa carrière en 1984 au Crédit Lyonnais en tant que Chef de Projet au sein de la Direction de l'informatique et de l'Organisation.

En 1988, il rejoint la Direction Centrale des Marchés de Capitaux du Crédit Lyonnais où il occupe plusieurs fonctions : Responsable Back Office «Clientèle & Produits en Franc », Responsable de la gestion sous mandat, Dirigeant de Crédit Lyonnais Rousse France s.n.c, Responsable des Back et Middle Offices sur Marchés Obligataires, Secrétaire Général- Responsable des risques sur activités de marchés.

En 2001, M. Robinot a été nommé responsable de la maîtrise d'ouvrage risques de Crédit au sein de la Direction des Risques du Groupe (Banques et Corporates).

M. Robinot rejoint en 2003 CALYON en tant que responsable Data Management & Reporting au sein de la Direction de la Gestion et du Contrôle des Risques.

En 2004, il a été chargé de mission Bale II au sein de la Direction des Finances et des Risques de LCL avant d'être nommé en 2005, Responsable ALM.

M. Robinot a été promu en 2007 en tant que Responsable du Service Risque de Taux au sein de la Direction de la Gestion Financière de Crédit Agricole SA avant de rejoindre en 2008 la Banque de Proximité à l'International en tant que Responsable Adjoint du Département Finances.

En 2012, M. Robinot a été nommé Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Administratives et Finances Groupe du Crédit du Maroc.

IX. Gouvernement d'entreprise

a - Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc s'établit à l'issue de l'exercice 2012 à MAD 3 150 KDH au titre des jetons de présence.

Par ailleurs, les prêts accordés aux membres du Comité Exécutif totalisent à fin 2012 849 KDH.

b - Intéressement et participation du personnel

Le personnel du Crédit du Maroc, au même titre que les autres entités du groupe Crédit Agricole France, a bénéficié des offres de participation dans les augmentations de capital de Crédit Agricole S.A réservées aux salariés du groupe.

Ainsi les salariés du Crédit du Maroc et de ses filiales ont participé à sept augmentations de capital du Crédit Agricole S.A. depuis 1999.

Le tableau ci-dessous reprend les participations du personnel du Crédit du Maroc durant les trois derniers exercices :

Années	Nature de l'opération	Montant Global de l'Opération	Montant alloué au Maroc	Nombre de souscripteurs	Taux de souscription au Maroc
2007	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	450 M Euros	3,5 M MAD	265	15%
2010	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	250 M Euros	2,1 M MAD	106	4,88%
2011	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	200 M Euros	0	0	0%

Source : CDM

Il est à noter qu'un plan d'intéressement du personnel a été décidé fin 2011 par voie d'attribution gratuite de 60 actions Crédit Agricole SA en faveur des salariés du Groupe. Les salariés du Groupe disposeront de ces actions en novembre 2015.

c - Conventions conclues entre Crédit du Maroc, ses administrateurs et ses principaux dirigeants

Néant.

Section IV - ACTIVITE DU CREDIT DU MAROC

Le Crédit du Maroc est une filiale du Crédit Agricole SA (France). Elle opère aussi bien auprès des segments des particuliers et professionnels que des entreprises.

Positionné en tant que banque commerciale, le Crédit du Maroc est présent aussi bien sur le plan national, à travers un réseau de 343 agences au 31 décembre 2012, organisées en groupes et régions qu'en Europe au travers de bureaux de représentation, et de sa succursale française CDM Europe. De plus, la Banque entretient des relations avec plus de 700 correspondants bancaires à travers le monde.

Le Groupe Crédit du Maroc détient des filiales opérant dans des activités complémentaires aux offres de services de la banque :

- l'intermédiation boursière (Crédit du Maroc Capital) ;
- la gestion collective de fonds sous forme d'OPCVM (Crédit du Maroc Patrimoine);
- le leasing (Crédit du Maroc Leasing) ;
- le courtage en assurances (Crédit du Maroc Assurance), etc...

I. Historique du Crédit du Maroc

1929	Le Crédit Lyonnais s'installe au Maroc avec l'ouverture de sa première agence à Casablanca.
1963	Association entre le Crédit Lyonnais et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour créer le Crédit Lyonnais Maroc : 68% du capital social détenus par le Crédit Lyonnais, et les 32% restant par la BMCE.
1966	Naissance du Crédit du Maroc par absorption de la Compagnie Africaine de Banque.
1976	Introduction en bourse des actions du Crédit du Maroc. La part du Crédit Lyonnais dans le capital est diluée à 43,2%.
1998	Le Crédit Lyonnais reprend la majorité à 51% du capital social du Crédit du Maroc grâce au rachat de la quasi-totalité des actions détenues par SOFIPAR.
1999	Wafa Assurances rachète la totalité de la participation de la BMCE dans le Crédit du Maroc.
2004	La participation du Crédit Lyonnais dans le Crédit du Maroc est transférée à Calyon. Calyon étant la banque de financement et d'investissement née suite à l'apport partiel d'actif du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez, elle-même née en 1996 du rachat de la Banque Indosuez par le Crédit Agricole.
2005	En octobre 2005, la participation de Calyon est transférée au groupe bancaire français Crédit Agricole qui détient en 2005 52,64% du capital social du Crédit du Maroc.
2006	Changement de l'identité visuelle du Groupe Crédit du Maroc.
2008	Lancement du nouveau concept d'agences baptisé « Moustakbal 2010 ». Signature d'une convention de partenariat entre le Crédit du Maroc et SMAEX.
2009	Crédit Agricole S.A. a porté sa participation à 77% par l'acquisition de 24% supplémentaires des parts détenus par Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc.
2010	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles CDM.
2011	Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un plafond de 500 000 000 MAD réparti en 5 tranches : 2 tranches cotées à la Bourse de Casablanca et 3 tranches non cotées à la Bourse de Casablanca. Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2010 en actions nouvelles CDM.
2012	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2011 en actions nouvelles CDM.
Mai 2013	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles CDM (opération en cours de réalisation).
Juillet 2013	Augmentation de capital en numéraire suite à la décision de l'AGE (opération en cours de réalisation)
Août 2013	Ratification par le Directoire de l'augmentation de capital par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles CDM. La Capital Social passe de 922 391 600 MAD à 964 345 200 MAD

II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole⁴

Le Crédit du Maroc est détenu à hauteur de 77,89%⁵ par le groupe bancaire français Crédit Agricole via la société mère Crédit Agricole S.A. (France).

a - Présentation du Crédit Agricole S.A

Au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. assure la cohérence du développement stratégique du Groupe, ainsi que son unité financière. Dans une démarche qui unit les Caisses régionales et ses filiales spécialisées par métier, Crédit Agricole S.A. mène une stratégie de croissance durable et rentable.

Crédit Agricole S.A. regroupe et anime ses filiales spécialisées dans tous les métiers de la finance, au service des Caisses régionales dont il détient 25%, et de ses réseaux bancaires en France et à l'international. Crédit Agricole S.A. est coté sur Euronext Paris.

Présent dans tous les métiers de la finance, le Crédit Agricole se place parmi les premiers acteurs de la banque de proximité en Europe. Son ambition : construire un leader européen, à dimension mondiale, de la banque et de l'assurance.

Dans ce cadre, aux côtés des Caisses régionales, Crédit Agricole S.A. développe un modèle diversifié, autour de trois lignes métiers :

- Banque de détail en France et à l'international : 25 % des Caisses régionales, LCL, Groupe Cariparma Friuladria, Emporiki... ;
- Métiers financiers spécialisés : gestion d'actifs, assurances, banque privée, crédit à la consommation, crédit-bail, affacturage ;
- Banque de financement et d'investissement

b - Les Missions de Crédit Agricole S.A

Crédit Agricole S.A. a été conçu en 2001 pour former un ensemble représentatif des activités et de la puissance du groupe Crédit Agricole. Crédit Agricole S.A. assure entre autres les fonctions d'organe central et de banque centrale du Crédit Agricole.

Crédit Agricole S.A. a été organisé lors de sa cotation pour être représentatif de tous les métiers et de toutes les composantes du Groupe : il détient ainsi 25% du capital de chaque Caisse régionale, ainsi que l'ensemble des participations du Groupe dans ses filiales spécialisées ou dans des banques de détail à l'international. Ses filiales sont organisées en 6 pôles métiers.

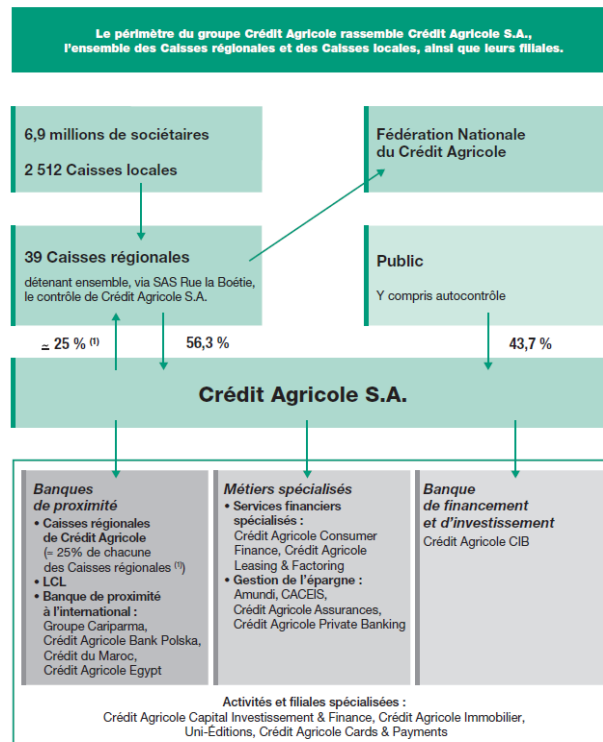
En outre, au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. exerce trois missions principales :

- Organe central, il veille à la cohésion et au bon fonctionnement du réseau, et représente le Groupe auprès des autorités bancaires ;
- Banque centrale, il garantit l'unité financière du Groupe ;
- Responsable de la cohérence de son développement, il coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers et assure le développement international du Groupe.

⁴ Document de référence Crédit Agricole S.A (France) 2012.

⁵ Répartition du Capital Social du CDM au 02 août 2013.

Organisation du groupe Crédit Agricole au 31/12/2012



Au 31 décembre 2012 ⁽²⁾

⁽¹⁾ A l'exception de la Caisse régionale de la Corse. Le pourcentage de détention exact de chacune est détaillé dans la note 12 des états financiers.
⁽²⁾ Hors Emportek cédée le 1^{er} février 2013, CLSA et CA Cheuvreux en cours de cession.

Source : Document de référence du Crédit Agricole S.A 2012 déposé auprès de l'AMF le 15 mars 2013 sous la référence : D13- 0141

c - Les pôles-métiers

■ Banque de Proximité

Leader de la banque de proximité en France, le Crédit Agricole dispose en la matière d'un avantage concurrentiel unique : la complémentarité entre les Caisses régionales et le réseau LCL.

La banque de proximité du Crédit Agricole regroupe :

- La banque de proximité en France - Caisses régionales : Banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités publiques. Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers : supports d'épargne (monétaires, obligataires, titres) ; placements d'assurance-vie ; distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, aux entreprises et aux professionnels ; offre de moyens de paiement ; services à la personne ; services parabancaires ; gestion de patrimoine. Les Caisses régionales distribuent également une gamme très large de produits d'assurance dommages et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance-vie.

- La banque de proximité en France – LCL : LCL est un réseau national de banque de détail, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises. L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance ainsi que des prestations de gestion de patrimoine. Les services sont accessibles à partir de multiples canaux de distribution : les réseaux d'agences, avec des implantations dédiées aux entreprises ou à la banque privée ; les sites Internet et le téléphone.

▪ **Services financiers spécialisés**

Le pôle Services financiers spécialisés est présent dans 22 pays, en Europe et au Maroc. Il y occupe des positions importantes et en croissance rapide. Il réunit les métiers du crédit à la consommation (Crédit Agricole Consumer Finance), du crédit-bail et du factoring (Crédit Agricole Leasing & Factoring).

Les métiers de financements spécialisés sont placés sous le double signe de l'expertise et du développement international. Ils permettent au groupe Crédit Agricole d'être l'un des tout premiers acteurs européens en la matière, avec 73,2 milliards d'euros d'encours de crédit à la consommation et 23,2 milliards d'euros d'encours de crédit-bail et factoring.

▪ **Banque de financement et d'investissement**

Crédit Agricole CIB offre à ses clients, grands corporates et institutions financières des produits et services dans les métiers de la banque de marchés, de la banque d'investissement et de la banque commerciale. Les activités de CACIB s'articulent autour de cinq pôles :

- Le suivi commercial des entreprises & le réseau international
- La Banque d'Investissement
- L'optimisation de la dette & distribution
- La Banque de financement
- La Banque de marché

▪ **Banque de proximité à l'international**

Avec trois marchés domestiques en Europe, France, Italie et Grèce, et une présence forte en Europe du Sud et de l'Est, le Crédit Agricole constitue un réseau international de banques de proximité, support de développement de tous ses métiers.

En banque de détail, le Crédit Agricole est significativement présent en Europe et dans une moindre mesure, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine. Cette présence se traduit par un effectif de 23 200 personnes, au service de 5,6 millions de clients dans plus de 10 pays, par l'intermédiaire de près de 2 200 agences.

▪ **Gestion d'actifs, assurances et banque privée**

Ce pôle recouvre les métiers qui reposent sur la gestion des actifs au sens large : la gestion d'actifs ; l'assurance et la banque privée. Il occupe des positions de premier plan en France et appuie son ambition de développement sur des relais déjà solides à l'international.

d - Chiffres Clés

Les principales données financières : activité, résultats et situation financière :

Données consolidées 2012 (en Md euro)	Groupe Crédit Agricole	Crédit Agricole S.A.
Capitaux propres part du Groupe	71,0	39,8
Produit net bancaire	31,0	16,3
Résultat net part du Groupe	-3,8	- 6,47

Source : www.credit-agricole-sa.fr

Les principaux indicateurs consolidés du Crédit Agricole SA :

En Millions d'euros	IFRS				
	2010	2011	Var	2012	Var
Produit net bancaire	20 129	20 783	3,25%	16315	-21,50%
Résultat Brut d'exploitation	6 942	7 171	3,30%	4278	-40,34%
Coût du risque	-3 777	-5 657	49,77%	-3736	-33,96%
Contribution des sociétés mises en équivalence	65	229	>100%	503	>100%
Résultat net	1 752	-1 198	<-100%	-6513	<-100%
Résultat net Part du Groupe	1 263	-1 470	<-100%	-6471	<-100%
En Millions d'euros	2010	2011	Var	2012	Var
Capitaux propres (Part du Groupe)	45 667	42 797	-6,28%	39727	-7,17%
Ratio de solvabilité global	12,80%	13,40%	+0,6 pts	13,90%	3,73%
ROE	2,90%	-3,30%	-6,2 pts	-15,80%	-12,5 pts

Source : Document de référence du Crédit Agricole S.A 2012

e - Conventions conclues entre le Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole

Année 2012

Convention entre Crédit du Maroc et Progica

Cette convention de prestations de services, établie en mars 2012, prévoit la mise en place d'un dispositif de gestion permettant de calculer les expositions sur les tiers et les groupes dans le cadre du dispositif Bâle II. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2012.

Convention entre Crédit du Maroc et SILCA-PRU

Cette convention de prestations de services, établie en juin 2012, prévoit la mise en place d'un plan de Repli Utilisateurs de la Succursale de Paris, afin d'assurer la continuité en cas d'indisposition de ses locaux. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2012.

Année 2011

Convention entre Crédit du Maroc et LESICA

Cette convention de prestations de services, établie en octobre 2011, prévoit la mise en place d'un projet CRM analytique par LESICA à travers l'acquisition, le déploiement et la maintenance des licences UNICA pour Crédit du Maroc. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2012.

Autres Années

Convention entre Crédit du Maroc et Progica – My Audit

Dans le cadre de cette convention conclue en Mai 2010, Crédit du Maroc utilise l'outil du groupe My Audit. Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 100.

Convention entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole CIB

Cette convention, établie en avril 2010, a pour objet la mise à disposition d'un outil de modélisation mathématique pour la valorisation des options. Il n'a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2012.

Convention entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole SA

Dans le cadre de cette convention conclue en Mai 2010, le groupe Crédit Agricole SA garantit le Crédit du Maroc auprès de Visa International à hauteur de KUSD 2 125 (soit 7 jours de compensation financière) pour les flux domestiques et internationaux. Le montant facturé par le groupe Crédit Agricole SA au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 3,6.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-ANADEFI

Dans le cadre de cette convention, établie en février 2008, Crédit du Maroc utilise le logiciel de cotation du groupe ANDEFI. Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 195.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-SCOPE

Dans le cadre de cette convention, conclue en mai 2008, Crédit du Maroc utilise l'outil de gestion des contrôles permanents « SCOPE ». Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 226.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-DROP

Dans le cadre de cette convention, établie en juillet 2008, Crédit du Maroc utilise l'outil de gestion des risques opérationnels «DROP ». Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 71.

Convention entre Crédit du Maroc et EUROFACTOR

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2008, Crédit du Maroc dispose de l'accès au site BATICA d'informations financières et juridiques d'Eurofactor sur Internet. Il n'ya pas eu de facturation au titre de l'exercice 2012.

Convention d'assistance technique et de coopération entre le Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, établi en mai 2007, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2012 est de KMAD 13.380.

Convention entre Crédit du Maroc et GECICA

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2007, Crédit du Maroc adhère au contrat « Microsoft Souscription Entreprise (contrat EASL), conclu entre GECICA et Microsoft, qui lui permet d'obtenir de Microsoft des conditions préférentielles. Le montant réglé par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 212 s'élève à KMAD 2.814.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-LDAP

Cette convention, établie en juin 2007, porte sur l'acquisition et la maintenance de la plte forme de l'annuaire du Crédit du Maroc.

Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 20.

Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital

Cette convention, conclue en septembre 2000, a pour objet la réalisation par Crédit du Maroc Capital pour le compte de Crédit du Maroc, de note macro-économiques, d'études spécifiques ou sectorielles, notamment :

- Des notes de conjonctures macro-économiques trimestrielles,
- Des notes de synthèse sur les données nationales et internationales,
- Analyse de la loi et ses répercussions sur le secteur bancaire et autres secteurs intéressant de la banque.

Le montant facturé par Crédit du Maroc Capital au titre de l'exercice 2012 est de KAMD 500.

Convention entre le Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole mutuel

Cette convention a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2012 s'élève à KMAD 136.

Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing

Dans le cadre de cette convention conclue en mars 2003, Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit bail de CDML par l'intermédiaire de son réseau. En contrepartie, CDML verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à hauteur de 50% de l'encours. En contrepartie CDML verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

La commission d'apport et la commission de garantie facturée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2012 sont respectivement de KMAD 862 et KMAD 1.597, pour un encours de contre garantie de KMAD 600.979.

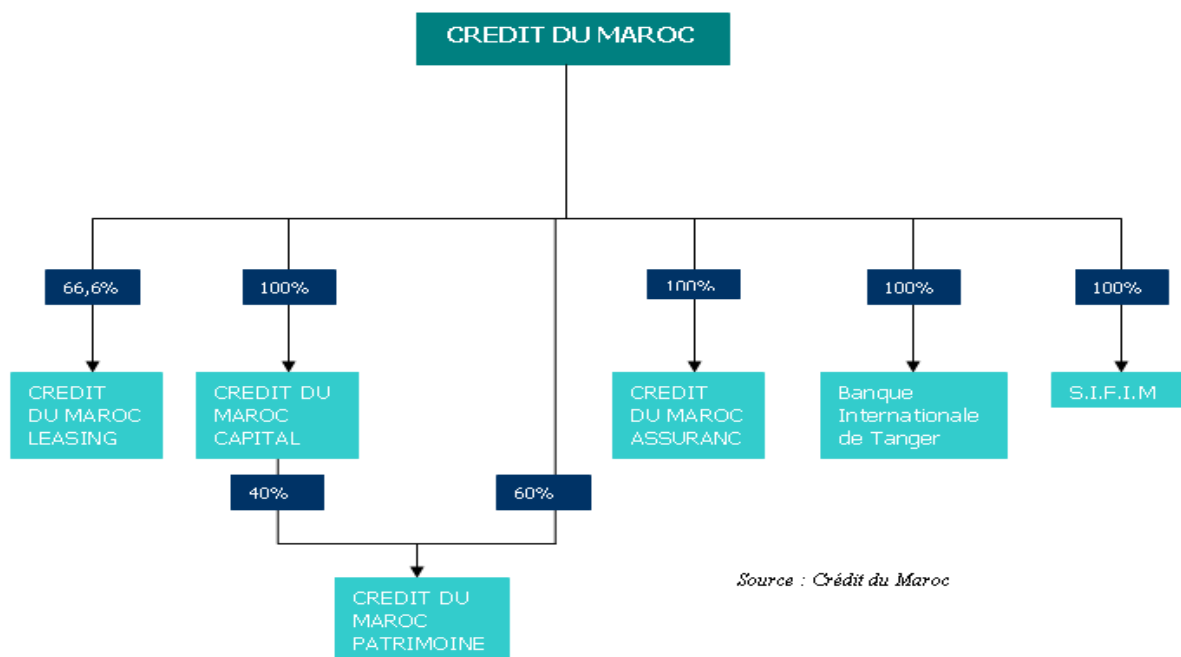
Convention entre le Crédit du Maroc et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Cette convention a pour objet l'intégration du Crédit du Maroc au même titre que Crédit Agricole Alpes Provence, à la plate-forme Intermed-Trade. Le Crédit du Maroc bénéficie de l'ensemble des prestations et percevra des commissions sur les services payants selon des modalités à définir ultérieurement par voie de convention. En contre partie, le Crédit du Maroc s'engage à verser au Crédit Agricole Alpes Provence une participation financière à l'ensemble du dispositif Intermed-Trade. Il n'ya pas eu de facturation au titre de l'exercice 2012.

Convention entre le Crédit du Maroc, Crédit Agricole SA et CEDICAM

Dans le cadre de cette convention établie en ai 2007, Crédit du Maroc utilise la plateforme Groupe SWIFT. Le montant facturé au titre de l'exercice 2012 est de KMAD 1.318.

III. Filiales du Crédit du Maroc



Au 31/12/2012

Crédit du Maroc Capital (CDMC)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Capital S.A.	
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2012	10 000,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2012	10 000,00	
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 31/12/2012	99 980	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2012	100%	
Contribution au PNB consolidé en KDH	2010	8 364,00
	2011	4 595,00
	2012	5 159,57
Montant des dividendes perçus par le CDM	2010	3 799,81
	2011	3 899,80
	2012	1 999,90

Source : Crédit du Maroc

Crédit du Maroc Capital (CDMC) est la société de bourse du groupe Crédit du Maroc et a pour principale activité l'intermédiation en actions et obligations sur le marché financier de la Bourse de Casablanca.

Créée en 1995, CDMC est une entité autonome avec un capital détenu à 100% par le Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2012

CDMC en KDH	2010	2011	Var	2012	Var
Produits d'exploitation	8 532	4 593	-46%	6 193	35%
Charges d'exploitation	7 846	7 255	-8%	7 852	8%
Résultat brut d'exploitation	685	-2 662	<-100%	-1 658	-38%
Résultat Financier	4 139	4 295	4%	3 433	-20%
Résultat net	3 963	2 100	-47%	1 583	-25%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, les produits d'exploitation réalisés par CDMC ressortent à 6 193 KDH en progression de 35% en comparaison avec 2011. Le chiffre d'affaires du Crédit du Maroc Capital est composé essentiellement de Commissions d'intermédiation pour un montant de 3 967 KDH en évolution de 8% sur une année glissante.

A fin 2012, les charges d'exploitation ressortent à 7 852 KDH en hausse de 8%. Leur évolution et expliquée par la progression des charges d'exploitation suite à la hausse de la cotisation au fonds de garantie en corrélation avec l'augmentation des avoirs des clients de CDM Capital.

Le résultat brut d'exploitation s'établit ainsi à -1 658 KDH contre un niveau de -2 662 KDH pour l'exercice précédent.

Le résultat financier se contracte de 20% et ressort à 3 433 KDH impacté par la morosité du marché boursier en 2012.

Ainsi, le résultat net à fin 2012 s'est établi à 1 583 KDH, contre 2 100 KDH en 2011 soit une baisse de 25%.

En 2011, le Crédit du Maroc Capital a réalisé un total de produits d'exploitation de 4 593 KDH en baisse de 46% par rapport à 2010.

L'effet de la conjoncture et la baisse du volume des transactions boursières ont impacté la rentabilité de CDMC en 2011.

CDMC a pu néanmoins réaliser des économies en termes de charges d'exploitation puisque ces dernières enregistrent une baisse de 8% en 2011.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à -2 662 KDH, en baisse par rapport à l'exercice précédent, impacté par la baisse des produits d'exploitation.

Le résultat financier 2011 est de 4 295 KDH, en hausse de 4% par rapport à 2010.

Le résultat net 2011 s'inscrit à 2 100 KDH en baisse de 47% par rapport à 2010.

Conventions établies entre CDM Capital et le Crédit du Maroc

Cette convention a pour objet la réalisation par Crédit du Maroc Capital pour Crédit du Maroc, des notes, d'études sectorielles ou spécifiques, notamment des notes de conjonctures trimestrielles, de synthèse sur les données nationales et internationales ainsi que l'analyse de la loi de finances et ses répercussions sur le secteur bancaire et autres secteurs intéressant de la banque.

Flux financiers entre CDM Capital et le Crédit du Maroc en 2010-2012

Le montant facturé par le Crédit du Maroc Capital sur les trois dernières années au titre de cette convention ressort comme suite :

- 2012 : 500 KMAD
- 2011 : 500 KMAD
- 2010 : 500 KMAD

Crédit du Maroc Leasing (CDML)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc leasing S.A.		
Siège social	201 Blv Zerktouni Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2012	110 400,00		
Capital détenu en KDH au 31/12/2012	73 599,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2012	66,66%		
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2012	735 990		
Nombre d'actions détenues par Crédit Agricole Leasing et Factoring au 31/12/2012	368 010		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2010	52 481,00	
	2011	52 860,00	
	2012	55 914,06	
Montant des dividendes perçus par le CDM en KDH	2010	8 345,50	
	2011	9 994,50	
	2012	10 259,99	

Source : Crédit du Maroc

Filiale du Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Leasing (France), Crédit du Maroc Leasing opère dans le Financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

CDML est une filiale du Crédit du Maroc détenue à hauteur de 66,66%. CDM Leasing a réalisée une augmentation de capital en 2012 portant son capital social de 95 000 KDH à 110 400 KDH.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2012

CDML en KDH	2010	2011	Var	2012	Var
Produits d'exploitation bancaire	503 107	571 386	13%	612 084	7%
Charges d'exploitation bancaire	446 399	514 822	15%	551 132	7%
Produit net bancaire	56 709	56 563	-4%	60 952	8%
Résultat brut d'exploitation	43 618	41 613	-9%	45 641	10%
Coût du risque	17 708	14 979	-20%	22 731	52%
Résultat net	16 000	16 443	1%	14 385	-13%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, les produits d'exploitation bancaire représentent 612 084 KDH en progression de +7% par rapport à l'exercice 2011. Les charges d'exploitation bancaires de CDM Leasing ressortent à 551 132 KDH en hausse de 7% en comparaison avec 2011. CDM Leasing affiche un niveau de PNB de 60 952 à fin 2012, en progression de 8%.

Dans un contexte défavorable marqué par une forte progression des impayés, le coût du risque a été maintenu à 0,89% contre 0,82% en 2011, grâce à une action intense et soutenue de recouvrement.

Le résultat net du Crédit du Maroc Leasing, arrêté à fin 2012, s'élève à 14 385 KDH en régression de 13%.

En 2011, les produits d'exploitation bancaire se sont élevés à 571 386 KDH, soit 13% de progression par rapport à l'exercice précédent ; alors que les charges d'exploitation bancaire ont été de 514 822 KDH. Le PNB, ainsi dégagé, s'élève à 56 563 KDH, réalisant un retrait de 4% par rapport à 2010.

Ce retrait s'explique principalement par un attentisme du marché, conjugué au resserrement des marges suite au renchérissement du coût de refinancement et une baisse des barèmes appliqués à la clientèle, compte tenu de la concurrence sur le marché.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 41 613 KDH, en retrait de 9%.

Le coût du risque, quant à lui, enregistre une baisse de 20% pour s'établir à 14 979 KDH. Ce retrait traduit l'effort de recouvrement consenti par CDML. Ainsi, pour l'année 2011, CDM Leasing affiche un bénéfice net de 16 443 KDH, en hausse de 1% par rapport à 2010.

Conventions établies entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc en 2012

Néant.

Conventions conclues entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2012

Au cours de l'exercice 2003, le Crédit du Maroc Leasing a conclu avec le Crédit du Maroc une « convention de partage de risque » traitant, d'une part de la rémunération des prestations commerciales et de la rémunération de la couverture du risque, et d'autre part, des conditions de la mise en jeu de garantie donnée par le CDM à Crédit du Maroc Leasing.

Aux termes de cette convention, qui prend effet à partir du 1^{er} mars 2003, le CDM s'engage à commercialiser les contrats de crédit bail mobilier et immobilier du Crédit du Maroc Leasing auprès de sa clientèle d'entreprise et de professionnels par l'intermédiaire de son réseau commercial. En contrepartie Crédit du Maroc Leasing verse au CDM une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs, les opérations apportées par el CDM sont garanties (sauf cas particuliers) par celui-ci à hauteur de 50%. En contrepartie de cet engagement CDML verse au CDM une commission mensuelle sur l'encours financier.

Flux financiers entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc 2010-2012

Au titre des trois derniers exercices, la commission d'apport et la commission de garantie versées par Crédit du Maroc Leasing au Crédit du Maroc ressortent comme suit :

Commissions	2010	2011	2012
Commissions d'apport	1 212 067	1 084 795	861 596
Commissions de garantie	1 167 037	1 433 853	1 596 880
Encours contre-garantie	484 135 576	543 155 704	600 979 096

Source : CDM

Crédit du Maroc Patrimoine

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Patrimoine S.A.		
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2012	1 000,00		
Capital détenu en KDH au 31/12/2012	1 000,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2012	60%		
Nombre d'actions détenues directement par le Crédit du Maroc au 31/12/2012	6 000		
Nombre d'actions détenues par CDMC au 31/12/2012	4 000		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2010	17 029,00	
	2011	16 940,00	
	2012	16 419,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM	2010	4 560,00	
	2011	5 400,00	
	2012	4 920,00	

Source : Crédit du Maroc

Au 28 février 2004, le Crédit du Maroc a créé Crédit du Maroc Patrimoine. Cette filiale est chargée de l'animation du réseau de CDM pour la promotion des produits OPCVM ainsi que de la gestion du patrimoine auprès de la clientèle haut de gamme. Crédit du Maroc Patrimoine est filiale de CDM à hauteur de 100%.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2012

CDMP en KDH	2010	2011	Var	2012	Var
Chiffres d'affaires	16 887	16 539	-2%	16 127	-2%
Charges Générales d'Exploitation	4 112	4 891	19%	4 896	0%
Résultat brut d'exploitation	12 775	11 648	-9%	11 231	-4%
Résultat net	9 070	8 128	-10%	8 032	-1%

Source : CDM

CDM Patrimoine a clôturé l'exercice 2012 avec un actif net de 5 132 KDH contre 4 951 MDH à fin 2011 suite à une évolution de l'encours du Pôle Institutionnels et Grands Investisseurs Privés de +10,2% et de la DGE de +7,5%. Au titre de l'exercice 2012, le chiffre d'affaires réalisé par CDM Patrimoine s'établit à 16 127 KDH en légère baisse de 2% par rapport à l'exercice précédent expliquée par le retrait de l'actif net moyen des OPCVM Actions, Diversifiés et Obligataires. Les charges générales d'exploitation ressortent en stagnation en comparaison à 2011 affichant un solde de 4 896 KDH.

Le résultat brut d'exploitation ressort à 11 231 KDH en baisse de 4% impacté par le retrait du chiffre d'affaires. Le résultat net ainsi dégagé est de 8 032 KDH, en baisse de 1% par rapport à l'année précédente.

En 2011, le chiffre d'affaires de CDMP s'est établi à 16 539 KDH en retrait de 2% par rapport à 2010.

Au titre de l'exercice 2011, les charges d'exploitation se sont établies à 4 891 KDH en hausse de 19%. Le résultat net au titre de l'exercice 2011 s'est établi à 8 128 KDH, réalisant un retrait de 10% par rapport à l'exercice précédent.

Conventions établies entre CDM Patrimoine et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre CDM Patrimoine et le Crédit du Maroc 2010-2012

Néant.

Crédit du Maroc Assurances

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L		
Siège social	66 Route de Taddart – Polo Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2012	200		
Capital détenu en KDH au 31/12/2012	200		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2012	100%		
Nombre de parts sociales détenues par le Crédit du Maroc 31/12/2012	2 000		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2010	12 080,00	
	2011	39 810,00	
	2012	39 588,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM	2010	6 000,00	
	2011	7 000,00	
	2012	25 800,67	

Source : Crédit du Maroc

Créée en septembre 2005, cette filiale, spécialisée dans le courtage en assurances toutes branches, a obtenu son agrément de courtage par décision du Ministère des Finances et de la Privatisation le 18 octobre de la même année.

CDMA assure aussi la gestion de l'activité bancassurance, sous mandat pour le compte du CDM.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2012

CDMA en KDH	2010	2011	Var	2012	Var
Chiffres d'affaires	11 781	39 142	>100%	38 649	-1%
Charges Générales d'Exploitation	1 731	2 873	64%	3 691	28%
Résultat brut d'exploitation	10 050	36 269	>100%	34 955	-4%
Résultat net	7 210	25 821	>100%	25 152	-3%

Source : CDM

Crédit du Maroc Assurances clôt l'exercice 2012 avec un chiffre d'affaires de 38 649 KDH soit une régression de 1% par rapport à 2011. Cette contraction est due d'une part à l'opération d'assainissement des comptes entraînant ainsi la résiliation de 22% du stock des contrats gérés à fin 2011 et d'une autre part à la limitation du renouvellement en 2012 aux contrats liés à des comptes dont la provision est insuffisante.

Les charges générales d'exploitation sont en progression de 28% à 3 691 KDH portées par la hausse des charges de personnel à la suite du renforcement de l'équipe à fin 2011 et en 2012.

Le résultat net ainsi dégagé au titre de l'exercice 2012 ressort à 25 152 KDH en diminution de 3% par rapport à 2011.

CDMA a plus que triplé son chiffre d'affaires en 2011. En effet, le chiffre d'affaires s'établit à 39 142 KDH en 2011 contre 11 781 KDH en 2010. L'évolution importante du chiffre d'affaires de CDMA est principalement liée au changement de la répartition des taux de courtage entre CDM et CDMA en 2011. Par ailleurs, une réorganisation de l'activité bancassurance a été réalisée au cours du quatrième trimestre 2010, consistant en la concentration des contrats sur CDMA en tant qu'unique courtier pour la majorité des produits, et la définition d'une nouvelle répartition des commissions perçues entre CDM et sa filiale.

Les charges générales d'exploitation progressent moins que le chiffre d'affaires, traduisant une économie d'échelle. Elles ont en effet augmenté de 64% pour s'établir à 2 873 KDH.

Le résultat net au 31 décembre 2011 ressort à 25 821 KDH, en forte progression par rapport à l'année 2011, suite à l'effort commercial de CDMA.

Conventions conclues entre CDM Assurance et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2012 et les flux financiers entre CDM Assurance et le Crédit du Maroc 2010-2012

Néant.

Banque Internationale de Tanger – Banque Offshore (B.I.T.)

Dénomination Sociale	Banque Internationale de Tanger -Banque offshore-S.A.		
Siège social	Angle Rue Moussa Ibnou Noussair & Av Med V Tanger principal		
Capital en KUSD au 31/12/2012	1 655,00		
Capital détenu en KUSD au 31/12/2012	1 655,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2012	100%		
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2012	1 630		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2010	2 688,00	
	2011	2 657,00	
	2012	4 287,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM	2010	0	
	2011	0	
	2012	0	

Source : Crédit du Maroc

Filiale à 100% du Crédit du Maroc, la B.I.T. a pour principale activité le financement en devises à court et à moyen terme destiné aux sociétés non résidentes et principalement celles implantées dans la zone franche industrielle d'exportation de Tanger.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2012

BIT en KUSD	2010	2011	Var	2012	Var
Produit net bancaire	359	291	-19%	476	64%
Charges Générales d'Exploitation	224	238	-1%	294	24%
Résultat brut d'exploitation	134	53	-49%	182	243%
Résultat net	85	33	-51%	129	>100%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2012, la BIT présente un total engagement clientèle de 11 KUSD contre 6 KUSD à fin 2011 soit une progression de 81%. Cette progression est due au déblocage de nouveaux dossiers de crédits d'équipement et d'avances à court terme.

Le produit net bancaire a enregistré un niveau de 476 KUSD en hausse de 64% par rapport à décembre 2011 expliquée par :

- Une évolution de la marge d'intérêt de 91% par rapport à fin 2011 liée à la hausse de l'encours des crédits.
- Une progression des commissions de 53,5% par rapport à fin 2011 suite à l'augmentation du nombre d'opérations avec la clientèle.
- Les autres produits nets ont évolué de 24,2% suite à un solde positif d'écart de réévaluation.

Les charges générales d'exploitation ressortent en hausse de 24% à 294 KUSD. Le résultat net ressort en forte hausse à 129 KUSD contre 33 KUSD en 2011.

Au titre de l'exercice 2011, la Banque Internationale de Tanger, Banque off-shore, a généré un PNB de 291 KUSD, en baisse de 19% par rapport à 2010.

Les charges générales d'exploitation se sont élevées à 238 KUSD, soit une baisse de 1% par rapport à 2010.

Le résultat net 2011 s'est inscrit à 33 KUSD en baisse de 51% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est due à la baisse du PNB parallèlement à des charges d'exploitation qui sont restées quasiment stables entre 2010 et 2011.

Conventions établies entre la BIT et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre la BIT et le Crédit du Maroc 2010-2012

Par convention non écrite, le Crédit du Maroc met à la disposition de la Banque Internationale de Tanger à titre gratuit :

- Du personnel nécessaire au fonctionnement des services de la banque ;
- Des locaux aménagés meublés servant de bureaux à la banque ;
- Ainsi que d'autres prestations de service consenties avec le Trade Center et la banque de Réseau et de Détail.

Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM)

Dénomination Sociale	Société Financière et Immobilière Marocaine S.A,		
Siège social	40 boulevard du 9 avril Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2012	18 320,90		
Capital détenu en KDH au 31/12/2012	18 320,90		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2012	100%		
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2012	183 189		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2010	-9 993,00	
	2011	-11 298,00	
	2012	-11 575,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM	2010	0	
	2011	0	
	2012		

Source : Crédit du Maroc

La Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM) est une société de portefeuille immobilier et de transactions immobilières, détenue à 100% par le Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2012

SIFIM en KDH	2010	2011	Var	2012	Var
Produits courants	3 912	2 782	-29%	2 795	0,5%
Charges courantes	14 222	13 568	-5%	13 539	-0,2%
Résultat courant	-10 310	-10 786	-5%	-10 743	-0,4%
Résultat net	-10 329	-10 800	-5%	-10 807	0,1%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2012, le chiffre d'affaire de SIFIM ressort à 2 795 KDH en progression de 0,5% par rapport à 2011. Il est généré essentiellement par son activité de gestion immobilière sous forme de revenus locatifs réalisés avec le Crédit du Maroc.

Les charges courantes enregistrent un niveau de 13 539 KDH en léger retrait en comparaison à 2011. Le principal de cette ligne est composé des charges financières relatives à la rémunération des comptes courants associés et au crédit à moyen terme.

Le résultat net ainsi dégagé ressort à -10 807 KDH contre -10 800 KDH en 2011.

En 2011, l'essentiel des produits de SIFIM est généré par son activité de gestion immobilière sous forme de revenus locatifs, soit 2 782 KDH. Les charges sont constituées essentiellement des charges financières (rémunération des comptes courants associés et CMT) et des dotations aux amortissements. Le résultat net s'inscrit à -10 800 KDH en 2011 contre -10 329 KDH en 2010. Cette baisse est due essentiellement à la comptabilisation en 2010 d'un produit exceptionnel relatif à l'encaissement des dividendes sur titres de participations pour 1 100 KDH.

Conventions établies entre SIFIM et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre SIFIM et le Crédit du Maroc 2010-2012

Avances sur comptes courants :

- 2012 : 18 500 KDH
- 2011 : 11 500 KDH
- 2010 : 8 500 KDH

Atlasnet

Atlasnet est une société anonyme au capital de 8 MDH spécialisée dans la conception et l'hébergement des sites web. Le Crédit du Maroc détient 31,25% du capital d'Atlasnet.

Holding Sincomar

La Holding Sincomar est une société de participation au capital de 300 KDH détenue à hauteur de 28% par le Crédit du Maroc et dont l'objet social est de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non cotées.

Interbank et Centre Monétique Interbancaire

Interbank et Centre Monétique Interbancaire sont deux sociétés anonymes aux capitaux respectifs de 11,5 MDH et de 98,2 MDH créées par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques (porteurs et commerçants). Elles sont détenues respectivement à 16% et 11,2% par le Crédit du Maroc.

Maroc Télécommerce

Maroc Télécommerce est une société anonyme au capital de 20 000 KDH détenue à hauteur de 10% par le Crédit du Maroc, spécialisée dans le domaine des technologies de l'information. Elle a pour objectif de mettre à la disposition des entreprises une infrastructure technologique sécurisée leur permettant de vendre leurs produits et services sur Internet aussi bien au Maroc que dans le monde entier.

Exp Services Maroc

La société Experian Services Maroc (ESM) a été désignée par Bank Al-Maghrib suite à un appel d'offres international comme gestionnaire délégué du « Credit Bureau » au Maroc. Le « Credit Bureau » est une société qui rassemble des données de sources diverses et fournit des informations de crédit sur des consommateurs individuels. A travers les données collectées, elle produit pour chaque individu (personne physique ou morale) un rapport de solvabilité contenant des informations sur ses emprunts ainsi que ses habitudes de paiement.

Settapark

L'activité de la société est la gestion du park industriel de settat, En mode de gestion locative, le parc industriel de Settat proposera aux investisseurs nationaux et étrangers la location de terrains et bâtiments industriels prêts à l'emploi.

Récapitulatif des filiales et participations du Groupe Crédit du Maroc en décembre 2012

Filiales et participations	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette En Kdh	Résultat net En Kdh
Filiales :					
B.I.T.	1 655 000 USD	100%	100%	2 006	129 (KUSD)
Crédit du Maroc Capital	10 000 000 Dh	100%	100%	12 918	1 583
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000 000 Dh	60%	100%	9 529	8 072
Crédit du Maroc Leasing	110 400 000 Dh	66,66%	66,66%	131 450	14 385
Crédit du Maroc Assurances	200 000 Dh	100%	100%	2 665	25 152
S.I.F.I.M.	18 320 900 Dh	100%	100%	-34 839	-10 807
	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette En Kdh	Résultat net En Kdh
Participations :					
Atlasnet	8 000 000 Dh	31,25%	31,25%	ND	ND
Holding Sincomar	300 000 Dh	27,97%	27,97%	ND	ND
Interbank	11 500 000 Dh	16%	16%	24 651	9 262
Exp Services Maroc	90 000 000 Dh	5%	5%	ND	ND
Centre Monétique Interbancaire	98 200 000 Dh	11,20%	11,20%	225 652	59 710
Maroc Télécommerce	20 000 000 Dh	10,00%	10,00%	-1 913	-1 727
Settapark	40 000 000 Dh	16,32%	16,32%	ND	ND

Source: Crédit du Maroc

IV. Marché bancaire marocain

a - Cadre réglementaire

Les banques et, de façon générale les établissements financiers, sont placés sous le contrôle de Bank al-Maghrib et du Ministère des Finances, eux-mêmes placés sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Etablissements de Crédit.

Le système bancaire marocain a connu de profondes mutations au cours des années 90. Une série de mesures ont en effet été mises en place dès 1991, consistant notamment en la déréglementation progressive du crédit par les autorités monétaires.

Ces réformes se sont traduites graduellement par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur ainsi que la dynamisation des marchés des capitaux. Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967 révisée en 1993 a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Les modalités d'application de la nouvelle loi sont fixées par les circulaires du gouverneur de Bank al-Maghrib, et aussi par les arrêtés du ministre des finances. Néanmoins certaines circulaires d'application de cette loi ne sont pas encore disponibles. C'est ainsi que les textes applicables en matière de règles prudentielles sont toujours les arrêtés du ministre chargé des finances et les circulaires de Bank al-Maghrib en vigueur avant la promulgation de la loi n°34-03 par le Dahir 1-05-178.

Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des banques et établissements de crédit, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Après l'entrée en vigueur du nouvel Accord sur les fonds propres (Bâle II) dans son approche standard, au cours de 2007, Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Afin de doter le secteur bancaire d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux, Bank Al-Maghrib, en concertation avec la profession bancaire et comptable, a procédé à la révision des dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit pour les mettre en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Le passage aux normes comptables IFRS est obligatoire pour les banques depuis 2008.

Les règles prudentielles peuvent être déclinées en cinq principaux points :

▪ Le coefficient de solvabilité

Largement inspiré du ratio Cooke, il correspond au rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature. Les établissements de crédit sont tenus de respecter, en permanence, sur base individuelle et/ou consolidée conformément à la circulaire 7/G/2012 modifiant la circulaire 25/G/200 et ce au plus tard le 30 juin 2013:

- ▶ Un coefficient minimum de solvabilité de 12%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres et d'autre part, le total de leurs risques de crédit et de marché pondérés.
- ▶ Un coefficient minimum de 9%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres de base et d'autre part, le total de leurs risques de crédit et de marché pondérés.

▪ **Le ratio de division des risques**

Défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque. Il est fixé à un minimum de 20%.

▪ **Le coefficient minimum de liquidité**

Fixé à 100%, le coefficient minimum de liquidité est défini comme étant le rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

▪ **La réserve monétaire**

Les banques habilitées à recevoir des dépôts à vue sont tenues de constituer en dépôts disponibles auprès de Bank Al-Maghrib une réserve calculée sur la base de leurs exigibilités⁷.

Le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé de ramener, à compter du 1er janvier 2009, le taux de la réserve obligatoire de 15 % à 12%. Pour des considérations de liquidité, ce taux a été réduit de quatre points par le même conseil courant 2009, deux points en juillet et de deux points en décembre pour se situer à 8%. En mars 2010 le taux de la réserve monétaire a été fixé à 6% avant de connaître une nouvelle baisse à 4% lors du 3^{ème} trimestre 2012.

▪ **La classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions**

Afin de préserver la solvabilité des établissements bancaires, le régime de couverture par les provisions des créances en souffrance a été renforcé en décembre 2002 (édition par Bank al-Maghrib de la circulaire N°19/G/2002). Les créances en souffrance sont réparties en trois catégories compte tenu de leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions correspondantes doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce respectivement, à hauteur de minimum 20%, 50% et 100%.

S'agissant de la stratégie d'inclusion financière, le processus de bancarisation s'est sensiblement amélioré en 2009 avec un objectif de taux de bancarisation de 50% à fin 2010, y compris le réseau de Barid Al-Maghrib. Cette évolution s'est accompagnée d'un ensemble d'actions visant notamment à asseoir sur une base saine et équilibrée la relation entre les banques et leur clientèle.

L'année 2009 a ainsi connu le démarrage du dispositif de médiation bancaire ayant pour objectif le règlement à l'amiable des litiges.

De même, les banques ont été appelées à apporter toute la transparence voulue au niveau des conditions qu'elles appliquent à la clientèle. Ainsi, il a été procédé à une définition réglementaire des services bancaires gratuits de base, à la mise en place d'un indice de prix des services bancaires et à l'envoi annuellement à la clientèle d'un relevé de l'ensemble des commissions prélevées.

Au niveau des systèmes de paiement, le processus de dématérialisation des échanges de valeurs a été parachevé avec le déploiement de l'échange dématérialisé des avis de prélèvement. En outre, un cadre conventionnel régissant la surveillance des systèmes de paiement a été mis en place.

A compter de 2011, plusieurs mesures ont été déployées par le GPBM dans un objectif constant d'amélioration du taux de bancarisation et notamment par l'ouverture de « compte zéro ». A travers ce mécanisme, les banques procéderont à l'ouverture d'un compte zéro au profit des clients non bancarisés, sans exigence de mise de fond de départ. Aucun prélèvement de frais ou commissions n'est effectué sur ce compte pendant une durée minimale de 6 mois, tant qu'il n'enregistre pas de mouvements à son crédit. Toutefois, si au terme de cette période, le compte n'enregistre aucun mouvement, il sera clôturé par la banque, sans facturation de frais au débit du titulaire.

⁷ Article 1 : Décision réglementaire N° 61/G/07 du 28/12/2007 relative à la réserve obligatoire.

Autre mesure mise en place par le GPBM à compter du 1^{er} février 2011, la mise en place du chèque pré-barré, non endossable pour les clients patentés des banques, à la fois les personnes morales, les entreprises individuelles mais aussi les professions libérales. Au-delà de l'amélioration de la bancarisation, la généralisation du chèque pré-barré permettra, l'amélioration de la transparence, de la traçabilité et de la gestion des transactions.

b - Secteur d'activité

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits. Il est le moteur du financement du développement de l'économie.

D'après le Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib⁸, le nombre d'établissements assujettis est passé de 84 en 2009 à 85 établissements répartis entre 19 banques, 35 sociétés de financement, 6 banques offshore, 13 associations de micro-crédit, 10 sociétés intermédiaires en matière de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie et la Caisse de Dépôt et de Gestion.

La composition de l'actionnariat présente aussi une diversité, avec une tendance à la baisse de la part détenue par le secteur public dans le capital de certaines institutions bancaires et la présence notable des intérêts étrangers dans le capital de plusieurs établissements. Ainsi, à fin 2011, l'actionnariat public détenait des parts majoritaires dans 5 banques et 5 sociétés de financement. A cette même date, 7 banques et 10 sociétés de financement étaient contrôlées majoritairement par des institutions financières étrangères.

Le secteur bancaire continue de constituer le premier contributeur à la capitalisation boursière, avec une part de 32%, à fin décembre 2011. Quatorze établissements de crédit, dont six banques, étaient cotés en bourse à fin 2011, sans changement par rapport aux dernières années.

Au titre de l'exercice 2011, Bank Al-Maghrib a délivré 3 agréments pour :

- ▶ La fusion-absorption de deux sociétés de financement
- ▶ L'exercice de l'activité de transfert de fonds par deux nouvelles sociétés.

Elle a également donné son accord préalable pour :

- ▶ La création, par une banque, d'une filiale à Dubaï International Financial Centre (DIFC).

Au titre de 2012, Bank Al-Maghrib a délivré 4 agréments pour :

- ▶ La création d'une société de financement décidée exclusivement à la commercialisation des produits alternatifs ;
- ▶ La fusion-absorption de deux banques membres d'un groupement ;
- ▶ L'extension de l'objet social d'une banque ;
- ▶ L'exercice de l'activité de transfert de fonds par une nouvelle société.

Elle a également donné son accord préalable pour :

- ▶ La création, par une banque, d'une filiale bancaire en Guinée Equatoriale ;
- ▶ Le relèvement, par une banque, à une quote-part majoritaire, de sa participation dans le capital d'un groupement bancaire panafricain ;
- ▶ La prise d'une participation, conjointement par deux banques, dans le capital d'une banque en Mauritanie ;
- ▶ L'ouverture, par deux banques, de bureaux de représentation, l'un en France et l'autre aux Etats-Unis d'Amérique.

⁸ Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib en 2011.

Au cours de 2010, le projet d'ériger la place de Casablanca en centre financier régional a enregistré des avancées notables avec l'adoption d'une loi spécifique au statut « Casablanca Finance City », l'octroi d'avantages fiscaux aux institutions bénéficiant de ce statut et la création de Moroccan Financial Board. Cette société est chargée de la gestion de ce centre, de la promotion institutionnelle et du pilotage du projet.

Les entreprises nationales ou étrangères susceptibles de bénéficier du statut « CFC » peuvent être :

- ▶ des entreprises financières opérant dans les secteurs de la banque, de l'assurance et du courtage en assurance ;
- ▶ des sociétés de gestion d'actifs ;
- ▶ des prestataires de services professionnels qui exercent et gèrent des activités notamment d'offshoring financier, de services informatiques et de services financiers spécialisés ;
- ▶ des entreprises opérant en tant que sièges régionaux ou internationaux qui assurent le travail de coordination d'activités de services opérées dans un ou plusieurs pays.

Par ailleurs, les travaux de finalisation de « l'Offre Maroc » se sont poursuivis. Cette offre est constituée de l'ensemble des engagements devant être formalisés pour assurer les autres conditions d'attractivité de « CFC ».

Ils portent sur le cadre macro-économique, le « doing business », la fluidité des personnes, la formation, la connectivité aérienne, les licences et agréments spécifiques et la régionalisation des marchés de capitaux.

▪ Evolution des dépôts

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), l'ensemble des ressources drainées par les banques (hors CAM et CIH) s'est établi à 596,8 milliards de dirhams en 2010, 632,9 milliards de dirhams en 2011 et 644,3 milliards de dirhams en 2012, marquant un ralentissement du rythme de croissance observé les années précédentes.

Ressources	2010		2011		Var 11/10	2012		Var 12/11
	M MAD	%	M MAD	%		M MAD	%	
Dettes envers les établissements de crédit*	1 712	0,3%	1 352	0,2%	-21,0%	703	0,1%	-48,0%
Dépôt de la clientèle	552 873	93%	581 993	92,0%	5,3%	591 790	91,8%	1,7%
<i>Comptes chèques</i>	226 325	38%	242 777	38,4%	7,3%	253 407	39,3%	4,4%
<i>Comptes courants</i>	84 944	14%	97 575	15,4%	14,9%	99 835	15,5%	2,3%
<i>Comptes d'épargne</i>	68 750	12%	75 452	11,9%	9,7%	81 230	12,6%	7,7%
<i>Dépôt à terme</i>	138 180	23%	138 012	21,8%	-0,1%	132 120	20,5%	-4,3%
<i>Autres dépôts et compte créditeurs</i>	34 674	6%	28 177	4,5%	-18,7%	25 198	3,9%	-10,6%
Titres de créances émis	42 261	7%	49 548	7,8%	17,2%	51 880	8,1%	4,7%
Total Ressources Banques Commerciales	596 846	100%	632 893	100%	6,0%	644 373	100%	1,8%

* y compris les emprunts financiers extérieurs

Source : GPBM

Au titre de l'exercice 2012, les ressources des banques commerciales affichent une progression de 1,8% avec un solde de 644,4 milliards de dirhams. La structure des ressources des banques commerciales présente une prédominance des dépôts de la clientèle à 91,8% en léger retrait de 20 points de base en comparaison avec 2011. Cette baisse s'explique par la diminution des DAT de 4,3% à 132,1 milliards de dirhams ainsi que la baisse des autres dépôts et comptes créditeurs de 10,6% à 25,2 milliards de dirhams.

En outre, la ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une légère hausse de la contribution des ressources non rémunérées à 54,9% en 2012 contre 54% en 2011. Ceci s'explique notamment par une performance des comptes chèques en croissance annuelle de 4,4% ainsi que la croissance des comptes courants de 2,2% dont la part demeure quasiment stable en comparaison au total ressources soit 15,5%.

Les comptes d'épargne affichent une hausse de 7,7% à 81 milliards de dirhams soit 12,6% de la structure des ressources.

Les titres de créances émis consolident leur part dans le total ressources des banques commerciales à 51,9 milliards de dirhams soit une croissance de 4,7%.

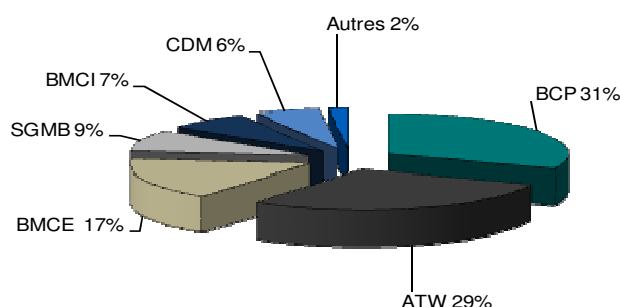
Le total des ressources a progressé en 2011, affichant une variation de +6,04% à 633 milliards de dirhams. Cette hausse est générale, elle concerne en effet aussi bien les comptes courants (+15%) que les comptes d'épargne (+10%) et les comptes chèques (+7%).

Les ressources non rémunérées continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires ; elles représentent donc 54% des ressources collectées au titre de l'exercice 2011 contre 52% pour l'exercice précédent. Ainsi les dépôts à terme affichent une quasi stagnation à 138 milliards de dirhams et leur part dans les ressources baisse de 1 point à 22% en 2011.

A fin 2011, les titres de créances négociables ressortent à 49 548 MDH en progression de 17% en comparaison avec l'exercice 2010.

Par ailleurs, les parts de marché en termes de dépôts de clientèle en 2011 et 2012 se présentent comme suit :

Parts de marché dépôt de la clientèle des banques commerciales à fin 2012

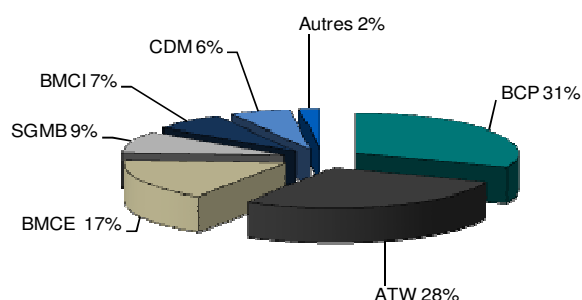


En M MAD	2012	Part en %
BCP	184 492	31,2%
ATW	170 987	28,9%
BMCE	98 390	16,6%
SGMB	50 650	8,6%
BMOI	43 027	7,3%
CDM	33 818	5,7%
Autres	10 426	1,8%
Total dépôts clientèles	591 790	100%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les six plus grandes banques commerciales collectent près de 98,2% des dépôts de la clientèle à fin 2012. BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 31,2% et 28,9%, suivies par BMCE Bank qui en capte 16,6%. Quant au CDM, il capte 5,7% des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2012.

Parts de marché dépôt de la clientèle des banques commerciales à fin 2011



En M MAD	2011	Part en %
BCP	182 350	31,3%
ATW	164 819	28,3%
BMCE	97 185	16,7%
SGMB	50 628	8,7%
BMOI	42 795	7,4%
CDM	33 714	5,8%
Autres	10 502	1,8%
Total dépôts clientèles	581 993	100%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les six plus grandes banques commerciales collectent près de 98,2% des dépôts de la clientèle en 2011. BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 31,3% et 28,3%, suivies par BMCE Bank qui en capte 16,7%. Quant au CDM, il capte 5,8% des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2011.

■ Evolution des crédits

Les crédits des banques commerciales (hors CAM et CIH) ont évolué comme suit entre 2010-2012 :

Les Crédits	2010		2011		Var 11/10	2012		Var 12/11
	M MAD	%	M MAD	%		M MAD	%	
Créances sur les sociétés de financement	49 405	9,1%	50 492	8,4%	2,2%	48 762	7,6%	-3,4%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	5 209	1,0%	6 920	1,1%	32,8%	4 609	0,7%	-33,4%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	8 431	1,5%	5 997	1,0%	-28,9%	9 347	1,5%	55,9%
Prêts financiers	35 562	6,5%	37 374	6,2%	5,1%	34 617	5,4%	-7,4%
Autres	203	0,0%	201	0,0%	-1,0%	189	0,0%	-6,0%
Créances sur la clientèle	494 877	90,9%	554 121	91,6%	12,0%	588 913	92,4%	6,3%
Comptes chèques débiteurs	4 247	0,8%	4 232	0,7%	-0,4%	4 228	0,7%	-0,1%
Comptes courants débiteurs	67 119	12,3%	78 024	12,9%	16,2%	86 657	13,6%	11,1%
Crédits de trésorerie	60 671	11,1%	73 457	12,1%	21,1%	77 024	12,1%	4,9%
Crédit à l'équipement	133 101	24,5%	142 514	23,6%	7,1%	140 220	22,0%	-1,6%
Crédits à la consommation	30 004	5,5%	33 276	5,5%	10,9%	36 478	5,7%	9,6%
Crédits immobiliers	157 009	28,8%	171 821	28,4%	9,4%	183 175	28,7%	6,6%
Autres crédits	20 257	3,7%	24 824	4,1%	22,5%	32 285	5,1%	30,1%
Créances en souffrance nettes	6 226	1,1%	7 744	1,3%	24,4%	9 014	1,4%	16,4%
Provisions sur créances en souffrance de la clientèle	16 243	3,0%	18 229	3,0%	12,2%	19 830	3,1%	8,8%
Total crédits Banques Commerciales	544 282	100%	604 613	100%	11,1%	637 675	100%	5,5%

Source : GPBM

Au titre de l'année 2012, les crédits consentis par les banques commerciales à l'économie enregistrent une progression de 5,5% pour un solde de 637,7 milliards de dirhams.

Cette évolution intègre une augmentation de 6,3% à 588,9 milliards de dirhams des créances de la clientèle. Leur part dans le total crédits banques commerciales ressort en légère hausse de 0,8 points à 92,4%. En effet, les crédits immobiliers, principale composante des créances sur la clientèle, présentent une croissance de 6,6% à 183,2 milliards de dirhams. Les comptes courants débiteurs et les crédits de trésorerie ressortent également en croissance de 11,1% et 4,9% à 86,6 MMDH et 77 MMDH.

Les créances sur les sociétés de financements accusent un retrait de 3,4% à 48,8 milliards de dirhams compte tenu d'une baisse des comptes ordinaires de 33,4% à 4,6 milliards de dirhams et prêts financiers de 7,4% à 34,6 milliards de dirhams.

Les créances en souffrance nettes ont progressé de 16,4% alors que les crédits aux banques commerciales ont cru de 5,5%. Ainsi le taux de contentialité net (créances en souffrances nettes/créances clientèles) ressort en légère croissance au titre de l'exercice 2012 et s'inscrit à 1,53% contre 1,4% en 2011.

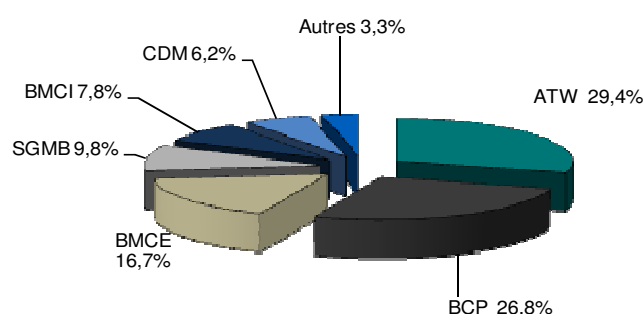
Au terme de l'exercice 2011, Les crédits consentis par les banques à l'économie ont connu une nouvelle progression et affichent une croissance de 11,08% à MAD 605 milliards. Cette évolution intègre une légère augmentation de 2,20% à MAD 50,5 milliards des créances sur les sociétés de financements compte tenu du retrait de 28,9% à MAD 6 milliards des comptes et prêts de trésorerie à terme combiné à une hausse de 32,8% des comptes ordinaires des sociétés de financement qui ont atteint MAD 6,9 milliards. Parallèlement les prêts financiers marquent un ralentissement de leur progression qui s'établit à 5% en 2011 contre 7% en 2010.

Les créances sur la clientèle représentent 92% de la structure des emplois des banques en 2011, en hausse de 1 point par rapport à 2010. Elles progressent de 12% en 2011 à MAD 554 milliards en ligne avec le rythme de croissance de l'année précédente (10% en 2010).

Les crédits immobiliers restent sur le même rythme de croissance que l'année précédente (+9%) pour atteindre MAD 172 milliards en 2011. Les crédits à l'équipement atteignent MAD 142,5 milliards, en hausse de 7,1% en 2011 et constituant 24% des crédits à l'économie, soit le même niveau par rapport à l'exercice précédent. Les crédits à la consommation affichent une progression de 11% en 2011 à MAD 33 milliards et représentent 6% des emplois.

Les créances en souffrance nettes ont progressé de 24%, soit un niveau plus élevé que la croissance des crédits à l'économie en 2011. Néanmoins le taux de contentialité net⁹ progresse légèrement en 2011 et s'inscrit à 1,4% contre 1,3% en 2010.

Parts de marché crédits à la clientèle des banques commerciales à fin 2012

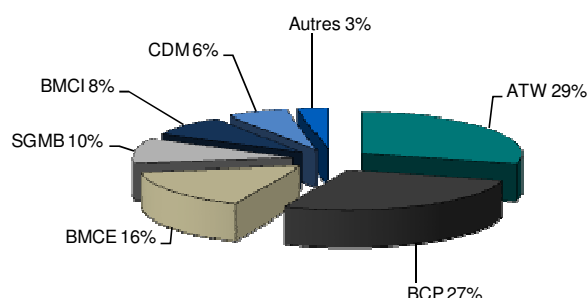


En M MAD	2012	Part en %
ATW	173 169	29,4%
BCP	158 033	26,8%
BMCE	98 458	16,7%
SGMB	57 474	9,8%
BMCI	46 212	7,8%
CDM	36 249	6,2%
Autres	19 318	3,3%
Total crédits à la clientèle	588 913	100,00 %

Source : GPBM

En termes d'emplois, les six plus grandes banques commerciales octroient 96,7% des crédits à l'économie au titre de l'année 2012. ATW occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 29,4%, suivie de BCP qui en polarise 26,8%. CDM accapare, quant à elle, 6,2% des crédits distribués à la clientèle.

Parts de marché crédits à la clientèle des banques commerciales à fin 2011



En M MAD	2011	Part en %
ATW	161 309	29%
BCP	152 035	27%
BMCE	88 399	16%
SGMB	54 041	10%
BMCI	44 426	8%
CDM	35 703	6%
Autres	18 208	3%
Total crédits à la clientèle	554 121	100,00 %

Source : GPBM

En termes d'emplois, les six plus grandes banques commerciales octroient 96,7% des crédits à l'économie en 2011. Au terme de 2011, ATW occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 29,1%, suivie de BCP qui en polarise 27,4%. CDM accapare, quant à elle, 6,4% des crédits distribués à la clientèle.

⁹ Créances en souffrance nettes / créances sur la clientèle

■ Engagements hors bilan des banques commerciales en 2012

En MDH	BCP	ATW	BMCE	BMCI	SGMB	CDM	Autres banques commerciales	Total
Engagements de financement donnés	31 691	14 150	10 255	3 480	5 266	1 767	9 352	75 963
dont en faveur de la clientèle	2 748	1	1 564	0	0	0	159	4 471
Engagements de garantie donnés	20 794	34 990	8 572	17 278	15 431	8 498	8 398	113 962
dont d'ordre de la clientèle	6 305	6 025	2 326	10 388	4 166	3 676	1 607	34 494
Engagements Hors Bilan donnés	52 485	49 141	18 827	20 758	20 697	10 265	17 751	189 924
<i>Part des Engagements donnés</i>	<i>27,63%</i>	<i>25,87%</i>	<i>9,91%</i>	<i>10,93%</i>	<i>10,90%</i>	<i>5,41%</i>	<i>9,35%</i>	<i>100,00%</i>
Engagements de financement reçus	91	0	0	557	1 122	0	1 610	3 380
Engagements de garantie reçus	7 890	16 405	5 237	2 623	4 950	5 886	9 482	52 473
Engagements Hors Bilan reçus	7 980	16 405	5 237	3 180	6 072	5 886	11 092	55 853
<i>Part des Engagements reçus</i>	<i>14,29%</i>	<i>29,37%</i>	<i>9,38%</i>	<i>5,69%</i>	<i>10,87%</i>	<i>10,54%</i>	<i>19,86%</i>	<i>100,00%</i>

Source : GPBM

Les engagements hors bilan donnés par les banques commerciales au titre de l'exercice 2012 se sont établis à MAD 189,9 milliards. Les engagements donnés par BCP constituent la part la plus importante des engagements hors bilan des banques commerciales à 27,7%. AWB passe en deuxième position avec 25,9% du total des engagements donnés et BMCI arrive à la troisième place avec 10,9%. CDM ressort avec une part de marché de 5,41% en termes d'engagements hors bilan donnés.

A fin 2012, les engagements hors bilan reçus par les banques commerciales ressortent à 55 853 MDH. Les engagements reçus par ATW représentent la part la plus importante des engagements hors bilan reçus des banques commerciales à 29,4%. BCP ressort en deuxième position avec 14,29% suivi de SGMB avec 10,87%. CDM ressort avec une part de marché de 10,54% en termes d'engagements hors bilan reçus.

■ Evolution des principaux indicateurs des banques commerciales

En MDH	2010	2011	Var	2012	Var 12/11
Produit Net Bancaire	29 208	28 235	-3,3%	33 292	17,9%
Charges générales d'exploitation	13 264	14 194	7,0%	15 090	6,3%
Résultat Net	9 247	9 194	-0,6%	9 127	-0,7%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	-2 562	-2 811	9,7%	-2 993	6,5%
Reprises des provisions pour créances et engagements en souffrance	229	-285	>100%	-1 749	>100%

Source : GPBM

Au titre de l'exercice 2012, le PNB des banques commerciales ressort à 33,3 milliards de dirhams en nette progression de 17,9% en comparaison avec 2011. Les charges générales d'exploitation affichent une progression de 6,3% à 15,1 milliards de dirhams. Le résultat net enregistre une légère baisse de 0,7% à 9,1 milliards de dirhams au titre de l'exercice 2012, porté par une croissance des dotations aux provisions de 6,5% et des charges générales d'exploitation de 6,3%.

Au titre de l'exercice 2011, le produit net bancaire des banques commerciales s'est établi à 28 235 MDH en baisse de 3,30% en comparaison avec 2010.

Les charges générales d'exploitation augmentent, quant à elles, de 7% en 2011 pour un solde de MAD 14,2 milliards. Quant au résultat net des banques commerciales, celui-ci s'est établi à MAD 9,2 milliards en 2011 représentant un retrait de 0,6% comparativement à 2010. Ce niveau reflète une évolution des charges générales d'exploitation et des dotations aux provisions conjuguée à un retrait du PNB.

V. Activité du Crédit du Maroc

L'organisation du Crédit du Maroc s'appuie sur des directions opérationnelles qui couvrent l'ensemble des activités bancaires auxquelles s'ajoutent des directions de fonctions support.

Les grandes directions opérationnelles du Crédit du Maroc sont les suivantes :

- La Banque de Réseau et de détail (BRD)
- La Banque de Financement et d'Investissement (BFI)

a - La Banque de Réseau et de Détail

La Banque de Réseau est organisée en directions commerciales comprenant :

- La Direction Commerciale de l'Atlantique regroupant les Directions Régionales Casa Est, Nord et Kénitra.
- La Direction Commerciale Centre regroupant les Directions Régionales Casa Centre, Fès & Meknès et l'Oriental.
- La Direction Commerciale du Sud regroupant les Directions Régionales de Casa ouest, Casa Sud, Marrakech, Sud.

La Banque de Réseau et de Détail comprend également :

- La Direction de Marché des Professionnels regroupant les Espaces d'Affaires Professionnels à Ain Sebâa, Anfa et Al Fida.
- La Banque Privée : dans le cadre du développement du marché Haut de Gamme et parallèlement à l'élargissement de la gamme de produits offerts, le Marché Haut de Gamme a été réorganisé pour créer le métier de Banque Privée.

La Banque du Réseau et Détail gère le réseau d'agence et les Espaces d'Affaires Professionnels du Crédit du Maroc et offre à la clientèle Particuliers et Professionnels une gamme complète de produits bancaires adaptés à chaque type de besoins :

- ▶ **Les produits d'Épargne** : Compte sur carnet, Dépôts à terme, Bons de caisse, Gamme complète de SICAV monétaires, obligataires, actions et mixtes.

Le Crédit du Maroc a lancé début 2011 des produits d'épargne défiscalisés introduits par la nouvelle loi de finances, à savoir le plan d'épargne logement, le plan d'épargne éducation et le plan d'épargne actions.

➤ **Plan d'Épargne Logement (PEL)**

Le Plan d'Épargne Logement (PEL) est un produit d'épargne permettant la constitution d'une épargne (plafonnée à 400 000 DH) en vue d'obtenir un crédit à taux préférentiel pour financer l'acquisition ou la construction de l'habitation principale au Maroc.

Les intérêts sont exonérés de l'impôt tout au long de la période du plan, qui doit être de 3 ans au minimum à condition d'acquérir ou de construire un logement en résidence principale au Maroc. Le versement initial au titre de ce plan est fixé à 500 DH minimum, avec un versement annuel minimum de 3 000 DH.

➤ **Plan Épargne Education (PEE)**

Il s'agit d'un produit d'épargne qui permet à un souscripteur de procéder à des versements réguliers pendant une phase d'épargne, dont le produit est destiné au financement des études dans tous les cycles d'enseignement ainsi que dans les cycles de formation professionnelle des enfants à charge.

Cette épargne est plafonnée à 300 000 DH, et d'une durée de 5 ans minimum pour bénéficier de l'avantage fiscal, avec un versement initial minimum de 100 DH, et des versements annuels de 1 500 DH minimum.

➤ **Plan Epargne Action (PEA)**

C'est un compte espèces associé à un compte titres permettant la constitution d'un portefeuille de valeurs cotées et l'exonération de l'impôt sur les dividendes et les plus values réalisées sur les opérations achats et ventes de titres.

Ce plan d'épargne prévoit un plafond de 600 000 DH avec une durée de 5 ans pour pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal. Le versement initial est fixé à 1 000 DH et le versement annuel à 10 000 DH minimum.

- **Les Crédits** : avec une gamme très large de crédits répondant à tous types de besoins :
 - **Crédit SARII** : Crédit multi-usage remboursable à échéance fixe, maturité jusqu'à 36 mois.
 - **Crédit Mounassib** : Crédit multi-usage remboursable à échéance fixe avec des maturités allant jusqu'à 60 mois.
 - **Crédit SAKANE** : pour le financement de l'acquisition d'un logement neuf ou ancien à titre de résidence principale ou secondaire, de la construction ou l'aménagement.
 - **Crédit ARD** : Financement exclusif de terrain en zone urbaine destiné à la construction d'un logement à caractère personnel.
 - **Crédit TAJDID** : Financement de l'acquisition d'un nouveau logement avant la revente de l'ancien.
 - **Contrat Confiance** : composés de deux phases : une phase épargne (versements mensuels) au bout de laquelle le client bénéficie automatiquement d'un crédit (phase crédit) dont le montant et la durée sont déterminés à la souscription.
 - **CDM Liberty IMMO** : Crédit Immobilier destiné à la tranche d'âge 20-29 ans.
 - **Rachat de Créances** : Rachat d'encours Crédit Immobilier
 - **Crédit ISTITMAR** : Financement de projets ponctuels
 - **Crédit MAHAL** : Crédit à moyen terme destiné au financement de l'acquisition ou l'extension de locaux professionnels.
 - **Crédit Evasion** : Financement des dépenses de vacances.
 - **Crédit ADAWATE** : Financement des dépenses de rentrée scolaire.
 - **Crédit AUTO** : Financement de véhicules de tourisme neufs acquis auprès d'un revendeur agréé présent sur le territoire national.
- **L'offre monétique** : Une gamme diversifiée de cartes bancaires (Visa Electron, Visa, Mastercard International, Carte Rubis, CDM Emergence, CDM Eclair, CDM Gold, CDM Silver, Carte prépayée rechargeable DABA DABA)
- **Produits d'Assurance et d'Assistance** :

- **Assurance Hospitalisation** : Ce produit permet la perception d'une indemnité forfaitaire en cas d'hospitalisation, en clinique ou à l'hôpital, au Maroc ou à l'étranger, à la suite d'une maladie, d'une intervention chirurgicale ou d'un accident.
- **Contrat Sécurité** : Permet au client de bénéficier de deux services : une assurance Décès Accidentel et un Découvert autorisé en option, qui peut atteindre 1 mois de salaire net.
- **Multirisques Sakane**: C'est une assurance multirisques habitation, garantie par une compagnie d'assurances, qui confère une large protection pour le client qu'il soit locataire, propriétaire ou copropriétaire.
- **Sécretraite** (Epargne complémentaire retraite) : C'est un produit d'épargne retraite par capitalisation. Chaque client du Crédit du Maroc adhérent au produit constitue sa propre retraite par des versements successifs valorisés au mieux par une compagnie d'assurances.
- **Sécuréducation** (Epargne Education) : C'est un produit d'épargne éducation garanti par une compagnie d'assurances, il associe à la fois les caractéristiques de l'épargne et de l'assurance. Il est composé : (i) d'une garantie de base obligatoire : la constitution d'une épargne progressive au profit d'un enfant mineur moyennant des cotisations périodiques capitalisées. (ii) d'une garantie facultative Décès Invalidité : en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de l'adhérent avant le terme du contrat, la compagnie prend en charge, en lieu et place de l'adhérent, le versement des cotisations épargne et l'enfant bénéficiaire reçoit en plus une rente éducation trimestrielle qui lui permet de poursuivre sa scolarité.
- **Issaf Mondial Assistance** : La convention Issaf Mondial Assistance garantit une assistance permanente au Maroc et à l'étranger en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.
- **Maroc Assistance** : La convention Maroc Assistance garantit une assistance permanente, à domicile ou lors des voyages au Maroc et à l'étranger. Elle offre une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.
- **cdmPROTECTION** : Assurance contre le vol ou la perte des moyens de paiement (carte de paiement, espèces), clés ou papiers. Elle couvre également le vol de fonds lors du transport entre le local professionnel et l'agence CDM pour les clients professionnel.
- **cdmDAWAM** : une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive (IAD) de l'assuré, le versement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) d'un capital en fonction de la formule et de l'option choisie.
- **cdmDIRASSA** : une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive du client assuré, le versement à l'enfant bénéficiaire désigné d'une rente trimestrielle qui variera en fonction de son âge et de l'option choisie. C'est un soutien financier à l'enfant jusqu'à l'âge de 25 ans.
- ▶ **Produits de Télématique** :
 - **CREDIPHONE** est un service de banque à domicile qui permet au client d'obtenir l'essentiel des informations relatives à son compte. Ce service est accessible 24H/24 et 7J/7.

- **CREDICOM** est un produit de communication banque/entreprises. Permet au client souscripteur de récupérer directement sur son ordinateur les relevés quotidiens de ses comptes ouverts au Maroc sur les livres du Crédit du Maroc.
- **cdmNET** est un service télématique qui permet à son souscripteur d'accéder, via le réseau Internet, à tous ses comptes ouverts sur les livres du Crédit du Maroc et d'effectuer à distance une partie de ses opérations bancaires.
- **CdmWAP** est un service qui permet aux clients d'accéder à leurs comptes au moyen de leur téléphone portable supportant le protocole WAP
- **BIP BIP** : Service télématique qui permet à son souscripteur de recevoir des messages bancaires écrits (SMS : Short Message System) sur son GSM. Ces messages sont consultables sur le mini-écran du mobile.
- ▶ **Autres Produits** : d'autres produits complètent l'offre particuliers et professionnels du Crédit du Maroc :
- **CDMPrelèvement** : Ce produit offre à l'entreprise la possibilité de recouvrer ses créances par voie d'échange de supports informatiques et par prélèvement automatique sur les comptes concernés.
- **Paiements par GAB** (factures Telecom, eau et électricité) : Service mis à disposition de tous porteur de carte bancaire et permet le paiement sur tout Guichet Automatique Bancaire (GAB) du Crédit du Maroc ; les factures de téléphone mobile de Maroc Telecom et de Méditel, ainsi que les factures d'électricité pour les clients de Lydec.
- **CDMExpress** (Mise à disposition quasi instantanée) : Il s'agit d'un système de transfert de fonds, en quelques minutes, dans toutes les agences du Crédit du Maroc et partout au Maroc. Ce service est destiné à toute personne, « particulier » ou « professionnel », cliente ou non cliente, se trouvant sur le territoire marocain, se présentant à une agence du Crédit du Maroc.
- **MONEYGRAM** : Service de transfert rapide de fonds de particulier à particulier, de l'étranger vers le Maroc. L'argent est disponible pour le bénéficiaire dans les minutes qui suivent la transaction contrairement aux transferts bancaires qui prennent plusieurs jours. Une opération MONEYGRAM peut être retirée, en Dirhams uniquement, à n'importe quelle agence du Crédit du Maroc. Les agences du Crédit du Maroc sont uniquement des agents MONEYGRAM récepteurs de fonds. La succursale de Paris assure aussi bien l'émission que la réception. MONEYGRAM est représenté dans plus de 150 pays.
- **E-commerce**: le Crédit du Maroc a lancé ce service destiné à régler des achats sur Internet.
- **Cash To Card, « Daba Daba Floussek »** : Il s'agit d'un produit de transfert de fonds utilisable via la carte Daba Daba, et destiné plus particulièrement aux MRE ainsi qu'aux touristes étrangers. Son intérêt pour ces catégories de clientèle réside dans la simplicité des conditions d'accès au service, la rapidité du transfert de fonds, et enfin, le gain de temps pour le bénéficiaire du transfert qui n'a plus à se déplacer en agence pour prendre possession des fonds transférés.
- **Hall Flouss** : Il s'agit d'un service de transfert destiné aux MRE résidents en Espagne, effectué à partir du GAB d'une banque conventionnée en Espagne (l'émetteur) et un GAB CDM (le récepteur). Le client reçoit sur son GSM un code lui permettant le retrait des fonds.

L'offre du crédit du Maroc se décline également en solutions globales regroupant un ensemble de produits adaptés à une tranche de clientèle bien définie :

- ▶ **CDM LIBERTY** : cette offre globale comprend deux types de Packs produits
 - ***CDM LIBERTY PLUS*** : destiné à la tranche des 18 à 29 ans actifs. Ce package comprend :
 - ♦ Une carte Bancaire
 - ♦ CDM Protection
 - ♦ CDM NET et CDMWAP
 - ***CDM LIBERTY JUNIOR*** : destiné à la tranche des jeunes âgés de 15 à 17 ans. Ce package comprend :
 - ♦ Un compte sur carnet
 - ♦ Une carte bancaire valable sur les GAB du Crédit du Maroc
 - ♦ CDM Protection
 - ♦ CDM NET et CDMWAP
- ▶ ***CDM GLOBAL*** : décliné en plusieurs formules cette offre globale s'adresse à l'ensemble des clients du crédit du Maroc. L'offre est composée de trois formules adaptées à chaque segment de la clientèle. Le package comprend :
 - ♦ Une carte bancaire
 - ♦ Le Contrat Sécurité
 - ♦ CDM Protection
 - ♦ CDMNET, CDMWAP, CREDIPHONE
 - ♦ Tarifs avantageux sur d'autres produits
- ▶ ***JALYA*** : destiné aux clients Marocains résidents à l'étranger. Ce package offre les produits suivants :
 - ♦ Un compte bancaire
 - ♦ Une carte bancaire (une carte cdmEclair sécurisée et permettant accès aux multiples services GAB).
 - ♦ Carte Jaliya (Une carte de fidélité qui au client d'être reconnu dans son agence et qui lui donne droit à un accueil particulier en agence).
 - ♦ CdmNET
 - ♦ Bip Bip
 - ♦ MoneyGram (Accès à MoneyGram avec une tarification avantageuse).
- ▶ ***Ribate Dirassa et Dirassa Plus*** : Offre destinée aux étudiants marocains partant poursuivre leurs études en France en synergie avec LCL. Ce produit comporte l'ouverture d'un compte chez LCL pour l'étudiant depuis le Maroc (Ribate Dirassa), la délivrance d'une caution pour le loyer par LCL sur la base de l'accord du Crédit du Maroc (Ribate Dirassa plus) et la gratuité des frais de transferts scolarité.
- ▶ ***Ribate Bladi*** : Offre composée d'un ensemble de produits et services destinés à la clientèle des marocains résidant à l'étranger (MRE) : épargne, crédit et bancassurance.
- ▶ ***Ribate Soleil*** : le Crédit du Maroc a mis en place cette offre destinée aux étrangers non-résidents afin de leur faciliter l'acquisition de bien immobilier au Maroc avec un service d'accompagnement sur place durant tout le processus d'acquisition au Maroc.

- ▶ **Contrat Confiance Jeunes Actifs** : destiné aux personnes âgées de moins de 30 ans débutant dans la vie active :
 - Une carte bancaire
 - CDMNET, E-Secure, E-Relévés, Contrat Sécurité
 - Exonération des frais de tenue de compte
 - Exonération sur remise de chèque et virement
 - Règlement de factures sur GAB
 - Exonération des frais de dossier pour un crédit immobilier
 - Tarifs avantageux sur d'autres produits
- ▶ **Contrat Confiance Pro** : destiné à la clientèle professionnelle du Crédit du Maroc :
 - CDMNET, E-Secure, E-Relévés, Contrat Sécurité
 - Exonération des frais de tenue de compte
 - Exonération sur remise de chèque
 - Exonération sur virement simple émis et virement permanent inter Crédit du Maroc
 - Prélèvement automatiques : paiement des factures d'eau, d'électricité et de téléphone
 - Exonération des déclarations CNSS
 - Exonération à hauteur de 50% des frais de dossier pour un crédit immobilier
 - Tarifs avantageux sur d'autres produits

La Banque de réseau comprend également une direction de Marketing Retail qui se charge du développement et l'animation des ventes, de l'organisation et le pilotage du réseau et le développement de réseaux spécialisés.

▪ **La Direction du Marketing Retail**

Cette direction s'occupe du Marketing Stratégique et opérationnel de la Banque de Réseau et de Détail. Son action est organisée autour des produits (lancement de nouveaux produits, profilage de l'offre produits du Crédit du Maroc) de la segmentation des clients particuliers et professionnels, du développement et l'amélioration des canaux de distribution. Cette direction comprend également une business unit Monétique, et le département de communication externe.

▪ **Périmètre de la Banque de Réseau et de Détail**

Depuis 2007, la Banque de réseau et de détail a lancé un nouveau concept d'agence, baptisé Agence MASKANE, destinée à accompagner les clients et non clients du Crédit du Maroc dans leur projet d'acquisition ou de constructions immobilières.

Le nouveau concept d'agence du CDM, baptisé « Moustakbal 2010 » a été lancé en 2008. Il consiste en une réorganisation de la gestion des segments de clientèle en agence, à même d'induire une dynamique commerciale nouvelle et optimiser le temps administratif. Par la mise en pratique des concepts de convivialité et de fonctionnalité, l'agence « Moustakbal 2010 » offre ainsi un accès permanent aux principaux services bancaires grâce à l'espace libre service accessible au delà des horaires d'ouverture de l'agence. Celle-ci, en outre, est dotée d'un « mur d'argent » pour les opérations classiques, offrant de nouveaux services disponibles sur le GAB comme le versement d'espèces ou la remise de chèques.

Ce nouveau concept d'agence fait partie du Nouveau Schéma de Distribution de CDM qui se base sur la refonte de la segmentation clientèle, qui passe de 7 segments à 3 :

- La clientèle Grand Public : celle-ci sera prise en charge par les équipes du Front Office au fur et à mesure du déploiement de « Moustakbal ».
- La clientèle Medium: qui sera gérée en portefeuille par les conseillers.
- La clientèle Zénith : sera prise en charge directement par le directeur d'agence, au même titre que les Professionnels.

La filiale CDM Assurance est rattachée à la direction Banque de Réseau et de Détail. En effet, la mission de CDM Assurances étant de développer des produits de Bancassurance, elle s'inscrit totalement dans la ligne métier de la BRD d'où son rattachement hiérarchique à cette direction.

La filiale Crédit du Maroc Patrimoine est aussi rattachée à la BRD. Cet organisme de placement collectif en valeurs mobilières, est chargé de la gestion des fonds de ses clients et des clients du Crédit du Maroc.

■ Principaux Indicateurs de la Banque de Réseau et de Détail

Les principaux indicateurs, exprimés en capitaux moyens mensuels¹⁰, de la banque de Réseau et de Détail 2010-2012 sont les suivants :

Rubrique*	2010	2011	Var	2012	Var
Nombre d'Agences	308	333	+ 25 agences	343	+ 10 agences
Total Ressources en MDH	27 405	28 876	5,4%	29 808	3,2%
Total Ressources CDM en MDH	33 735	33 681	-0,16%	33 914	0,69%
Ressources BRD/Ressources Clientèles	81,24%	85,73%	+4,5 pts	87,89%	+2,16 pts
Total Emplois en MDH	13 512	14 783	9,4%	15 166	2,6%

**Réalisation d'un cut-off entre BRD et BFI en 2010 et 2011.
Le cut off est une opération de transfert des comptes clients d'un marché vers un autre quand l'évolution du chiffre d'affaires client implique un traitement spécifique de ce dernier.*

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, les ressources de la BRD ressortent en progression de 3,2% pour s'établir à 29 808 MDH et ce en dépit d'une décélération économique. Cette évolution est attribuable principalement à la croissance des comptes à vue qui se sont appréciés de 295 MDH soit +1,8% portés par la hausse des comptes courants et comptes chèques (+8,3% et +1,3% respectivement). Les ressources d'épargne ont enregistré un additionnel d'encours de 483 MDH soit + 6,8% et ce grâce à une bonne évolution des comptes sur carnet.

La Banque de Réseau et de Détail a pu maintenir son encours en ressources à terme à 5 076 MDH soit une évolution de +0,9% dans un contexte marqué par une politique agressive pratiquée par les confrères sur la place et que CDM n'a pas souhaité suivre.

A fin 2011, les ressources clientèle de la BRD ont enregistré une hausse de 5,4% par rapport à fin 2010. Les ressources d'épargne ont largement contribué à ces réalisations, avec un additionnel de 627 MDH, soit +9,7% par rapport à 2010, atteint grâce à la campagne dédiée aux comptes sur carnet lancée en 2011.

Les comptes à vue ont gagné 736 MDH en glissement annuel soit +4,7% du fait d'une évolution des comptes chèques et des comptes courants (+5,1% et +10,8% respectivement) et ce, grâce à l'effort de collecte déployé par les équipes commerciales durant cet exercice.

Les ressources d'épargne ont évolué de 627 MDH (+9,7%), Cette performance est le résultat des actions commerciales et de la campagne d'ouverture de comptes sur carnet organisée courant 2011. A noter que l'augmentation en 2011 du plafond du CSC à 400 000 Dhs a eu également un effet positif sur l'évolution des ressources d'épargne. La BRD a pu augmenter son encours en ressources à terme de 2,2% par rapport à 2010, et ce malgré une politique commerciale agressive pratiquée par les confrères sur la place, et que le CDM n'a pas souhaité suivre.

A fin 2012, les emplois de la BRD ont marqué une hausse de 2,6% en comparaison à 2011 s'établissant à 15 166 MDH. Cette croissance est expliquée essentiellement par la progression des crédits long-terme de +5,8% avec un encours additionnel de 530 MDH grâce à une offre de crédit compétitive tant en terme de taux qu'en matière de délai de réponse. Les crédits à moyen et court terme accusent une baisse respective de 12,7% et 4,3% en raison d'une politique risque plus stricte au niveau du Crédit du Maroc conjuguée à un contexte économique difficile impactant directement la trésorerie des micro-entreprises et des professionnels.

¹⁰ Moyenne mensuelle des capitaux quotidiens

Les emplois ressortent à 14 783 MDH au titre de l'exercice 2011 contre 13 512 MDH en 2010 soit une réelle progression de 9,4%. Cette évolution est attribuée essentiellement à la progression des crédits à long terme (8,4%) suite à la bonne évolution de l'encours des crédits immobiliers. Les crédits à moyen et court terme accusent une baisse respective de 1,4% et 2,2% expliquée par une politique d'octroi de crédit plus stricte au sein du Crédit du Maroc.

Il est à noter que le Crédit du Maroc a opéré un cut-off, opération de transfert des ressources et emplois entre la Banque de Réseau et de Détail à la Banque de Financement et d'Investissement dans le cadre d'une revue de la répartition du portefeuille clientèle en date du 31 décembre 2010 et 2011.

b - La Banque de Financement et d'Investissement

La Banque de Financement et d'Investissement assure le financement des PME/PMI et des Grandes Entreprises et constitue un axe majeur de développement.

■ La Direction Relation Clientèle Entreprise

Cette Direction regroupe les activités Corporate du Crédit du Maroc. Elle comprend :

- **La Direction des Grandes Entreprises** : constituée de 3 pôles (Grand Corporate, Groupes Sectoriels et Multinationales), cette direction gère des portefeuilles Grandes Entreprises : Telecom, Office publiques, Société de Financement, BTP, ...

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction des Grandes Entreprises 2010-2012 sont les suivants :

Rubrique*	2010	2011	Var	2012	Var
Nombre de Pôles	2	3	+1	3	-
Total Ressources en MDH	1 545	972	-37,1%	1 069	10,0%
Total Emplois en MDH	16 337	16 649	1,9%	15 813	-5,0%

Source : CDM

*Réalisation d'un cut-off entre BRD et BFI en 2010 et 2011.

Au titre de l'exercice 2012, les ressources de la DGE ont enregistré une croissance de +10% pour s'établir à 1 069 MDH. Cette progression est due essentiellement au dépôt à vue qui se sont appréciés de 10,6% soit un encours additionnel de 101 MDH suite à l'entrée en relation avec de nouvelles multinationales. Les dépôts à terme ont quant eux accusé une baisse de 56,7% suite à la volonté du Crédit du Maroc de ne pas suivre la surenchère pratiquée par la concurrence lors des différents appels d'offre.

A fin 2011 et en capitaux moyens mensuels les ressources de la DGE ont marqué une baisse de 37% par rapport à 2010, cette évolution est détaillée comme suit:

- Sur les encours à vue : la DGE a pu maintenir son encours à 943 MDH, face à un encours 2010 marqué par un effort particulier de collecte de la part des équipes commerciales de la BFI, alors que l'exercice 2011 a été essentiellement marqué dès le mois de janvier par une opération ponctuelle de rachat de créances hypothécaires utilisés en avril 2011, avec une reconstitution tardive et progressive, limitée à 155 MDH.
- Les ressources à terme ont connu une baisse de 520 MDH expliqués par le non renouvellement en août 2011 des DAT de deux clients pour 535 MDH mais aussi par le niveau de cotations proposées par la concurrence lors des différents appels d'offre.

En 2012, les emplois de la DGE ressortent en baisse de 5% en comparaison à 2011 soit 15 813 MDH. Cette régression est expliquée par la baisse constatée au niveau des crédits moyen et long terme respectivement de -9,7% et -11,5% en raison d'opportunités d'investissement en tendance baissière durant cet exercice conjuguées à un remboursement anticipé d'un dossier long terme pour un montant de 500 MDH.

Au titre de l'exercice 2011, la DGE affiche un niveau d'emplois en hausse de +1,9% à 16 649 MDH portées par la progression des crédits court terme (+13,2%) suite à la réalisation d'une opération de cession de créances conjuguée à une compagne dédiée à l'escompte de papier commercial et mise en place de spot. Les crédits moyens et long terme accusent une baisse respective de -13,6% et -3,7% au titre de l'exercice 2011 suite à des reports de tirage et des remboursements anticipés.

Il est à noter que le Crédit du Maroc a opéré un cut-off, opération de transfert des ressources et emplois entre la Banque de Réseau et de Détail à la Banque de Financement et d'Investissement dans le cadre d'une revue de la répartition du portefeuille clientèle en date du 31 décembre 2010 et 2011.

- **La Direction Agriculture et Agro-alimentaire:** Le Crédit du Maroc s'est doté depuis le mois de juin 2010 d'une structure dédiée à l'activité Agriculture et Agro-Alimentaire. Cette direction regroupe deux champs d'intervention: Industrie Agro-Alimentaire (1ère et 2ème transformation), Activité Agricole Agriculture, Conditionnement, Transit et Export, Importation de céréales et de produits agricoles.

Rubrique	2010	2011	Var	2012	Var
Total Ressources en MDH	55	49	-10,0%	92	87,8%
Total Emplois en MDH	1 145	1 616	41,2%	1 805	11,7%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, les ressources de la DAA ont atteint 92 MDH en forte hausse de +87,8% portées par des dépôts constitués par un groupe Agroalimentaire en préparation d'un transfert à l'import.

Les emplois ressortent en croissance de +11,7% pour s'établir à 1 805 MDH à fin 2012 soit un encours additionnel de 189 MDH. Cette évolution s'explique par la hausse des crédits court-terme de +7,3% en glissement annuel grâce à un suivi rigoureux et anticipé des besoins de compagne des clients

Les crédits moyen et long terme ressortent en hausse respective de +55,6% et 8,8% suite à la mise en place de nouveaux dossiers.

En 2011 et en capitaux moyens mensuels, les ressources de la DAA ont atteint 49 MDH, en baisse de 10% par rapport aux réalisations à fin 2010.

La DAA clôt l'exercice avec une évolution de 41,2% de ses emplois en capitaux moyens mensuels. L'encours des crédits à court terme a évolué de 45,9%, cette hausse est le fruit d'une action de développement et de conquête entamée depuis 2010, qui s'est traduite par la mise en place de nouveaux dossiers et par l'augmentation du dispositif avec les principaux opérateurs.

- **La Direction Middle Market :** constituée de 11 centres d'affaires PME, dont 4 à Casablanca, et des centres d'affaires à Rabat, Fès, Marrakech, Oujda, Tanger, Agadir et Berkane.

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction Middle Market 2010-2012 sont les suivants :

Rubrique*	2010	2011	Var	2012	Var
Nombre de Centres d'Affaires	11	11	-	11	-
Total Ressources en MDH	1 506	1 644	9,2%	1 562	-5,0%
Total Emplois en MDH	2 705	3 091	14,3%	3 104	0,4%
Source : CDM					

*Réalisation d'un cut-off en 2010 et 2011.

Au titre de l'exercice 2012, les ressources de la DMM ressortent en baisse de 5% à 1 562 MDH. Cette régression est expliquée par la diminution constatée au niveau des dépôts à vue de -9,6% suite au resserrement de la trésorerie de la clientèle PME. Les dépôts à terme affichent quant à eux une hausse de 37,3% soit un encours additionnel de 67 MDH grâce notamment à un effort de collecte sur la période.

A fin 2011, la DMM affiche un niveau de ressources en hausse de 9,16% à 1 644 MDH portées par les dépôts à vue qui ressortent en croissance de +8,9%. Cette évolution est le fruit d'une action commerciale soutenue de la DMM induisant une amélioration des flux confiés par la clientèle et un élargissement de la base clientèle.

Au titre de l'exercice 2012, les emplois de la DMM ont connu une quasi-stagnation en comparaison avec l'exercice précédent soit un total de 3 104 MDH suite à une baisse des opportunités d'investissement sur le marché de la PME. Les crédits court-terme ressortent en hausse de 4,6% à fin 2012 grâce à un bon suivi du niveau des utilisations des lignes accordées. Pour ce qui des crédits moyen et long terme, ils affichent respectivement une baisse de 13,2% et 10,4%.

Les emplois de la DMM ont augmenté de 14,3 % en 2011, cette progression est due essentiellement à la hausse des crédits à court terme, soit + 21,5%, résultat d'actions de développement et de conquête entamées depuis 2010, se traduisant par la mise en place de nouveaux dossiers et par l'augmentation du dispositif avec les clients. Sur les crédits à moyen et long terme la DMM a clôturé l'exercice 2011 avec un encours total de 825 MDH en baisse de 1,8% par rapport à décembre 2010 suite au report de déblocage.

Il est à noter que le Crédit du Maroc a opéré un cut-off, opération de transfert des ressources et emplois entre la Banque de Réseau et de Détail à la Banque de Financement et d'Investissement dans le cadre d'une revue de la répartition du portefeuille clientèle en date du 31 décembre 2010 et 2011.

- **La Banque Internationale de Tanger (BIT) :** est une structure offshore dont la mission principale est le financement en devises des sociétés non-résidentes implantées dans les zones franches de Tanger. (cf III- Filiales du Crédit du Maroc)

▪ La Banque d'Investissement

La Banque d'Investissement est articulée autour des activités suivantes :

- **La Direction Ingénierie Financière** : cette direction regroupe les opérations de marché en actions et dettes, les activités de conseil en ingénierie financière et rachat de créances (activité débutée en 2010) du Crédit du Maroc. Elle est également spécialisée dans l'étude, la structuration et mise en place de financements structurés et s'adresse à l'ensemble des clients Entreprises du Crédit du Maroc.

Les principaux indicateurs de la direction ingénierie financière 2010-2012 ressortent comme suit:

Volume en MDH	2010	2011	Var	2012	Var
Transactions Actions	220	312	41,8%	257	-17,5%
Transactions Dettes	5 626	6 420	14,1%	5 243	-18,3%
Transaction financements structurés	692	35	-94,9%	450	>100%
<i>Source : CDM</i>					

La tendance baissière des indicateurs de la Bourse de Casablanca, enclenchée en 2011, s'est accentuée au cours de l'année 2012. Cette évolution est intervenue dans un contexte marqué par une conjoncture économique mondiale peu propice qui n'a pas manqué d'affecter l'économie nationale.

Les deux indices MASI et MADEX ont clôturé l'année à 9359,19 et 7614,04 points, enregistrant des contre-performances annuelles de -15,1% et -15,5%. Pour sa part, la capitalisation boursière s'est repliée, par rapport à fin décembre 2011, de 13,7% pour s'établir à 445,3 milliards de dirhams.

Au terme de l'année 2012, le volume global des transactions a atteint 61 milliards de dirhams, en baisse de 41% par rapport à l'année 2011.

Les transactions réalisées par la Direction Ingénierie Financière sur le marché Actions ont connu une baisse de 17,5% pour s'établir à 257 MDH constituées essentiellement de l'augmentation de capital du Crédit du Maroc par conversion optionnelle du dividende 2011 en actions.

Au terme de l'année 2012, les levées brutes du Trésor ont atteint 120,3 milliards de dirhams, en hausse de 16,2% par rapport à l'année précédente. En termes de structure, ces levées ont été marquées par le renforcement de la part des maturités à court terme qui s'est établie à 35% contre 24,6% en 2011. Les maturités à moyen terme continuent de dominer les levées du trésor avec une part s'établissant à 47,4%.

Les taux moyens pondérés primaires des bons du Trésor ont enregistré globalement une tendance haussière au cours de l'année 2012. Ainsi, les moyennes annuelles des taux des bons du Trésor se sont inscrites en hausse par rapport à l'année 2011, enregistrant des accroissements compris entre 2 pbs et 59 pbs.

Les opérations de dettes concrétisées par la Direction Ingénierie Financière accusent une baisse de 18,3% à 5 243 MDH dans un contexte d'assèchement des liquidités et de hausse continue de la courbe de taux courant 2012. Notons que Crédit du Maroc a pu concrétiser avec deux autres institutions financières le placement de deux emprunts obligataires garantis par l'Etat d'Autoroutes du Maroc pour un total de 1 750 MDH au titre de l'exercice 2012.

Les financements structurés présentent une très forte évolution en 2012 atteignant 450 MDH contre 35 MDH suite à la mise en place d'un financement structuré au profit d'un grand groupe marocain.

Au titre de l'exercice 2011, les transactions en termes de dettes ont marquées une hausse de 14% à 6 420 MDH marquées par l'effet du programme obligataire Autoroutes du Maroc pour 1 500 MDH, le placement du programme Certificat de Dépôt du Crédit du Maroc ainsi que le placement de programmes Billet de Trésorerie et Bons de Société de Financement.

Les transactions de financements structurés ressortent à 35 MDH contre 692 MDH en 2010.

L'exercice 2011 s'est traduit par l'accompagnement de la Société Maghrébine de Monétique lors de son introduction en bourse et ce en qualité de conseiller, coordinateur global et membre du syndicat de placement. L'opération a porté sur un montant global de 78 MDH.

En termes d'émissions d'actions, le volume a augmenté entre 2010 et 2011 porté par l'augmentation de capital du Crédit Du Maroc par conversion optionnelle de dividendes et par l'introduction en bourse de la Société Maghrébine de Monétique.

- **Le Pôle Institutionnels et Grands Investisseurs Privés :** Créé en 2009, ce pôle répond aux besoins opérationnels du segment de clientèle institutionnels composé essentiellement d'assurances, de réassurances, de caisses de retraites et de gestionnaires d'OPCVM.

Ce pôle assure auprès d'une clientèle d'institutionnels :

- Les placements (DAT, Certificats de dépôts, Placements en devises à travers la salle de marchés)
- La gestion courante du compte
- L'activité dépositaire
- Les produits de flux (mise à disposition, cartes prépayées, virements de masse...)

Les principaux indicateurs du PIGIP 2010-2012 sont les suivants :

Rubrique	2010	2011	Var	2011 retraité*	2012	Var
Total Ressources en MDH	1 257	1 056	-16,0%	7 239	6 866	-5,2%
Total Emplois en MDH	31	18	-41,9%	18	7	-61,1%
<i>L'exercice 2011 a été retraité suite à l'intégration des CD à compter de l'année 2012</i>						
<i>Source : CDM</i>						

Au titre de l'exercice 2012, les ressources du PIGIP ressortent en baisse de 5,2% à 6 866 MDH suite au retrait constaté au niveau des DAT de -69% expliqué par une surenchère sur les ressources institutionnelles que le CDM n'a pas souhaité suivre préférant le véhicule certificat de dépôts plus avantageux et dont l'encours a évolué de 116 MDH en glissement annuel.

La baisse des autres dépôts en 2012, s'explique par le transfert vers le groupe Crédit Agricole de la quote-part annuelle du compte convertible à terme Fininvest (130 MDH), relatif au produit de la cession de la participation de CA CIB dans le capital d'AttijariWafa Bank.

Les emplois du PIGIP enregistrent une diminution de 61% due essentiellement à la baisse des emplois court-terme. Rappelons que ce pôle n'a pas vocation à accorder des crédits, son objectif principal est axé sur la collecte, les opérations de crédits enregistrées sont exceptionnelles.

En capitaux mensuels les ressources du PIGIP ont perdu 16% pour se situer à 1 056 MDH à fin 2011. Cette baisse est constatée essentiellement sur les DAT, en lien avec les sorties survenues dans le courant de l'exercice suite à la nouvelle directive du CDVM interdisant à partir de 2011 aux OPCVM de placer en DAT chez des dépositaires autres que le leur propre, ce qui a entraîné le non renouvellement d'une partie des DAT arrivés à échéance en 2011. A noter également une politique de prix agressive de la part des concurrents sur les ressources institutionnelles que le CDM n'a pas souhaité suivre, préférant par ailleurs le véhicule des certificats de dépôts plus avantageux.

Les ressources à vue ont connu une augmentation de 27,7% grâce à une meilleure proximité avec les clients institutionnels et l'entrée en relation avec de nouveaux clients.

La baisse des autres dépôts, s'explique par le transfert vers le groupe Crédit Agricole de la quote-part annuelle du compte convertible à terme Fininvest, relatif au produit de la cession de la participation de CA CIB dans le capital d'AttijariWafa Bank.

Les emplois ressortent à 18 MDH en 2011, soit -42%. Par ailleurs, ce pôle n'a pas vocation à faire des crédits, son objectif principal est axé sur la collecte, les opérations de crédits enregistrées sont exceptionnelles.

- **La Direction Immobilière** : Direction basée à Casablanca et spécialisée dans l'étude, la structuration et mise en place des financements de projets de promotion immobilière. Elle assure, d'une part, la constitution et le suivi d'un portefeuille de clientèle de professionnels de l'immobilier, et d'autre part la formulation d'avis techniques sur les dossiers de crédits instruits par les agences ou les centres d'affaires pour le financement des opérations immobilières de petite taille.

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction Immobilière 2010-2012 sont les suivants :

Rubrique	2010	2011	Var	2012	Var
Total Ressources en MDH	51	100	96,1%	86	-14,0%
Total Emplois en MDH	1 250	1 444	15,5%	1 551	7,4%
<i>Source : CDM</i>					

Les ressources de la Direction Immobilière exprimés en capitaux moyens mensuels ont atteint à fin 2012 86 MDH en baisse de 14% en comparaison à l'exercice précédent. Cette évolution est expliquée par le retrait constaté des autres dépôts suite à un blocage ponctuel relatif à une augmentation de capital d'un client en 2011. Les dépôts à vue et à terme ressortent en hausse respectivement de 35% et >100%.

Les ressources de la Direction Immobilière ont gagné 96% en glissement annuel en 2011, suite à la hausse des autres dépôts liée à un blocage de 39 MDH pour une augmentation de capital d'un client.

Le total des crédits octroyés à l'immobilier et à l'hôtellerie s'est établi à 1 551 MDH contre 1 444 MDH à fin 2011, soit une croissance de 7,4% du fait de l'amélioration du niveau des Crédits Immobiliers mis en place et débloqués en 2012 ainsi que de la bonne évolution des crédits à long terme qui ont gagné 9,4% sur l'année. Les crédits court-terme accusent un recul de 5% en 2012 dû principalement à la baisse de l'utilisation de deux lignes de fonctionnement accordées.

Les emplois ont connu une augmentation de 15,5% à fin 2011 portés essentiellement par le Long Terme. Les crédits court-terme affichent un recul de 8% dû principalement à la baisse de l'utilisation d'un promoteur immobilier. L'encours des crédits à moyen terme a connu une évolution de 10,4% par rapport à fin 2010, pour se situer à 621 MDH.

- **Crédit du Maroc Capital** : filiale du crédit du Maroc en charge de l'activité d'intermédiation boursière sur la place de Casablanca (cf III- Filiales du Crédit du Maroc).

▪ La Direction International & Marchés

Cette Direction est articulée autour des activités suivantes :

- **La Direction des Marché de Capitaux** : Cette direction regroupe les activités de salle des marchés du Crédit du Maroc. Elle traite notamment les produits suivants :
 - Produits de taux et de change, structuration financière.
 - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financement en devises, placement dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation des Bons du trésor et de titres de créances.

Cette direction est composée de deux desks :

- Desk trading change : assure les cotations et la couverture des opérations clientèles ainsi que la gestion des positions en devises
- Desk trésorerie et trading taux : en charge de la trésorerie de la banque en dirhams et en devises et du trading obligataire

Les principaux indicateurs de la direction des marchés et de capitaux 2010-2012 sont les suivants :

Rubrique en MDH	2010	2011	Var	2012	Var
Résultat net Activité Change	55,6	59,3	6,7%	67	13,0%
Résultat net Activité Trésorerie Devises	3,1	5,4	74,2%	13,8	155,6%
Résultat net Activité Trésorerie Dirhams	12,5	12,4	-0,8%	15	21,0%
Résultat net Activité Obligataire	12,1	9,9	-18,2%	17,5	76,8%
PNB Global	83,3	87	4,4%	113	29,9%
<i>Source : CDM</i>					

L'exercice 2012 a connu une croissance du PNB de la Direction des Marchés des Capitaux de 29,9% à 113 MDH.

L'activité change a pu enregistrer une hausse de 13% au niveau du résultat net pour s'établir à 67 MDH suite à la progression des volumes traités avec la clientèle (+16%). La Salle de Marché du Crédit du Maroc a pu concrétiser le change MAD contre Euro relatif à l'acquisition par Oléosud d'une participation majoritaire dans le capital de Lesieur-Cristal.

La trésorerie devises a connu un exercice exceptionnel en 2012 avec un résultat net de 13,8 MDH et ce grâce à l'augmentation du nombre et du volume des financements en devises accordés à la clientèle, à la hausse des marges dégagées par la trésorerie ainsi qu'à la gestion dynamique des positions.

En dépit d'une politique ALM visant à réduire l'excédent de trésorerie de la banque, le résultat de la trésorerie dirhams s'est amélioré en 2012 de 21% pour s'établir à 15 MDH. Cette évolution est expliquée grâce à la pentification de la courbe sur le court terme et à la demande de liquidité du système bancaire.

Le résultat net de l'activité obligataire ressort en hausse de 76,8% à 17,5 MMAD porté par des mouvements favorables de la courbe de taux en 2012.

Différents éléments ont contribué au bon comportement de l'activité change en 2011 : l'augmentation des flux liés aux échanges extérieurs marocains (+ 8% entre 2010 et 2011); Le dynamisme de l'activité commerciale de la Direction des Marchés de Capitaux avec notamment 54 clients actifs en plus en 2011 par rapport à 2010; Une hausse de la rentabilité de l'activité qui se traduit par un accroissement de 6,7%.

L'année 2011 a été globalement très bonne pour la trésorerie devises grâce à l'augmentation significative du volume des changes à terme (+ 37%), à l'amélioration de leur pricing et à l'accroissement des financements en devises accordés aux clients (+63% en volume pondéré par la durée).

Il faut signaler que le mois de décembre a été difficile car les tensions sur la liquidité et plus particulièrement sur le dollar qui ont touché les banques européennes en fin d'année 2011 ont impacté le

Maroc ce qui a conduit à une raréfaction de la ressource dans un marché où la demande est en augmentation constante. Le résultat de cette activité pour l'année 2011 est de 5,4 M MAD en forte hausse par rapport à l'année 2010 (+74%).

Profitant d'une situation chroniquement excédentaire de la banque dans un marché généralement à la recherche de liquidité et d'une gestion active de cette position, la trésorerie dirhams a réalisé un résultat de gestion de 12,4 M MAD, quasiment stable par rapport à 2010.

La situation budgétaire du Royaume s'est tendue en 2011 sous l'effet des mesures qui ont été prises par le gouvernement dans le cadre du printemps arabe, de la hausse des charges de la Caisse de Compensation,...Malgré cette situation budgétaire dégradée la hausse des taux attendue par le marché a été très modérée (de 4 à 18 points de base pour les taux secondaires en fonction des maturités) et tardive puisque l'essentiel du mouvement a eu lieu sur les deux derniers mois de l'année. Cette absence de mouvement et de volatilité a fortement limité les possibilités de prise de position ainsi que les opportunités pour réaliser des opérations d'intermédiations. Le résultat global de l'activité obligataire est de 9,9 M MAD contre 12,1 M MAD pour l'année 2010, soit une baisse de 18%.

En dépit des performances contrastées selon les activités, la Direction des Marchés de Capitaux réalise un PNB global en 2011 de 87 M MAD en hausse de 4,4% par rapport à l'année 2010.

- **Le Pôle Affaires Internationales** : Ce pôle regroupe les activités de Correspondant Banking et les activités de Trade Finance.

Les principaux indicateurs du pôle affaires internationales 2010-2012 sont les suivants :

Rubrique	2010	2011	Var	2012	Var
Total Ressources en MDH	26	62	>100%	34	-45,2%
Total Emplois en MDH	4	16	>100%	12	-25,0%

Source : Crédit du Maroc

L'exercice 2012 a été caractérisé par la confirmation de la certification ISO 9001/2008, obtenue en 2011, du Système de Management de la Qualité relatif aux activités documentaires à l'international : crédits documentaires et remises documentaires à l'import et à l'export.

L'année 2012 a vu également la réalisation de plusieurs visites commerciales à des banques dans différents pays, en plus d'un échange de SWIFT avec des banques de l'Asie, du Moyen Orient, de l'Amérique Latine et de l'Afrique Subsaharienne, ce qui a permis de renforcer le portefeuille clientèle du pôle. Ainsi l'exercice 2012 a connu l'entrée en relation de 11 nouveaux clients contre 15 en 2011.

Sur le volet commercial, l'encours des ressources du Pôle Affaire Internationales ressort à 34 MDH en 2012 en baisse de 45,2% en comparaison à 2011. Les emplois se sont établis à 12 MDH en retrait de 25%. Le pôle international a clôturé l'exercice 2011 avec un encours mensuel de ressources de 62 MDH contre 26 MDH en 2010. Concernant les emplois ils sont passés de 4 MDH en 2010 à 16 MDH à fin 2011.

▪ **CDM Leasing**

Filiale leasing du Crédit du Maroc. CDML propose des solutions de crédit-bail et de location financière à destination des entreprises marocaines, ainsi qu'une offre adaptée aux constructeurs de matériel qui souhaitent financer en crédit-bail leurs ventes sur le marché marocain. A cet effet, CDML s'appuie sur le réseau de distribution de la banque Crédit du Maroc pour offrir une couverture nationale et mettre à disposition des clients des équipes expérimentées en financement d'entreprise (cf III-Filiales du Crédit du Maroc).

- **Direction Conseil et Restructuration** : Mise en place en 2011, pour le marché Entreprises, de la Direction Conseil et Restructuration qui a pour mission d'appuyer les exploitants dans la gestion des dossiers qui présenteraient des signaux d'alertes, et d'apporter des solutions financières adaptées aux dossiers en difficulté.

▪ **La Direction du Marketing & Développement Entreprises**

Cette direction est chargée de l'élaboration et la promotion de l'offre de produits et services destinés à la clientèle BFI du Crédit du Maroc. Elle est notamment en charge d'organiser des actions de promotions, des séminaires, des journées d'information en faveur des clients et prospects entreprises du Crédit du Maroc en parfaite collaboration avec les unités commerciales de la banque de financement. Cette direction englobe également un pôle dédié au pilotage et à l'animation commerciale représentant un pôle d'appui et de suivi de l'activité commerciale à toutes les unités de la banque de financement et d'investissement. Ses principales missions consistent en le suivi hebdomadaire de l'activité commerciale de la Direction des Grandes Entreprises et de la Direction du Middle Market, l'organisation de Challenges (leasing, Comex, conquête,...), le suivi des résultats, l'appui des lignes entreprises dans les différents projets, mission de veille stratégique sur la tarification Entreprise ainsi que les produits et services (plaquette, communication).

c - Les Fonctions Support

En plus des directions opérationnelles décrites ci-dessus, des directions support complètent l'organisation du Crédit du Maroc :

▪ **Direction Risques & Contrôles Permanents Groupe**

En charge de l'évaluation et le suivi des différents risques courus par la banque (Risque de Contrepartie, Risque Opérationnels et Conformité, Contrôle à posteriori). Ce pôle regroupe également le conseil juridique et le contrôle permanent des risques.

▪ **Direction Affaires Administratives et Finance Group**

Cette direction regroupe :

- ▶ La Direction de la Comptabilité Groupe
- ▶ La Direction du Contrôle de Gestion et de la Gestion Financière du Groupe
- ▶ Les Achats Groupe
- ▶ La Fonction Corporate & Communication Financière

▪ **Direction des services à la clientèle et des flux**

Cette direction regroupe l'ensemble des activités de back-office du Crédit du Maroc (Comptabilité Clients, Gestion des flux, Traitements et Réclamations). Cette direction est organisée en unités de traitement spécialisées et d'une unité de développement des flux.

▪ **Direction des Systèmes d'Information Groupe**

La Direction des Systèmes d'Information Groupe a pour charge la mise en place des procédures, organisation des activités, développement des solutions informatiques, gestion du parc et réseau informatique...

▪ **Direction du Capital Humain & Organisation**

Cette direction est en charge de la gestion des ressources humaines du groupe Crédit du Maroc. Elle s'occupe également des relations sociales, de la communication interne et de l'organisation du groupe Crédit du Maroc.

VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres¹¹

a - Evolution des crédits (comptes sociaux)

L'encours global des crédits clientèle a évolué comme suit entre 2010 et 2012:

Comptes sociaux (montants en MDH)	2010	2011	Var	2012	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	9 343	11 108	18,89%	12 311	10,83%
Crédits à l'équipement	9 767	9 719	-0,49%	8 662	-10,87%
Crédits immobiliers	10 358	11 003	6,23%	11 879	7,96%
Autres crédits	2 631	2 212	-15,93%	1 586	-28,28%
Créances sur la clientèle	32 099	34 043	6,06 %	34 439	1,16 %
Créances sur les établissements de crédit à vue	191	399	>100%	1 283	>100%
Créances sur les établissements de crédit à terme	5 771	4 765	-17,43%	2 442	-48,75%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 962	5 164	-13,38%	3 725	-27,87%
Total Crédits	38 061	39 207	3,01 %	38 164	-2,66%

Source : CDM

Créances à la clientèle :

Au titre de l'exercice 2012, l'encours des créances sur la clientèle présente une progression de 1,16% pour s'établir à 34 439 MDH. Cette croissance s'explique par :

- Une évolution des crédits de trésorerie de 905 MDH soit +10,83% expliquée par les efforts de conquête et la mise en place de nouvelles lignes ainsi que des campagnes de suivi des utilisations des lignes autorisées.
- Une hausse des crédits immobiliers de +7,96% à 11 879 MDH grâce à une offre de crédit compétitive tant en terme de taux qu'en matière de délai de réponse.
- Une progression des comptes courants débiteurs des entreprises de 525 MDH composant des crédits de trésorerie et à la consommation
- Une baisse des crédits à l'équipement de 1 056 MDH soit -10,87%, en lien avec la stratégie risque du CDM et sa volonté de déconcentrer son portefeuille crédit.
- La baisse des crédits à la consommation de 226 MDH à considérer dans le cadre de la volonté du CDM d'être plus sélectif en matière d'octroi dans un souci de maîtrise du risque.

A fin 2011, les emplois clientèles ont connu une hausse de 1 943 MDH soit 6,1%. Cette évolution est marquée par :

- La hausse des crédits de trésorerie aux entreprises pour +1 512 MDH constatée essentiellement sur les crédits à l'importation (+628 MDH) et les prêts spot (+501 MDH).
- Les comptes courants débiteurs des entreprises ont marqué une hausse de 280 MDH.
- Les crédits à l'équipement ont accusé une légère baisse de 47 MDH, en lien avec la stratégie risque du CDM et sa volonté de déconcentrer son portefeuille crédit.
- L'évolution des crédits immobiliers de +6,2% soit +645 MDH dont une hausse de 694 MDH sur les crédits à l'habitat et une baisse de 55 MDH sur la promotion immobilière,
- La baisse des crédits à la consommation de 41 MDH.

¹¹ Y compris les agences à l'étranger

Créances sur les établissements de crédit et assimilés :

En 2012, les créances sur les établissements de crédits et assimilés ont enregistré une baisse de 27,9% à 3 725 MDH, due essentiellement au retrait enregistré au niveau des créances sur les établissements de crédit à terme de 48,5%. Ces dernières s'établissent à 2 442 MDH et leur régression s'explique par la baisse des valeurs reçues en pension à terme de 1600 MDH en faveur de placements plus favorables en BDT et CD à court terme. Le 3^{ème} trimestre 2012 a été également marqué par la baisse du taux de la réserve monétaire de 6% à 4% libérant ainsi 375 MDH.

A fin 2011, les créances sur les établissements de crédit ont accusé une baisse de 13,4%, principalement due aux placements de trésorerie et aux prêts financiers aux sociétés de financement.

➤ Evolution de la structure des créances sur la clientèle et des créances sur les établissements de crédits et assimilés

Le tableau suivant reprend la contribution des différents éléments au total créances sur la clientèle et au total créances sur les établissements de crédits et assimilés de 2010 à 2012 :

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2010	2011	Var	2012	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	29,11%	32,63%	+3,52 pts	35,75%	+3,12 pts
Crédits à l'équipement	30,43%	28,55%	-1,88 pts	25,15%	-3,40 pts
Crédits immobiliers	32,27%	32,32%	+0,05 pts	34,49%	+2,17 pts
Autres crédits	8,20%	6,50%	-1,70 pts	4,61%	-1,89 pts
Créances sur la clientèle	100,00%	100,00%	-	100,00%	-
A vue	3,20%	7,73%	+4,53 pts	34,44%	+26,71 pts
A terme	96,80%	92,27%	-4,53 pts	65,56%	-26,71 pts
Créances sur les établissements de crédits et assimilés	100,0%	100,0%	-	100,00%	-

Source : CDM

A fin 2012, la structure des créances sur la clientèle affiche une progression des crédits de trésorerie et à la consommation à 35,75% soit +3,12 pts et des crédits immobiliers à 34,49% soit + 2,17 pts. Ces appréciations se sont faites au détriment du retrait des crédits à l'équipement et des autres crédits à respectivement 25,15% et 4,61%.

La structure des créances sur les établissements de crédits et assimilés affiche un retrait significatif des créances à terme de 26,7 pts à 65,56% au profit des créances a vue dont la part se renforce à 34,44% des créances soit +26,7 pts. Cette régression est expliquée par la baisse des valeurs reçues en pension à terme en faveur de placements plus favorables en BDT et CD à court terme.

Du point de vue de la structure de l'encours des crédits clientèle en 2011, les crédits de trésorerie et à la consommation représentent 32,63% soit + 3,52 pts en comparaison à 2010. Cette hausse s'est faite au détriment des crédits à l'équipement (-1,88 pts) et des autres crédits (-1,7 pts).

Du point de vue de la structure de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés, les créances à vue représentent 7,73% du total à fin 2011 contre 3,2% en 2010 et les créances à terme ressortent à 92,27%, en régression de 4,53 pts.

➤ **Répartition des créances sur la clientèle par secteur d'activité**

<i>Comptes sociaux (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var	2012	Var
Secteur public	3 604	4 327	20,06%	3 662	-15,37%
Entreprises financières	611	328	-46,32%	274	-16,46%
Entreprises non financières	15 129	15 875	4,93%	16 266	2,46%
Autre clientèle	12 755	13 513	5,94%	14 237	5,36%
Créances sur la clientèle	32 099	34 043	6,06%	34 439	1,16%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, les créances sur la clientèle se caractérisent par une prédominance continue des créances sur les entreprises non financières avec un encours de 16 266 MDH soit une évolution de 2,46%. Ce secteur constitue 47,23% des créances sur la clientèle soit 0,6 pts en comparaison à 2011.

Les créances sur autres clientèles affichent une progression de 5,36% à 14 237 MDH représentant ainsi 41,34% du total créances sur la clientèle en hausse de 1,65 pts.

Le secteur public et les entreprises financières accusent une baisse respective de 15,37% et 16,46% représentant ainsi 10,63% et 0,8% du total créances sur la clientèle.

En 2011, le CDM est principalement présent sur le segment des entreprises non financières dont l'encours de crédit atteint 15 875 MDH suite à une hausse de 4,9% entre 2010 et 2011, avec une part dans la structure des créances sur la clientèle à 46,63%.

A fin 2011, les crédits «autre clientèle» affichent un encours de 13 513 en hausse de 5,94% par rapport à 2010 et une part dans le total créances sur la clientèle stable à 39,69%. Le poste autre clientèle comprend les comptes à vue débiteurs, les autres crédits de trésorerie, les crédits à la consommation, les crédits à l'équipement et les créances en souffrance nettes des provisions des particuliers et des comptes des marocains résidant à l'étranger.

En 2011, l'encours des entreprises financières enregistre une baisse pour s'inscrire à 328 MDH, soit 0,96% du total créances sur la clientèle.

En 2011, la part des crédits octroyés par le CDM au secteur public ressort en hausse de 1,5 points par rapport à 2010 à 12,7% et s'établissent à 4 327 MDH contre 3 604 un an auparavant.

➤ **Evolution de la structure des créances sur la clientèle par secteurs d'activité**

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2010	2011	Var	2012	Var
Secteur public	11,23%	12,71%	+1,48 pts	10,63%	-2,08 pts
Entreprises financières	1,90%	0,96%	-0,94 pts	0,80%	-0,16 pts
Entreprises non financières	47,13%	46,63%	-0,50 pts	47,23%	+0,60 pts
Autre clientèle	39,74%	39,69%	-0,04 pts	41,34%	+1,65 pts
Créances sur la clientèle	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

b - Evolution des dépôts (comptes sociaux)

<i>Comptes sociaux (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var	2012	Var
Comptes à vue créditeurs	19 062	19 761	3,67%	19 649	-0,57%
Comptes d'épargne	6 458	7 108	10,07%	7 567	6,46%
Dépôts à terme	6 898	5 729	-16,95%	5 536	-3,37%
Autres comptes créditeurs	1 317	1 083	-17,77%	1 162	7,34%
Dépôts de la clientèle	33 735	33 681	-0,16%	33 914	0,69%
A vue	153	162	5,88%	125	-22,68%
A terme	109	997	> 100%	981	-1,51%
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	262	1 159	> 100%	1 107	-4,47%
Total dettes	33 997	34 840	2,48%	35 022	0,52%

Source : CDM

Au titre de l'année 2012, les dépôts de la clientèle ont marqué une légère évolution de 0,69% à 33 914 MDH en comparaison à 2011, dans un contexte de resserrement des liquidités sur le marché. Cette évolution s'explique par :

- Une progression des comptes d'épargne de 6,46% à 7567 MDH suite à un suivi soutenu des réalisations sur les comptes d'épargne
- Une hausse des autres comptes créditeurs de +7,34% à 1 162 MDH portés par la progression des valeurs à l'encaissement
- Un retrait des comptes à vue créditeurs de 0,57% pour s'établir à 19 649 MDH
- Une baisse des ressources à terme de 3,37% à 5 536 MDH suite à la nouvelle réglementation BAM interdisant la souscription des Bons de Caisse Anonymes.

A fin 2012, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés affichent un recul de 4,47% à 1 107 MDH expliqué par la baisse constatée au niveau des dettes à vue de 22,68% à 125 MDH et des dettes à terme de 1,51% à 981 MDH.

La diminution des dettes à vue pour 22,7% se fait suite au retrait de l'encours du Crédit Agricole SA et ceux des dettes à terme pour -1,5% s'explique par l'effet de conjugué de la hausse des emprunts en devises auprès de la Banque Internationale de Tanger pour 73 MDH et la baisse de 82 MDH suite à l'élimination à compter de 2012 des opérations réciproques effectuées avec l'agence de Paris.

Les dépôts de la clientèle ont clôturé l'exercice 2011 avec un encours de 33 681 MDH. Leur structure reste dominée par les ressources à vue qui en représentent 59% contre 57% en 2010, témoignant ainsi de la robustesse des ressources de la banque. Les comptes d'épargne ont connu une évolution de +10,1%. Les ressources à terme quant à elles ont enregistré une baisse de 16,9% suite à une politique volontariste de maîtrise des taux sur ce type de ressources.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont enregistré une forte hausse pour atteindre 1 159 MDH, principalement en raison de l'évolution des dettes à terme.

➤ Evolution de la structure des dépôts de la clientèle et des dettes envers les établissements de crédits et assimilés

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2010	2011	Var	2012	Var
Comptes à vue créditeurs	56,51%	58,67%	+2,16 pts	57,94%	-0,73 pts
Comptes d'épargne	19,14%	21,10%	+1,96 pts	22,31%	+1,21 pts
Dépôts à terme	20,45%	17,01%	-3,44 pts	16,32%	-0,69 pts
Autres comptes créditeurs	3,90%	3,22%	-0,68 pts	3,43%	+0,21 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-
A vue	58,40%	13,98%	-44,42 pts	11,31%	-2,67 pts
A terme	41,60%	86,02%	+44,42 pts	88,69%	+2,67 pts
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

A fin 2012, la structure des dépôts de la clientèle présente une prédominance des ressources non rémunérées à 57,94% en léger retrait de 0,73 pts. Les comptes d'épargne ressortent en évolution de 1,21 pts à 22,31% en comparaison à 2011.

La progression de la part comptes d'épargne se fait au détriment des dépôts à terme soit -0,69 pts à 16,32%. La part des autres comptes créditeurs s'apprécie de 0,21 pts à 3,43%.

Au titre de l'exercice 2012, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés à vue représentent 11,31% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés soit un retrait de 2,67 pts. Les dettes à terme ressortent à 88,69% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 86,02% soit une appréciation de 2,67 pts à fin 2012.

A fin 2011, la structure des dépôts de la clientèle fait état d'une prédominance des ressources à vue à 58,67%. Les comptes d'épargne ressortent en évolution 1,96 pts en termes de contribution dans le total dépôts de la clientèle.

Cette progression des comptes à vue et des comptes d'épargne s'explique par la baisse de la part des dépôts à terme (-3,44 pts) et des autres comptes créditeurs (-0,68 pts).

Au titre de l'exercice 2011, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés à vue représentent 13,98% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 58,40% à fin 2010 soit une baisse de 44,42 pts. Les dettes à terme ressortent à 86,02% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 41,60% soit une progression de 44,42 pts.

➤ Répartition des dépôts de la clientèle par secteur d'activité

<i>Comptes sociaux (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var	2012	Var
Secteur public	1 224	575	-53,02%	223	-61,22%
Entreprises financières	387	364	-5,94%	169	-53,57%
Entreprises non financières	5 943	6 053	1,85%	6 426	6,16%
Autre clientèle	26 181	26 689	1,94%	27 095	1,52%
Dépôts de la clientèle	33 735	33 681	-0,16%	33 914	0,69%

Source : CDM

A fin 2012, le secteur « autre clientèle » affiche une évolution de l'encours des dépôts de l'ordre de 1,52% pour s'établir à 27 095 MDH constituant ainsi 79,89% du total dépôts de la clientèle. Les entreprises non financières ressortent en hausse de 6,16% à 6 426 MDH représentant ainsi 18,95% des dépôts de la clientèle à fin 2012.

Les dépôts du secteur public et des entreprises financières enregistrent une diminution respective de 61,22% et 53,57% s'établissant à 0,66% et 0,50 % de la structure des dépôts en 2012 contre 1,71% et 1,08% en 2011 soit -1,5 pts et -0,58 pts.

Au titre de l'exercice 2011, la catégorie « Autre clientèle » ressort à 26 689 MDH en progression de 1,94% par rapport à 2010 et avec une part de 79,24% dans les dépôts de la clientèle.

Les dépôts des entreprises non financières ont connu par la suite une progression de 1,85% en 2011, à 6 053 MDH. De ce fait, leur part dans la structure des dépôts s'est consolidée de 0,35 points par rapport à l'exercice 2010, à 17,97%.

En ce qui concerne la structure du portefeuille client, les dépôts du secteur public et des entreprises financières constituent une part résiduelle du total des dépôts à 2,79% en 2011.

➤ Evolution de la structure des dépôts de la clientèle par secteurs d'activité

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2010	2011	Var	2012	Var
Secteur public	3,63%	1,71%	-1,92 pts	0,66%	-1,05 pts
Entreprises financières	1,15%	1,08%	-0,07 pts	0,50%	-0,58 pts
Entreprises non financières	17,62%	17,97%	+0,35 pts	18,95%	+0,98 pts
Autre clientèle	77,61%	79,24%	+1,63 pts	79,89%	+0,65 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

c - Evolution des comptes

➤ Evolution de la production

<i>Comptes sociaux (en nombre de comptes)</i>	2010	2011	Var	2012	Var
Comptes à vue	93 249	98 740	5,89%	99 135	0,40%
Comptes d'épargne	61 868	65 288	5,53%	61 349	-6,03%
Production totale	155 117	164 028	5,74%	160 484	-2,16%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, la production globale des comptes a atteint 160 484 unités en baisse de 2,16% en comparaison à 2011. La production des comptes à vue s'est établie à 99 135 comptes soit une légère progression de 0,40% suite essentiellement à une baisse des ouvertures de comptes courants (-1 623 comptes) et des comptes MRE (-977 comptes) non compensées en totalité par l'évolution positive des comptes de chèques (+2973 comptes). La production des comptes d'épargne accuse une baisse de 6,03% à 61 349 unités liée au recul des souscriptions aux plans d'épargne.

A fin 2011, la production globale des comptes a atteint 164 028 unités en progression de 5,74% par rapport à la même période de l'année dernière.

La production de comptes à vue s'est établie à 98 740 comptes soit +5,89% par rapport à 2010, cette progression est attribuée essentiellement à la hausse des comptes chèques de 7,2%. Les comptes MRE ont également connu une évolution de 4,8% à 9 846 comptes à fin décembre 2011, cette performance étant le résultat d'un effort de conquête particulier durant le troisième trimestre de l'exercice.

La production des comptes d'épargne a connu une évolution de 5,53% par rapport à 2010, bénéficiant des effets du lancement des nouveaux plans d'épargne (PEL, PEA, PEE).

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2010	2011	Var	2012	Var
Comptes à vue	60,12%	60,20%	+0,08 pts	61,77%	+1,57 pts
Comptes d'épargne	39,88%	39,80%	-0,08 pts	38,23%	-1,57 pts
Production totale	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

Les comptes à vue et les comptes d'épargne conservent des parts quasi-stables entre 2010 et 2012 à respectivement 62% et 38%.

➤ Evolution de l'encours

<i>Comptes sociaux (en nombre de comptes)</i>	2010	2011	Var	2012	Var
Comptes à vue	691 354	746 109	7,92%	750 691	0,61%
Comptes d'épargne	272 232	314 694	15,60%	345 358	9,74%
Encours	963 586	1 060 803	10,09%	1 096 049	3,32%

Source : CDM

A fin 2012, l'encours total des comptes enregistre une croissance de 3,32% pour s'établir à 1 096 049 comptes. Les comptes à vue affichent une légère progression de 0,61% à 750 691 comptes et les comptes d'épargne augmentent de 9,74% à 345 358 comptes.

Au titre de l'exercice 2011, l'encours des comptes ressort à 1 060 803 comptes en progression de 10,09% par rapport à 2010. L'encours des comptes à vue s'est situé à 746 109 comptes, il a connu une évolution de 8% par rapport à fin 2010. Le stock des comptes d'épargne a marqué une hausse de 16% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

d - Evolution des engagements par signature donnés

Comptes sociaux en MDH	2010	2011	Var	2012	Var
Engagements par signature en faveur de la clientèle	5 430	5 894	8,55%	6 590	11,80%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	3 090	2 909	-5,86%	3 676	26,36%
Total engagements par signature donnés	8 520	8 803	3,32%	10 265	16,61%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, les engagements par signature donnés ressortent en progression de 16,61% pour s'établir à 10 265 MDH. Les engagements par signature en faveur de la clientèle enregistrent une hausse de 11,8% suite à l'effet conjugué :

- Hausse des engagements de garantie de 24,5% résultant de la garantie donnée à la clientèle dans le cadre de la souscription à la sicav « trésor plus » pour +881 MDH
- Baisse des engagements de financement de -12,5% suite au retrait des Credoc et Acceptations à l'import pour -208 MDH

Les engagements donnés en faveur d'intermédiaires financiers affichent une progression de 26,36% expliquée par l'évolution des re-émissions des cautions internationales.

A fin 2011, les engagements par signature totalisent 8 803 MDH en progression de 3,32% par rapport à l'année 2010.

Les engagements par signature donnés en faveur des établissements de crédit ont enregistré une baisse de 5,86% tandis que les engagements par signature en faveur de la clientèle ont enregistré une hausse de 8,55% pour s'établir à 5 894 MDH.

Comptes sociaux (en %)	2010	2011	Var	2012	Var
Engagements par signature en faveur de la clientèle	64%	67%	+3 pts	64%	-3 pts
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	36%	33%	-3 pts	36%	+3 pts
Total engagements par signature reçus	100 %	100 %	-	100 %	-

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, les engagements par signature en faveur de la clientèle représentent 64% du total engagement par signature du CDM, en retrait de 3 points en comparaison avec 2011. Les engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers ont vu leur part s'apprécier de 3 pts pour s'établir à 36% du total engagement par signature donné par Crédit du Maroc.

A fin 2011, les engagements par signature en faveur de la clientèle représentent 67% du total engagement par signature du CDM, en hausse de 3 points en comparaison avec 2010 suite à la progression des cautions et garanties données en faveur de la clientèle. Quant aux engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers, leur part a baissé à 33% soit -3 points par rapport à 2010.

e - Evolution des engagements par signature reçus

<i>Comptes sociaux</i> (montants en MDH)	2010	2011	Var	2012	Var
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 032	5 390	-10,65%	5 886	9,21%
Autres	0	0	-	0	-
Total engagements par signature reçus	6 032	5 390	3,32%	5 886	9,21%

Source : CDM

A fin 2012, les Engagements de garantie reçus d'Établissements de Crédit présentent une évolution de 496 MDH est justifiée par :

- La comptabilisation de la contre garantie reçue d'AWB sur les souscriptions de la sicav 'trésor plus' pour +970 MDH
- La baisse de la garantie reçue de CA.SA de 283 MDH expliquée essentiellement par l'augmentation des fonds propres.
- La baisse des confirmations des Credoc par les correspondants de -191 MDH.

Au titre de l'exercice 2011, les Engagements de garantie reçus d'Établissements de Crédit ont enregistré une baisse due à l'effet conjugué de la diminution de la contre garantie reçue de CA.SA pour 739 MDH et la hausse des confirmations par les correspondants des Credoc import pour 108 MDH.

<i>Comptes sociaux</i> (montants en MDH)	2010	2011	Var	2012	Var
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	100%	100%	0,00%	100%	0,00%
Autres	0	0	-	0	-
Total engagements par signature reçus	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

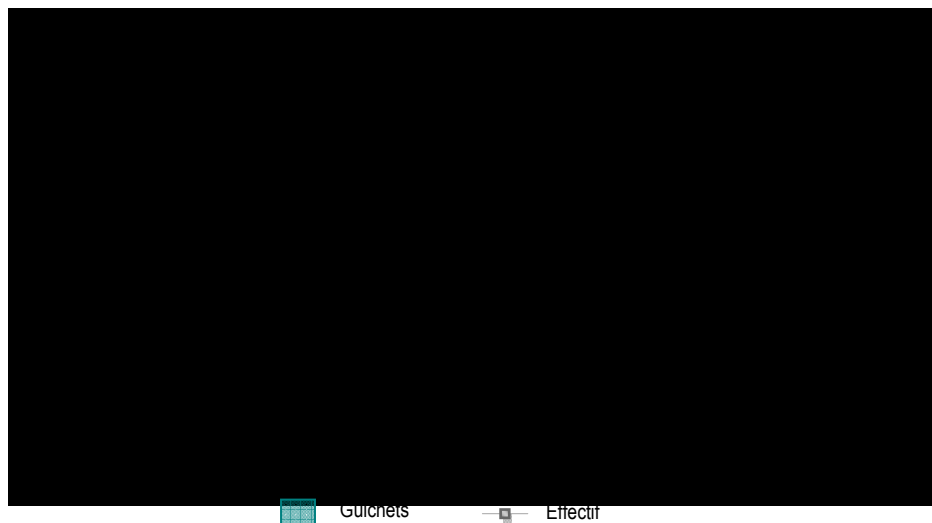
Au titre des exercices 2010, 2011 et 2012, les engagements de garantie reçus des établissements de crédits et assimilés représentent 100% des engagements par signature reçus par Crédit du Maroc.

VII. Moyens humains et effectifs

A fin 2012, le capital humain du Crédit du Maroc a atteint 2 689 collaborateurs contre 2 590 à fin décembre 2011 soit une évolution de 4% :

- Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDI a atteint 2 488 collaborateurs contre 2 405 collaborateurs en 2011
- Les Contrats Formation Insertion ont atteint 201 collaborateurs contre 185 collaborateurs à fin décembre 2011.

Evolution de l'effectif et du nombre de guichets



Source : Crédit du Maroc

➤ Evolution de la typologie des effectifs du Crédit du Maroc

L'évolution de la typologie des effectifs de la banque se présente comme suit :

	2010	2011	Var	2012	Var
Effectif permanent	2 477	2 590	4,60 %	2 689	3,8 %
Cadres	910	953	4,70 %	1 020	7,0 %
Non cadres	1 567	1 637	4,50 %	1 669	2,0 %
Effectif temporaire	0	0	0	0	0
Total*	2 477	2 590	4,60 %	2 689	3,82 %

Source : CDM

* y compris ANAPEC

Au titre de l'exercice 2012, Crédit du Maroc affiche un total effectif de 2 689 personnes soit une progression de 3,82% en comparaison à 2011 portée par les recrutements opérés courant 2012.

Le nombre de « Cadres » ressort en hausse de 7% et s'établit à 1 020 cadres. La catégorie « Non cadre » enregistre également une croissance de 2% à 1 669 non cadres.

A fin 2011, l'effectif du Crédit du Maroc s'établit à 2 590 collaborateurs, soit une progression de 4,6% par rapport à décembre 2010, lié à la politique de recrutement de la banque en ligne avec le développement de ses activités.

Au titre de l'exercice 2011, le nombre de cadres ressort en hausse de 4,7% à 953 collaborateurs représentant ainsi 36,8% de l'effectif du Crédit du Maroc. Le nombre d'effectif non cadre affiche une croissance de 4,5% à 1 637 collaborateurs soit 63,2% de l'effectif global de la banque. Aucun effectif temporaire n'est à signaler pour le Crédit du Maroc.

➤ Evolution des effectifs du Crédit du Maroc

<i>Données sociales</i>	2010	2011	2012
Recrutement	158	118	153
Recrutement ANAPEC	149	178	155
Titularisation ANAPEC	139	155	107
Démission	72	66	110
Retraite	49	54	44
Retraite anticipée	15	6	5
Licenciement et révocation	7	9	9
Détachement et fin de contrat	4	2	4
Fin de contrat ANAPEC	28	42	32

Source : CDM

Avec 208 nouvelles recrues, l'évolution de l'effectif à fin 2012 se décompose comme suit :

- 153 recrutements
- 155 recrutements ANAPEC (contrat formation insertion)
- 107 titularisations ANAPEC
- 172 départs dont 110 démissions, 44 retraites, 5 retraites anticipées, 9 licenciements et révocations et 4 détachements et fin de contrat.
- 32 fins de contrat ANAPEC

➤ Evolution de la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc

En nombre de personnes	2010	2011	Var	2012	Var
Banque	2 477	2 590	4,40%	2 689	3,80%
Siège	975	1 004	3,00%	1 100	9,56%
Réseau	1 502	1 586	5,60%	1 589	0,19%
Filiales	57	64	12,30%	66	3,1%
Total	2 534	2 654	4,70%	2 755	3,81%

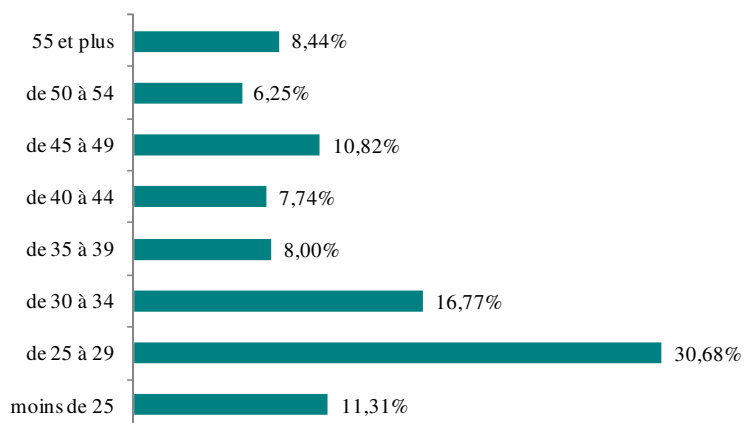
Source : CDM

Au titre de l'année 2012, la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc fait ressortir une large dominance du réseau. En effet, les effectifs au niveau du réseau ressortent en progression de 0,19% à 1 589 collaborateurs en ligne avec le plan développement du nombre d'agences visé par le Crédit du Maroc.

Les effectifs au niveau du siège ressortent à 1 100 collaborateurs soit une croissance de 9,56% en comparaison avec 2012. Cette évolution trouve son explication dans la volonté de la banque de renforcer les équipes des métiers du risque et du recouvrement.

Les filiales affichent un niveau d'effectif en progression de 3,1%% en comparaison à l'exercice précédent soit 66 collaborateurs.

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge du Crédit du Maroc à fin 2012



Source : CDM

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge entre Homme et Femme du Crédit du Maroc à fin 2012

Répartition par tranche d'âge	Homme	Femme	Total
moins de 25	168	136	304
de 25 à 29	459	366	825
de 30 à 34	275	176	451
de 35 à 39	145	70	215
de 40 à 44	146	62	208
de 45 à 49	199	92	291
de 50 à 54	116	52	168
55 et plus	143	84	227
Total	1 651	1 038	2 689

Source : CDM

L'âge moyen des effectifs du crédit du Maroc ressort à 35,98 ans.

➤ Evolution de l'encours des prêts accordés au personnel

En MAD	2010	2011	Var	2012	Var
Encours prêts immobiliers	447 753 168	494 192 783	10,37%	559 059 660	13,13%
Encours prêts consommation	80 024 217	81 332 555	1,63%	98 532 866	21,15%
Encours prêts sociaux	3 309 106	3 060 418	-7,52%	4 334 644	41,64%
Total prêts au personnel	531 086 491	578 585 756	8,94%	661 927 170	14,40%

Source : CDM

➤ Evolution du taux d'encadrement

	2010	2011	2012
Taux d'encadrement	36,80%	36,80%	37,90%

Source : CDM

En 2012, le taux d'encadrement au Crédit du Maroc ressort à 37,9% contre 36,8% en 2011.

➤ Politique de gestion des ressources humaines

La politique de gestion des ressources humaines s'appuie sur les axes prioritaires suivants :

- ▶ Le Recrutement de jeunes diplômés de formation ingénieurs, écoles de commerce et universitaires et ce, d'une part pour répondre aux nouveaux besoins du développement de tous les marchés de la banque et d'autre part pour rajeunir les effectifs et préparer la relève des départs en retraite.
- ▶ La formation opère à trois niveaux :
 - Dès le recrutement par un programme d'intégration qui se traduit par la désignation d'un parrain chargé d'encadrer et d'accompagner le jeune recrue,
 - De manière permanente et continue, à travers les programmes de mise à niveau métiers (gestion des risques, commerce international etc) et de formations transverses (management, langues étrangères) visant à faciliter la mobilité professionnelle,
 - Formation diplômante sous convention avec le GPBM et le CFPB (Centre de formation professionnel bancaire).
- ▶ En termes de politique sociale, le Crédit du Maroc, membre actif de la commission restreinte du personnel au sein du GPBM, s'inscrit dans la continuité de sa stratégie de dialogue avec les partenaires sociaux. Par ailleurs, le Crédit du Maroc, confirme sa volonté d'accompagner ses collaborateurs pour améliorer leur condition de vie au quotidien (restaurant d'entreprise, complexe sportif, logement de vacances, bourse de mérite etc.)

En outre, en étroite collaboration avec les Ressources Humaines de la Banque de Proximité à l'International, et avec la participation des membres du Directoire du Crédit du Maroc, un comité « carrières » est désormais organisé annuellement pour passer en revue l'ensemble des cadres du Comité de Direction ainsi que les cadres à potentiel. L'objectif étant d'identifier les successions et la relève.

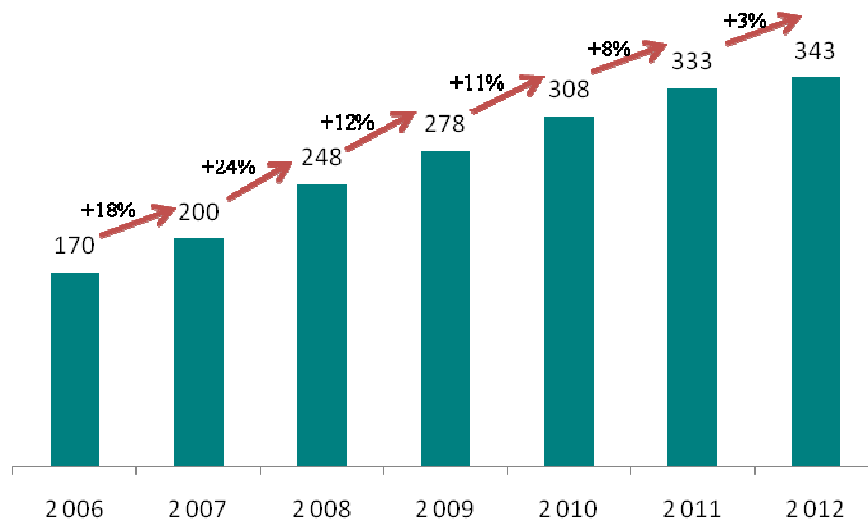
En septembre 2012, une Direction « Orientation, Mobilité et Gestion de Carrières » a été créée au sein de la Direction des Ressources Humaines avec en mission principale de donner une meilleure visibilité d'évolution et d'assurer des parcours de carrières.

VIII. Moyens matériels

a - Réseau d'agences

A fin 2012, le réseau du Crédit du Maroc s'établit à 343 agences, soit 10 nouvelles agences en comparaison à l'exercice précédent.

Evolution des Agences Crédit du Maroc 2006 - 2012



Source : CDM

Les agences ouvertes courant 2012 sont les suivantes :

Agence	Date	Agence	Date
Meknes El Boustane	févr.-12	Bourgone Extension	oct.-12
Agence Deroua	mars-12	Agence Biougra	nov.-12
Agence Imentanoute	avr.-12	El Jadida Ibnou Badiss	déc.-12
Californie	juil.-12	Fes Route de Sefrou	déc.-12
Oujda Les Iris	sept.-12	Meknes Kordoba	déc.-12

Source : CDM

b - L'installation de nouveaux GAB

A fin 2012, le parc des Guichets Automatiques Bancaires du Crédit Du Maroc s'élève à 380 guichets contre 373 à fin décembre 2011.

IX. Systèmes d'information

Le Crédit du Maroc dispose d'un Système d'Information (SI) permettant de gérer la relation avec les clients, les opérations quotidiennes et les échanges avec les différents partenaires et organismes de tutelle (Bank Al Maghrib, Office des Changes, MAROCLEAR, etc.).

Constitué en grande partie de briques progiciels, le SI du Crédit du Maroc est bâti autour d'une architecture technique centralisée lui permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur les différents flux initiés dans les points de vente.

Depuis 2007 a été entamée avec un programme d'accompagnement de l'ensemble des thèmes du plan de développement stratégique de la banque. Plus précisément, plusieurs chantiers informatiques sont lancés pour la mise sur le marché de nouveaux produits, l'extension du réseau bancaire, l'industrialisation des processus de distribution et de production, la rationalisation des back-offices et l'optimisation du temps commercial en agence.

Le Crédit du Maroc investit régulièrement dans les projets d'infrastructures techniques pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques.

Au titre de l'exercice 2010, plusieurs projets ont été menés par le Crédit du Maroc. L'accent a été mis sur:

1. Le remplacement des équipements au niveau du réseau dans le cadre de la maintenance du parc, a fin de doter l'appareil commercial des meilleurs moyens techniques et améliorer sa productivité ainsi que la qualité des prestations de la clientèle.
2. La poursuite du projet ITIL, qui consiste en la modernisation des processus de la production informatique par l'adoption des best practice en la matière permettant d'assurer la meilleure qualité de service et de sécurité dans le traitement des opérations avec la clientèle.
3. Le lancement effectif de l'émission de cartes monétiques aux normes EMV.
Une 1ère carte en norme EMV a été lancée en production en début d'année 2011 sous l'appellation « CdmPASS ».
4. L'accompagnement du projet de refonte de la plate-forme de Maroclear, stabilisation du Crédit Bureau, accompagnement du Projet Risque Retail piloté par ligne métier Risques.
5. L'acquisition de licences d'une solution de lutte anti-blanchiment dans le cadre du projet du Groupe CAsa.

Au titre de l'exercice 2011, plusieurs projets ont été menés par le Crédit du Maroc. L'accent a été mis sur:

1. La poursuite de la réalisation des différents projets de rénovation du réseau télécom et de la plate-forme de téléphonie centrale et agence, conformément aux orientations stratégiques du Schéma Directeur Télécoms,
2. La poursuite du programme de remplacement et de réaménagement des équipements informatiques au niveau du réseau d'agences et du Siège,
3. La finalisation de la mise à niveau du système d'information de la succursale de Paris,
4. La mise en place du nouveau dispositif de reporting à la Banque Centrale, notamment la norme XBRL,
5. Les travaux liés à la migration des cartes monétiques à la norme EMV.
6. La poursuite du projet Bâle II.

Les principales réalisations pour l'exercice 2012 par thème se résument comme suit :

Infrastructure technique

- Lancement effectif du projet de migration technique de l'applicatif d'instruction de Crédits SYSEN.
- Remplacement des machines centrales SUN E4900, cœur de la Data Center, par une nouvelle infrastructure basée sur la technologie IBM AIX.
- Poursuite de la rénovation du système de téléphonie de la banque en adoptant la technologie de téléphonie sur IP selon le plan directeur de déploiement élaboré lors de l'étude schéma Directeur Télécoms du Crédit du Maroc.

Extension du Réseau Bancaire

- Acquisition d'équipement (GAB, Poste de travail, Licences logicielles, ...)
- Extension de l'infrastructure centrale notamment le dispositif de stockage
- Rénovation des guichets automatiques

Développement de la banque

- Lancement de nouveaux produits et services, notamment :
 - Lancement de la refonte totale du dispositif e-Banking et l'introduction du mobile banking.
 - Lancement de la mise en oeuvre du CRM analytique (Customer Relationship Management) incluant un dispositif de gestion de campagnes et le datamining,
 - Cartes bancaires (carte e-commerce, e-Buy, carte Corporate Executive, carte Haut de Gamme Retail Platinum, Carte Titanium, ...) et finalisation des développements pour la rationalisation des cartes monétiques existantes,
 - Finalisation des développements et mise en production de nouveaux produits et packages destinés au marché des PME/PMI
 - Implémentation d'un service innovant d'authentification des porteurs de cartes bancaires pour sécuriser les transactions de e-commerce, en collaboration avec l'opérateur Maroc Telecommerce,
 - Lancement des développements d'une plate-forme applicative sur mobile. Destinée au segment haut de gamme, cette application offre plusieurs services d'informations et fera l'objet d'une intégration avec le dispositif du mobile Banking, notamment le volet transactionnel.

Industrialisation des process bancaires

- Finalisation des travaux de remplacement de la chaîne de traitement des Engagements Par Signature et leur intégration sur la chaîne Evolan Loans
- Finalisation de la refonte totale du dispositif de traitement des transferts et rapatriements en devises
- Acquisition de licences utilisateurs supplémentaires du progiciel Vectis (processus budget et achats)
- Refonte du dispositif de prélèvement des commissions sur produits et services
- Acquisition et mise en œuvre d'une solution d'archivage électronique des journaux GAB

Réglementaire et conformité

- Acquisition d'une plate-forme de gestion des comptes techniques à haut privilège
- Lancement du projet de mise en conformité de notre dispositif monétique à la norme PCI-DSS (Norme de sécurisation des données des cartes Bancaires)
- Reprise des travaux de mise en œuvre d'une plate-forme centrale de gestion des identités et des accès aux différentes composantes du SI, et ce afin de se conformer aux dispositions réglementaires du régulateur et celles du Groupe.

Distribution Bancaire

- Lancement de la mise en œuvre d'une plate-forme commerciale pour le marché de l'Entreprise
- Migration et extension de la plate-forme du Call Center de la Banque.

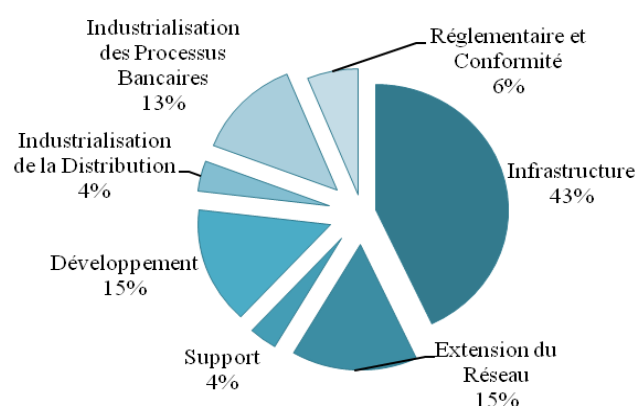
X. Stratégie de Développement du CDM

a - Plan de Développement

Le Plan de développement du Crédit du Maroc est axé sur le renforcement du positionnement de la banque sur les différents marchés et passe par la mise en place des axes de développement suivants :

- Poursuite du développement du réseau des agences à travers tout le Royaume : 10 agences nouvellement ouvertes en 2012 contre 25 agences à fin 2011 et 30 agences en 2010.
- Elargissement de la base client sur tous les marchés : Particuliers, Professionnels et Entreprises.
- Poursuite de la réorganisation de la distribution en agence avec un redimensionnement des fonds de commerce et une redéfinition des fonctions dans le réseau pour offrir aux clients un service de proximité et un conseil approprié aux besoins de chaque segment. Il en découle une offre plus adaptée, une disponibilité accrue pour la clientèle et un fort niveau de productivité.
- Poursuite de la stratégie de développement sur l'entreprise avec une spécialisation sur des métiers à fort potentiel, notamment au niveau de la promotion immobilière et l'agrobusiness en droite ligne avec le programme Maroc Vert.
- Renforcement du dispositif commercial pour accompagner la PME avec une présence plus forte auprès des clients accompagnée du développement d'une offre produits complète et renforcée sur l'international, les activités de marchés, l'ingénierie financière...
- Profiter du savoir faire du groupe Crédit Agricole pour renforcer le positionnement du Crédit du Maroc sur le segment de la clientèle Entreprises à travers les produits de financements et de marchés.
- Poursuite du développement de l'organisation industrielle : Re-engineering des processus dans le cadre d'une approche industrielle et d'un système qualité renforcé. Les systèmes d'information constituent l'un des facteurs clés de succès dans l'industrie des services ; c'est pour cette raison que le Crédit du Maroc les a toujours placés au cœur de sa stratégie de développement.
- Ainsi en 2012, la banque a poursuivi son programme d'investissement IT qui s'est chiffré à 50 MDH contre 59 MDH en 2011. Le détail par thème du plan de développement se présente comme suit :

Investissements en système d'information par thème à fin 2012



Source : CDM

Ces axes de développements répondent d'une part aux objectifs de développements des parts de marchés de la banque sur les différents segments de marchés et assurent d'autre part ce développement à un coût bien maîtrisé.

La répartition des investissements IT réalisés par le Crédit du Maroc entre 2010-2012 se présentent comme suit :

Catégorie en MAD	2010	2011	Var	2012	Var
Infrastructure	21 270 967	25 845 858	22%	21 577 799	-17%
Extension du Réseau	15 481 698	13 202 926	-15%	7 697 937	-42%
Support	3 046 394	6 918 221	> 100%	1 728 951	-75%
Développement	4 063 121	3 107 482	-24%	7 523 945	142%
Industrialisation de la Distribution	7 103 932	4 012 483	-44%	1 955 683	-51%
Industrialisation des Processus Bancaires	8 228 002	2 198 047	-73%	6 517 133	196%
Réglementaire et Conformité	3 671 438	3 260 171	-11%	3 110 654	-5%
Total	62 865 551	58 545 188	-7%	50 112 103	-14%

Source : CDM

Les investissements menés par le Crédit du Maroc de 2010 à fin 2012 se profilent comme suit :

Montants en KDH	2010	2011	%	2012	%
Immeubles et logistiques	189 630	146 400	-23%	104 560	-29%
Investissements IT	62 865	58 545	-7%	50 112	-14%
Total	252 495	204 945	-19%	154 672	-25%

Source : CDM

b - Partenariat Stratégique

Le Crédit du Maroc fait partie du groupe Crédit Agricole S.A et dans ce cadre profite d'un partenariat privilégié avec différentes entités du groupe.

Ces partenariats sont axés sur l'assistance technique, le partage d'expertise dans les différentes lignes métiers de la banque, l'organisation, la stratégie commerciale,...

Le Crédit du Maroc vise à profiter du savoir faire d'un réseau mondial et de l'expertise développée par les lignes métiers du groupe à travers le monde.

Un exemple de cet adossement au réseau mondial du groupe Crédit Agricole est le partenariat développé avec le réseau LCL au profit des étudiants marocains poursuivant leurs études en France à travers la gamme de produits RIBAT.

Dans le segment des clients Entreprises, le Crédit du Maroc développe une collaboration active avec les lignes métiers CACIB en vue d'offrir aux clients entreprises du Crédit du Maroc des produits innovants (Crédits Acheteurs, Financements structurés, Produits de couvertures,...).

Le 1^{er} semestre 2012 a été marqué par le déroulement de l'opération Majorelle. 67 personnes des équipes commerciales et de distribution de la BRD du Crédit du Maroc ont bénéficié d'une expérience de partage des meilleurs pratiques en termes de middle management dans les réseaux de LCL et des Caisses Régionales. Crédit du Maroc pour sa part a accueilli 69 personnes des réseaux LCL et des Caisses Régionales.

Partenariat SMAEX - Crédit du Maroc

La Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation et le Crédit du Maroc ont signé, début novembre 2008, une convention de partenariat en marge de leur participation au salon France-Expo 2008.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique nationale visant à faire du Maroc une plate-forme de production et d'exploitation au carrefour des marchés européen, américain et africain.

Dans ce cadre, les efforts des deux établissements visent particulièrement à sécuriser les risques des exportateurs et ainsi, à faciliter leur accès au financement tout en réduisant le coût.

Section V - SITUATION FINANCIERE DU CREDIT DU MAROC - COMPTES CONSOLIDES IFRS

I. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et IAS 31 « Participations dans des co-entreprise », le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le périmètre du Groupe Crédit du Maroc en 2012 se présente comme suit :

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	922 392	100%	100%	E.C.
B.I.T.	1 655 KUSD	100%	100%	I.G.
CDM Capital	10 000	100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000	100%	100%	I.G.
CDM Leasing	110 400	66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	18 321	100%	100%	I.G.
<i>E.C. : Etablissement consolidant</i>		<i>I.G. : Intégration globale</i>		

Source : CDM

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc n'a pas connu de modifications sur les 3 derniers exercices.

Le tableau ci-dessous présente la liste des participations non consolidées :

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts
Atlasnet	8 000	31,25%	31,25%
Holding Sincomar	300	27,97%	27,97%
Interbank	11 500	16,00%	16,00%
Exp Services Maroc	90 000	5,00%	5,00%
Centre Monétique Interbancaire	98 200	11,20%	11,20%
Maroc Telecommerce	20 000	10,00%	10,00%
Settapark	40 000	16,32%	16,32%

Source : CDM

II. Evolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS

a - Compte de résultat

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Intérêts et produits assimilés	2 451,4	2 524,0	2,96%	2 604,8	3,20%
Intérêts et charges assimilés	789,6	780,2	-1,19%	841,0	7,80%
Marge d'intérêt	1 661,7	1 743,8	4,94%	1 763,8	1,15%
Commissions perçues	326,5	332,7	1,89%	341,1	2,53%
Commissions servies	24,8	26,7	7,65%	30,4	14,04%
Marge sur commissions	301,7	306,0	1,42%	310,7	1,53%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	91,9	69,7	-24,21%	86,7	24,42%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	8,2	8,6	5,09%	9,5	10,13%
Produits des autres activités	3,9	10,2	161,21%	12,9	26,22%
Charges des autres activités	67,2	71,2	5,91%	76,5	7,38%
Produit net bancaire	2 000,2	2 067,1	3,34%	2 107,1	1,93%
Charges générales d'exploitation	843,3	927,7	10,01%	969,4	4,50%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	86,8	98,3	13,20%	103,0	4,73%
Résultat Brut d'Exploitation	1 070,2	1 041,1	-2,72%	1 034,7	-0,61%
Coût du risque	481,4	509,6	5,86%	456,2	-10,47%
Résultat d'Exploitation	588,8	531,5	-9,73%	578,5	8,84%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-0,3	3,6	-1284,00%	0,2	-94,77%
Résultat avant Impôt	588,5	535,0	-9,08%	578,7	8,16%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	220,4	198,8	-9,82%	225,1	13,22%
Résultat net	368,1	336,3	-8,64%	353,6	5,14%
Intérêts minoritaires	5,1	4,4	-13,20%	4,9	11,26%
Résultat Net Part du groupe	363,0	331,9	-8,58%	348,7	5,06%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, l'activité du Groupe Crédit du Maroc affiche une nette progression de 1,93% s'établissant à 2 107,1 MDH.

Les charges générales d'exploitation ressortent en croissance de 4,50% au titre de l'exercice 2012 affichant un solde de 969,4 MDH.

Suite à une hausse plus soutenue des charges générales d'exploitation en comparaison au PNB, le résultat brut d'exploitation enregistre un retrait de 0,61% à 1 034,7 MDH.

En dépit d'un contexte défavorable, le coût du risque s'est amélioré de -10,47% à 456 MDH en 2012 contre 509,6 MDH en 2011. Cette évolution positive est directement issue des mesures prises dans le passé pour anticiper la dégradation de la conjoncture et qui ont permis d'augmenter la qualité de la production commerciale, de gérer de façon maîtrisée la montée des impayés et d'améliorer l'efficacité des processus de recouvrement.

Le résultat net consolidé part du Groupe du Crédit du Maroc s'apprécie de 5,06% en comparaison avec l'exercice précédent et s'établit à 348,7 MDH sous l'effet conjugué de la croissance du PNB et l'amélioration du coût du risque.

Le groupe CDM a clôturé l'exercice 2011 avec un PNB de 2 067 MDH, en hausse de 3,3% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges générales d'exploitation ont évolué de +10%. Elles sont portées par les frais généraux du CDM ainsi que les frais généraux des filiales qui augmentent de 7,6 MDH notamment sur CDML pour +2,3 MDH et CDMP pour +2,6 MDH.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'établit, ainsi, à 1 041 MDH, en retrait de 2,7% par rapport à 2010.

Le coût du risque s'établit à 510 MDH contre 481 MDH en 2010, marqué par les répercussions de la crise internationale sur certains secteurs d'activité.

Le résultat net part du groupe s'établit à 331,8 MDH en baisse de 8,6% en comparaison à l'exercice précédent.

b - Produit net bancaire

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Intérêts et produits assimilés	2 451,4	2 524,00	2,96%	2 604,8	3,20%
Intérêts et charges assimilés	789,6	780,2	-1,19%	841,0	7,80%
Marge d'intérêt	1 661,7	1 743,80	4,94%	1 763,8	1,15%
Commissions perçues	326,5	332,7	1,90%	341,1	2,53%
Commissions servies	24,8	26,7	7,66%	30,4	14,04%
Marge sur commissions	301,7	306	1,43%	310,7	1,53%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	91,9	69,7	-24,16%	86,7	24,42%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	8,2	8,6	4,88%	9,5	10,13%
Résultat des activités de marché	100,0	78,3	-21,70%	96,2	22,85%
Produits des autres activités	3,9	10,2	>100%	12,9	26,22%
Charges des autres activités	67,2	71,2	5,95%	76,5	7,38%
Produit net bancaire	2 000,2	2 067,10	3,34%	2 107,1	1,93%
<i>Marge d'intérêt en pourcentage du PNB</i>	83%	84%	+1 pts	84%	-
<i>Marge sur commissions en pourcentage du PNB</i>	16%	16%	-	15%	-1 pts
<i>Marge des activités de marché en pourcentage du PNB</i>	5%	4%	-1 pts	5%	+1 pts

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, le PNB du Crédit du Maroc a enregistré une progression de 1,93% en comparaison avec 2011 suite à l'évolution de la marge d'intérêts, qui a connu un accroissement de +1,15%. La marge sur commission et le résultat des activités de marché affichent une évolution positive respective de 1,53% et 22,85%. A fin 2012, la marge d'intérêt représente 84% du PNB annuel.

Cette croissance de la marge d'intérêt est expliquée par la hausse des intérêts et produits assimilés qui sont passés de 2 524 MDH à 2 604,8 MDH à fin 2012 soit +3,2% portés par l'augmentation des emplois clientèle et des emplois trésorerie.

Emplois clientèle¹²

A fin 2012 les emplois clientèle ont marqué une évolution de +2,4% en glissement annuel. Cette hausse est attribuée essentiellement aux crédits à court terme (+819 MDH) qui ont bénéficié des actions de la BFI visant l'élargissement de la base clients et l'amélioration du taux d'utilisation courant 2012. Les crédits à long terme ont progressé de 642 MDH suite à l'évolution de l'encours des crédits immobiliers. Le taux moyen des emplois s'est établi à 5,37% contre 5,49% pour la même période de l'année dernière. Hors créances en souffrance, il passe de 5,86% en 2011 à 5,82% en 2012, la baisse constatée s'expliquant essentiellement par la modification de la structure des emplois en défaveur du moyen long terme et au profit du court terme.

¹² Chiffres sociaux non retraités

Emplois de trésorerie¹³

L'encours des emplois de trésorerie est en hausse de 20,5%, avec un taux moyen en hausse à 3,1%, ce qui a permis une évolution des intérêts perçus de 27,9% à 288 905 KDH. Cette évolution est due à l'effort d'optimisation des placements de trésorerie qui s'est traduit par un accroissement du portefeuille titres (ALM & SDM) de 2,7 MMDH, en lieu et place des placements interbancaires.

Au titre de l'exercice 2012, les intérêts et charges assimilés affichent une croissance de 7,8% s'établissant à 841 MDH suite à la hausse constatée au niveau des ressources de trésorerie qui ressortent en évolution de +29,6% expliquée par le programme de certificats de dépôts dont l'encours a progressé de 1,4 MMDH et l'impact d'une année pleine de la dette subordonnée émise par Crédit du Maroc en 2011. Les intérêts sur les ressources de trésorerie ont bénéficié d'un effet taux positif. Ainsi leur taux moyen passe de 4,06% en 2011 à 3,83% en 2012, grâce à une politique d'optimisation du coût de refinancement lié notamment aux certificats de dépôts qui ont permis d'avoir une baisse du taux moyen tout en allongeant la durée du portefeuille.

A fin 2012, les intérêts payés sur les ressources clientèle sont en baisse de 3,7% suite à :

- Un effet volume négatif lié à la hausse de l'encours des ressources d'épargne et des comptes courants qui a compensé la baisse des dépôts à terme et bons de caisse.
- Un effet taux positif : le taux moyen des ressources passe de 1,42% à 1,36% en 2012 suite à la baisse du taux des DAT (3,70% à 3,60%) liée à la politique conservatrice sur les taux¹⁴.

La marge sur commissions ressort à 310,7 MDH en amélioration de +1,53% et ce suite à la croissance des commissions perçues de 2,53% marquées par les évolutions suivantes :

- Les commissions monétiques qui ont marqué une évolution de 14,8% suite à une hausse des cotisations de cartes liée à l'effet de l'augmentation des cotisations suite au passage aux normes EMV. A noter également l'évolution des commissions sur GAB (+2 MDH) ;
- Une évolution des commissions bancassurance de +15,7%, suite à la nette progression des commissions sur contrat sécurité liée au changement de tarification survenu fin 2011 (une extension de la garantie « décès toute cause » au lieu de « décès accidentel » seulement) ;
- Les commissions sur assurances épargne ont connu une évolution notable (+29,0%) grâce notamment au produit CDM retraite. L'assurance emprunteur a progressé de 5,1% en corrélation avec l'évolution du stock des crédits.
- Les frais de tenue de compte ont évolué de +2,7 MDH grâce à l'évolution des frais de tenue de comptes courants liée au lancement en 2012 du nouveau package confiance pro. A noter également l'évolution des commissions perçues via le pack CDMglobal
- Les commissions sur COMEX qui ont évolué de 1,8 MDH grâce à une évolution des opérations à l'international.¹⁵

La contribution des filiales à la marge sur commission s'est inscrite en baisse de 0,8 MDH constatée essentiellement sur CDM Assurance et CDM Patrimoine. A fin 2012, la marge sur commissions représente 15% du PNB en légère baisse de 1 pts par rapport à fin 2011.

En 2012, le résultat des activités de marché ressort à 96 MDH soit une progression de 22,8% en comparaison avec 2011. Ce résultat est porté par l'évolution du résultat des actifs financiers à la juste valeur à 86,7 MDH soit +24,4 %. Le résultat des actifs financiers disponibles à la vente présente une augmentation de +0,9 MDH marqué par l'impact des dividendes perçus des participations non consolidées (Centre Monétique Interbancaire de +3,3 MDH & Interbank +0,5 MDH).

Le résultat des activités de marché profite également de la progression enregistrée sur le résultat de change de +17,1 MDH expliquée par :

¹³ Chiffres sociaux non retraités

¹⁴ Chiffres sociaux non retraités

¹⁵ Chiffres sociaux non retraités

- La hausse du résultat de change de la Salle des Marchés de 2,9 MDH
- L'impact de la valorisation des contrats de change à terme qui passe d'une moins value de 11,8 MDH en 2011 (suite à la hausse du cours de l'USD de 50 pb) à une plus value de 1,7 MDH en décembre 2012.

Les charges des autres activités ressortent en hausse de 7,38% à 76,5 MDH expliquée par l'augmentation de la cotisation au fonds de garantie des déposants, en corrélation avec l'évolution des ressources.

Au titre de l'exercice 2012, le Crédit du Maroc présente un produit net bancaire en progression de 1,93% à 2 107,1 MDH.

Le produit net bancaire a enregistré une croissance de 3,34% en 2011, fortement porté par la hausse de 4,9% de la marge d'intérêt qui représenté 84% du PNB annuel.

Cette évolution de la marge d'intérêt s'explique par la hausse des intérêts et produits assimilés combinée à une baisse des intérêts et charges assimilées:

- Les intérêts et produits assimilés ont marqué une hausse de 3% suite à l'évolution de l'encours de l'emploi clientèle et du maintien des taux clientèle. En effet, les emplois clientèle ont marqué une hausse de 6% à fin 2011 par rapport à leur solde à fin 2010. Cette évolution est attribuée aux crédits à long terme grâce à une bonne évolution de l'encours des crédits immobiliers et du marché des entreprises. Le taux moyen des emplois s'est établi à 5,49% contre 5,69% pour la même période de l'année dernière. Une contraction due à l'effet combiné de la hausse de taux long terme suite à l'impact progressif des révisions annuels des crédits immobiliers à taux variable, et la baisse des taux à court et à moyen terme suite à une diminution des taux minima de Bank Al-Maghrib.
- Les intérêts et charges assimilées ont connu une baisse de 1,2% malgré la hausse des ressources clientèle. Les ressources clientèle ont enregistré une hausse de 7% grâce à la progression de l'encours des comptes à vue et des comptes d'épargne. Le coût des ressources clientèle est resté stable suite à l'effet combiné d'une hausse des taux de comptes de chèques et des DAT et la baisse des taux de comptes d'épargne. Les ressources de trésorerie ont baissé de 10,5% suite au non renouvellement des certificats de dépôt. Ceci trouve son explication dans la situation de trésorerie satisfaisante du CDM liée à la bonne évolution des dépôts de la clientèle et à l'impact positif de la révision de la réserve obligatoire.

La marge sur commissions enregistre une hausse de 1,4%. Elle tient compte en plus des impacts listés en social, de la contribution des filiales. En effet, CDMA a contribué pour +27,5 MDH suite à la répartition des tâches compensant ainsi la baisse relative aux commissions assurance enregistrée sur CDM. La contribution de CDMC ressort en baisse de 3,5 MDH.

Le résultat de change a connu une baisse de 22,9 MDH suite à la constatation d'une moins value latente sur la valorisation des contrats de change à terme à fin décembre de 11,8 MDH contre une plus value latente en 2010 de 11,1 MDH. Ceci est dû aux évolutions constatées sur l'USD qui s'est apprécié par rapport au MAD de 76 pb au deuxième semestre 2011 contre une baisse de 60 pb le deuxième semestre 2010.

c - Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé

En KDH	2010	% du PNB	2011	% du PNB	Var 10/11	2012	% du PNB	Var 12/11
CDM	1 917 574	95,87%	1 961 507	94,89%	-0,98 pts	1 997 302	94,79%	-0,10 pts
CDMA	12 080	0,60%	39 810	1,93%	+1,33 pts	39 588	1,88%	-0,05 pts
CDMC	8 364	0,42%	4 595	0,22%	-0,2 pts	5 160	0,24%	+0,02 pts
CDML	52 481	2,62%	52 860	2,56%	-0,06 pts	55 914	2,65%	+0,09 pts
CDMP	17 029	0,85%	16 940	0,82%	-0,03 pts	16 419	0,78%	-0,04 pts
SIFIM	-9 993	-0,50%	-11 298	-0,55%	-0,05 pts	-11 575	-0,55%	-
BIT	2 688	0,13%	2 657	0,13%	-	4 287	0,20%	+0,07 pts
Groupe CDM	2 000 223	100%	2 067 070	100%	-	2 107 095	100%	-

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 94,79% au PNB consolidé du groupe Crédit du Maroc soit -0,1 pts en comparaison avec 2011.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 2,62% au produit net bancaire consolidé du groupe à fin 2011 en progression de 0,09 pts en comparaison avec l'exercice précédent.

La contribution du CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre une progression de 0,02 pts à fin 2012 pour un solde 5,2 MDH.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 5^{ème} position représentant 0,2% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 4,3 MDH.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe baisse de 0,05 pts comparativement à 2011 et s'établit à 39 588 KDH.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 16,4 MDH représentant 0,78% du produit net bancaire consolidé du groupe en légère baisse de 0,04 pts.

A fin 2011, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 94,9% au produit net bancaire consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 1 point de moins par rapport à 2010.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 2,56% au produit net bancaire consolidé du groupe en 2011 en baisse de 0,06% en comparaison avec 2010.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 16,9 MDH représentant 0,82% du produit net bancaire consolidé du groupe en régression de -0,03 pts.

La contribution du CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre un retrait de 0,2 pts en 2011 pour un solde 4,595 MDH.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe se consolide à 39,8 MDH affichant une progression de plus de 1,33 pts comparativement à 2010.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,13% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 2,7 MDH.

d - Charges générales d'exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var	2012	Var
Charges de personnel	543,68	584,39	7,49%	618,78	5,88%
Impôts et taxes	16,72	19,56	16,99%	24,89	27,25%
Loyers	41,16	47,78	16,08%	53,64	12,27%
Honoraires	157,31	172,58	9,71%	185,52	7,50%
Diverses autres charges générales d'exploitation	80,84	97,66	20,81%	88,58	-9,3%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires	-3,52	4,97	>100%	- 1,98	<-100%
Charges nettes non courantes	0,023	0,76	>100%	- 0,01	<-100%
Charges générales d'exploitation	843,26	927,70	10,01%	969,44	4,50%

Source : CDM

A fin 2012, les charges générales d'exploitation ressortent à 969,4 MDH en croissance de 4,5%. Ces dernières sont constituées à hauteur de 64% de charges de personnel qui enregistrent une hausse de 5,88% expliquée par le recrutement opéré durant cette année (+99 collaborateurs CDM).

Les impôts et taxes affichent une évolution de +27,25% à 24,9 MDH suite au règlement de patentes et taxes de services communaux liées aux ouvertures des agences en 2012.

En 2012, les loyers ressortent à 54 MDH en progression de 12,3% en ligne avec l'extension du réseau CDM (+10 agences) et la révision des contrats de bail renouvelés.

Les honoraires enregistrent une croissance de 7,5% à 185,5 MDH et sont relatifs aux frais d'avocats engagés pour des dossiers en contentieux.

Les diverses autres charges générales d'exploitation ressortent en baisse de 9,3% à 88,58 MDH et sont composées essentiellement de frais de communication externe et de réunion. Leur évolution est expliquée par une surestimation de ces charges sur des exercices antérieurs.

Les dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligation similaires ressortent en baisse à -1,98 MDH expliquée la constatation de reprises suite à la baisse du stock de congés des collaborateurs du Crédit du Maroc.

En 2011, les charges générales d'exploitation ont enregistré un solde de 928 MDH, soit une hausse de 10% expliquée par l'augmentation des charges de personnel et des honoraires.

Les charges de personnel représentent 63% de la structure des charges d'exploitation en 2011, elles ont enregistré une hausse de 7,49%. Leur évolution s'explique par l'accroissement des effectifs dû à l'extension du réseau ainsi qu'à l'effet année pleine des recrutements de l'année 2010 liés à l'extension du réseau et à l'impact de la révision des salaires négociée mi-mai 2011 dans le cadre du GPBM.

La hausse des honoraires est liée à l'effort de recouvrement constaté en 2011 ainsi qu'une augmentation des frais de publicité. La progression des autres charges est essentiellement liée à l'extension du réseau.

e - Résultat brut d'exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Produit net bancaire	2 000,22	2 067,1	3,34%	2 107,09	1,93%
Charges générales d'exploitation	843,3	927,7	10,01%	969,44	4,50%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	86,8	98,3	13,25%	103,0	4,73%
Résultat Brut d'Exploitation	1 070,20	1 041,1	-2,72%	1 034,7	-0,61%
Coefficient d'exploitation : (Charges Générales D'exploitation+Dotations)/PNB	46,50%	49,63%	3,13 pts	50,89%	+1,26 pts

Source : CDM

Au 31 décembre 2012, le résultat brut d'exploitation consolidé ressort à 1 034,7 MDH, soit une légère diminution de 0,61% par rapport à 2011. Cette évolution s'explique par une progression des charges générales d'exploitation et des dotations aux amortissements plus importante que la hausse enregistrée au niveau du PNB.

En effet les charges générales d'exploitation ont connu une croissance de 4,5% durant l'exercice 2012 à 969,44 MDH. Cette progression s'explique par l'augmentation des frais de personnel (+99 collaborateurs) dû à l'extension du réseau (+10 agences entre 2011 et 2012) et au renforcement des équipes des métiers du risque et du recouvrement.

Les dotations aux amortissements ressortent en hausse de 4,73% à 103 MDH expliquées par les ouvertures d'agence en 2011 et 2012 soit +35 agences.

Le coefficient d'exploitation s'établit à 50,89% à fin 2012 contre 49,63% en comparaison avec 2011 soit une progression de 1,26 pts.

En 2011, les charges générales d'exploitation ont évolué de +10,3%. Elles sont portées par les frais généraux du CDM ainsi que les frais généraux des filiales qui augmentent de 7,6 MDH notamment sur CDML pour +2,3 MDH et CDMP pour +2,6 MDH.

Les dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles se sont accrues de 13,2% suite aux importants investissements réalisés dans le cadre du plan de développement de la banque. Par conséquent, le résultat brut d'exploitation enregistre un retrait de 2,7% malgré une hausse de 3,3% du PNB.

Le coefficient d'exploitation s'établit à 49,6% à fin 2011 contre 46,5% en 2010.

f - Coût du risque

La base de dépréciation individuelle des prêts et créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

- **Dépréciation sur base individuelle** : Outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

Dépréciation sur base collective : Le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Dotations aux provisions	517,5	565,0	9,18%	472,0	-16,47%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	456,7	543,9	19,10%	431,7	-20,63%
Provisions engagements par signature	47,5	3,7	-92,14%	11,0	>100%
Autres provisions pour risques et charges	13,3	17,3	30,26%	29,2	69,04%
Reprises de provisions	94,9	125,4	32,11%	73,3	-41,54%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	75,2	73,6	-2,13%	61,6	-16,28%
Reprises de provisions engagements par signature	1,1	35,9	>100,00%	0,0	-100,00%
Reprises des autres provisions pour risques et charges	18,6	15,8	-14,88%	11,7	-26,03%
Variation de provisions	58,8	70,0	19,03%	57,6	-17,73%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	2,4	0,9	-64,25%	0,6	-35,98%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	75,2	73,7	-2,05%	62,7	-14,96%
Récupérations sur prêts et créances amorties	20,1	14,3	-29,02%	13,0	-9,36%
Autres pertes	1,2	9,7	>100,00%	7,3	-24,74%
Coût du risque	481,4	509,6	5,86%	456,2	-10,47%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, le coût du risque ressort en nette amélioration avec une baisse de 10,47% en comparaison à 2011 soit un solde de 456,2 MDH suite à la contraction des provisions pour dépréciation des prêts et créances qui passent de 543,9 MDH en 2011 à 431,7 MDH en 2012 soit -20,63%. Cette évolution est expliquée principalement par le retrait du coût du risque de la Banque de Réseau et de Détail suite d'une part aux actions de recouvrement sur les impayés et d'autre part à la réactivité du réseau sur le 1^{er} impayé.

Les reprises de provisions affichent une diminution de 41,54% à 73,3 MDH suite à la baisse des reprises de provisions sur engagements par signature. A noter que l'exercice 2011 a connu la constatation d'une reprise exceptionnelle en 2011 suite à l'affinement des taux de provisionnement IFRS sur ce type d'engagement.

En 2011, le coût du risque ressort à 510 MDH, en progression de 5,9% par rapport à 2010. Cette évolution est principalement due aux répercussions de la crise internationale.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances ont en effet continué leur hausse de 19% notamment à cause de l'évolution des provisions BRD et DGE. Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances représentent plus de 96% des dotations aux provisions enregistrées en

2011. La contribution des provisions pour dépréciation des prêts et créances dans les dotations aux provisions a augmenté suite à la baisse des provisions sur engagements par signature par rapport à 2010.

Les reprises de provisions ont enregistré une hausse de 32% en 2011 pour se situer à 125 MDH. Cette hausse est principalement due à la reprise des provisions sur engagements par signature constituées en 2010.

En ce qui concerne les indicateurs de risque, leur évolution entre 2010 et 2012 s'est traduite comme suit :

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Créances clientèle nettes	33 258,90	35 275,51	6,06%	35 646,51	1,05%
Provisions	1 812,00	2 229,95	23,07%	2 553,58	14,51%
Créances clientèle brutes	35 070,90	37 505,46	6,94%	38 200,09	1,85%
Créances en souffrance brutes	2 681,00	3 102,00	15,70%	3 227,12	4,03%
Créances en souffrances nettes	869	872,05	0,35 %	673,54	-22,76 %
Taux de contentieux [1]	7,64%	8,27%	0,63 pts	8,45%	0,18 pts
Taux de couverture [2]	67,60%	71,9%	4,29 pts	79,13%	7,23 pts
Coût du risque (en %) [3]	1,37%	1,36%	-0,01 pts	1,19%	-0,17 pts

Source : CDM

[1] Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

[2] Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

[3] Coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

Au titre de l'année 2012, l'encours des créances clientèle nettes enregistre une progression de 1,05% à 35 646,51 MDH porté par la hausse des crédits de trésorerie, des crédits à l'habitat et de l'encours des comptes courants débiteurs des entreprises.

Les provisions ressortent à 2 553,58 MDH contre 2 229,9 MDH soit une croissance de 14,51% expliquée par la constatation de provision sur le marché du Retail (+11% : hausse des provisions sur les crédits immobiliers et à la consommation) et des Grandes Entreprises (+3,54% : augmentation du provisionnement sur les crédits à l'équipement).

Les créances en souffrance brutes présentent une progression 4,03% en 2012 contre 15,7% en 2011 et ce suite à l'effet conjugué de l'augmentation des créances en souffrance de la Banque de Réseau et de Détail (+8,9%) et de la Direction du Middle Market (+3,2%) portée par une accélération du rythme de déclasserement des créances. Notons une baisse des CES de la Direction des Grandes Entreprises de 0,6%.

L'amélioration du taux de progression des créances en souffrance nettes est expliquée par les efforts de la plateforme de recouvrement amiable BRD, la direction juridique pour le recouvrement contentieux et aussi par le recouvrement et la restructuration des créances en risque sensible par la Direction Conseil et Restructuration au sein de la Banque de Financement et d'Investissement.

Les créances en souffrance nettes affichent un retrait significatif de 22,76% et s'établissent à 673 MDH et ce suite à la hausse des provisions constatées au titre de l'exercice 2012 de +14,51%.

Ainsi en 2012, le taux de contentieux affiche une légère hausse de 0,18 points de base et s'établit à 8,45% suite à une progression des créances en souffrance brutes maîtrisée à 4,03%.

Le taux de couverture s'élève à 79,13% à fin 2012, soit 7,23 points de plus par rapport à 2011 porté par l'augmentation des provisions de 14,51%.

Le coût du risque s'élève à 1,19%, en régression de 0,17 pts suite à la baisse du coût du risque de 10,47%.

Au titre de l'exercice 2011, les créances clientèle nettes enregistrent une progression, réalisant une variation de +6,06% à 35 275,5 MDH. Les provisions ont aussi progressé en 2011 à 2 230 MDH (+23%) suite à la hausse des provisions sur la clientèle de détail.

Le taux de contentieux s'élève à 8,27% à fin 2011 contre 7,64% en 2010 suite à une progression des créances en souffrance.

En 2011, les créances en souffrances ont marqué une hausse portée essentiellement par le marché du Retail (dont l'actif déprécié est passé de 1 234 MDH en 2010 à 1 927 MDH en 2011), liée principalement aux transferts massifs de dossiers vers le contentieux s'inscrivant dans le cadre d'optimisation des procédures de recouvrement et ayant pour principal objectif d'assainir le portefeuille CDM.

Concernant les clients Entreprises, l'actif déprécié est passé de 1 447 MDH en 2010 à 1 175 MDH en 2011. Cette amélioration est expliquée par le maintien des efforts déployés par la Direction Conseil et Restructuration sur le l'exercice 2011.

A signaler que pour une meilleure stabilisation du risque de contrepartie, le CDM a mené plusieurs actions au cours des dernières années telles que :

- Mise en place en 2010 de la plateforme de recouvrement amiable dans le marché du Retail pour la prise en charge, dès le 2^{ème} impayé, des dossiers de crédits accordés aux particuliers, et l'accélération et l'efficacité du recouvrement ;
- Mise en place en 2011, pour le marché Entreprises, de la Direction Conseil et Restructuration qui a pour mission d'appuyer les exploitants dans la gestion des dossiers qui présenteraient des signaux d'alertes, et d'apporter des solutions financières adaptées aux dossiers en difficulté.

g - Résultat d'Exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Résultat Brut d'Exploitation	1 070,20	1 041,10	-2,72%	1 034,7	-0,61%
Coût du risque	-481,4	-509,61	5,86%	456,2	-10,47%
Résultat d'Exploitation	588,77	531,5	-9,73%	578,5	8,84%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, le résultat d'exploitation ressort en progression de 8,84% s'établissant à 578,5 MDH impacté directement par la contraction du coût du risque de 10,47%.

En 2011, le résultat d'exploitation a enregistré une baisse de 9,7% à 531,5 MDH. Cette baisse est due, d'une part, au retrait du résultat brut d'exploitation de 2,7% et d'autre part, à la hausse du coût du risque de 5,9% qui s'établit à 510 MDH en 2011.

h - Résultat Net

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Résultat d'Exploitation	588,8	531,5	-9,73%	578,5	8,84%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-0,3	3,55	n.a.	0,2	-94,77%
Résultat avant Impôt	588,5	535,05	-9,08%	578,7	8,16%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	220,4	198,76	-9,82%	225,1	13,22%
Résultat net	368,1	336,29	-8,64%	353,6	5,14%
Intérêts minoritaires	5,1	4,43	-13,20%	4,9	11,26%
Résultat Net Part du groupe	363	331,87	-8,58%	348,68	5,06%

Source : CDM

A fin 2012, le résultat net du Groupe Crédit du Maroc a atteint 353,6 MDH, réalisant ainsi une hausse de 5,14% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est principalement expliquée par la contraction du coût du risque de 10,47%.

Il est à signaler que le résultat net 2012 tient compte de la contribution au fonds d'appui à la cohésion sociale pour 7,8 MDH. En effet, la loi de finance 2012 a institué une contribution pour l'appui à la cohésion sociale mise à la charge des sociétés passible à l'IS. Cette contribution est calculée sur la base du montant du bénéfice net de l'exercice comptable déclaré au titre de l'IS en 2012 au taux de 2,5% pour les sociétés dont le bénéfice net est supérieur à 100 millions de dirhams.

Le résultat net part du groupe ressort donc en amélioration de 5,06% à 348,68 MDH impacté directement par la hausse du résultat net.

En 2011, le résultat net du crédit du Maroc a enregistré une baisse de 8,6%, principalement expliqué par la baisse réalisée au niveau du résultat d'exploitation. Le RNPG affiche donc une baisse de 8,58% à 331,87% en ligne avec la contraction du résultat net.

i - Contribution des filiales au résultat net consolidé du groupe

En KDH	2010	% du RN Consolidé	2011	% du RN Consolidé	Var 10/11	2012	% du RN Consolidé	Var 12/11
CDM	342 914	93,16%	303 278	90,18%	-2,97 pts	319 190	90,27%	+0,09 pts
CDML	15 396	4,18%	14 227	4,23%	+0,05 pts	15 548	4,40%	+0,17 pts
CDMP	9 631	2,62%	7 721	2,30%	-0,32 pts	8 339	2,36%	+0,06 pts
CDMA	7 271	1,98%	25 988	7,73%	+5,75 pts	25 339	7,17%	-0,56 pts
CDMC	1 412	0,38%	-2 277	-0,68%	-1,06 pts	-2 515	-0,71%	-0,03 pts
BIT	505	0,14%	548,05	0,16%	+0,02 pts	1 019	0,29%	+0,13 pts
SIFIM	-9 021	-2,45%	-13 191	-3,92%	-1,47 pts	-13 342	-3,77%	+0,15 pts
Groupe CDM	368 108	100%	336 294	100%	-	353 578	100%	-

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 90,3% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit +0,09 pts en comparaison avec 2011.

La part de CDM Leasing dans le résultat net consolidé du groupe s'apprécie de 0,17 pts affichant un solde de 15 548 KDH.

CDM Assurance ressort avec une participation de 7,17% au résultat net consolidé du groupe à fin 2012 en retrait de 0,56 pts comparativement à 2011.

La contribution du CDM Patrimoine dans le résultat net consolidé du groupe enregistre une croissance de 0,06 pts pour un solde 8,3 MDH contre 7,7 MDH en 2011.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 5^{ème} position représentant 0,29 % du résultat net consolidé du groupe avec un solde de 1 MDH en 2012.

CDM Capital affiche un résultat net de -2,5 MDH représentant -0,71% du résultat net consolidé annuel 2011 du groupe en régression de 0,03 pts.

SIFIM enregistre un résultat net déficitaire à fin 2012 représentant -13,3 MDH contre -13,2 MDH en 2011.

En 2011 le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 90,18% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 3 points de moins par rapport à 2010.

CDM Assurance est en 2^{ème} position avec une participation de 7,73% au résultat net consolidé du groupe en 2011 en hausse de 5,75 points comparé à 2010.

CDM Leasing affiche un résultat net de 14,2 MDH représentant 4,23% du résultat net consolidé 2011 du groupe soit une appréciation dans la part du RN du groupe de +0,05 pts.

La part de CDM Patrimoine dans le résultat net consolidé du groupe se situe à 7,7 MDH affichant une baisse de 0,32 pts par rapport à 2010.

j - Rentabilité des fonds propres

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Capitaux propres part du Groupe*	2 662	2 969	11,56%	3 234	8,90%
Résultat net part du groupe	363	332	-8,58%	348,68	5,06%
ROE	13,64%	11,18%	-2,46 pts	10,78%	-0,40 pts

Source : CDM

* Hors résultat net part du groupe

Au titre de l'exercice 2012, le Groupe Crédit du Maroc affiche un ROE de 10,78% en léger retrait de 0,4 pts par rapport à 2011 et ce suite à une progression plus importante des Capitaux Propres part du Groupe (8,90%) en comparaison au Résultat Net part du Groupe (5,06%).

En 2011, la baisse du résultat net de 8,6%, combinée à une hausse des capitaux propres part du groupe, ont engendré une baisse du ROE qui passe de 13,6% en 2010 à 11,18% en 2011, soit un retrait de 2,46 pts.

k - Rentabilité des actifs

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Total actif	44 722	46 876	4,82%	47 800	1,97%
Résultat net part du groupe	363	332	-8,58%	348,68	5,06%
ROA	0,81 %	0,71 %	-0,10 pts	0,73 %	+0,20 pts

Source : CDM

A fin 2012, la rentabilité des actifs s'est établie à 0,73% en amélioration de 0,2 pts en comparaison avec 2011. Cette évolution est expliquée par la hausse constatée au niveau du Total Actif (1,97%) et du Résultat Net Part du Groupe (+5,06%).

En 2011, la rentabilité des actifs du Groupe Crédit du Maroc a été de 0,71%, en retrait de 0,10 pts par rapport à 2010, suite à l'effet conjuguée de la hausse du total actif (+4,82%) et la baisse du Résultat Net Part du Groupe (-8,58%).

III. Analyse du bilan consolidé IFRS

a - Normes et principes comptables adoptés par le groupe

Le bilan sur les trois derniers exercices 2010-2012 en norme IFRS s'est établi comme suit :

Actif

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 621,00	2 115,65	-19,28%	2 250,07	6,35%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	14,9	4,13	-72,26%	7,92	91,84%
Instruments dérivés de couverture	0	0	-	0,00	
Actifs financiers disponibles à la vente	1 991,70	3 736,99	87,63%	5 505,34	47,32%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5 229,40	4064,32	-22,28%	2 611,79	-35,74%
Prêts et créances sur la clientèle	33 258,90	35 275,51	6,06%	35 646,51	1,05%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	0	0	-	0,00	
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0	0	-	0,00	
Impôts Exigibles	59,1	4,79	-91,89%	1,96	-59,02%
Actifs d'impôt différé	65,8	92,56	40,67%	152,59	64,85%
Comptes de régularisation et autres actifs	188,2	193,02	2,56%	143,84	-25,48%
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	-	0,00	
Participations dans des entreprises mises en équivalence	0	0	-	0,00	
Immeubles de placement	0	0	-	0,00	
Immobilisations corporelles	1 182,10	1 267,13	7,19%	1 348,93	6,46%
Immobilisations incorporelles	111,3	122,3	9,89%	130,59	6,78%
Ecart d'acquisition	0	0	-	0,00	
Total Actif	44 722,34	46 876,41	4,82 %	47 799,54	1,97 %

Passif

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var	2012	Var 12/11
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0,1	1,18	>100%	0,01	-99,43%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2,8	18,22	>100%	4,36	-76,05%
Instruments dérivés de couverture	0	0	-	0,00	
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	203,5	1 083,35	>100%	1 167,94	7,81%
Dettes envers la clientèle	33 778,00	33 711,61	-0,20%	33 924,69	0,63%
Titres de créance émis	5 846,00	6 301,54	7,79%	6 622,58	5,09%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	-	0,00	
Passifs d'impôt exigibles	7,7	18,61	>100%	49,80	167,58%
Passifs d'impôt différé	121,4	140,78	15,96%	156,72	11,32%
Comptes de régularisation et autres passifs	441,1	504,9	14,46%	464,33	-8,04%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	-	0,00	
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	-	0,00	
Provisions	244,9	216,37	-11,65%	242,80	12,22%
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie	0	0	-	0,00	
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009,40	1 527,37	51,31%	1 527,78	0,03%
Capitaux propres	3 067,40	3 352,48	9,29%	3 638,52	8,53%
Capitaux propres part du groupe	3 024,70	3 301,25	9,14%	3 582,42	8,52%
Capital et réserves liées	2 215,00	2 586,55	16,77%	2 812,82	8,75%
Réserves consolidées	442,1	377,4	-14,63%	422,71	12,01%
Gains ou pertes latents ou différés	4,6	5,43	17,98%	-1,80	-133,11%
Résultat net de l'exercice	363	331,87	-8,58%	348,68	5,07%
Intérêts minoritaires	42,6	51,24	20,27%	56,10	9,49%
Total Passif	44 722,34	46 876,41	4,82 %	47 799,54	1,97 %

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, le Crédit du Maroc affiche un total bilan consolidé à 47 799,54 MDH, en progression de 1,97% par rapport à 2011.

Cette évolution est expliquée principalement par la hausse des prêts et créances sur la clientèle qui sont passés de 35 275 MDH en 2011 à 35 646 MDH en 2012 soit une progression de 1,05% suite à :

- Une évolution des crédits de trésorerie de 905 MDH ;
- Une progression des crédits à l'habitat de 620 MDH ;
- Une hausse de l'encours des comptes courants débiteurs des entreprises de 525 MDH ;
- Une baisse des crédits à l'équipement de 1.056 MDH
- Une baisse des crédits à la consommation de 226 MDH.¹⁶

¹⁶ Chiffres sociaux non retraités

Les créances envers les établissements de crédits accusent une baisse de 35,74% à 2 612 MDH suite au retrait des valeurs reçues en pension à terme pour un solde de 1 600. Les valeurs en caisse ressortent en hausse de 6,35% à 2 250 MDH liée à la croissance des placements en BDT et CD court terme.

Notons également que le 3^{ème} trimestre a été marqué par la baisse du taux de la réserve monétaire de 6% à 4% libérant ainsi 375 MDH.

A fin 2012, les actifs financiers disponibles à la vente enregistrent une croissance de 47,32% à 5 505 MDH portés par l'évolution des instruments de dettes qui passent de 3 673 MDH en 2011 à 5 370 MDH. Les instruments de capitaux ressortent également en forte progression passant de 63 MDH en 2011 à 135 MDH à fin 2012.

Les immobilisations corporelles et incorporelles affichent une hausse respective de 6,46% et 6,78% pour s'établir respectivement à 1 349 MDH et 131 MDH en ligne avec les investissements menés par le groupe en termes de système d'information et extension du réseau.

Les impôts exigibles au titre de l'année 2012 ressortent en régression de 59% à 1,96 MDH.

Les dettes envers la clientèle ressortent en progression de 0,63% à 33 925 MDH dans un contexte qui reste marqué par un resserrement des liquidités sur le marché. Les ressources non rémunérées représentent 58% de l'encours global des ressources à fin décembre 2012. Les ressources rémunérées ont connu une hausse de 2,1 % et sont marquées par :

- La hausse des comptes d'épargne pour 459 MDH,
- L'augmentation de l'encours des Dépôts à Terme pour 276 MDH
- La baisse de l'encours des Bons de Caisse pour 450 MDH due notamment à la nouvelle réglementation interdisant la souscription des Bons de Caisse anonymes.¹⁷

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés affichent un solde de 1 168 MDH en hausse de 7,8% en comparaison avec 2011. Ces dettes sont composées principalement de dépôts à terme à hauteur de 1 034 MDH en hausse de 12,8% suite à une progression des emprunts en Devises de la Banque Internationale de Tanger auprès de Crédit Agricole SA pour un total de 272 MDH.

Le groupe présente une croissance des titres de créances émis de 5,1% à 6 622 MDH en ligne avec la politique de gestion de la liquidité de l'établissement.

Les capitaux propres du groupe ont enregistré une progression de 8,52% à 3 582,4 MDH suite à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2011 en actions réalisée par le Crédit du Maroc en 2012. C'est dans ce sens que le capital et les réserves liées du Groupe ressortent en hausse de 8,75% pour s'établir à 2 813 MDH. Aussi, notons la croissance du RNPG en 2012 de 5,06% à 348,68 MDH.

Les passifs d'impôts exigibles passent de 19 MDH à 50 MDH en 2012 expliquée principalement la constatation du reliquat d'impôt à payer sur l'exercice 2012.

Le groupe Crédit du Maroc a clôturé l'année 2011 avec un total bilan de 46 876 MDH, en hausse de 4,8% par rapport à 2010, principalement en raison des éléments suivants :

Les prêts et créances sur la clientèle ont enregistré une hausse de 6,1%, soit plus de 2 MDH d'augmentation pour s'inscrire à un niveau de 35 257 MDH. Cette évolution est justifiée par la hausse des crédits de trésorerie aux entreprises, des comptes courants débiteurs des entreprises et des crédits immobiliers, combinée à une baisse des crédits à l'équipement et des crédits à la consommation.

Les baisses des postes « Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux » et « Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés » résultent de la gestion de la

¹⁷ Chiffres sociaux non retraités

trésorerie afin d'assurer une meilleure rentabilité tout en préservant les impératifs de liquidité de la banque. Ainsi, une baisse de 569 MDH a été constatée sur le compte ordinaire chez Bank Al-Maghrib.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont quant à eux enregistré une hausse de 87,6% pour s'établir à 3,7 MDH. Cette progression a été principalement due à l'évolution des portefeuilles ALM et Salle des Marchés.

Les immobilisations corporelles ont progressé de 7,19% pour s'établir à 1 267 MDH en raison de l'acquisition et aménagement de locaux commerciaux.

Le passif a connu une hausse de 4,82% principalement en raison de la hausse des titres de créance émis de 7,8% et de l'émission d'une dette subordonnée pour 500 MDH.

L'évolution des actifs financiers disponibles à la vente sur les trois derniers exercices 2010-2012 se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (montants en KDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Instruments de capitaux	58 364	63 443	8,70%	135 463	>100%
Instruments de dettes	1 933 337	3 673 547	90,01%	5 369 875	46,18%
Actifs financiers disponibles à la vente	1 991 700	3 736 990	87,63%	5 505 337	47,32%

Source : CDM

En 2012, les actifs financiers disponibles à la vente affichent une progression de 47,32% en comparaison à 2011 et s'établissent à 5 505 MDH. Cette hausse est expliquée principalement par la croissance des instruments de dettes, constitués essentiellement de bons du trésor pour 4,7 MMDH et de certificats de dépôts pour 614 MDH. Les instruments de capitaux enregistrent également une forte hausse pour s'établir à 135 MDH contre 63 MDH en 2011.

Les actifs financiers disponibles à la vente présentent une forte croissance en 2011 affichant un niveau de 3 737 MDH. Cette évolution ressort à +87,63% en comparaison avec 2010 et reste portée essentiellement par l'augmentation des instruments de dettes de 90%. Les instruments de capitaux présentent également une augmentation de 8,70% s'établissant à 63 MDH.

b - Analyse des crédits

L'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var	2011 retraité*	2012	Var 12/11
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5 229,40	4 064,32	-22,28%	4 064,32	2 611,79	-35,74%
Etablissements de crédit	4 980,00	4 064,32	-18,39%	3 937,09	2 611,79	-33,66%
Administrations centrales	249,40	0,00	-100,00%	127,23	0,00	-100,00%
Créances sur la clientèle	33 258,90	35 275,49	6,06%	35 275,50	35 646,51	1,05%
Administrations centrales	-	0,00	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	16 528,20	15 954,11	-3,47%	3 366,78	4 291,59	27,47%
Grandes entreprises	3 711,40	4 726,02	27,34%	16 815,42	16 574,14	-1,43%
Clientèle de détail	13 019,30	14 595,36	12,11%	15 093,31	14 780,78	-2,07%
Total crédits	38 488,30	39 339,81	2,21%	39 339,82	38 258,30	-2,75%

* retraitement réalisé en 2012 suite à la mise en place d'une nouvelle classification des créances envers les institutions non établissement de crédit et Grandes Entreprises

Source: CDM

A fin 2012, l'encours total des crédits affiche un solde de 38 258 MDH en régression de 2,75% expliquée principalement par la baisse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés (-35,7%). Ces variations résultent de la gestion de la trésorerie afin d'assurer une meilleure rentabilité tout en préservant les impératifs de liquidité de la banque.

Les créances sur la clientèle affichent une croissance de 1,05% s'établissant à 35 646 MDH portées par les crédits accordés aux institutions non établissements de crédits dont le solde ressort à 4 291,59 MDH contre 3 366,78 MDH en 2011 soit +27,47%. Les créances envers les grandes entreprises et la clientèle de détail ressortent en retrait respectif de 1,43% et 2,07% à fin 2012.

La structure des crédits octroyés par le groupe Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2012 est dominée par les prêts et créances octroyés aux grandes entreprises, qui représentent 43,32% de l'ensemble des crédits distribués par le groupe à cette date contre 42,74% en 2011 soit une légère appréciation de 0,58 pts.

La part de la clientèle de détail se renforce dans la structure des crédits à 38,63% contre 38,37% soit +0,27 pts. Les institutions non financières s'accaparent 11,22% du total crédits distribués par le Groupe soit une amélioration de 2,66 pts.

La part des prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés se déprécie de 3,5 pts s'établissant à 6,83% du total crédits du Groupe.

A fin 2011, l'encours total des crédits s'établit à 39 339,81 en progression de 2,21%. Cette évolution est due à l'effet combiné de la hausse des créances sur la clientèle et de la baisse des prêts et créances sur les établissements de crédit.

Les créances sur la clientèle ont en effet enregistré une progression de 6,06% pour s'inscrire à 35 276 MDH :

- Les créances sur les grandes entreprises ont enregistré une forte hausse de 27% pour se situer à 4 726 MDH. Cette évolution est essentiellement le résultat de :
 - la hausse des crédits de trésorerie aux entreprises constatée sur les crédits à la consommation et les prêts spots ;
 - La progression des comptes courants débiteurs des entreprises qui ont marqué une hausse de 280 MDH (en social).
- Les créances sur la clientèle de détail ont connu une croissance de 12% à 14 595 MDH. Cette progression est le résultat de l'effet combiné de :
 - La hausse de +6,2% des crédits immobiliers (résultat d'une hausse sur les crédits à l'habitat et une baisse sur la promotion immobilière) ;
 - La légère baisse des crédits à la consommation à considérer dans le cadre de la volonté du CDM d'être plus sélectif en matière d'octroi dans un souci de maîtrise de risque ;
 - La légère baisse des crédits à l'équipement en lien avec la stratégie risque du CDM et sa volonté de déconcentrer son portefeuille crédit.
- Les créances sur les institutions non établissements de crédit ont accusé une baisse de 3,47% avec un solde de 15 954 MDH à fin 2011 contre 16 528 MDH à fin 2010.

Les prêts et créances sur établissements de crédit et assimilés ont accusé une baisse de 22% à 4 064 MDH. Cette baisse est principalement constatée sur le compte ordinaire chez Bank Al-Maghrib et sur les placements de trésorerie. Ces variations résultent de la gestion de la trésorerie afin d'assurer une meilleure rentabilité tout en préservant les impératifs de liquidité de la banque.

En termes de structure, les emplois du groupe CDM restent dominés par les crédits octroyés aux sociétés hors établissements de crédit qui représentent 40% du total crédits avec une baisse de 2,4 points par rapport à 2010. Les crédits octroyés à la clientèle de détail renforcent leur part dans le total des crédits et s'établit à 37,1% en 2011, contre 33,8% en 2010.

<i>Consolidé IFRS</i>	2010	2011	Var	2011 retraité	2012	Var 12/11
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	13,59%	10,33%	-3,26 pts	10,33%	6,83%	-3,5 pts
Etablissements de crédit	12,94%	10,33%	-2,61 pts	10,01%	6,83%	-3,18 pts
Administrations centrales	0,65%	0,00%	-0,65 pts	0,32%	0,00%	-0,32 pts
Créances sur la clientèle	86,41%	89,67%	3,26 pts	89,67%	93,17%	+3,50 pts
Administrations centrales	-	0,00%	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	42,44%	40,55%	-1,89 pts	8,56%	11,22%	+2,66 pts
Grandes entreprises	9,53%	12,01%	2,48 pts	42,74%	43,32%	+0,58 pts
Clientèle de détail	33,43%	37,10%	3,67 pts	38,37%	38,63%	+0,27 pts
Total crédits	100%	100%	-	100%	100%	-

Source: CDM

c - Analyse des dépôts

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var	2012	Var 12/11
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	204	1 083	>100%	1 168	7,84%
Comptes courants / Dépôts à vue	126	167	32,54%	134	-19,76%
Dépôts à terme	78	917	>100%	1 034	12,76%
Dettes envers la clientèle	33 778	33 712	-0,20%	33 925	0,63%
Comptes courants / dépôts à vue	19 103	19 804	3,67%	19 675	-0,65%
Dépôts à terme/Comptes d'épargne	13 347	12 807	-4,05%	13 079	2,12%
Autres dépôts	1 328	1 101	-17,09%	1 170	6,27%
Total Dépôts	33 982	34 795	2,39%	35 093	0,86%

Source: CDM

Au titre de l'exercice 2012, l'encours des dépôts s'établit à 35 093 MDH, en hausse de 0,86% par rapport à l'exercice 2011.

Cette progression s'est faite principalement sous l'impulsion des dettes envers la clientèle qui marquent une croissance de 0,63% à fin 2012 affichant un solde de 33 925 MDH. En effet, ces dernières sont principalement composées de comptes courants et de dépôts à vue qui sont en baisse de 0,65% à 19 675 MDH (diminution des comptes chèque de 0,8% et comptes courants de 2,5%) et de dépôts à terme et comptes d'épargne présentant une évolution de +2,12% à 13 079 MDH et d'autres dépôts pour un solde de 1 170 MDH soit une croissance de 6,27%.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés ressortent en progression de 7,81% à 1 168 MDH composées principalement de dépôts à terme à hauteur de 1 034 MDH en hausse de 12,8% suite à une progression des emprunts en Devises de la Banque Internationale de Tanger auprès de Crédit Agricole SA pour un total de 272 MDH.

En 2012, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés représentent 3,33% de la structure des dépôts contre 3,11% en 2011 soit +0,22 pts. Les dettes envers la clientèle représentent quant à elles 96,67% de la structure des dépôts soit un retrait de 0,22 pts comparativement à 2011.

A la fin de l'exercice 2011, les dépôts du Groupe Crédit du Maroc réalisent une progression de 2,39% pour atteindre 34 795 MDH. Cette évolution est due à la hausse des dettes envers les établissements de crédit et assimilés conjuguée à une stabilité des dettes envers la clientèle.

Les dettes envers la clientèle restent quasiment stables avec une légère baisse de 0,20% comme résultat des effets combinés suivants :

- Les comptes courants et dépôts à vue ont gagné 701 MDH, soit une progression de 3,67% du fait d'une évolution des comptes chèques et comptes courants et ce, grâce à l'effort de collecte déployé par les équipes commerciales durant cet exercice ;

- Les dépôts à terme / comptes d'épargne ont accusé d'une baisse de 4,05% pour se situer à 12 807 MDH. Les dépôts de la clientèle ont clôturé l'exercice 2011 avec un encours de 33 681 MDH. Les comptes d'épargne ont connu une évolution de +10,1% suite à la campagne de collecte lancée durant le premier trimestre 2011. Les ressources à terme quant à elles ont enregistré une baisse de 16,9% suite à une politique volontariste de maîtrise des taux sur ce type de ressources. Ainsi l'année 2011 a connu des tombées de DAT non renouvelés notamment sur OCP pour 400 MDH et CDG prévoyance pour 250 MDH.

La structure des dettes envers la clientèle reste dominée par les ressources non rémunérées qui en représentent 59% contre 57% en 2010, témoignant ainsi de la robustesse des ressources de la banque.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés enregistrent une forte hausse de 879 MDH. Cette hausse s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion de trésorerie de la banque et des emplois en devise accordés à la clientèle entreprises.

La part des comptes courants et des dépôts à vue dans la structure du total dépôts enregistre une progression de 0,7 pts pour atteindre 56,92% et retrouver ainsi quasiment le niveau enregistré en 2010.

A fin 2011, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés voient leur part croître de 2,51 pts pour s'établir à 3,11% de la structure des dépôts. Les dettes envers la clientèle représentent quant à elles 96,89% de la structure des dépôts soit une baisse de 2,51 pts comparativement à 2010.

<i>Consolidé IFRS</i>	2010	2011	Var	2012	Var 12/11
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	0,60%	3,11%	2,51 pts	3,33%	+0,22 pts
Comptes courants / Dépôts à vue	0,37%	0,48%	0,11 pts	0,38%	-0,10 pts
Dépôts à terme	0,23%	2,64%	2,41 pts	2,95%	+0,31 pts
Dettes envers la clientèle	99,40%	96,89%	-2,51 pts	96,67%	-0,22 pts
Comptes courants / dépôts à vue	56,22%	56,92%	0,70 pts	56,07%	-0,85 pts
Dépôts à terme	39,28%	36,81%	-2,47 pts	37,27%	+0,46 pts
Autres dépôts	3,91%	3,16%	-0,75 pts	3,33%	+0,17 pts
Total Dépôts	100 %	100 %	-	100 %	-

Source: CDM

L'évolution des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés pour les trois derniers exercices 2010-2012 se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montant en KDH)</i>	2010	2011	Var	2012	Var 12/11
Dépôts rémunérés	13 346 860	12 807 317	-4,04%	13 079 128	2,12%
Dépôts non rémunérés	20 431 112	20 904 289	2,32%	20 845 560	-0,28%
Total Dépôt à la clientèle	33 777 973	33 711 606	-0,20%	33 924 690	0,63%

Source: CDM

A fin 2012, les dépôts rémunérés ressortent en croissance de 2,12% pour s'établir à 13 079 MDH en comparaison avec l'exercice 2011. Les dépôts rémunérés représentent 39% de la structure des dépôts à la clientèle en hausse de 1 pts en comparaison à l'exercice précédent.

Les dépôts non rémunérés atteignent un solde de 20 845 MDH en baisse de 0,28% représentant 61% de la structure des dépôts à la clientèle en retrait de 1 pts en comparaison à l'exercice précédent.

Dans un contexte de stagnation des dépôts de la clientèle, CDM a amélioré sa structure de dépôts avec une baisse des dépôts rémunérés et une hausse des dépôts non rémunérés en 2011.

En effet, les dépôts rémunérés enregistrent une baisse de 4% pour un solde de 12 807 MDH à fin 2011, alors que les dépôts non rémunérés enregistrent une hausse de 2,3% pour atteindre 20 904 MDH à fin 2011.

d - Analyse du ratio de transformation

<i>Consolidé IFRS (Montant en MDH)</i>	2010	2011	Var	2012	Var 12/11
Crédits à la clientèle bruts (A)	35 071	37 505	6,94%	38 200	1,85%
Dépôts de la clientèle (B)	33 778	33 712	-0,20%	33 925	0,63%
Taux transformation : A/B	103,83%	111,25%	7,42 pts	112,60%	1,22 pts

Source: CDM

Au titre de l'exercice 2012, le taux de transformation ressort en hausse de 1,22 pts à 112,6% en ligne avec la progression des crédits à la clientèle dont la croissance ressort à 1,85%. Le taux de transformation des dépôts en crédits du groupe Crédit du Maroc s'est nettement amélioré entre 2010 et 2011 en passant de 103,8% à 111,25%.

Ce niveau de ratio renseigne sur la capacité du groupe à collecter les dépôts et les redistribuer sous forme de crédits à la clientèle.

e - Analyse du ratio de solvabilité

- Coefficient de solvabilité

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2010	2011	Var	2012	Var 12/11
Fonds propres consolidés	3 980	4 765	19,72%	5 023	5,41%
Risques pondérés	34 392	37 326	8,53%	38 079	2,02%
Coefficient de solvabilité	11,57%	12,77%	+1,2 pts	13,19%	+0,42 pts

Source: CDM

A fin 2012, le ratio de solvabilité du groupe marque une croissance de 0,42 pts pour s'établir à 13,19%. Cette augmentation est due à la hausse enregistrée au niveau des fonds propres consolidés de 5,41% pour un solde de 5 023 MDH suite à la réalisation de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2011 en actions nouvelles du Crédit du Maroc ainsi que la hausse constatée au niveau du résultat net 2012 de 5,14%.

Les risques pondérés ressortent en croissance de 2,02% en comparaison avec 2011 témoignant des évolutions respectives sur les crédits de trésorerie et immobiliers et des conditions d'octroi des crédits à l'équipement et à la consommation plus strictes.

Au titre de l'exercice 2011, le ratio de solvabilité du groupe ressort en amélioration de + 1,2 pts s'établissant à 12,77%. Cette évolution s'explique par l'augmentation des fonds propres de 19,72% enregistrée en 2011 en partie liée à l'augmentation de capital par conversion des dividendes 2010 réalisée en 2011. Les risques pondérés présentent également une croissance de 8,53% reflétant un effort continu dans la distribution des crédits immobiliers et de l'équipement.

- Ratio fonds propres de base

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Fonds propres de base	2 985	3 271	9,58%	3 529	7,89%
Risques pondérés	34 392	37 326	8,53%	38 079	2,02%
Ratio Fonds Propres de Base	8,68%	8,76%	+0,8 pts	9,27%	+0,5 pts

A fin 2012, le ratio Fonds Propres de Base ressort à 9,27% en progression de 0,5 pts en comparaison à l'exercice précédent. Cette évolution est expliquée par la hausse constatée au niveau du capital social du Crédit du Maroc suite à l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2011 en actions nouvelles du Crédit du Maroc.

f - Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Fonds propres et assimilés	4 076,70	4 879,85	19,70%	5 166,31	5,87%
Dont					
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009,40	1 527,37	51,31%	1 527,78	0,03%
Capitaux propres	3 067,40	3 352,48	9,29%	3 638,52	8,53%
Capitaux propres part du groupe	3 024,70	3 301,25	9,14%	3 582,42	8,52%
Capital et réserves liées	2 215,00	2 586,55	16,77%	2 812,82	8,75%
Réserves consolidées	442,1	377,4	-14,63%	422,71	12,01%
Gains ou pertes latents ou différés	4,6	5,4	17,98%	-1,80	-133,29%
Résultat net de l'exercice	363	331,9	-8,58%	348,68	5,06%
Intérêts minoritaires	42,6	51,2	20,27%	56,10	9,58%
Ressources	39 827,50	41 096,49	3,19%	41 715,21	1,51%
Dettes envers les Etablissements de Crédit et Assimilés	203,5	1 083,35	>100%	1 167,94	7,81%
Dettes envers la Clientèle	33 778,00	33 711,61	-0,20%	33 924,69	0,63%
Titres de créances émis	5 846,00	6 301,54	7,79%	6 622,58	5,09%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2012, le Groupe Crédit du Maroc affiche un niveau de fonds propres et assimilés de 5 166,31 MDH en hausse de 5,87% par rapport à l'année 2011 en raison de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2011 en actions nouvelles de Crédit du Maroc.

Le capital et réserves liées ressortent en progression de 8,75% à 2 813 MDH en raison de la constatation de l'augmentation de capital réalisée en 2012 d'un montant total de 224 MDH.

Le solde des dettes subordonnées ressort en quasi stagnation à 1 527,78 MDH au titre de l'exercice 2012.. Les ressources du Groupe Crédit du Maroc ressortent à 41 715,21 MDH en 2012, en progression de 1,51% par rapport à l'année 2011 en raison de la hausse enregistrée au niveau des dépôts de la clientèle de +0,63% et des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de +7,81%.

Les titres de créances émis affichent une hausse de 5,09% à 6 622,6 MDH. Leur évolution s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion de la liquidité du groupe. Quant à la structure des ressources, elle est composée à hauteur de 81,32% des dépôts de la clientèle, de 15,9% des titres de créances émis et 2,8% des dettes envers les établissements de crédit.

A la clôture de l'exercice 2011, les fonds propres et assimilés du groupe Crédit du Maroc réalisent une croissance de 19,7% suite à la hausse des dettes subordonnées de 51,3% et l'augmentation du capital et réserves. Liées.

En 2011, le capital et réserves liées ressortent en progression de 16,8% à 2 586,6 MDH en raison de la progression de l'augmentation de capital réalisée en 2011. La baisse des réserves consolidées s'explique par la diminution du report à nouveau. En effet ce dernier tient compte du résultat net 2010 du Crédit du Maroc inférieur à celui constaté en 2009.

Les capitaux propres part du groupe ressortent en hausse de 9,14% à 3 301 MDH en ligne avec la hausse du capital et réserves liées malgré la baisse des réserves consolidées et du résultat net.

Les dépôts de la clientèle continuent à constituer en 2011, la part prépondérante des ressources du groupe à 82%, en retrait de 3 points par rapport à l'exercice précédent. Ce recul fait suite à un arbitrage du groupe en faveur des certificats de dépôts qui présentent des caractéristiques plus favorables, en termes de taux notamment. De ce fait, leur encours s'établit à 6 302 MDH (+7,8%) en 2011.

g - Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Engagements de financement donnés	10 124,70	15 625,91	54,33%	11 643,35	-25,49%
Etablissements de crédit	116,70	50,00	-57,14%	45,20	-9,60%
Institutions non établissements de crédit	0	0	-	0,00	-
Grandes entreprises	9 347,70	14 764,30	57,95%	10 997,18	-25,52%
Clientèle de détail	660,40	811,6	22,90%	600,97	-25,95%
Engagements de financement reçus	-	-	-	-	-
Engagements de garanties données	5 483,10	5 526,69	0,80%	6 248,09	13,05%
Etablissements de crédit	2 517,40	2 333,10	-7,32%	2 182,98	-6,43%
Institutions non établissements de crédit	0	0	-	0,00	-
Grandes entreprises	2 905,20	3 124,60	7,55%	3 998,16	27,96%
Clientèle de détail	60,5	68,9	13,96%	66,95	-2,84%
Engagements de garanties reçus	4 907,00	4 168,07	-15,06%	5 886,02	41,22%
Etablissements de crédit	4 907,00	4 168,07	-15,06%	5 886,02	41,22%

Source: CDM

Au titre de l'année 2012, les engagements de financements donnés se sont établis à 11 643,35 MDH en baisse de 25,49% et sont constitués majoritairement des engagements aux grandes entreprises pour un total de 10 997,18 MDH en retrait de 25,52% en comparaison à l'année 2011. Il est à noter que cette évolution est expliquée par la baisse des crédits et acceptations à l'import pour 208 MDH.

Quant aux engagements de garanties données, ils s'élèvent à 6 248,09 MDH en progression de 13,05% par rapport à 2011 et sont composés essentiellement d'engagements de garanties données aux grandes entreprises pour un total de 3 998,16 MDH soit une hausse de 27,96%. Cette évolution s'explique essentiellement par la garantie donnée à la clientèle dans le cadre de la souscription à la Sicav « Trésor Plus » pour +881 MDH.

Les engagements de garantie reçus ressortent à 5 886,02 MDH en hausse de 41,22% portés essentiellement par :

- La comptabilisation de la contre garantie reçue d'AWB sur les souscriptions de la sicav 'trésor plus' pour +970 MDH,
- La baisse de la garantie reçue de CA.SA de -283 MDH sous l'effet conjugué de l'augmentation des fonds propres et de la déconcentration,
- La baisse des confirmations des crédits par les correspondants de -191 MDH.

Au terme de l'exercice 2011, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 54% pour atteindre 15 626 MDH. Ils se composent essentiellement des engagements aux grandes entreprises qui s'élèvent à 14 764 MDH, en progression de 58% par rapport à l'exercice 2010.

Les engagements de garantie donnés ont enregistré une légère hausse de 0,8% à 5 527 MDH, suite à la hausse des engagements de garantie donnés des grandes entreprises, qui se situent à 3 125 MDH en 2011, malgré la baisse des engagements de garantie donnés aux établissements de crédit.

Les engagements de garantie reçus sont exclusivement composés des engagements des établissements de crédit qui ont atteint 4 168 MDH, en baisse de 15% par rapport en 2010.

h - Analyse de la variation des capitaux propres

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2010	865 282	1 349 727	-	805 091	4 634	3 024 734	42 640	3 067 374
Opérations sur capital	25 099	178 201	-	-	-	203 300	9 167	212 467
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 259 584	-	- 259 584	- 4 997	- 264 582
Autres	-	168 242	-	- 168 242	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	331 866	-	331 866	4 427	336 294
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	- 1 522	- 1 522	-	- 1 522
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)	-	-	-	-	2 314	2 314	-	54
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)	-	-	-	- 54	-	- 54	-	2 314
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)+(G)	-	-	-	54	5 427	739	1	739
Autres (PAGA)	-	-	-	193	-	193	1	193
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2011	890 380	1 696 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484
Opérations sur capital	32 011	191 748	-	-	-	223 759	5 133	228 892
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 284 922	-	- 284 922	- 5 130	- 290 052
Autres	-	2 510	-	- 2 476	-	34	- 34	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	348 684	-	348 684	4 895	353 579
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	- 9 988	- 9 988	-	- 9 988
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)	-	-	-	-	2 763	2 763	-	2 763
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)	-	-	-	26	-	26	-	26
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)+(G)	-	-	-	26	- 7 225	- 7 199	-	7 199
Autres	-	-	-	817	-	817	2	819
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	922 392	1 890 428	-	771 398	- 1 798	3 582 420	56 105	3 638 525

A fin 2012, les capitaux propres part du groupe ressortent à 3 582 MDH en progression de 8,52% par rapport à l'année 2011 suite à la réalisation de l'augmentation de capital par conversion optionnel du dividende 2011 en actions nouvelles.

Les caractéristiques de cette augmentation de capital se présentent comme suit :

Nombre maximum d'actions à émettre	366 852 actions
Prix d'émission	699 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant maximum de l'opération	256 429 548 dirhams

Les résultats de cette opération d'augmentation du capital ressortent comme suit :

Nombre d'actions nouvelles	320 113 actions
Prix d'émission	699 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant global de l'opération	223 758 987 dirhams

Le capital social du Crédit du Maroc a été ainsi porté à 922 392 MDH dirhams réparti en 9 223 916 actions de 100 dirhams chacune.

Les capitaux propres part du groupe ont enregistré une hausse de 9,1% à 3 301 MDH au titre de l'exercice 2011, sous l'effet de la progression réserves liées au capital et de l'augmentation de capital par conversion de dividendes.

i - Tableau des flux de trésorerie

Consolidé IFRS (montants en KDH)	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Résultat avant impôts	588 514	535 048	-9%	578 653	8%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	86 805	98 255	13%	102 950	5%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	-	0	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	451 159	496 896	10%	432 525	-13%
+/- Dotations nettes aux provisions	44 662	-24 823	<-100%	30 819	-224%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0	-	0	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 383	4 875	<-100%	1 189	-76%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	25 751	-21 501	<-100%	6 457	<100%
+/- Autres mouvements	-21 273	43 983	<-100%	63 961	45%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	585 719	597 685	2%	637 901	7%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3 749 218	2 250 442	<-100%	2 355 314	5%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 708 174	-2 624 781	<-100%	-615 042	-77%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-336 487	-1 740 164	>100%	-1 838 993	6%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-89 333	139 336	<-100%	39 475	-72%
- Impôts versés	-190 032	-206 593	9%	-264 903	28%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 656 895	-2 181 760	32%	-324 150	-85%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-482 662	-1 049 027	>100%	892 404	>100%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	0	0	-	0	
+/- Flux liés aux immeubles de placement	0	0	-	0	
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-283 010	-199 186	-30%	-194 225	-2%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-283 010	-199 186	-30%	-194 225	-2%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-33 128	-52 115	57%	-61 160	17%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-312 000	995 000	<-100%	315 000	-68%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-345 128	942 885	<-100%	253 840	-73%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-229	-54	-76%	26	<100%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 111 029	-305 382	-73%	952 047	<100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 734 169	2 623 141	-30%	2 317 758	-12%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 095 788	2 620 831	25%	2 114 468	-19%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 638 382	2 310	-100%	203 291	>100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 623 141	2 317 759	-12%	3 269 805	41%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 620 831	2 114 468	-19%	2 250 059	6%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 310	203 291	>100%	1 019 746	>100%
Variation de la trésorerie nette	-1 111 029	-305 382	-73%	952 047	>100%

Source : CDM

A fin 2012, la trésorerie du groupe CDM ressort en hausse de 40% à 3 269 805 KDH.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle ressort en nette amélioration à + 892 MDH suite à la hausse constatée au niveau des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit passant de 2 250 à 2 355 en 2012 ainsi que l'amélioration des flux liés aux opérations avec la clientèle dont l'encours passe de -2 625 à -615 MDH suite à une croissance de +1,05% des prêts et créances sur la clientèle et une augmentation de 0,63% des dettes envers la clientèle.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en hausse de 2% à -194 MDH en 2012 en ligne avec la croissance enregistrée sur les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

A fin 2012, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement enregistre une régression de 73% et s'établit à 254 MDH contre 943 MDH à fin 2011. Cette baisse est expliquée par une absence d'émission de dettes subordonnées, la prise en compte des tombées d'échéance des certificats de dépôts.

A fin 2011, la trésorerie du groupe CDM ressort en retrait de 12% à 2 317,8 MDH.

Cette régression s'explique par une diminution de la trésorerie durant 2011 d'un montant de 305 MDH.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle ressort à -1 049 MDH principalement impacté par la diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles de 32%. En effet, ces derniers sont portés par :

- L'impact négatif de -2 625 MDH des flux liés aux opérations avec la clientèle ;
- L'impact négatif des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers de -1 740 MDH.
- Partiellement amortis par l'amélioration des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés. Ces flux enregistrent en effet un montant positif de 2 250 MDH.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en baisse de 30% à -199 MDH en 2011 en raison d'un plan d'investissement moins élevé qu'en 2010.

En 2011, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement enregistre une forte hausse et s'établit à 943 MDH contre -345 MDH en 2010. Cette hausse est expliquée par l'émission de dettes subordonnées courant 2011 pour un montant de 500 MDH ainsi que des émissions de certificats de dépôts.

Section VI - EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

I. Evénements récents

Banque de réseau et de détail

Conformément aux orientations définies dans le plan de développement, le Crédit du Maroc a continué à densifier le maillage de son réseau d'agences et à étendre la couverture du territoire national, contribuant ainsi pleinement à l'effort de bancarisation du Royaume. L'exercice 2012 a été caractérisé par l'ouverture de dix nouvelles agences contre vingt-cinq en 2011.

L'exercice 2012 a été marqué par le lancement de nouveaux produits notamment :

- Carte Titanium : Carte à destination de la clientèle médium+ et professionnelle ;
- Carte Visa Platinum : Carte Haut Gamme avec services inclus (extension de garantie, réduction sur réservation d'hôtels, parcours de Golf, assistance juridique à l'étranger...) ;
- Carte E-buy : Carte qui permet de réaliser des achats sur sites e-commerces étrangers et payer en devises à hauteur de la dotation e-commerce de 10 KDH par an ;
- Contrat Confiance Jeune Actifs : cette offre, destinée aux jeunes actifs, couvre l'ensemble des besoins bancaires (banque au quotidien, crédits, épargne, assurance) et donne des avantages extra bancaires auprès des partenaires du Crédit du Maroc.
- Contrat Confiance Pro : cette offre s'adresse au marché des professionnels pour faciliter la gestion de leur compte professionnel et particulier.

Continuant à optimiser l'adéquation de son dispositif aux besoins spécifiques de sa clientèle, le Crédit du Maroc a lancé sa Banque Privée : le nouvel espace Val d'Anfa a été inauguré courant premier semestre 2011. Une équipe de spécialistes en gestion de patrimoine conseille cette clientèle haut de gamme dans le cadre d'une relation personnalisée, pour construire des solutions financières sur-mesure.

Dans le cadre de sa stratégie de développement sur le marché des Professionnels, le Crédit du Maroc a lancé en 2011 son premier espace d'affaires dédié aux professionnels, apportant des réponses adaptées à la couverture des besoins tant professionnels que personnels de cette clientèle. L'exercice 2012 a connu l'ouverture de deux nouveaux espaces d'affaires professionnels.

Banque de financement et d'investissement

L'exercice 2011 a été marqué par l'élaboration de nouveaux produits à destination de l'entreprise et la mise en place d'outils d'aide à la vente, permettant d'améliorer les avantages concurrentiels du Crédit du Maroc sur ce segment de clientèle et d'offrir des solutions innovantes et pratiques. Parmi ces produits, nous pouvons citer ceux qui revêtent un caractère stratégique :

- Lancement de cdm e-Documents : Une nouvelle solution dédiée aux entreprises pour l'accès à distance à l'ensemble de leurs documents bancaires.
- Refonte de la gamme monétique : le marché de l'entreprise s'inscrit dans la stratégie de refonte de la gamme monétique et a revu l'ensemble de son offre en tenant compte des besoins de sa clientèle.
- En ce qui concerne l'offre de financements, un produit « de financement des tracteurs » en synergie avec CDM et CDML, a été mise en place. Facilitant l'équipement des agriculteurs, la commercialisation de cette offre permettra de contribuer à la modernisation des exploitations agricoles et répondra concrètement à l'engagement du Crédit du Maroc à participer à la mise en oeuvre du Plan Maroc Vert.

Dans la continuité de la stratégie d'amélioration des outils d'aide à la vente, la Direction du Marketing Entreprise a lancé dans le dernier trimestre de 2012 l'e-BFI, plateforme dédiée à l'animation commerciale de la Banque de Financement et d'Investissement.

Cet espace se caractérise par une diffusion de l'information en temps réel, la centralisation et l'archivage des outils d'aide à la vente (carnet de route, ...), des publications (Focus produit, fiches produits internes, ...) et des supports (plaquettes, fiches produits externes, ...) de la BFI.

Parallèlement à cela, la BFI a mis à la disposition des clients entreprises, un guide des produits et services destiné à leurs présenter l'offre Crédit du Maroc et à répondre à leurs interrogations. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de modernisation des supports d'aide à la vente.

Au titre de l'exercice 2012, Crédit du Maroc a pu concrétiser avec deux autres institutions financières le placement de deux emprunts obligataires garantis par l'Etat d'Autoroutes du Maroc pour un total de 1 750 MDH.

Egalement, en conformité avec sa démarche qualité au service des entreprises, l'année 2012 a été caractérisée par la confirmation de la certification ISO 9001/2008, obtenue en 2011, du Système de Management de la Qualité relatif aux activités documentaires à l'international : crédits documentaires et remises documentaires à l'import et à l'export.

II. Perspectives

Le Crédit du Maroc a mené jusqu'à ce jour un plan de développement qui, fort de l'appui du Crédit Agricole SA (France), s'est accéléré à partir de 2007.

Sur la période 2013-2015, le rythme de création des agences devrait se maintenir. Un budget de près de 50 MDH sera alloué à l'acquisition de nouvelles d'agences entre 2013 et 2015. Le Crédit du Maroc va également amplifier l'effort d'ouvertures de comptes dans les segments de clientèle particuliers, professionnels et entreprises.

Le plan de développement du Crédit du Maroc se base sur les axes stratégiques suivants :

Banque de la clientèle des particuliers et des professionnels

- Le renforcement du réseau des agences
- L'adoption d'une approche spécifique au Haut de Gamme et une offre de produits et services dédiés
- Le renforcement des liens avec le Groupe pour mieux servir la clientèle des MRE
- Le développement d'une relation de proximité avec les professionnels

Banque des entreprises

- La consolidation de la présence du CDM auprès des grandes entreprises et des institutionnels
- Le développement de l'accompagnement des PME
- L'inscription dans le cadre du Plan Maroc Vert en capitalisant sur les valeurs et le savoir-faire du Groupe Crédit Agricole (France)

Vecteur de développement du Groupe Crédit Agricole au Maroc, le Crédit du Maroc veille au développement des synergies avec les lignes métiers du Groupe a fin d'être à la fois la banque de mobilité pour la clientèle des particuliers en synergie avec le Groupe (MRE, Non Résidents, étudiants) et la banque pivot pour les investissements au Maroc canalisant ainsi les flux d'import/export avec l'Europe.

Ce plan de développement entre dans une phase d'accélération et dans un contexte de modernisation de la banque, notamment de tous ses systèmes de traitement, de back-office, de gestion de la relation clientèle.

III. Comptes Consolidés prévisionnels

Avertissement

Les prévisions données ci-après correspondent aux comptes consolidés du Crédit du Maroc. Elles sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.

a- Hypothèses d'exploitation

Les hypothèses d'exploitation retenues pour l'estimation du budget du groupe Crédit du Maroc au titre de la période 2013-2015 sont comme suit :

○ Prévisions de Crédits et Dépôts

(Montants en MDH)	2012r	2013p	2014p	2015p	TCAM 2013-2015
Crédits à la clientèle	35 647	37 781	40 352	43 629	7,46%
Dépôts de la clientèle	33 925	35 306	37 364	39 624	5,94%
<i>Dépôts non rémunérés</i>	19 675	19 842	21 022	22 345	6,12%
<i>Dépôts rémunérés</i>	13 080	14 317	15 255	16 301	6,71%
<i>Autres dépôts</i>	1 170	1 148	1 087	978	-7,70%

Source : Crédit du Maroc

Les prévisions tablent sur une progression des dépôts sur la période de 5,94%, résultat de la politique d'élargissement du réseau et l'accélération de l'activité de collecte des dépôts.

Les crédits devraient enregistrer pour leur part une progression de 7,46% tout au long de la période grâce au renforcement du positionnement du Crédit du Maroc auprès des segments PME, professionnels et bon comportement des autres différents marchés.

○ Budgets d'Investissement du Crédit du Maroc¹⁸

(Montants en MDH)	2012R	2013p	2014p	2015p	TCAM 2013-2015
Immeubles et Logistique	104	62	85	85	17,09%
<i>Dont acquisitions de nouvelles agences (5 nouvelles agences)</i>			25	25	-
Investissements IT	50	45	45	45	0,00%
Total	154	107	130	130	10,22%

Source : Crédit du Maroc

¹⁸ Hors filiales

b- Comptes de produits et charges consolidés IFRS prévisionnel

Source CDM (chiffres en MDH)	2012R	2013p	2014p	2015p	TCAM 2013-2015
Marge d'intérêt	1 764	1 797	1 862	1 989	5,20%
Marge sur commissions	311	339	361	385	6,59%
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par Résultat	87	92	101	112	9,93%
Gains ou pertes sur Actifs nets sur actifs financiers disponibles à la vente	9	14	17	17	11,73%
Produits des autres activités	13	6	6	6	-1,73%
Charges des autres activités	77	75	76	79	3,10%
P.N.B.	2 107	2 174	2 271	2 429	5,72%
Charges générales d'exploitation	969	995	1021	1030	1,76%
Dotations des amortissements	103	109	115	120	4,91%
Frais Généraux	1 072	1 104	1 135	1 150	2,07%
Coefficient d'exploitation :					
Frais généraux/PNB	50,90%	50,80%	49,98%	47,36%	
R.B.E.	1 035	1 069	1 136	1 279	9,35%
RBE/PNB	49,10%	49,20%	50,02%	52,64%	
Coût du risque	-456	-412	-410	-406	-0,78%
Résultat avant impôts	578	657	727	873	15,25%
Impôts	225	252	269	323	13,17%
Résultat Net	353	405	458	550	16,53%
Résultat Net/ PNB	16,77%	18,64%	20,15%	22,65%	
Coût du risque	1,20%	1,02%	0,94%	0,86%	

Source : Crédit du Maroc

Le compte d'exploitation prévisionnel du groupe Crédit du Maroc sur la période 2013-2015 se présente comme suit :

Les prévisions présentées tablent sur une progression annuelle moyenne du PNB sur la période 2013-2015 de 5,72%.

La poursuite de l'optimisation des charges d'exploitation devrait permettre d'améliorer le RBE dont le TCAM sur la période projetée est de 9,35%.

Le coût du risque présente une baisse moyenne de 0,78% sur la période 2013 – 2015.

Le résultat net devrait réaliser une croissance annuelle moyenne sur la période 2013-2015 de 16,53%, comme conséquence de toutes les hypothèses sus-cités.

○ **Produit net bancaire**

Le plan 2013 - 2015 vise un PNB en évolution moyenne sur la période de 5,72%, cette progression tient compte des hypothèses suivantes :

- La marge sur intérêts: Le taux d'évolution moyen projeté au niveau de la marge d'intérêt est 5,20% compte tenu d'une bonne évolution des encours crédits et collecte (progression moyenne respective de 7,46% et 5,94%).
- La marge sur commissions devrait croître en moyenne de 6,59%, cette progression serait possible grâce au développement d'une nouvelle panoplie de produits dédiés aussi bien aux Particuliers, aux Professionnels et aux Entreprise notamment le commerce international, le conseil et l'ingénierie financière...
- Les gains sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat ressortent en croissance moyenne de 9,93% compte tenu d'une bonne évolution attendue sur l'activité de change manuel et Salle des marchés (synergie à développer avec le marché corporate et notre filiale offshore et développement des nouveaux produits dérivés).
- Les Gains ou pertes sur actifs nets sur actifs financiers disponibles à la vente, cette rubrique regroupe essentiellement le résultat de l'activité de Trading ainsi que les plus values réalisées suite à une cession d'une partie du portefeuille titre.
- Les charges des autres activités sont constituées essentiellement des cotisations à payer au titre du fond de garantie des déposants.

○ **Frais généraux**

En dépit de la poursuite du rythme d'ouverture d'agence et des investissements sur les différents marchés tel que défini dans sa stratégie de développement, le CDM continue d'améliorer ses charges et son coefficient d'exploitation, ce dernier devrait passer de 50,90% en 2012 à 47,36% en 2015.

Ce résultat est attribuable à une amélioration continue des process et la poursuite des efforts de maîtrise des charges.

○ **Coût du risque**

L'évolution du coût du risque enregistrerait un TCAM de -0,78% compte tenu d'une gestion rigoureuse des risques et de la poursuite des mesures et actions destinées à suivre et maîtriser au mieux les risques sur toutes les catégories de clientèle.

La mise en place d'une plate-forme de recouvrement à l'amiable et l'application d'une procédure plus rigoureuse à l'octroi permet de border efficacement les risques pris sur les particuliers.

Par conséquent, le coût du risque en pourcentage connaîtra une baisse durant la période du BP, passant de 1,2% en 2012 à 0,86% en 2015.

c- Bilan prévisionnel consolidé IFRS

o Les emplois

<i>Source CDM (chiffres en MDH)</i>	2012p	2013p	2014p	2015p	TCAM 2013-2015
Valeurs en caisse, Banque centrales, TP et SCP	2 250	2 500	2 600	2 600	1,98%
Actifs financiers à la Vente	5 505	6 000	6 500	7 300	10,30%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8	0	0	0	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédits	2 612	2 442	2 383	2 568	2,55%
Prêts et créances sur la clientèle	35 647	37 781	40 352	43 629	7,46%
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 480	1 560	1 640	1 720	5,00%
Autres Actifs	298	300	350	350	8,01%
Total	47 800	50 582	53 825	58 166	7,23%

Source : Crédit du Maroc

Compte tenu des hypothèses d'évolutions retenues pour l'activité crédits, l'actif prévisionnel ressort à 58,2 milliards de dirhams à horizon 2015 contre 47,8 milliards de dirhams à fin 2012.

Une évolution moyenne des créances clientèle de 7,46% est prévue sur la période du plan.

Le portefeuille titre devrait se situer autour de 7,3 milliards de dirhams en 2015.

La croissance des immobilisations corporelles et incorporelles est conforme à la politique d'extension du réseau (5 agences/an).

o Les ressources

<i>Source CDM (chiffres en MDH)</i>	2012p	2013p	2014p	2015p	TCAM 2012-2014
Banques centrales et dettes envers les établissements de crédits	0	0	0	0	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4	0	0	0	
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	1 168	813	500	500	-21,58%
Dettes envers la clientèle	33 925	35 306	37 364	39 624	5,94%
Titres de créances émis	6 623	7 600	8 527	9 949	14,42%
Capitaux Propres	3 639	4 385	4 683	5 043	7,23%
Dettes subordonnées	1 528	1 528	1 800	2 100	17,24%
Autres Passifs	914	950	950	950	0,00%
Total	47 800	50 582	53 825	58 166	7,24%

Source : Crédit du Maroc

Concernant le passif, la collecte clientèle devrait progresser en moyenne de 5,94%, l'utilisation du programme de Certificats de dépôts atteindrait 9,9 milliards de dirhams en 2015 contre 6,6 milliards de dirhams en 2012 ce qui impliquerait une baisse moyenne des dettes envers les établissements de crédits et assimilés de 21,58%.

Pour accompagner son développement, dans le respect des exigences réglementaires liées aux ratios Tiers 1 et 2, le Crédit du Maroc envisage de recourir à un renforcement de ses fonds propres réglementaires d'une part via des augmentations de capital sur la période 2013-2015 et d'autre part via des émissions de dettes subordonnées à compter de 2014.

d- Tableau de Flux Prévisionnel consolidé IFRS

En MDH	2012R	2013p	2014p	2015p	TCAM
Résultat avant impôts	579	657	727	873	15,25%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	103	109	115	120	4,91%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	0	0	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	433	390	385	381	-1,21%
+/- Dotations nettes aux provisions	31	22	25	25	6,60%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	1	0	0	0	
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	6	0	0	0	
+/- Autres mouvements	64	0	0	0	
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	638	521	524	526	0,44%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 355	- 1205	- 254	- 185	-0,04%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-615	- 1 144	- 1 126	- 1 593	18,05%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 839	- 495	- 500	- 800	27,17%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	39	35	- 50	-	-100,00%
- Impôts versés	-265	- 252	- 269	- 323	13,17%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-324	- 3 061	-2 199	-2 902	19,24%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	892	- 1 882	-948	-1 502	32,01%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	0	0	0	0	
+/- Flux liés aux immeubles de placement	0	0	0	0	
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-194	-80	-80	-80	0,00%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-194	-80	-80	-80	0,00%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-61	3 75	- 99	- 140	36,48%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	315	818	1 227	1 722	16,57%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	254	1 192	1 128	1 582	15,19%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	0	0	0	0	
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	952	-770	100	0	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 318	3 270	2 500	2 600	7,50%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 114	2 250	2 500	2 600	7,50%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	203	1 020	0	0	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 270	2 500	2 600	2 600	1,98%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 250	2 500	2 600	2 600	1,98%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 020	0	0	0	
Variation de la trésorerie nette	952	-770	100	0	-100,00%

Source : Crédit du Maroc

Au terme de l'exercice 2012, la trésorerie consolidée du groupe CDM ressort en nette appréciation de +952 MDH s'établissant à 3 270 MDH contre 2 318 MDH en 2011.

Les flux liés aux opérations avec la clientèle présentent un TCAM de 18% suite aux évolutions prévisionnelles des crédits à la clientèle (TCAM : 7,5%) et dépôts de la clientèle (TCAM : 5,9%).

L'évolution des flux nets liés aux opérations d'investissement résultent du programme d'acquisition et d'aménagement des nouvelles agences sur la période 2013-2015 ainsi que des investissements en IT déduction faite des amortissements annuels.

L'évolution des flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement sur la période 2013-2015 portent sur :

- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires : dividendes non converties en actions et apports en numéraire suite aux augmentations de capital prévues par Crédit du Maroc sur la période
- Flux de trésorerie provenant des activités de financement : correspond aux émissions de Certificats de Dépôt et dettes subordonnées prévues sur la période.

Le niveau de trésorerie consolidée devrait se stabiliser à horizon 2015 à 2 600 MDH.

Section VII - FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques du Crédit du Maroc est confiée à la Direction Crédits et Gestion des Risques qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le groupe.

I. Risque de taux

Le système bancaire connaît une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation. Le Crédit du Maroc, au même titre que toutes les banques locales, encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les produits nets bancaires.

En l'absence d'outils de couverture, le risque de taux est atténué en se basant sur l'optimisation de la gestion des actifs et des passifs de la banque à travers sa stratégie en matière des dépôts et crédits. Il s'agit donc d'obtenir une adéquation entre les emplois et ressources en termes de maturité et de nature de taux.

La politique du Crédit du Maroc en matière d'ALM consiste à maintenir, dans la mesure du possible, une adéquation entre la structure des ressources en taux, fixe ou variable, avec la structure des emplois.

L'ALM assure ainsi un suivi régulier du risque de taux et a en charge la couverture d'éventuels gaps de taux dans les limites fixées par le comité ALM.

II. Risque de change

A l'instar de tous les établissements bancaires, le Crédit du Maroc encourt un risque de change lié à ses différentes activités (agences à l'étranger, crédits en devises, emprunts en devises, change à terme...). La banque peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge.

Toutefois, ce risque est limité dans la mesure où il est supporté par le client pour la plupart des opérations en devises, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire. C'est le cas notamment des financements en devises, des transferts des marocains résidents à l'étranger...

Positions du CDM au 31/12/2012 sur différentes devises

Devises	Position en devise en milliers	Contre-valeur MAD	% par rapport aux FPN
EUR	24939	278119	5,752
USD	7407	62531	1,293
GBP	95	1301	0,027
CAD	76	651	0,013
CHF	286	2641	0,055
JPY	4775	467	0,010
DKK	72	108	0,002
NOK	277	420	0,009
SEK	501	649	0,013
DZD	9	1	0,000
TND	17	93	0,002
SAR	379	857	0,018
AED	179	412	0,009
KWD	5	153	0,003
MRO			
LYD			
BHD	1	19	0,000
QAR	3	8	0,000
GIP			

Source : Crédit du Maroc

III. Risque de liquidité

Les différentes maturités des emplois et des ressources créent au sein du bilan du Crédit du Maroc des écarts entre volumes d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité. La banque pourrait se trouver ainsi dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux.

Le ratio de liquidité réglementaire¹⁹ social à fin mars 2013 est de 139,51%.

Afin de se conformer au taux minimum réglementaire requis par BAM de 100%, la banque a recours à une gestion rigoureuse de sa trésorerie à moyen et long terme et fait un suivi mensuel de ses liquidités à court terme. Par ailleurs, elle favorise les ressources à terme et les comptes sur carnet pour des raisons de coût, mais peut recourir à d'autres formes de financements à l'exemple des certificats de dépôt.

IV. Risque de contrepartie

Dans un contexte marqué par la libéralisation économique au Maroc, l'ouverture des frontières, le démantèlement tarifaire douanier et également l'instauration de zones de libre-échange avec l'Union Européenne et les États-Unis, le risque de contrepartie, au niveau de l'ensemble du secteur bancaire, pourrait se détériorer, et par conséquent induire une hausse systémique du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Le Crédit du Maroc a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'il maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank al-Maghrib.

Pour gérer son risque de crédit, le Crédit du Maroc a défini trois niveaux de contrôle :

- ▶ Contrôle à priori des demandes de crédit : les demandes de prise de risque émanant des différentes unités de vente du groupe, sont soumises à la Direction des Crédits et de Gestion des Risques (DCGR) qui a pour mission l'analyse du dossier de crédit, l'appréciation du volume d'activité du client et du bien-fondé économique des financements sollicités ainsi que l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties.

Ensuite, les demandes de crédits validées par la DCGR sont soumises à l'approbation d'un Comité d'Investissement.

- ▶ Contrôle a posteriori des financements : suivi des engagements de la Banque par le pôle Gestion des Risques.
- ▶ Conformité avec les règles édictées par Bank Al-Maghrib notamment en matière d'analyse des risques par client et pour tous les clients appartenant au même groupe. De même, le Crédit du Maroc partage les risques avec les confrères sur les grandes opérations d'investissement.

¹⁹ Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés. Méthode de calcul définie par la circulaire 31/G/2006 de Bank al-Maghrib.

V. Risque de Solvabilité

Le Crédit du Maroc présente des fondamentaux solides qui lui permettent de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste son ratio de solvabilité (comptes sociaux):

Année	2010	2011	2012	Mars 2013
Coefficient Tier One	8,15%	8,14%	8,30%	8,36%
Coefficient de solvabilité social	11,41%	12,51%	12,74%	12,71%

Source : Crédit du Maroc

VI. Risque Concurrentiel

Le Crédit du Maroc est une banque universelle, présente sur l'ensemble des segments de clientèle (particuliers et professionnels, PME-PMI et grandes entreprises) et sur tous les métiers de la banque.

Ses principaux concurrents sont Attijariwafa Bank, BCP, BMCE Bank, Société Générale, BMCI et récemment CIH et CAM qui développent une activité de banques commerciales.

La stratégie de positionnement du Crédit du Maroc se base sur :

- La qualité de service et le respect de ses engagements envers la clientèle (ex : campagnes crédit immobilier 48h, et crédit à la consommation.)
- L'innovation comme culture d'entreprise au service de sa clientèle (paiement de facture sur GAB, carte prépayée rechargeable Daba Daba, e-banking...)
- Faire de la dimension Groupe un facteur de différenciation pour tous les segments de clientèle (offre de mobilité pour les particuliers avec la gamme RIBAT en partenariat avec Le Crédit Lyonnais, Intermed et e-Ris avec les Caisses Régionales du Crédit Agricole en France pour les PME-PMI et une forte proximité avec la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe pour la clientèle d'entreprises.)

VII. Risque opérationnel

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- ➔ La maîtrise du coût des risques opérationnels,
- ➔ La prévention des grands risques,
- ➔ L'optimisation de la couverture des risques,
- ➔ L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre s'articule autour de quatre composantes :

➤ **La composante organisationnelle**

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité des Risques Opérationnels présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

➤ **La composante qualitative**

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

➤ **La composante quantitative**

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

➤ **La composante d'allocation de fonds propres**

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests d'intrusions et des scans de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont régulièrement réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatique critiques,
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre,
- d'un dispositif de gestion de crise,
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré. Ainsi, chaque année, plusieurs tests unitaires PRU et au moins un test PSI sont réalisés.

Section VIII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse qui soit susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité du Crédit du Maroc.

Section IX - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

I. Présentation

Le Crédit du Maroc est une société de droit commun constituée au Maroc, ayant pour objet toutes opérations de banque, de finances, de crédit et de commissions, ainsi que toutes opérations commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.

La banque est régie par les lois et règlements applicables aux établissements de crédit.

Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que des succursales et agences établies au Maroc et à l'étranger. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

II. Principes et méthodes comptables des comptes individuels

a- Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. La présentation des états de synthèse est conforme aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

b- Créances et engagements par signature

1- Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- ▶ Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
- ▶ Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissement de crédit, clientèle).

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2- Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- ▶ Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;

- ▶ Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - *20% pour les créances pré-douteuses,*
 - *50% pour les créances douteuses,*
 - *100% pour les créances compromises.*

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

c- Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- ▶ Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- ▶ Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

d- Portefeuille de titres

1- Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés, d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), et d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2- Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (prix d'acquisition, coupon inclus et frais exclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

3- Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention indéterminée à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titre comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, et le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

4- Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

5- Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats en cours de bourse.

Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

6- Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan, et le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrés font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

e- Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan sous la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

f- Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

g- Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	4 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans

h- Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

i- Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal. Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

j- Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

1- Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment, dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire, etc.).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

2- Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base "flat" et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

k- Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe plus rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

l- Engagements de retraite

Les engagements de retraite (Wissam Al Choughl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes font l'objet d'une provision pour risque et charges progressive sur cinq ans et ce depuis 2008.

III. Principes et Périmètre de consolidation

a- Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes de Crédit Agricole S.A.

En 2008, le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés à Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Pour les provisions individuelles et collectives, les paramètres de calcul de la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut ont été affinés et appliqués de la même manière pour la consolidation au 31 décembre 2009 selon les règles BAM et pour les comptes adressés à Crédit Agricole SA.

b- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31, le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

c- Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, toutes les entités sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve que leur apport soit jugé significatif et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote existants ou potentiels d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Le contrôle exclusif existe également lorsque le Crédit du Maroc détient la moitié ou moins de la moitié des droits de vote, y compris potentiels, d'une entité mais dispose de la majorité des pouvoirs au sein des organes de Direction.

Le contrôle conjoint s'exerce dans les co-entités au titre desquelles deux co-entrepreneurs ou plus sont liés par un apport contractuel établissant un contrôle conjoint.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

Le Crédit du Maroc est présumé avoir une influence notable lorsqu'il détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

1- La consolidation des entités ad hoc

Une entité ad hoc est consolidée lorsqu'elle est en substance contrôlée par le groupe Crédit du Maroc, même en l'absence de lien capitalistique. Cela concerne en particulier les OPCVM dédiés.

La détermination du contrôle s'apprécie notamment au regard des circonstances suivantes :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte d'une société du groupe Crédit du Maroc selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que
 - cette société obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;
 - cette société a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme "de pilotage automatique",
 - cette société a délégué ces pouvoirs de décision ;

- cette société a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ;
- cette société conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

2- Les exclusions du périmètre de consolidation

Les participations minoritaires détenues par des entités de capital risque sont exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les entités ad hoc sur lesquelles le Crédit du Maroc n'exerce pas d'influence notable sont exclues du périmètre de consolidation.

d- Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par le Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, pour les entités sous contrôle exclusif, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- l'intégration proportionnelle, pour les entités sous contrôle conjoint, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

e- Retraitement et Eliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

f- Regroupements d'entreprises – Ecart d'acquisition (IFRS 3)

Le groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2012.

g- Périmètre de Consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 31/12/2012

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	922 392	100%	100%	E.C.
B.I.T.	1 655 KUSD	100%	100%	I.G.
CDM Capital	10 000	100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000	100%	100%	I.G.
CDM Leasing	110 400	66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	18 321	100%	100%	I.G.
<i>E.C. : Etablissement consolidant</i>		<i>I.G. : Intégration globale</i>		

Source : Crédit du Maroc

h- Notes et annexes IFRS

EXPOSITION AU RISQUE ET STRATEGIES DE COUVERTURE

GOVERNANCE ET ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques découlent des principes généraux de la gouvernance de la banque.

1.1 La Gouvernance

Les principaux acteurs sont :

- Le Conseil de surveillance et ses Comités spécialisés (Comité d'Audit, Comité de Rémunération, ...)
- Le Directoire,
- Les Comités de gestion (Comité de Contrôle Interne, Comité de Crédit, ...)

Responsabilités des acteurs :

Le Conseil de surveillance

Il est l'organe d'administration de la banque. A ce titre, il en définit les orientations stratégiques, appréhende et détermine la politique de gestion des divers risques auxquels la banque est exposée. Le Conseil de Surveillance a par ailleurs institué, en son sein, deux comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de la conseiller à ce sujet. Le Comité d'audit a principalement en charge les missions suivantes :

- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes.
- Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et la maîtrise des risques notamment en examinant les rapports d'activités des différentes fonctions de contrôles.
- Prendre connaissance des conclusions et des recommandations de l'audit interne, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision et suivre la mise en œuvre des actions correctives.

Le comité de rémunération, en charge des missions suivantes :

- Proposer les rémunérations du conseil de surveillance.
- Préparer les décisions du Conseil de Surveillance en matière de rémunération des membres du Directoire.
- Conseiller le Conseil de Surveillance dans les domaines relevant des ressources humaines.
- Valider les propositions d'appréciation des membres du Directoire par le Président du Directoire et les soumettre au Conseil de Surveillance pour accord.
- Réaliser l'évaluation du Président du Directoire.
- Suivre l'évolution de carrière et la rémunération des membres du Comité Exécutif.

Le Directoire

Il est l'organe exécutif de la banque. Il met en œuvre les stratégies et les politiques définies par l'Organe d'Administration. Le Directoire du Crédit du Maroc a mis en place en 2009 le Comité Exécutif Restreint. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque. Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité Exécutif Restreint et présente les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement;
- assurer la réalisation du budget annuel;
- mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs;
- piloter l'activité de la banque avec la contribution coordonnée de l'ensemble des lignes métiers.

Le Directoire définit l'organisation générale de la gestion des risques et met en œuvre les processus d'octroi et de gestion, permettant d'appréhender, mesurer et maîtriser d'une façon globale l'ensemble des risques encourus par la banque.

Il établit chaque année une stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et définit des limites opérationnelles pour l'exposition de chacune de celles-ci, notamment par secteurs d'activité ou de groupes d'appartenance, pour les risques de crédit, de Gaps de taux ou de liquidité pour l'ALM, de change ou de trading pour les risques de marché, etc...

Cette stratégie risques est présentée au Conseil de surveillance qui la valide.

Pour mener à bien ses missions, le Directoire a créé des Comités spécialisés dont les principaux, en matière de gestion des risques sont :

- Le Comité de contrôle interne
- Le Comité des crédits,
- Le Comité des grands risques,
- Le Comité des risques sensibles,
- Le Comité marché,
- Le Comité des Risques de Marché,
- Le Comité ALM,
- Le Comité des risques opérationnels,
- Le Comité de Management de la conformité,
- Le Comité Nouveau produit Nouvelle Activité (NAP).

1.2. Organisation de la gestion des risques

1.2.1 Le Contrôle Permanent des Risques

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité du Contrôle Permanent des Risques (CPR), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ». Totalement indépendante des métiers elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité d'Audit.

Le CPR définit les contrôles liés aux procédures au premier niveau d'exécution, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- Risque de contrepartie : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés,
- Risques financiers :

1. Risque de marché : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.

2. Risque de liquidité ou de taux : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux.

• Risque opérationnel et conformité : risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent des Risques qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour des entités suivantes :

- Pour le Risque de crédit :
- La Direction des engagements,
- Le Contrôle des risques de crédit,
- Le Pilotage des risques.

Pour le Risque opérationnel et la Conformité :

- La Direction des Risques Opérationnels et de la Conformité
- Pour les Risques financiers : risque de marché, risque de liquidité et risque de taux d'intérêt global :
- La Direction des risques de marché et le Contrôle permanent des risques.

1.2.2 Le Contrôle Périodique des Risques

La Direction du Contrôle Périodique assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

2.1 Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Etude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des délégations qu'il a distribuées aux acteurs, selon un mode intuitu-personae et déclinées en fonction des marchés. Au-delà des limites subdélégées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif Informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des garanties physiques est centralisée.

Surveillance des risques et classement des créances

Elle est en charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques.

Recouvrement

Il est opéré par le réseau jusqu'au premier impayé inclus. Ensuite, à partir du second impayé, il est pris en charge par la plate-forme de recouvrement créée à cet effet, qui poursuit le travail de recouvrement à l'amiable.

Si le dossier passe en " Compromis " il est pris en charge par la Direction du Recouvrement Contentieux qui opère les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation depuis 2000. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI et Grandes entreprises gérées par les réseaux dédiés), hormis les banques et institutions financières, les entreprises du secteur de la promotion immobilière et hôtelier qui disposent d'une notation spécifique, en relation avec le groupe d'appartenance. Ce système est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Grille de notation

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont un pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision, il conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties notées aux échelons E et F sont insérées dans le suivi rapproché opéré sur les risques sensibles et sous l'autorité du comité dédié.

2.2 Risque de marché

Les activités de marché de la banque sont limitées essentiellement aux opérations de change, comptant et terme, aux opérations de trading sur titres en MAD émis par l'état marocain ou garantis explicitement par celui-ci et aux opérations de trésorerie.

Les différentes activités de marchés (trading et couru) s'exercent dans le cadre d'une stratégie risques pré-définie et validée par la banque et approuvée par le Comité Risques Groupe CA-SA.

La dernière stratégie risque approuvée par le Comité Risque du Groupe - CRG du 9/07/2009 a permis la mise en place d'un dispositif de limites plus conforme aux normes du groupe et plus complet avec un ensemble d'indicateurs quantitatifs (VaR, stress, limites en nominal et sensibilités plus détaillées) et qualitatifs (produits autorisés, maturités) et des limites de perte (stop loss et seuil d'alerte).

Description des portefeuilles du CDM

Groupe	CDM
Sous-groupe niveau 1	CDM TRADING CDM REFINANCEMENT
Sous-groupe niveau 2	CDM CHANGE CDM TITRES MAD CDM TRESORERIE CDM REPO
Sous-groupe niveau 3	CDM TRES. MAD CDM TRES. DEVICES

Les limites globales validées sont les suivantes :

- une limite de VaR (99%,1j) de 300 K€ et une limite de stress spécifique de 3 M€ qui porte sur l'ensemble des activités de marché (Trading et Refinancement) ;
- une sous limite de VaR (99%,1j) de 225 K€ et une sous limite de stress spécifique de 2,2 M€ qui porte uniquement sur les portefeuilles de Trading (Dettes-Change).

Organisation de la filière

Les activités sont organisées en trois domaines indépendants :

Le Front Office :

Le FO est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en terme de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la ligne commerciale ou à la Banque de Financement et Investissement - BFI.

Le Back-Office :

Le BO suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement - livraison et comptabilité. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction du Service Clientèle et des Flux.

Le PCRM (Pôle Contrôle des Risques de Marché) :

En matière de suivi et de contrôle des activités, le PCRM, a en charge :

- Le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisées) ou relatives aux niveaux de perte tolérée (stop loss).
- Le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...).
- La surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés.
- Production et analyse des P&L de gestion
- Production et contrôle qualité des indicateurs de risques
- Back testing de la VaR
- Production et analyse des stress scenarios
- Vérification des données de marché
- Vérification que le BO s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil FO et BO
- Production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques

Il est rattaché hiérarchiquement au Contrôle Permanent des risques.

IV. Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1er janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS. Les états financiers du groupe CDM au 31 décembre 2009 ont été établis selon la norme IAS1 révisée « Présentation des états financiers ».

L'application de la norme IAS1 révisée a eu pour effet d'introduire un nouvel état de synthèse présenté à la suite du compte de résultat intitulé « Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Ce nouvel état présente le résultat net auquel sont ajoutés les gains et les pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres tels que les réévaluations des actifs disponibles à la vente.

a- Périmètre de consolidation

1- Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe doit consolider les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlée par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux. La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

2 - Options retenues

Le Crédit du Maroc intègre dans son périmètre de consolidation les filiales dont il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Sont exclus du périmètre de consolidation, les titres de participation sur lesquels le Groupe ne dispose d'aucun contrôle.

Le Crédit du Maroc ne dispose pas d'entités ad hoc contrôlées au sens SIC 12.

b- Les immobilisations corporelles

1 - Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

- Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

- Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

- La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

- L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

- La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

- La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

2 - Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Famille	Durée d'amortissement	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 ans
Matériel roulant	4 ans	4 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

c- Immeubles de placement

1 - Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;
- Le modèle du coût amorti : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

2 - Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

d- Immobilisations corporelles

1 - Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- Le modèle de la réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

2 - Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

e- GOODWILL

1 - Norme

- Coût d'un regroupement d'entreprises :

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

- Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

- Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

2 - Options retenues

Le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures.

f- Contrats de location

1 - Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il convient de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/ perçues et tous autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE).

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales à l'initiation la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et, la valeur d'entrée du bien.

2 - Options retenues

Au niveau de la filiale CDM Leasing, les contrats de crédit bail sont considérés comme des contrats de location financement.

Les durées de location sont systématiquement au moins égales à la durée de vie du bien, et les valeurs résiduelles sont de 1% pour le mobilier et de 10% en moyenne pour l'immobilier. La non levée d'option d'achat n'a jamais été constatée.

A la date de début du contrat, les loyers sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial du financement.

g- Actifs et passifs financiers

1 - Norme

■ Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance et diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure toutes les commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

La méthode du coût amorti consiste à étaler ces différentes composantes par l'intermédiaire du taux d'intérêt effectif.

■ Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Dépréciation sur base individuelle : S'il existe un indice objectif de dépréciation et s'il est probable que la banque ne sera pas en mesure d'encaisser les montants contractuels dus (en intérêt et capital) sur des prêts pris individuellement et comptabilisés au coût amorti, il y a dépréciation.

Dépréciation sur base collective : Si l'entité détermine qu'il n'y a pas d'indice objectif de dépréciation sur ces actifs pris individuellement, l'entité classe ces actifs dans un sous-groupe d'actifs ayant les mêmes caractéristiques de risque de crédit, qui sont évalués collectivement pour dépréciation.

■ Emprunts et dépôts

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet à date d'arrêt, d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

2 - Options retenues

- Prêts & créances

L'application du coût amorti aux crédits à plus d'un an, a été considérée comme non significative.

- Provisions pour dépréciation des prêts & créances

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

Dépréciation sur base individuelle : outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement et des garanties et sûretés détenues pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

Dépréciation sur base collective : le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

- Emprunts et dépôts

Les dépôts et emprunts ont été maintenus à leur valeur comptable. Aucune décote n'est en effet nécessaire compte tenu des caractéristiques des opérations réalisées par le groupe Crédit du Maroc.

h- Crédits Restructurés

1 - Norme

Les crédits restructurés sont ceux qui ont fait l'objet d'une restructuration subie par la banque pour prévenir ou apporter une solution à la défaillance d'une contrepartie. Cette restructuration est motivée par la situation financière dégradée du débiteur.

Les crédits restructurés pour difficultés financières de l'emprunteur font l'objet d'une décote par rapport au TIE d'origine :

- la décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flow futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux TIE d'origine du prêt.
- par la suite, la décote est reprise actuariellement sur la durée de vie du prêt de telle sorte que l'intérêt du prêt restructuré soit dégagé au TIE d'origine.

Les renégociations commerciales, sollicitées par un client sain qui fait jouer la règle de la concurrence, ne donnent lieu au calcul de la décote que si le nouveau taux consenti n'est pas en phase avec les conditions de marché au jour de la renégociation.

2 - Options retenues

La décote a été calculée sur les crédits restructurés pour des difficultés financières tel que défini dans la norme :

La décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flows futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux taux d'origine du prêt.

Ensuite la décote est amortie par le compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du crédit. Cette décote a été considérée comme non significative.

i- Crédits Hors Marché

1 - Norme

La norme IAS 39 requiert que les prêts ou emprunts hors marché soient remis à la valeur du marché.

Les crédits hors marché représentent les crédits ayant des taux d'intérêts inférieurs aux taux de marché. Pour ces mêmes crédits, une décote doit être calculée et comptabilisée. Cette décote correspond à la différence entre les flux futurs liés au prêt actualisés au taux du prêt et ces mêmes flux actualisés au taux de marché.

La décote est ensuite intégrée dans le TIE et amortie par le compte de résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du crédit.

Si une entité émet un prêt assorti d'un taux d'intérêt hors marché et reçoit en contrepartie des commissions prélevées à la mise en place, l'entité comptabilise le prêt à sa juste valeur, c'est-à-dire net des commissions reçues. L'entité amortit la décote hors marché en résultat par la méthode du taux d'intérêt effectif.

2 - Options retenues

Pour les créances à taux fixes, la courbe de taux de marché a été reconstituée à partir d'un modèle statistique et des taux minima BAM.

Pour les créances à taux variables, le taux du crédit a été considéré comme étant dans le marché.

La décote nette calculée a été considérée comme non significative.

j- Provisions du Passif

1 - Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

2 - Options retenues

Le groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents,
- exclusion des provisions pour risques généraux et provisions à caractère fiscal,
- revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

k- Titres

1 - Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

- Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

- Titres du portefeuille (Available For Sale) : Disponible à la vente

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur (positives ou négatives) des titres classés en «disponibles à la vente» sont enregistrées en capitaux propres (recyclables) L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel)

En cas de signe objectif de dépréciation significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisé par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative, en deçà du point bas déterminé, sera enregistrée en résultat.

- Titres du portefeuille (Hel To Maturity) : Détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie «titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans)

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE) qui est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

- Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

2 - Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles ont été classés dans les catégories suivantes :

Rubrique actuelle	Classement IFRS
Titres de placement	Titres Disponibles à la Vente Prêts et créances
Titres de participation	Titres Disponibles à la Vente

1- Dérivés

1 - Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur évolue en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ;
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

2 - Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dorénavant dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

m- Avantages au personnel

1 - Norme

■ Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

■ Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;
- les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.
- Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies
- Ecart actuariel : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;
- Méthode du corridor : l'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous ;
 - 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, et ;
 - 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.
- Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;
- Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :
 - peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou ;
 - change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- hypothèses démographiques ;
- le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.
- Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué; et
- l'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.
- Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

- Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

2 - Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le groupe Crédit du Maroc sont :

- Les Primes de Fin de Carrière : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum de 20 ans d'ancienneté
- Les Indemnités de Départ Volontaire : Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- Les Primes de Fidélité (PF) : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein de CDM.
- Les Congés Payés (CP) : Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels directement en résultat.

n- Impôt exigible et Impôt différé

1 - Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

- Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :
- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

2 - Options retenues

- Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

- Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génère un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

- Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

- Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Section X - ETATS FINANCIERS

I. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2012

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 250 066	2 115 652
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	7 923	4 133
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3 / 3.5	5 505 337	3 736 991
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3.2	2 611 791	4 064 318
Prêts et créances sur la clientèle	3.2	35 646 508	35 275 505
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3.4	-	-
Impôts Exigibles		1 963	4 792
Actifs d'impôt différé		152 585	92 564
Comptes de régularisation et autres actifs		143 843	193 020
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 348 931	1 267 131
Immobilisations incorporelles	3.6	130 590	122 304
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		47 799 537	46 876 410

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		7	1 184
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	4 364	18 218
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		1 167 936	1 083 347
Dettes envers la clientèle		33 924 690	33 711 606
Titres de créance émis		6 622 584	6 301 539
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigibles		49 797	18 612
Passifs d'impôt différé		156 723	140 780
Comptes de régularisation et autres passifs		464 331	504 903
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	242 800	216 367
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 527 782	1 527 370
Capitaux propres		3 638 525	3 352 484
Capitaux propres part du groupe		3 582 420	3 301 247
Capital et réserves liées		2 812 820	2 586 551
Réserves consolidées		422 714	377 402
Gains ou pertes latents ou différés		- 1 798	5 427
Résultat net de l'exercice		348 684	331 866
Intérêts minoritaires		56 105	51 237
TOTAL		47 799 537	46 876 410

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et produits assimilés	2.2	2 604 810	2 524 024
Intérêts et charges assimilés	2.2	841 018	780 224
Marge d'Intérêt		1 763 793	1 743 800
Commissions (Produits)	2.3	341 134	332 684
Commissions (Charges)	2.3	30 447	26 697
Marge sur Commissions		310 686	305 987
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		86 723	69 650
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		9 471	8 617
Produits des autres activités		12 875	10 187
Charges des autres activités		76 454	71 171
PRODUIT NET BANCAIRE		2 107 095	2 067 071
Charges générales d'exploitation		969 437	927 714
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		102 950	98 255
Résultat Brut d'Exploitation		1 034 708	1 041 103
Coût du risque	2.1	- 456 243	-509 606
Résultat d'Exploitation		578 465	531 497
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	188	3 552
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		578 653	535 048
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés		225 074	198 755
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		353 579	336 294
Intérêts minoritaires		4 895	4 427
Résultat net Part du groupe		348 684	331 866
Résultat par action		37,80	37,27
Résultat dilué par action		37,80	37,27

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2010	865 281	1 349 727	-	805 091	4 634	3 024 734	42 640	3 067 374
Opérations sur capital	25 099	178 201	-	-	-	203 300	9 167	212 467
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 259 584	-	- 259 584	- 4 997	- 264 582
Autres	-	168 242	-	- 168 242	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	331 866	-	331 866	4 427	336 294
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	- 1 522	- 1 522	-	- 1 522
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	- 2 314	- 2 314	-	- 2 314
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	- 54	-	- 54	-	- 54
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	- 54	793	739	-	739
Autres	-	-	-	193	-	193	1	193
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2011	890 380	1 696 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484
Opérations sur capital	32 011	191 748	-	-	-	223 759	5 133	228 892
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 284 922	-	- 284 922	- 5 130	- 290 052
Autres	-	2 510	-	- 2 476	-	34	- 34	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	348 684	-	348 684	4 895	353 579
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	- 9 988	- 9 988	-	- 9 988
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	- 2 763	- 2 763	-	- 2 763
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	26	-	26	-	26
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	26	- 7 225	- 7 199	-	- 7 199
Autres	-	-	-	817	-	817	2	819
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	922 392	1 890 428	-	771 398	- 1 798	3 582 420	56 105	3 638 525

2.1. COUT DU RISQUE

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux provisions	-471 961	-564 989
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 431 701	-543 932
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	- 11 015	-3 733
Autres provisions pour risques et charges	- 29 244	-17 324
Reprises de provisions	73 306	125 371
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	61 618	73 600
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	-	35 939
Reprises des autres provisions pour risques et charges	11 688	15 833
Variation des provisions	-57 587	- 69 988
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	- 576	- 858
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	- 62 673	- 73 657
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	12 961	14 266
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	- 7 300	- 9 740
Coût du risque	- 456 243	- 509 606

2.3. PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
Titres	2 684	3 753
Emission	387	312
Transmission d'ordres	1 602	928
Autres	695	2 512
Compensation et règlement-livraison	0	0
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	22 382	20 413
Gestion d'actifs	15 972	14 702
Conservation	6 409	5 711
Engagements de prêt	17 967	15 746
Gestion des moyens de paiement	112 056	104 746
Ingénierie financière	0	0
Autres	186 045	188 025
Total produits d'honoraires et de commissions	341 134	332 684
Conservation	1 926	1 542
Compensation et règlement-livraison	0	0
Autres	28 521	25 155
Total charges d'honoraires et de commissions	30 447	26 697

2.4. GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	188	3 552
Plus values de cession	207	4 308
Moins value de cession	-19	-756
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus values de cession	0	0
Moins value de cession	0	0
Gains ou pertes sur autres actifs	188	3 552

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 645 156	118 637	1 763 793
Marge sur commissions	310 747	-61	310 686
Produit net bancaire	1 988 519	118 576	2 107 095
Charges de fonctionnement	956 702	12 735	969 437
Résultat d'exploitation	488 403	90 062	578 465
Résultat net	275 370	78 209	353 579
Résultat net par groupe	275 370	73 314	348 684

3.2. PRETS ET CREANCES

(En milliers de DH)

31/12/2012	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	116 150				116 150
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	116 150				116 150
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances	37 468 609	3 227 116	2 368 649	184 928	38 142 149
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	2 495 641				2 495 641
Institutions non établissements de crédit	4 037 441	600 923	320 358	26 416	4 291 590
Grandes entreprises	16 667 235	615 554	579 196	129 457	16 574 136
Clientèle de détail	14 268 292	2 010 639	1 469 095	29 055	14 780 782
Total	37 584 759	3 227 116	2 368 649	184 928	38 258 299

(En milliers de DH)

31/12/2011	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	127 231				127 231
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	127 231				127 231
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances	38 340 536	3 102 004	2 063 155	166 793	39 212 592
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	3 937 087				3 937 087
Institutions non établissements de crédit	3 085 796	614 851	316 678	17 193	3 366 776
Grandes entreprises	16 751 956	593 808	414 235	116 111	16 815 418
Clientèle de détail	14 565 697	1 893 345	1 332 242	33 489	15 093 311
Total	38 467 767	3 102 004	2 063 155	166 793	39 339 823

- (1) Inclut les actifs dépréciés collectivement
- (2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement

3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

(En milliers de DH)

31/12/2012	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	101 137	34 326	6 751	135 463
Instruments de dette	5 369 875			5 369 875
Administrations centrales	4 755 318			4 755 318
Etablissements de crédit	614 557			614 557
Institutions non établissements de crédit				
Grandes entreprises				
Clientèle de détail				
TOTAL	5 471 011	34 326	6 751	5 505 337

31/12/2011	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	37 136	26 307	7 182	63 443
Instruments de dette	3 673 547			3 673 547
Administrations centrales	3 008 937			3 008 937
Etablissements de crédit	664 611			664 611
Institutions non établissements de crédit				
Grandes entreprises				
Clientèle de détail				
TOTAL	3 710 684	26 307	7 182	3 736 990

3.4. PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A LEUR ECHEANCE

(En milliers de DH)

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives) (*)	Valeur nette comptable totale 31/12/2012	Valeur nette comptable totale 31/12/2011
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette :						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prêts et avances :						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Total						

NEANT

3.5. INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En milliers de DH)

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		7 923	NA	3 790
Actifs financiers disponibles à la vente		5 505 337	36 571	
Prêts et créances				
Placements détenus jusqu'à leur échéance				
Autres actifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 364	NA	13 854
Passifs financiers au coût amorti				
Autres passifs financiers				

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 133	NA	-10 725
Actifs financiers disponibles à la vente		3 736 991	32 328	
Prêts et créances				
Placements détenus jusqu'à leur échéance				
Autres actifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 218	NA	-15 449
Passifs financiers au coût amorti				
Autres passifs financiers				

3.6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COUT

(En milliers de DH)

	31/12/2012		31/12/2011	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeur en résultat				
Solde de clôture	924 364	2 001 812	892 732	1 846 542
Cumul des dépréciations				
Cumul des amortissements	109 528	652 881	98 222	579 411
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement				
Actifs loués en location-simple				

3.7. PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats défi- citaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	47 234	85 790	63 300		20 043	216 367
Dotations	20 553	18 226	11 015		18 334	68 129
Montants utilisés	1 705				2 327	4 032
Montants non utilisés repris au cours de la période	4 569	20 188			8 567	33 325
Autres mouvements		-4 386	45		2	-4 339
Solde de clôture	61 514	79 442	74 360		27 485	242 800

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur

à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué. La

valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	626 917	522 447	104 470	592 418
> 1 an ≤ 5 ans	1 001 789	876 140	125 649	945 605
> 5 ans	145 449	125 999	19 450	137 563
TOTAL	1 774 155	1 524 586	249 570	1 675 587

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2012	31/12/2011
Impôts courants	1 963	4 792
Impôts différés	152 585	92 564
Actifs d'impôts courants et différés	154 548	97 356
Impôts courants	49 797	18 612
Impôts différés	156 723	140 780
Passifs d'impôts courants et différés	206 520	159 392
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	0	0
Charge d'impôts courants	264 903	206 593
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-39 829	-7 838
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	225 074	198 755
Le taux effectif d'impôt	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net	353 579	336 294
Charges d'impôt sur les bénéfices	225 074	198 755
Taux d'impôt effectif moyen en %	38,90%	37,15%
Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2012	31/12/2011
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	1,90%	0,15%
Taux d'impôt effectif moyen	38,90%	37,15%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2012

Au 31 décembre 2012 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
WAFIA ASSURANCE	942 379	10,22	10,22
AUTRES	1 140 185	12,36	12,36
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	7 141 352	77,42	77,42
Total	9 223 916	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires une option de paiement d'un dividende de 32 DH soit en action, soit en numéraire, soit par combinaison de ces deux moyens,

	2012	2011	2010
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	32,00	32,00	30,00
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	37,80	37,27	41,95

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 522 597	1 087 886	-	-	-	2 610 483
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 522 597	1 087 886	-	-	-	2 610 483
Passifs : dépôts et emprunts	1 087 781	1 522 701	-	-	-	2 610 483
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	1 087 781	1 522 701	-	-	-	2 610 483
Garanties émises par le groupe	611 487	-	-	-	-	611 487
Garanties reçues par le groupe	-	611 487	-	-	-	611 487
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	16 294	75 522	-	-	-	91 816
Charges d'intérêts	11 789	73 358	-	-	-	85 147
Honoraires et commissions	500	138	-	-	-	638
Total des produits dont :	118 233	19 843	-	-	-	138 076
Produits d'intérêts	73 358	11 789	-	-	-	85 147
Honoraires et commissions	138	500	-	-	-	638
Produits de dividendes	42 981	3 280	-	-	-	46 261

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

Régime à prestations définies
Prime fin de carrière

Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.

- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
De l'évolution du salaire,
- Du nombre d'années d'ancienneté,
- De la probabilité de survie (table de mortalité),
- De la probabilité de présence (turn over),
- Du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.

Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.

- Le montant de l'engagement dépend :
- De l'évolution du salaire,
- Du nombre d'années d'ancienneté (barème),
- De la probabilité de survie (table de mortalité),

- De la probabilité de présence (turn over),
- Du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

Indemnités de fin contrat de travail
Indemnité de départ volontaire

Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :

- À partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - À partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - Avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.

Le montant de l'engagement dépend :

- De l'évolution du salaire,
- De l'âge au moment du départ (barème),
- De la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
- De la probabilité de survie (table de mortalité),
- De la probabilité de présence (turn over),
- Du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation

	31/12/2012	31/12/2011
Provisions pour prime de fin carrière	27 750	28 507
Provisions pour indemnité de départ volontaire	12 905	13 400
Provisions pour prime de fidélité	24 234	25 007
Total	64 888	66 913

	31/12/2012	31/12/2011
Taux d'actualisation	4,21%	3,80%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	4,00%

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses). Ils étaient jusqu'à présent enregistrés intégralement en résultat sur la période sur laquelle ils étaient constatés.

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être

comptabilisés en résultat.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin décembre 2012 se présente comme suit :

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	1 981	-733	1 248
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	11 887	-4 398	7 489

II. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2011

■ BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 115 652	2 620 954
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	4 133	14 858
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3 / 3.5	3 736 991	1 991 700
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3.2	4 064 318	5 229 375
Prêts et créances sur la clientèle	3.2	35 275 505	33 258 932
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3.4	-	-
Impôts exigibles		4 792	59 058
Actifs d'impôt différé		92 564	65 848
Comptes de régularisation et autres actifs		193 020	188 240
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immuebles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 267 131	1 182 078
Immobilisations incorporelles	3.6	122 304	111 300
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		46 876 410	44 722 344

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 184	123
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	18 218	2 769
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		1 083 347	203 528
Dettes envers la clientèle		33 711 606	33 777 973
Titres de créance émis		6 301 539	5 846 045
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigibles		18 612	7 735
Passifs d'impôt différé		140 780	121 430
Comptes de régularisation et autres passifs		504 903	441 140
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	216 367	244 863
Subventions, fonds publics affectés, fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 527 370	1 009 366
Capitaux propres		3 352 484	3 067 374
Capitaux propres part du Groupe		3 301 247	3 024 734
Capital et réserves liés		2 586 551	2 215 008
Réserves consolidées		377 402	442 115
Gains ou pertes latents ou différés		5 427	4 634
Résultat net de l'exercice		331 866	362 976
Intérêts minoritaires		51 237	42 640
TOTAL		46 876 410	44 722 344

■ COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts et produits assimilés	2.2	2 524 024	2 451 348
Intérêts et charges assimilées	2.2	780 224	789 618
Marge d'Intérêt		1 743 800	1 661 730
Commissions (Produits)	2.3	332 684	326 542
Commissions (Charges)	2.3	26 697	24 824
Marge sur Commissions		305 987	301 718
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		69 650	91 858
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		8 617	8 156
Produits des autres activités		10 187	3 931
Charges des autres activités		71 171	67 169
Produit Net Bancaire		2 067 071	2 000 223
Charges générales d'exploitation		927 714	843 265
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		98 255	86 805
Résultat Brut d'Exploitation		1 041 103	1 070 153
Coût du risque	2.1	-509 606	-481 384
Résultat d'Exploitation		531 497	588 770
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	3 552	-256
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		535 048	588 514
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés		198 755	220 405
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		336 294	368 108
Intérêts minoritaires		4 427	5 132
Résultat net part du Groupe		331 866	362 976
Résultat par action		37,27	41,95
Résultat dilué par action		37,27	41,95

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2011	31/12/2010
Résultat avant Impôts	535 048	588 514
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	98 255	86 805
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	496 896	451 159
+/- Dotations nettes aux provisions	-24 823	44 662
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	4 875	-1 383
+/- Perte nette/gain net des activités de financement	-21 501	25 751
+/- Autres mouvements	43 983	-21 273
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant Impôts et des autres ajustements	597 685	585 719
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 250 442	-3 749 218
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 624 781	2 708 174
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 740 164	-336 487
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	139 336	-89 333
- Impôts versés	-206 593	-190 032
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 181 761	-1 656 895
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-1 049 027	-482 662
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-199 186	-283 010
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-199 186	-283 010
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-52 115	-33 128
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	995 000	-312 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	942 885	-345 128
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-54	-229
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-305 382	-1 111 029

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2011	31/12/2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 623 141	3 734 169
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 620 831	2 095 788
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 310	1 638 382
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 317 758	2 623 141
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 114 468	2 620 831
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	203 291	2 310
Variation de la trésorerie nette	-305 382	-1 111 029

 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	833 818	1 064 000	-	788 429	197	2 686 443	41 741	2 728 184
Opérations sur capital	31 464	189 727	-	-	-	221 191	-	221 191
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-250 145	-	-250 145	-4 174	-254 319
Autres	-	96 000	-	-95 940	-	59	-59	0
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	362 976	-	362 976	5 132	368 108
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	2 027	2 027	-	2 027
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-229	-	-229	-	-229
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 411	2 411	-	2 411
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-229	4 438	4 209	-	4 209
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010	865 281	1 349 727	-	805 091	4 634	3 024 734	42 640	3 067 374
Opérations sur capital	25 099	178 201	-	-	-	203 300	9 167	212 467
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-259 584	-	-259 584	-4 997	-264 582
Autres	-	168 242	-	-168 242	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	331 866	-	331 866	4 427	336 294
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-1 522	-1 522	-	-1 522
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-54	-	-54	-	-54
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 314	2 314	-	2 314
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-54	793	739	-	739
Autres	-	-	-	193	-	193	1	193
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2011	890 380	1 696 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484

 2.1. COUT DU RISQUE

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2011	31/12/2010
Dotations aux provisions	-564 989	-517 539
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-543 932	-456 650
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-75
Provisions engagements par signature	-3 733	-47 494
Autres provisions pour risques et charges	-17 324	-13 321
Reprises de provisions	125 371	94 919
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	73 600	75 227
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	35 939	1 079
Reprises des autres provisions pour risques et charges	15 833	18 612
Variation des provisions	-69 988	-58 764
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-858	-2 437
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-73 657	-75 227
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	14 266	20 097
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-9 740	-1 196
Coût du risque	-509 606	-481 384

 2.2. MARGE D'INTERETS

(En milliers de DH)

	31/12/2011			31/12/2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 287 500	478 093	1 809 407	2 215 309	444 778	1 770 531
Comptes et prêts/emprunts	2 176 915	471 385	1 705 529	2 113 180	441 346	1 671 834
Opérations de pensions	608	4 399	-3 791	2 160	1 059	1 101
Opérations de location-financement	109 978	2 309	107 670	99 968	2 373	97 596
Opérations interbancaires	149 729	25 368	124 360	144 891	23 480	121 411
Comptes et prêts/emprunts	77 268	24 300	52 968	95 338	20 986	74 352
Opérations de pensions	72 460	1 068	71 392	49 553	2 494	47 059
Emprunts émis par le Groupe	-	276 762	-276 762	-	321 360	-321 360
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	86 795	-	86 795	91 148	-	91 148
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILÉS	2 524 024	780 224	1 743 800	2 451 348	789 618	1 661 730

2.3. PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
Titres	3 753	4 837
Emission	312	375
Transmission d'ordres	928	1 190
Autres	2 512	3 273
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	20 413	20 078
Gestion d'actifs	14 702	14 279
Conservation	5 711	5 798
Engagements de prêt	15 746	43 382
Gestion des moyens de paiement	104 746	89 999
Ingénierie financière	-	-
Autres	188 025	168 247
Total	332 684	326 542
Conservation	1 542	1 628
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	25 155	23 196
TOTAL	26 697	24 824

2.4. GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	3 552	-256
Plus values de cession	4 308	-217
Moins value de cession	-756	-39
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	3 552	-256

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 633 001	110 799	1 743 800
Marge sur commissions	305 999	-12	305 987
Produit net bancaire	1 956 284	110 787	2 067 071
Charges de fonctionnement	914 130	13 583	927 714
Résultat d'exploitation	451 526	79 971	531 497
Résultat net	264 141	72 152	336 294
Résultat net part du Groupe	264 141	67 725	331 866

3.2. PRETS ET CREANCES

(En milliers de DH)

31/12/2011	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	127 231	-	-	-	127 231
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	127 231	-	-	-	127 231
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	38 340 536	3 102 004	2 063 155	166 793	39 212 592
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 937 087	-	-	-	3 937 087
Institutions non établissements de crédit	15 695 386	604 138	316 774	28 633	15 954 117
Grandes entreprises	4 669 414	570 663	414 390	99 666	4 726 021
Cliantèle de détail	14 038 649	1 927 203	1 331 991	38 494	14 595 367
Total	38 467 767	3 102 004	2 063 155	166 793	39 339 823

31/12/2010	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	386 927	-	-	-	386 927
Administrations centrales	249 270	-	-	-	249 270
Etablissements de crédit	137 657	-	-	-	137 657
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	37 231 915	2 681 151	1 674 364	137 321	38 101 381
Administrations centrales	-	14	14	-	-
Etablissements de crédit	5 229 375	-	-	-	5 229 375
Institutions non établissements de crédit	15 700 604	1 446 929	754 917	56 659	16 335 956
Grandes entreprises	3 668 208	-	-	-	3 668 208
Cliantèle de détail	12 633 728	1 234 209	919 433	80 662	12 867 842
Total	37 618 841	2 681 151	1 674 364	137 321	38 488 307

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement

(2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement

3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En milliers de DH)

31/12/2011	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	37 136	26 307	7 182	63 443
Instruments de dette	3 673 547	-	-	3 673 547
Administrations centrales	3 008 937	-	-	3 008 937
Etablissements de crédit	664 611	-	-	664 611
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-
Total	3 710 684	26 307	7 182	3 736 990

31/12/2010	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	32 894	25 470	7 182	58 364
Instruments de dette	1 933 337	-	-	1 933 337
Administrations centrales	1 500 539	-	-	1 500 539
Etablissements de crédit	432 798	-	-	432 798
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-
Total	1 966 230	25 470	7 182	1 991 700

3.4. PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale	
					31/12/2011	31/12/2010
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Total						

N E A N T

3.5. INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En milliers de Dirhams)

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	4 133	-	-10 725
Actifs financiers disponibles à la vente	-	3 736 991	32 328	-
Prêts et créances	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	18 218	-	-15 449
Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	-	-

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	14 858	-	9 959
Actifs financiers disponibles à la vente	-	1 991 700	26 991	-
Prêts et créances	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 769	-	256
Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	-	-

3.6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COÛT

(En milliers de DH)

	31/12/2011		31/12/2010	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immobilier d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immobilier d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	892 732	1 846 542	832 580	1 745 837
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	98 222	579 411	89 843	563 758
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

3.7. PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats défectueux	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	45 784	84 506	85 505	-	19 058	244 853
Dotations	14 218	19 705	3 733	-	3 106	40 762
Montants utilisés	4 436	-	-	-	612	5 048
Montants non utilisés repris au cours de la période	8 341	14 747	35 939	-	1 554	60 581
Autres mouvements	-	-3 674	-	-	44	-3 630
Solde de clôture	47 234	85 780	63 300	-	20 043	216 357

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCIÈRE

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits finan- ciers non acquies	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
D ≤ 1 an	636 392	522 122	114 269	604 641
1 an < D ≤ 5 ans	1 096 454	951 380	145 075	1 044 745
D > 5 ans	175 078	152 313	22 764	167 820
TOTAL	1 907 924	1 625 815	282 109	1 817 206

**ENGAGEMENTS DE PRETS, GARANTIES FINANCIERES ET AUTRES
ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2011**

(En milliers de DH)

	Montants notionnels
Engagements de prêt	
Donnés :	15 625 915
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	50 020
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	14 764 283
Cliantèle de détail	811 611
Reçus :	-
Garanties financières	
Données	5 526 691
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 333 141
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	3 124 606
Cliantèle de détail	68 944
Garanties reçues :	4 168 074
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	4 168 074
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Cliantèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés	-
- Garanties financières données	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie	-

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de Dirhams)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2011	31/12/2010
Impôts courants	4 792	59 058
Impôts différés	92 564	65 848
Actifs d'impôts courants et différés	97 356	124 906
Impôts courants	18 612	7 735
Impôts différés	140 780	121 430
Passifs d'impôts courants et différés	159 392	129 165
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices		
Charge d'impôts courants	206 593	190 032
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-7 838	30 374
Charges nettes de l'impôt sur les bénéfices	198 755	220 406
Le taux effectif d'impôt		
Résultat net	336 294	368 108
Charges d'impôt sur les bénéfices	198 755	220 406
Taux d'impôt effectif moyen en %	37,15%	37,45%
Analyse du taux effectif d'impôt		
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	0,15%	0,45%
Taux d'impôt effectif moyen	37,15%	37,45%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2011

Au 31 décembre 2011 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	905 088	10,17	10,17
Autres	1 139 956	12,80	12,80
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	6 858 759	77,03	77,03
Total	8 903 803	100,00	100,00

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

(En milliers de Dirhams)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 431 802	849 496	-	-	-	2 281 298
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 431 802	849 496	-	-	-	2 281 298
Passifs : dépôts et emprunts	849 441	1 431 856	-	-	-	2 281 298
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	849 441	1 431 856	-	-	-	2 281 298
Garanties émises par le Groupe	569 130	-	-	-	-	569 130
Garanties reçues par le Groupe	-	569 130	-	-	-	569 130
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	18 334	70 382	-	-	-	88 716
Charges d'intérêts	9 882	68 584	-	-	-	78 465
Honoraires et commissions	500	1 158	-	-	-	1 658
Total des produits dont :	96 457	22 154	-	-	-	118 610
Produits d'intérêts	68 584	9 882	-	-	-	78 465
Honoraires et commissions	1 158	500	-	-	-	1 658
Produits de dividendes	26 294	3 600	-	-	-	29 894

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

Régime à prestations définies

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CVM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

Indemnités de fin contrat de travail

Indemnité de départ volontaire

- Régié par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de Dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Provisions pour prime de fin carrière	28 507	28 868
Provisions pour indemnité de départ volontaire	13 400	13 129
Provisions pour prime de fidélité	25 007	24 280
Total	66 913	66 277
	31/12/2011	31/12/2010
Taux d'actualisation	3,80%	3,80%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	4,00%

III. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2010

■ BILAN CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 620 954	2 095 794
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	14 858	4 889
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 991 700	1 670 168
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5 229 375	3 714 825
Prêts et créances sur la clientèle	33 258 932	33 322 644
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts Exigibles	59 058	5 061
Actifs d'impôt différé	65 848	85 306
Comptes de régularisation et autres actifs	188 240	166 068
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immuebles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	1 182 078	991 366
Immobilisations incorporelles	111 300	104 425
Ecart d'acquisition	-	-
TOTAL	44 722 344	42 160 546

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/2010	31/12/2009
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	123	7
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 789	3 025
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	203 528	802 721
Dettes envers la clientèle	33 777 973	30 720 673
Titres de créance émis	5 846 045	6 132 465
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigibles	7 735	24 175
Passifs d'impôt différé	121 430	107 909
Comptes de régularisation et autres passifs	441 140	428 163
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	244 863	204 029
Subventions, fonds publics affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009 366	1 009 195
Capitaux propres	3 067 374	2 728 184
Capitaux propres part du Groupe	3 024 734	2 686 443
Capital et réserves liées	2 215 008	1 897 817
Réserves consolidées	442 115	366 612
Gains ou pertes latents ou différés	4 634	197
Résultat net de l'exercice	362 976	421 817
Intérêts minoritaires	42 640	41 741
TOTAL	44 722 344	42 160 546

■ COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts et produits assimilés	2 451 348	2 255 903
Intérêts et charges assimilés	789 618	758 609
Marge d'intérêt	1 661 730	1 497 293
Commissions (Produits)	326 542	292 137
Commissions (Charges)	24 824	25 745
Marge sur Commissions	301 718	266 392
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	91 858	82 896
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	8 156	16 615
Produits des autres activités	3 931	4 376
Charges des autres activités	67 169	68 400
Produit Net Bancaire	2 000 223	1 799 173
Charges générales d'exploitation	843 265	792 573
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	86 805	75 345
Résultat Brut d'Exploitation	1 070 153	931 255
Coût du risque	- 481 384	- 239 396
Résultat d'Exploitation	588 770	691 859
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 256	- 134
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	588 514	691 725
Impôts sur les bénéfices/impôts différés	220 405	258 243
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	368 108	433 482
Intérêts minoritaires	5 132	11 665
Résultat net part du Groupe	362 976	421 817
Résultat par action	41,95	50,59
Résultat dilué par action	41,95	50,59

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2010	31/12/2009
Résultat avant impôts	588 514	691 725
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	86 805	75 345
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	451 159	138 718
+/- Dotations nettes aux provisions	44 662	12 960
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 383	134
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	25 751	43 765
+/- Autres mouvements	-21 273	7 121
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	585 719	278 043
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3 749 218	869 978
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 708 174	-2 506 547
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-336 487	-29 809
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-89 333	38 704
- Impôts versés	-190 032	-237 293
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 656 895	-1 864 967
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-482 662	-895 200
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-283 010	-228 878
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-283 010	-228 878
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-33 128	-225 131
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-312 000	1 500 300
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-345 128	1 275 169
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-229	1 292
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 111 029	152 383
COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 734 169	3 581 786
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 095 788	2 543 244
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 638 382	1 038 542
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 623 141	3 734 169
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 620 831	2 095 788
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 310	1 638 382
Variation de la trésorerie nette	-1 111 029	152 383

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008	833 818	979 930	-	674 409	-17 322	2 470 834	30 159	2 500 993
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 833	5 833
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-225 131	-	-225 131	-5 833	-230 964
Autres	-	84 070	-	-84 070	-	-	-83	-83
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	421 817	-	421 817	11 665	433 482
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	17 519	17 519	-	17 519
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	1 404	-	1 404	-	1 404
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	1 404	17 519	18 923	-	18 923
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	833 818	1 064 000	-	788 429	197	2 686 443	41 741	2 726 184
Opérations sur capital	31 464	189 727	-	-	-	221 191	-	221 191
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-250 145	-	-250 145	-4 174	-254 319
Autres	-	96 000	-	-95 940	-	59	-59	0
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	362 976	-	362 976	5 132	366 108
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	2 027	2 027	-	2 027
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-229	-	-229	-	-229
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 411	2 411	-	2 411
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-229	4 438	4 209	-	4 209
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010	865 281	1 349 727	-	805 091	4 634	3 024 734	42 640	3 067 374

COUT DU RISQUE AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2010	31/12/2009
Dotations aux provisions	-517 539	-281 212
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-456 650	-255 826
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-75	-
Provisions engagements par signature	-47 494	-11 256
Autres provisions pour risques et charges	-13 321	-14 130
Reprises de provisions	94 919	135 130
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	75 227	116 901
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	1 079	4 081
Reprises des autres provisions pour risques et charges	18 612	14 148
Variation des provisions	-58 764	-93 313
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-2 437	-19 668
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-75 227	-101 919
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	20 097	28 274
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-1 196	-
Cout du risque	-481 384	-239 396

MARGE D'INTERETS

(En milliers de DH)

	31/12/2010			31/12/2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 215 309	444 778	1 770 531	2 033 109	454 596	1 578 513
Comptes et prêts/emprunts	2 113 180	441 345	1 671 834	1 929 989	454 108	1 475 880
Opérations de pensions	2 160	1 059	1 101	4 201	487	3 714
Opérations de location-financement	99 968	2 373	97 596	98 919	-	98 919
Opérations interbancaires	144 891	23 480	121 411	149 751	24 472	125 279
Comptes et prêts/emprunts	95 338	20 986	74 352	111 331	23 391	87 941
Opérations de pensions	49 553	2 494	47 059	38 420	1 082	37 338
Emprunts émis par le Groupe	-	321 360	-321 360	-	279 541	-279 541
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	91 148	-	91 148	73 043	-	73 043
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILES	2 451 348	789 618	1 661 730	2 255 903	758 609	1 497 293

PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2010	31/12/2009
Titres	4 837	6 071
Emission	375	721
Transmission d'ordres	1 190	942
Autres	3 273	4 408
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	20 078	15 948
Gestion d'actifs	14 279	10 736
Conservation	5 798	5 212
Engagements de prêt	43 382	24 283
Gestion des moyens de paiement	89 999	95 858
Ingénierie financière	-	-
Autres	168 247	149 978
Total	326 542	292 137
Charges d'honoraires et de commissions	-	-
Conservation	1 628	1 342
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	23 196	24 403
TOTAL	24 824	25 745

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-256	-134
Plus values de cession	-217	78
Moins value de cession	-39	-212
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-256	-134

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 561 495	100 235	1 661 730
Marge sur commissions	301 718	-	301 718
Produit net bancaire	1 899 988	100 235	2 000 223
Charges de fonctionnement	831 668	11 597	843 265
Résultat d'exploitation	516 400	72 370	588 770
Résultat net	304 864	63 244	368 108
Résultat net part du Groupe	304 864	58 112	362 976

PRETS ET CREANCES AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

31/12/2010	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	386 927	-	-	-	386 927
Administrations centrales	249 270	-	-	-	249 270
Etablissements de crédit	137 657	-	-	-	137 657
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	37 231 915	2 681 151	1 674 364	137 321	36 101 381
Administrations centrales	-	14	14	-	-
Etablissements de crédit	5 229 375	-	-	-	5 229 375
Institutions non établissements de crédit	15 700 604	1 446 929	754 917	56 659	16 335 956
Grandes entreprises	3 668 208	-	-	-	3 668 208
Cliantèle de détail	12 633 728	1 234 209	919 433	80 662	12 867 842
Total	37 618 841	2 681 151	1 674 364	137 321	36 488 307

31/12/2009	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	382 506	-	-	-	382 506
Administrations centrales	235 060	-	-	-	235 060
Etablissements de crédit	147 446	-	-	-	147 446
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	36 248 293	1 868 508	1 331 098	130 739	36 654 963
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 332 313	45	39	-	3 332 319
Institutions non établissements de crédit	16 240 012	751 083	470 843	53 853	16 466 399
Grandes entreprises	3 936 886	-	-	-	3 936 886
Cliantèle de détail	12 739 080	1 117 380	860 216	76 886	12 919 358
Total	36 630 799	1 868 508	1 331 098	130 739	37 037 469

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement

(2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En milliers de DH)

31/12/2010	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	32 894	25 470	7 182	58 364
Instruments de dette	1 933 337	-	-	1 933 337
Administrations centrales	1 500 539	-	-	1 500 539
Etablissements de crédit	432 798	-	-	432 798
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-
Total	1 966 230	25 470	7 182	1 991 700

31/12/2009	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	37 690	23 824	7 107	61 514
Instruments de dette	1 608 654	-	-	1 608 654
Administrations centrales	1 355 508	-	-	1 355 508
Etablissements de crédit	253 146	-	-	253 146
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-
Total	1 646 344	23 824	7 107	1 670 168

PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A LEUR ECHEANCE

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale 31/12/2010	31/12/2009
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Total						

N E A N T

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En milliers de Dirhams)

Au 31/12/2010		Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
1	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
2	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	14 858	-	9 969
3	Actifs financiers disponibles à la vente	-	1 991 700	25 991	-
4	Prêts et créances	-	-	-	-
5	Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
6	Autres actifs financiers	-	-	-	-
7	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
8	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 769	-	256
9	Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
10	Autres passifs financiers	-	-	-	-

Au 31/12/2009		Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
1	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
2	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	4 889	-	-
3	Actifs financiers disponibles à la vente	-	1 670 168	25 345	-
4	Prêts et créances	-	-	-	-
5	Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
6	Autres actifs financiers	-	-	-	-
7	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
8	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	3 025	-	4 269
9	Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
10	Autres passifs financiers	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COÛT

(En milliers de DH)

	31/12/2010		31/12/2009	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immu d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immu d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	832 580	1 745 837	691 159	1 519 917
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	89 843	563 758	80 550	528 551
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	47 885	84 816	49 091	-	22 237	204 029
Dotations	12 271	18 378	47 494	-	1 050	79 193
Montants utilisés	1 761	-	-	-	2 790	4 550
Montants non utilisés repris au cours de la période	12 600	14 862	1 079	-	1 451	30 003
Autres mouvements	-	-3 827	-	-	22	-3 805
Solde de clôture	45 794	84 506	95 505	-	19 058	244 863

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCIÈRE

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits finan- ciers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
D ≤ 1 an	549 040	450 381	98 659	505 128
1 an < D ≤ 5 ans	893 975	782 325	111 649	822 459
D > 5 ans	123 664	105 728	17 936	113 626
TOTAL	1 566 679	1 338 435	228 244	1 441 214

ENGAGEMENTS DE PRETS, GARANTIES FINANCIERES ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

	Montants notionnels
Engagements de prêt	
Donnés :	10 124 705
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	116 694
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	9 347 653
Cliantèle de détail	660 359
Reçus :	-
Garanties financières	
Données	5 483 147
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 517 390
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	2 905 219
Cliantèle de détail	60 538
Garanties reçues :	-
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	4 907 009
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Cliantèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	-
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	-
- Engagements de prêt donnés	-
- Garanties financières données	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie	-

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de Dirhams)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2010	31/12/2009
Impôts courants	59 058	5 061
Impôts différés	65 848	85 306
Actifs d'impôts courants et différés	124 906	90 367
Impôts courants	7 735	24 175
Impôts différés	121 430	107 909
Passifs d'impôts courants et différés	129 165	132 085
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices		
Charge d'impôts courants	190 032	237 293
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	30 374	20 950
Charges nettes de l'impôt sur les bénéfices	220 405	258 243
Le taux effectif d'impôt		
Résultat net	368 108	433 482
Charges d'impôt sur les bénéfices	220 405	258 243
Taux d'impôt effectif moyen en %	37,45%	37,33%
Analyse du taux effectif d'impôt		
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	0,45%	0,33%
Taux d'impôt effectif moyen	37,45%	37,33%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2010

Au 31 décembre 2010 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	875 892	10,12	10,12
Autres	1 139 415	13,17	13,17
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	6 637 508	76,71	76,71
Total	8 652 815	100,00	100,00

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de Dirhams)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 319 196	105 915	-	-	-	1 425 111
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 319 196	105 915	-	-	-	1 425 111
Passifs : dépôts et emprunts	105 169	1 319 942	-	-	-	1 425 111
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	105 169	1 319 942	-	-	-	1 425 111
Garanties émises par le Groupe	508 595	-	-	-	-	508 595
Garanties reçues par le Groupe	-	508 595	-	-	-	508 595
Dépreciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	10 618	60 220	-	-	-	70 838
Charges d'intérêts	2 490	58 037	-	-	-	60 527
Honoraires et commissions	500	1 381	-	-	-	1 881
Total des produits dont :	82 571	14 014	-	-	-	96 585
Produits d'intérêts	57 936	2 590	-	-	-	60 527
Honoraires et commissions	1 381	500	-	-	-	1 881
Produits de dividendes	22 708	3 040	-	-	-	25 748

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation. Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

Régime à prestations définies

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part

d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

Indemnités de fin contrat de travail

Indemnité de départ volontaire

- Réglé par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
- avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de Dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Provisions pour prime de fin carrière	28 868	29 455
Provisions pour indemnité de départ volontaire	13 129	13 519
Provisions pour prime de fidélité	24 280	23 414
Total	66 277	66 388

	31/12/2010	31/12/2009
Taux d'actualisation	3,80%	3,53%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	3,71%

IV. Comptes sociaux au 31 décembre 2012

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 250 055	2 115 646
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 724 607	5 164 253
À vue	1 282 683	399 173
À terme	2 441 925	4 765 081
Créances sur la clientèle	34 439 456	34 042 871
Crédits de trésorerie et à la consommation	12 311 362	11 107 866
Crédits à l'équipement	8 662 447	9 719 382
Crédits immobiliers	11 879 244	11 003 413
Autres crédits	1 586 403	2 212 210
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	5 561 621	3 804 518
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 769 673	3 012 436
Autres titres de créance	715 974	786 231
Titres de propriété	75 974	5 851
Autres actifs	97 118	107 404
Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	289 015	256 006
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	123 613	117 765
Immobilisations corporelles	970 187	917 946
Total de l'Actif	47 455 672	46 526 408

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	1 184
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 107 239	1 158 714
À vue	125 252	161 742
À terme	981 987	996 972
Dépôts de la clientèle	33 914 340	33 681 206
Comptes à vue créditeurs	19 648 722	19 760 939
Comptes d'épargne	7 566 915	7 107 823
Dépôts à terme	5 536 214	5 729 494
Autres comptes créditeurs	1 162 489	1 082 950
Titres de créance émis	6 622 584	6 301 539
Titres de créance négociables	6 622 584	6 301 539
Emprunts obligataires		
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	387 115	356 205
Provisions pour risques et charges	542 364	390 950
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	1 527 782	1 527 370
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	1 890 428	1 696 171
Capital	922 392	890 380
Actionnaires, Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	235 257	212 452
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	306 164	310 237
Total du Passif	47 455 672	46 526 408

HORS BILAN	31/12/2012	31/12/2011
ENGAGEMENTS DONNES	10 265 455	8 802 571
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 767 177	2 019 975
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit	3 675 726	2 908 569
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 822 552	3 874 026
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	5 886 020	5 389 649
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 886 020	5 389 649
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES
A L'ETRANGER) DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 928 313	2 797 220
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 903	208 649
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 138 048	2 105 347
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	202 992	88 260
Produits sur titres de propriété	55 652	35 897
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service	277 638	269 588
Autres produits bancaires	91 081	89 480
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	965 846	878 534
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	42 545	23 690
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	454 502	476 388
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	344 464	276 762
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	124 336	101 694
PRODUIT NET BANCAIRE	1 962 467	1 918 686
Produits d'exploitation non bancaire	27 271	26 924
Charges d'exploitation non bancaire		110
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 079 718	1 024 810
Charges de personnel	590 858	558 448
Impôts et taxes	18 327	19 973
Charges externes	332 342	310 522
Autres charges générales d'exploitation	13 935	15 763
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	124 257	120 103
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	660 089	687 361
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	433 865	597 289
Pertes sur créances irrécouvrables	47 768	27 497
Autres dotations aux provisions	178 455	62 574
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	301 427	267 960
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	249 671	224 849
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Autres reprises de provisions	38 794	28 845
RESULTAT COURANT	551 358	501 289
Produits non courants	10 705	7 026
Charges non courantes	25 342	15 821
RESULTAT AVANT IMPOTS	536 720	492 494
Impôts sur les résultats	230 556	182 257
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	306 164	310 237

ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2012	31/12/2011
+ Intérêts et produits assimilés	2 503 943	2 402 256
- Intérêts et charges assimilés	841 511	776 841
MARGE D'INTERET	1 662 432	1 625 415
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
+ Commissions perçues	277 860	271 635
- Commissions servies	30 201	26 437
Marge sur commissions	247 659	245 199
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	108	
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-14 651	-121
+ Résultat des opérations de change	85 805	80 554
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	71 263	80 433
+ Divers autres produits bancaires	57 224	39 184
- Diverses autres charges bancaires	76 111	71 545
PRODUIT NET BANCAIRE	1 962 467	1 918 686
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-138	
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	27 271	26 924
- Autres charges d'exploitation non bancaire		110
- Charges générales d'exploitation	1 079 718	1 024 810
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	909 882	920 690
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-219 001	-385 671
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-139 523	-33 730
RESULTAT COURANT	551 358	501 289
RESULTAT NON COURANT	-14 637	-8 795
- Impôts sur les résultats	230 556	182 257
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	306 164	310 237
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2012	31/12/2011
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	306 164	310 237
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	124 257	120 103
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 288	
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	112 286	17 145
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	3 457	
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	206	7 702
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		110
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	541 331	439 893
- Bénéfices distribués	295 165	284 922
+ AUTOFINANCEMENT	246 166	154 971

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

Deuxième semestre 2012	Premier semestre 2012	Deuxième semestre 2011
1 452 272	1 476 041	1 400 293

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2012		Montants au 31/12/2011	
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *
Créances pré-douteuses	209 043	22 879	239 696	29 064
Créances douteuses	114 455	51 015	574 517	252 388
Créances compromises	2 609 772	2 224 938	1 977 650	1 843 221
TOTAL	2 933 270	2 298 832	2 791 863	2 124 673

(*) y compris agios réservés

ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2012

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2 : ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2012

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NE ANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NE ANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NE ANT

ETAT A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2012

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NE ANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NE ANT

ETAT B1 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Comptes ordinaires débiteurs	1 691 201	6 359	83 743	344 535	2 125 838	1 913 470
Valeurs reçues en pension	-	600 139	-	-	600 139	2 200 024
- au jour le jour	-	-	-	-	0	0
- à terme	-	600 139	-	-	600 139	2 200 024
Prêts de Trésorerie	-	800 000	350 000	-	1 150 000	1 374 660
- au jour le jour	-	800 000	-	-	800 000	100 000
- à terme	-	-	350 000	-	350 000	1 274 660
Prêts financiers	-	102 786	1 370 795	-	1 473 581	1 240 868
Autres créances	-	46 761	10 270	1 214	58 245	41 393
Intérêts courus à recevoir	-	71	7 932	2	8 005	15 042
Créances en souffrance	0	0	1	0	1	60
TOTAL	1 691 201	1 556 116	1 822 741	345 751	5 415 809	6 785 517

ETAT B2 : CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Credits de trésorerie	414 170	310	8 836 146	219 881	9 470 507	8 038 484
- Comptes à vue débiteurs	414 170	310	3 614 423	198 745	4 227 648	3 696 962
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	2 111 022	-	2 111 022	1 392 822
- Crédits à l'exportation	-	-	301 666	-	301 666	237 964
- Autres crédits de trésorerie	-	-	2 809 035	21 136	2 830 171	2 710 736
Crédits à la consommation	-	-	0	2 688 538	2 688 538	2 912 509
Crédits à l'équipement	2 789 249	-	5 683 558	8 000	8 480 807	9 553 400
Crédits immobiliers	-	-	1 421 432	10 411 563	11 832 995	10 959 754
Autres crédits	458 333	273 979	110 792	196	843 300	1 448 049
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	-	321 791	58 418	380 209	366 517
Créances en souffrance	-	-	363 228	379 871	743 099	764 157
- Créances pré-douteuses	-	-	13 320	172 843	186 163	210 633
- Créances douteuses	-	-	53 166	10 080	63 246	322 129
- Créances compromises	-	-	296 742	196 948	493 690	231 395
TOTAL	3 661 752	274 289	16 736 947	13 766 467	34 439 455	34 042 871

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2012
AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 885 446	2 764 742
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Produits d'exploitation non bancaire perçus	37 769	26 248
Charges d'exploitation bancaire versées	-970 693	-889 197
Charges d'exploitation non bancaire versées	-25 342	-15 821
Charges générales d'exploitation versées	-955 462	-904 707
Impôts sur les résultats versés	-230 556	-182 257
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	754 123	813 274
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 439 646	797 901
Créances sur la clientèle	-616 657	-2 333 868
Titres de transaction et de placement	-1 772 548	-1 483 070
Autres actifs	10 286	61 204
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-51 475	896 698
Dépôts de la clientèle	233 134	-53 506
Titres de créance émis	321 044	455 495
Autres passifs	30 913	43 665
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-405 657	-1 615 481
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	348 466	-802 207
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	206	7 738
Acquisition d'immobilisations financières	-33 147	-31 670
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-182 327	-185 986
Intérêts perçus	7 488	8 143
Dividendes perçus	55 652	35 897
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-152 128	-165 878
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	413	518 004
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-61 163	-56 284
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-60 750	461 720
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	135 588	-506 365
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 114 461	2 620 826
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 250 049	2 114 461

**ETAT B3 : VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION
DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE
D'EMETTEUR AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
			financiers	non financiers		
TITRES COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
TITRES NON COTES	730 690	4 754 957	75 908	67	5 561 622	3 804 518
Bons du trésor et valeurs assimilées		4 754 957			4 754 957	3 007 262
Obligations						
Autres titres de créance	730 690				730 690	791 405
Titres de propriété			75 908	67	75 975	5 851
TOTAL	730 690	4 754 957	75 908	67	5 561 622	3 804 518

**ETAT B4 : VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT
ET D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de rembour- sement	Plus-values latentes	Moins- values latentes	Provisions
Titres de transaction						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres de placement	5 580 275	5 561 621	5 346 463		18 654	18 654
Bons du trésor Et valeurs assimilées	4 773 165	4 754 957	4 634 500		18 208	18 208
Obligations						
Autres titres de créance	730 888	730 690	711 963		198	198
Titres de propriété	76 222	75 974			248	248
Titres d'investissement						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
TOTAL	5 580 275	5 561 621	5 346 463	-	18 654	18 654

ETAT B5 : DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	48 430	47 504
Sommes dues par l'Etat	24 153	18 544
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	2 786	3 162
Comptes clients de prestations non bancaires		103
Divers autres débiteurs	21 491	25 695
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	3 443	2 951
COMPTES DE REGULARISATION	45 245	56 949
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		
Comptes d'écarts sur devises et titres	1 286	10
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 985	3 038
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	1 000	1 595
Produits à recevoir	5 142	3 867
Charges constatées d'avance	31 080	38 981
Autres comptes de régularisation	2 752	9 458
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	97 118	107 404

ETAT B6 : TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

(en milliers de DH)										
Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice	
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net		
Participations dans les entreprises liées						112 533	112 533	123 729	38 155	123 263
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/2012	2 006	129 KUSD	5 548	
SIFIM	Immobilier	18 321	100,00%	16 009	16 009	31/12/2012	- 34 839	- 10 807	10 271	
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2012	12 918	1 669	2 000	
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	110 400	66,66%	78 281	78 281	31/12/2012	131 450	14 077	73 715	
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2012	9 529	8 072	4 920	
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2012	2 665	25 144	26 809	
Autres titres de participation et emplois assimilés				181 747	176 482		250 303	68 972	7 980	
Atlasnet	Soc Informatique	8 000	31,25%	2 500	-					
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-					
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840		24 651	9 262	1 380	
Exp services Maroc	Soc financier	90 000	5,00%	4 500	4 500					
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000		225 652	59 710	6 600	
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	20 000	10,00%	1 560	145					
Settapark		40 000	16,32%	6 530	6 530					
S.I.F.I.M. (Compte courant d'associé)	Immobilier			141 500	141 500					
Divers	-	-	-	12 296	10 967					
TOTAL				294 280	289 015		374 032	107 127	131 243	

ETAT B9 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2012

En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	394 428	73 017	40 620	426 825	276 657	26 572		303 229	17
- Droit au bail	28 036			28 036					28 036
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	366 392	73 017	40 620	398 788	276 657	26 572		303 229	95 559
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Ecart de conversion									17
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 692 514	227 964	80 036	1 840 443	774 590	97 685	-2 002	870 272	16
- Immeubles d'exploitation	751 967	46 972	22 342	776 596	217 401	23 611		241 012	535 585
Terrain d'exploitation	196 422	6 107		202 529					202 529
Immeubles d'exploitation. Bureaux	524 505	40 865	22 342	543 028	191 396	22 511		213 906	329 122
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	31 039			31 039	26 005	1 101		27 105	3 934
- Mobilier et matériel d'exploitation	433 231	35 328	2 776	465 783	307 533	41 340	-2 002	346 871	118 913
Mobilier de bureau d'exploitation	94 986	5 816	1 434	99 369	73 967	7 706	-1 434	80 239	19 130
Matériel de bureau d'exploitation	9 314	11 805	778	20 341	6 046	1 538	-5	7 580	12 761
Matériel de bureau Telecom	46 320	3 248		49 568	30 351	4 942		35 293	14 275
Matériel Informatique	212 629	11 983		224 612	152 786	19 605		172 391	52 221
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 777	585	549	6 813	4 127	947	-549	4 525	2 288
Autres matériels d'exploitation	63 206	1 890	16	65 080	40 256	6 602	-16	46 842	18 238
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	466 622	144 308	54 918	556 012	225 554	30 639		256 193	299 819
- Immobilisations corporelles hors exploitation	40 694	1 356		42 051	24 102	2 094		26 197	15 854
Terrains hors exploitation									
Immeubles hors exploitation	28 488			28 488	18 292	1 274		19 566	8 922
Mobilier et matériel hors exploitation	4 011	607		4 618	3 384	207		3 591	1 027
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	8 196	749		8 945	2 426	614		3 040	5 905
- Ecart de conversion									16
TOTAL	2 086 943	300 981	120 656	2 267 267	1 051 247	124 256	-2 002	1 173 501	33

ETAT B9 Bis : PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou pertes de cession
A - Immobilisations incorporelles						
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation						
B - Immobilisations corporelles						
Immeubles d'exploitation						
Immeuble d'exploitation bureaux						
Immeuble d'exploitation logement de fonction						
Mobilier et matériel d'exploitation						
Mobilier de bureau d'exploitation	1 434	1 434		29	29	
Matériel de bureau d'exploitation	5	5				
Matériel de bureau Telecom						
Matériel informatique						
Matériel d'imprimerie						
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	549	549		176	176	
Autres matériel d'exploitation						
Outils						
Matériel de sécurité	1	1				
Petit mobilier matériel et outillage						
Coffres forts	15	15		1	1	
Mobilier Hors exploitation						
Autres immobilisations corporelles d'exploitation						
Agencement et aménagement						
TOTAL	2 004	2 004	-	206	206	-

ETAT B10 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	7	342	3 594	101 833	105 776	155 038
Valeurs données en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts de trésorerie		974 039		4 565	978 604	989 188
- au jour le jour						
- à terme		974 039		4 565	978 604	989 188
Emprunts financiers	2 919				2 919	3 630
Autres dettes		156	19 493		19 649	10 648
Interêts courus à payer				297	297	1 394
TOTAL	2 926	974 537	23 087	106 695	1 107 245	1 159 898

ETAT B11 : DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2012 (En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	223 273	47 266	4 647 695	14 586 167	19 504 401	19 760 940
Comptes d'épargne	0	0	0	7 566 915	7 566 915	7 107 823
Dépôts à terme		122 000	707 068	4 622 116	5 451 184	5 625 155
Autres comptes créditeurs	0	26	1 071 294	227 209	1 298 529	1 082 949
Intérêts courus à payer	0	0		93 310	93 310	104 339
TOTAL	223 273	169 292	6 426 057	27 095 717	33 914 339	33 681 206

ETAT B12- ETAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DEPOT INSCRITS EN COMPTE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Nature titres	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant global	Dons		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
							Entreprise liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôts	07/01/10	07/01/13	100	4,35%	INFINE	250 000			
certificats de dépôts	03/02/10	03/02/13	100	4,10%	INFINE	15 000			
Certificats de dépôts	18/02/11	18/02/13	100	4,15%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	30/03/10	30/03/13	100	4,25%	INFINE	110 000			
Certificats de dépôts	30/06/11	30/06/13	100	4,07%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	29/07/11	29/07/13	100	4,05%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts	30/09/11	30/09/13	100	4,10%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/13	100	4,30%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	03/02/10	03/02/14	100	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts	30/03/10	30/03/14	100	4,35%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts	31/05/10	31/05/14	100	4,20%	INFINE	30 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/14	100	4,40%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	31/10/11	31/10/15	100	4,35%	INFINE	50 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/16	100	4,21%	INFINE	550 000			
Certificats de dépôts	28/02/12	28/02/17	100	4,16%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts	30/03/12	30/03/17	100	4,17%	INFINE	335 000			
Certificats de dépôts	30/04/12	30/04/17	100	3,98%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	31/05/12	31/05/14	100	4,20%	INFINE	600 000			
Certificats de dépôts	29/06/12	29/06/14	100	4,30%	INFINE	235 000			
Certificats de dépôts	06/07/12	06/07/15	100	4,25%	INFINE	59 300			
Certificats de dépôts	18/07/12	17/07/13	100	4,00%	INFINE	330 000			
Certificats de dépôts	18/07/12	18/07/14	100	4,30%	INFINE	120 000			
Certificats de dépôts	29/08/12	28/08/13	100	4,00%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	21/09/12	20/09/13	100	4,25%	INFINE	334 000			
Certificats de dépôts	19/10/12	18/10/13	100	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts	19/10/12	18/10/13	100	4,15%	INFINE	60 000			
Certificats de dépôts	24/10/12	23/10/13	100	4,15%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	21/12/12	21/12/17	100	4,60%	INFINE	170 000			
Certificats de dépôts	28/12/12	28/06/13	100	3,90%	INFINE	50 000			
TOTAL						6 498 300			

ETAT B13 : DETAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

AUTRES PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	0	0
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	0	0
CREDITEURS DIVERS	172 749	136 390
Sommes dues à l'Etat	87 098	48 419
Sommes dues aux organismes de prévoyance	24 044	22 303
Sommes diverses dues au personnel	0	0
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	3 906	3 746
Fournisseurs de biens et services	0	0
Divers autres créditeurs	57 701	61 922
COMPTES DE REGULARISATION	214 369	219 816
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		12 718
Comptes d'écarts sur devises et titres	0	0
Résultats sur produits dérivés de couverture	0	0
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	211	1 572
Charges à payer	179 957	183 642
Produits constatés d'avance	12 648	10 340
Autres comptes de régularisation	21 553	11 544
TOTAL	387 115	356 205

ETAT B16 : DETTES SUBORDONNEES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaieur en KDH)	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaieur KDH)	Montant N-1 (en contrevaieur KDH)	Montant N (en contrevaieur KDH)	Montant N-1 (en contrevaieur KDH)
MAD	500 000	1	4,90%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	500 000	1	4,83%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100				
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800				
MAD	46 900	1	4,45%	10 ANS	INFINE	46 900				
MAD	251 200	1	4,50%	10 ANS	INFINE	251 200				
TOTAL	1 500 000					1 500 000				

(1) cours BAM au 31/12/N, (2) éventuellement indéterminée, (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ETAT B14 : PROVISIONS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Provisions	Encours 31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2012
Provisions déduites de l'actif, sur :	1 841 719	438 231	250 299	-344	2 029 308
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	1 833 382	418 976	246 626	-344	2 005 388
Titres de placement	3 209	16 968	1 523	0	18 654
Titres de participation et emplois assimilés	5 128	2 288	2 150	0	5 266
Immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0	0	0
Autres actifs	0	0	0	0	0
Provisions inscrites au passif :	390 950	191 057	39 688	44	542 364
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	96 966	14 890	3 044	44	108 856
Provisions pour risques de change	0	0	0	0	0
Provisions pour risques généraux	152 145	112 286	807	0	263 624
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	71 069	25 531	18 600	0	78 000
Provisions pour autres risques et charges	70 770	38 350	17 237		91 884
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	2 232 669	629 288	289 987	-300	2 571 672

ETAT B18 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
Engagements de financement et de garantie donnés	10 265 456	8 802 570
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	0	0
Crédits documentaires import	0	0
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Ouvertures de crédit confirmés	0	0
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Engagements irrévocables de crédit-bail	0	0
Autres engagements de financement donnés	0	0
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 767 177	2 019 976
Crédits documentaires import	851 805	717 693
Acceptations ou engagements de payer	437 119	759 560
Ouvertures de crédit confirmés	478 180	542 723
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Engagements irrévocables de crédit-bail	0	
Autres engagements de financement donnés	73	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 675 726	2 908 568
Crédits documentaires export confirmés	131 227	192 432
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Garanties de crédits données	18 055	10 340
Autres cautions, avals et garanties donnés	3 526 444	2 705 796
Engagements en souffrance	0	0
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 822 553	3 874 026
Garanties de crédits données	639 741	582 894
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	2 780 963	2 665 897
Autres cautions et garanties données	1 401 849	625 235
Engagements en souffrance	0	0
Engagements de financement et de garantie reçus	5 886 020	5 389 649
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
Ouvertures de crédit confirmés	0	0
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Autres engagements de financement reçus	0	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 886 020	5 389 649
Garanties de crédits	1 124	1 124
Autres garanties reçues	5 884 896	5 388 525
Engagements de garantie reçus de l'état et d'organismes de garantie divers	0	0
Garanties de crédits	0	0
Autres garanties reçues	0	0

ETAT B17 : CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CAPITAUX PROPRES	En cours 01/01/2012	Affectation du résultat	Autres variations	En cours 31/12/2012
Ecart de réévaluation	0	0	0	0
Réserve légale	86 528	2 510	0	89 038
Autres réserves	1 137 487	0		1 137 486
Primes d'émission, de fusion et d'apport	472 156		191 748	663 904
Capital	890 380		32 012	922 392
Capital appelé	890 380		32 012	922 392
Capital non appelé	0			0
Certificats d'investissement	0			0
Fonds de dotations	0			0
Actionnaires. Capital non versé	0			0
Report à nouveau (+/-)	212 452	22 804		235 257
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	284 923		0
Résultat net de l'exercice (+/-)	310 237	-310 237	306 164	306 164
TOTAL	3 109 240	0	529 924	3 354 241

ETAT B20 : OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Opérations de change à terme	2 018 934	1 888 217		
Devises à recevoir	350 828	277 800	-	-
Dirhams à livrer	358 933	92 643	-	-
Devises à livrer	643 314	856 563	-	-
Dirhams à recevoir	665 859	661 211	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

ETAT B21 : VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comp- table nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregis- trant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comp- table nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enre- gistrant les dettes ou les enga- gements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	49 700		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	49 700		

**ETAT B22 : VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES
SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

	D< 1 mois	1 mois<D< 3 mois	3 mois<D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	747 146	396 295	32 754	1 123 313	227 219	2 526 727
Créances sur la clientèle	3 514 507	3 055 442	3 119 909	5 131 478	13 697 566	28 518 902
Titres de créance	1 695 230	276 630	2 355 047	1 055 631		5 382 538
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé						
TOTAL	5 956 883	3 728 367	5 507 710	7 310 422	13 924 785	36 428 167
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	905 059	89 045	87 508	2 919		1 084 531
Dettes envers la clientèle	1 135 849	1 509 593	2 753 609	59 205		5 458 256
Titres de créance émis	250 000	225 000	2 424 000	3 599 300		6 498 300
Emprunts subordonnés					1 500 000	1 500 000
TOTAL	2 290 908	1 823 638	5 265 117	3 661 424	1 500 000	14 541 087

**ETAT B24 : VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF
ET DU HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2012	31/12/2011
ACTIF :	2 057 758	1 885 258
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sca des chèques postaux	48 744	33 145
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	452 649	252 245
Créances sur la clientèle	1 539 658	1 581 602
Titres de transaction, de placement et d'investissement	0	0
Autres actifs	3 745	5 017
Titres de participation et emplois assimilés	7 283	7 392
Créances subordonnées	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
Immobilisations incorporelles et corporelles	5 679	5 857
PASSIF :	2 057 758	1 885 258
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 091 010	1 114 922
Dépôts de la clientèle	354 271	279 324
Titres de créance émis	0	0
Autres passifs	612 478	491 012
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
Dettes subordonnées	0	0
HORS BILAN	31/12/2012	31/12/2011
Engagements donnés :	1 318 958	1 576 620
Engagements reçus :	1 031 009	1 221 575

ETAT B25 : MARGE D'INTERETS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
INTERETS PERCUS	2 503 943	2 402 255
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 903	208 648
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 138 048	2 105 347
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	202 992	88 260
INTERETS SERVIS	841 511	776 840
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	42 545	23 690
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	454 502	476 388
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	344 464	276 762
MARGE D'INTERETS	1 662 432	1 625 415

ETAT B26 : PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIETE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
TITRES DE PLACEMENT	0	0
TITRES DE PARTICIPATION	8 195	0
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES	47 457	35 897
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE	0	0
EMPLOIS ASSIMILES	0	0
TOTAL	55 652	35 897

ETAT B27 : COMMISSIONS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2012	31/12/2011
COMMISSIONS PERCUES :	277 860	271 635
sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
sur opérations avec la clientèle	77 613	73 920
sur opérations de change	223	2 048
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0	0
sur produits dérivés	0	0
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	8 190	7 263
sur moyens de paiement	108 190	102 571
sur activités de conseil et d'assistance	5 078	3 922
sur ventes de produits d'assurances	7 569	6 141
sur autres prestations de service	70 997	75 770
COMMISSIONS VERSEES :	30 201	26 437
sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
sur opérations avec la clientèle	0	0
sur opérations de change	3 715	2 588
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0	0
sur produits dérivés	0	0
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 668	1 520
sur moyens de paiement	24 807	22 319
sur activités de conseil et d'assistance	0	0
sur ventes de produits d'assurances	0	0
sur autres prestations de service	10	10
MARGE SUR COMMISSIONS	247 659	245 199

**ETAT B28 : RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011
+ Gains sur titres de transaction	108	0
- Pertes sur titres de transaction	0	0
= Résultat des opérations sur titres de transaction	108	0
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	1 023	760
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	1 523	1 241
- Moins-values de cession sur titres de placement	229	9
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	16 968	2 113
= Résultat des opérations sur titres de placement	-14 651	-121
+ Gains sur opérations de change	86 633	82 144
- Pertes sur opérations de change	827	1 590
= Résultat des opérations de change	85 806	80 554
+ Gains sur produits dérivés	0	0
- Pertes sur produits dérivés	0	0
= Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0
= RESULTAT GLOBAL	71 263	80 433

**ETAT B29 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION
DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2012	31/12/2011
Charges de personnel	590 858	558 448
Impôts et taxes	18 327	19 973
Charges externes	332 342	310 522
Autres charges générales d'exploitation	13 935	15 763
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	124 257	120 103
TOTAL	1 079 719	1 024 809

**ETAT B30 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2012
AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2012	31/12/2011
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	- 33 255	-12 214
Autres produits bancaires	91 081	89 480
Autres charges bancaires	124 336	101 694
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	27 271	26 814
Produits d'exploitation non bancaires	27 271	26 924
Charges d'exploitation non bancaires	0	110
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	660 088	687 361
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	433 865	597 290
Pertes sur créances irrécouvrables	47 768	27 497
Autres dotations aux provisions	178 455	62 574
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	301 426	267 960
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en	249 671	224 849
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Autres reprises de provisions	38 794	28 845
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-14 637	-8 795
Produits non courants	10 705	7 026
Charges non courantes	25 342	15 821

**ETAT B33 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES
IMPOTS AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	551 358
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	136 210
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	51 676
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	635 892
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	235 280
. Résultat courant après impôts (=)	316 078
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

**ETAT B34 : DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 =4)
A. TVA collectée	9 837	261 410	250 822	20 425
B. TVA à récupérer	11 153	108 806	108 174	11 785
. Sur charges	12 177	90 060	89 489	12 748
. Sur immobilisations	-1 024	18 746	18 685	-963
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-1 316	152 604	142 648	8 640

ETAT B32 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT ET FISCAL AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE	306 164	
. Bénéfice net	306 164	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	366 766	
1- Courantes	366 766	
- Impôt sur les sociétés	230 556	
- Pénalités	65	
- Amendes fiscales	348	
- Dons et subventions	3 629	
- Cadeaux et articles	1 554	
- Part des amortissements des véhicules dont la valeur est supérieure à 300 000,00 DH	386	
- Charges agences à imputer		
- Dotation provision pour engagements sociaux	10 978	
- Dotation provision pour risques généraux	111 479	
- Prov pour propre risque assureur		
- impôt de solidarité	7 771	
2- Non courantes		
III - DEDUCTIONS FISCALES		51 676
1- Courantes		51 676
- Revenu du Portefeuille / Titres		51 176
- Reprise partielle provision pour investissement		
- Prov pour propre risque assureur		500
2- Non courantes		
- Reprise provision pour risques généraux		
- Abattement sur plus-values sur réalisations de cessions d'immobilisations		
TOTAL	672 930	51 676
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		624 541
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		624 541
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		624 541
. Bénéfice net fiscal (A - C)		624 541
	OU	
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

ETAT C4 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
. Date de clôture (1) : 31 décembre 2012	
. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 22 mars 2013	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
	. Favorables
	NEANT
	. Défavorables

V. Comptes sociaux au 31 décembre 2011

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 115 646	2 620 949
Créances sur les établissements de crédit et assimilées	5 164 253	5 962 154
. À vue	399 173	190 641
. À terme	4 765 081	5 771 513
Créances sur la clientèle	34 042 871	32 099 457
. Crédits de trésorerie et à la consommation	11 107 866	9 343 145
. Crédits à l'équipement	9 719 382	9 766 855
. Crédits immobiliers	11 003 413	10 358 188
. Autres crédits	2 212 210	2 631 269
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	3 804 518	2 322 320
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 012 436	1 746 799
. Autres titres de créance	786 231	569 875
. Titres de propriété	5 851	5 646
Autres actifs	107 404	168 809
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	258 008	224 335
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	117 765	110 611
Immobilisations corporelles	917 946	859 399
Total de l'Actif	46 526 408	44 367 834

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 184	123
Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	1 158 714	262 016
. À vue	161 742	152 494
. À terme	996 972	109 522
Dépôts de la clientèle	33 681 208	33 734 712
. Comptes à vue créditeurs	19 760 939	19 061 775
. Comptes d'épargne	7 107 823	6 458 006
. Dépôts à terme	5 729 494	6 897 855
. Autres comptes créditeurs	1 082 950	1 317 077
Titres de créance émis	6 301 539	5 846 045
. Titres de créance négociables	6 301 539	5 846 045
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	358 205	312 540
Provisions pour risques et charges	390 950	347 738
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 527 370	1 009 368
Ecart de réévaluation	-	-
Reserves et primes liées au capital	1 696 171	1 349 727
Capital	890 380	865 282
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Rapport à nouveau (+/-)	212 452	279 478
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	310 237	360 808
Total du Passif	46 526 408	44 367 834

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'Exploitation Bancaire	2 797 220	2 742 596
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	208 649	193 316
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 105 347	2 045 742
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	88 260	91 311
Produits sur titres de propriété	35 897	31 437
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	269 588	287 114
Autres produits bancaires	89 480	93 676
Charges d'Exploitation Bancaire	878 534	880 114
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	23 690	22 377
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	476 388	443 250
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	276 762	321 360
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	101 694	93 127
Produit Net Bancaire	1 918 686	1 862 482
Produits d'exploitation non bancaire	26 924	14 247
Charges d'exploitation non bancaire	110	-
Charges Générales d'Exploitation	1 024 810	944 439
Charges de personnel	558 448	521 961
Impôts et taxes	19 973	16 428
Charges externes	310 522	281 354
Autres charges générales d'exploitation	15 763	19 232
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	120 103	105 463
Dotations aux Provisions et Pertes sur Créances Irrécouvrables	687 361	801 398
Dotations aux provisions pour créances et engagements per signature en souffrance	597 289	683 142
Pertes sur créances irrécouvrables	27 497	72 296
Autres dotations aux provisions	62 574	45 960
Reprises de Provisions et Récupérations sur Créances Amorties	267 960	406 487
Reprises de provisions pour créances et engagements per signature en souffrance	224 849	288 180
Récupérations sur créances amorties	14 266	20 097
Autres reprises de provisions	28 845	98 211
Résultat Courant	501 289	537 380
Produits non courants	7 026	14 189
Charges non courantes	15 821	18 840
Résultat avant Impôts	492 494	532 729
Impôts sur les résultats	182 257	171 921
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	310 237	360 808

ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2011	31/12/2010
+ Intérêts et produits assimilés	2 402 256	2 330 369
- Intérêts et charges assimilées	776 841	786 986
Marge d'intérêt	1 625 415	1 543 382
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	271 635	287 149
- Commissions servies	26 437	24 823
Marge sur commissions	245 199	262 327
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
+ Résultat des opérations de change	-121	3 193
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	80 554	82 420
Résultat des opérations de marché	80 433	85 613
+ Divers autres produits bancaires	39 184	37 771
- Diverses autres charges bancaires	71 545	66 611
Produit Net Bancaire	1 918 686	1 862 482
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-75
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	26 924	14 247
- Autres charges d'exploitation non bancaire	110	-
- Charges générales d'exploitation	1 024 810	944 439
Résultat Brut d'Exploitation	920 690	932 216
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-385 671	-447 161
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-33 730	52 325
Résultat Courant	501 289	537 380
Résultat Non Courant	-8 795	-4 651
- Impôts sur les résultats	182 257	171 921
Résultat Net de l'exercice	310 237	360 808

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 764 742	2 715 399
Récupérations sur créances amorties	14 266	20 097
Produits d'exploitation non bancaire perçus	26 248	28 048
Charges d'exploitation bancaire versées	-889 197	-895 395
Charges d'exploitation non bancaire versées	-15 821	-18 779
Charges générales d'exploitation versées	-904 707	-838 976
Impôts sur les résultats versés	-182 257	-171 921
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	813 274	838 473
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	797 901	-1 594 668
Créances sur la clientèle	-2 333 868	-307 861
Titres de transaction et de placement	-1 483 070	-325 855
Autres actifs	61 204	-57 831
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	896 698	-488 591
Dépôts de la clientèle	-63 506	3 036 357
Titres de créance émis	455 495	-286 420
Autres passifs	43 665	-14 379
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 615 481	-39 248
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-802 207	799 225
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 738	508
Acquisition d'immobilisations financières	-31 670	-10 146
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-185 986	-275 756
Intérêts perçus	8 143	8 779
Dividendes perçus	35 897	31 213
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-165 878	-245 402
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	518 004	171
Emission d'actions	-	221 191
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-56 284	-250 145
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	461 720	-28 783
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	-506 365	525 040
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 620 826	2 095 786
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 114 461	2 620 826

HORS BILAN	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DONNES	8 802 571	8 519 347
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	4 577
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 019 975	1 906 957
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 908 569	3 085 115
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 874 026	3 522 699
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	5 389 649	6 032 524
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 389 649	6 032 524
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

Deuxième semestre 2011	Premier semestre 2011	Deuxième semestre 2010
1 400 233	1 390 927	1 380 487

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2011		Montants au 31/12/2010	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	239 696	29 064	207 593	25 663
Créances douteuses	574 517	252 388	549 685	133 527
Créances compromises	1 977 650	1 843 221	1 647 265	1 569 207
TOTAL	2 791 863	2 124 673	2 404 542	1 728 397

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2011

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.
Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2011

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	N E A N T	

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2011

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II. Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

**ETAT B1. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2011**

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établisse- ments de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
Comptes ordinaires débiteurs	1 621 263	14 644	126 538	151 025	1 913 470	2 375 656
Valeurs reçues en pension	-	2 200 024	-	-	2 200 024	2 458 261
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	2 200 024	-	-	2 200 024	2 458 261
Prêts de trésorerie	-	500 000	785 000	89 660	1 374 660	2 135 026
- au jour le jour	-	100 000	-	-	100 000	-
- à terme	-	400 000	785 000	89 660	1 274 660	2 135 026
Prêts financiers	-	139 297	1 101 571	-	1 240 868	1 127 354
Autres créances	-	32 479	7 280	1 634	41 393	41 849
Intérêts courus à recevoir	-	2 198	12 795	49	15 042	13 973
Créances en souffrance	-	-	51	9	60	14
TOTAL	1 621 263	2 888 642	2 033 235	242 377	6 785 517	8 152 132

ETAT B2. CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	447 018	-	7 297 003	294 463	8 038 484	6 238 715
Comptes à vue débiteurs	447 018	-	2 993 233	256 711	3 696 962	3 398 605
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1 392 822	-	1 392 822	1 060 126
Crédits à l'exportation	-	-	237 964	-	237 964	154 114
Autres crédits de trésorerie	-	-	2 672 984	37 752	2 710 736	1 623 870
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 912 509	2 912 509	2 953 498
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 796 941	-	6 748 089	8 370	9 553 400	9 617 703
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	1 162 528	9 797 228	10 959 754	10 319 116
AUTRES CREDITS	1 083 333	328 002	34 531	2 183	1 448 049	1 887 952
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	307 234	59 283	366 517	341 162
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	325 598	438 560	764 157	783 311
Créances pré-douteuses	-	-	3 264	207 368	210 633	181 888
Créances douteuses	-	-	256 885	65 244	322 129	415 882
Créances compromises	-	-	65 447	165 948	231 395	165 541
TOTAL	4 327 292	328 002	15 874 979	13 512 596	34 042 871	32 099 457

ETAT B6. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				102 288	102 288				95 357
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/11	1 880 USD	36 USD	-
SIFIM	Immobilier	18 321	100,00%	16 009	16 009	31/12/11	-24 032	-10 800	10 271
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/11	13 250	2 100	3 900
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	95 000	66,66%	68 014	68 014	31/12/11	117 075	16 155	68 786
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/11	9 667	8 128	5 400
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/11	27 358	25 856	7 000
Autres titres de participation et emplois assimilés				156 867	153 740		223 154	55 548	4 280
Atlasnet	Soc Informatique	8 000	31,25%	2 500	-		-	-	-
Holding Sincomar	Soc Participation	300	27,97%	21	-		-	-	-
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840	31/12/09	29 665	9 128	1 840
Exp services Maroc	Soc Financier	90 000	5,00%	4 500	4 500		-	-	-
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000	31/12/10	195 402	48 147	2 420
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	5 610	10,00%	1 561	1 561	31/12/10	-1 913	-1 727	-
S.I.F.M (Compte courant d'associé)	Immobilier	-	-	123 000	123 000		-	-	-
Divers	-	-	-	12 445	11 839		-	-	-
TOTAL				259 132	256 005				99 617

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	361 322	58 828	25 722	394 428	250 683	25 974	-	276 657	-5	117 766
- Droit au bail	27 036	1 000	-	28 036	-	-	-	-	-	28 036
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	334 286	57 828	25 722	366 392	250 683	25 974	-	276 657	-	89 735
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-5	-5
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 599 802	229 102	136 390	1 692 514	740 482	94 129	-60 021	774 590	-	917 948
- Immeubles d'exploitation	685 097	39 871	6 007	718 961	199 740	23 636	-5 976	217 401	-	501 560
. Terrain d'exploitation	187 711	8 711	-	196 422	-	-	-	-	-	196 422
. Immeubles d'exploitation. Bureau	460 340	31 160	-	491 499	169 271	22 125	-	191 396	-	300 104
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	37 046	-	6 007	31 039	30 469	1 511	-5 976	26 005	-	5 035
- Mobilier et matériel d'exploitation	448 519	40 511	55 798	433 231	322 583	38 694	-53 744	307 533	-	125 698
. Mobilier de bureau d'exploitation	93 532	7 010	5 566	94 986	72 110	7 410	-5 564	73 967	-	21 019
. Matériel de bureau d'exploitation	10 020	2 836	3 543	9 314	7 051	485	-1 490	6 046	-	3 267
. Matériel de bureau Télécom	47 618	4 309	5 607	46 320	31 489	4 469	-5 607	30 351	-	15 969
. Matériel informatique	233 891	18 268	39 530	212 629	172 584	19 732	-39 530	152 786	-	59 843
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 009	1 474	705	6 777	4 355	478	-705	4 127	-	2 650
. Autres matériels d'exploitation	57 449	6 614	857	63 206	34 993	6 119	-857	40 256	-	22 950
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	427 073	148 909	74 354	499 628	195 989	29 655	-71	225 554	-	274 074
- Immobilisations corporelles hors exploitation	39 114	1 811	230	40 694	22 189	2 143	-230	24 102	-	16 592
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	28 488	-	-	28 488	16 887	1 406	-	18 292	-	10 195
. Mobiliers et matériel hors exploitation	3 964	277	230	4 011	3 416	198	-230	3 384	-	627
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	6 662	1 534	-	8 196	1 887	539	-	2 426	-	5 770
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	21	21
TOTAL	1 961 124	287 931	162 112	2 086 943	991 165	120 103	-60 021	1 051 247	16	1 035 711

ETAT B9 Bis. PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	60 167	60 021	146	7 738	7 702	110
Immeuble d'exploitation	6 007	5 978	31	7 388	7 335	-
Immeuble d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation logement de fonction	6 007	5 976	31	7 388	7 335	-
Mobilier et matériel d'exploitation	53 977	53 974	3	389	367	1
Mobilier de bureau d'exploitation	5 556	5 554	2	58	57	1
Matériel de bureau d'exploitation	1 491	1 490	1	10	9	-
Matériel de bureau Télécom	5 607	5 607	-	-	-	-
Matériel informatique	39 530	39 530	-	77	77	-
Matériel d'imprimerie	49	49	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	706	706	-	223	223	-
Autres matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outils	28	28	-	-	-	-
Matériel de sécurité	100	100	-	-	-	-
Petit mobilier matériel et outillage	178	178	-	1	1	-
Coffres forts	502	502	-	-	-	-
Mobilier Hors exploitation	230	230	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	183	71	112	3	-	109
Agencement et aménagement	183	71	112	3	-	109
TOTAL	60 167	60 021	146	7 738	7 702	110

ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	1 184	686	9 976	143 192	155 038	117 370
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	876 206	-	112 983	989 188	131 588
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	876 206	-	112 983	989 188	131 588
EMPRUNTS FINANCIERS	3 616	-	14	-	3 630	4 304
AUTRES DETTES	-	2 492	7 888	268	10 648	8 862
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	1 394	1 394	15
TOTAL	4 800	879 383	17 878	257 837	1 159 898	262 139

ETAT B11. DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	554 750	62 960	4 480 070	14 663 130	19 760 940	19 061 775
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	7 107 823	7 107 823	6 458 006
DEPOTS A TERME	20 000	300 000	576 314	4 728 841	5 625 155	6 772 397
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	916	996 685	85 348	1 082 949	1 317 076
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	104 339	104 339	125 458
TOTAL	574 750	363 906	6 053 069	26 689 481	33 681 206	33 734 712

ETAT B14. PROVISIONS DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2010	Dotations	Rapprises	Autres variations	Encours 31/12/2011
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	1 477 890	583 235	219 406	-	1 841 719
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 470 425	581 122	218 165	-	1 833 382
Titres de placement	2 337	2 113	1 241	-	3 209
Titres de participation et emplois assimilés	5 128	-	-	-	5 128
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	347 738	78 742	35 528	-1	390 950
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	87 483	16 167	6 684	-	96 966
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	135 000	17 145	-	-	152 145
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	57 173	28 648	14 751	-	71 069
Provisions pour autres risques et charges	68 082	16 782	14 083	-1	70 770
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	1 825 628	661 977	254 934	-1	2 232 669

ETAT B21. VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnée	Montants des créances et des engagements par signature donnée couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
Total	-		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	52 700		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
Total	52 700		

ETAT C4. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
. Date de clôture (1) : 31 décembre 2011	
. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 16 mars 2012	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
	. Favorables . Défavorables
	N E A N T

VI. Comptes sociaux au 31 décembre 2010

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 620 949	2 095 793
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 962 154	4 367 486
. A vue	190 641	2 056 643
. A terme	5 771 513	2 310 843
Créances sur la clientèle	32 099 457	32 212 476
. Crédits de trésorerie et à la consommation	9 343 145	10 440 606
. Crédits à l'équipement	9 766 855	8 960 965
. Crédits immobiliers	10 358 188	9 233 967
. Autres crédits	2 631 269	3 576 939
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	2 322 320	1 993 979
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 746 799	1 590 796
. Autres titres de créance	569 875	397 492
. Titres de propriété	5 646	5 692
Autres actifs	168 609	110 778
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	224 335	214 189
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	110 611	103 762
Immobilisations corporelles	859 399	696 264
Total de l'Actif	44 367 834	41 794 728

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	123	7
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	262 016	750 607
. A vue	152 494	156 229
. A terme	109 522	594 379
Dépôts de la clientèle	33 734 712	30 698 355
. Comptes à vue créditeurs	19 061 775	17 968 532
. Comptes d'épargne	6 458 006	6 015 384
. Dépôts à terme	6 897 855	5 988 401
. Autres comptes créditeurs	1 317 077	726 038
Titres de créance émis	5 846 045	6 132 465
. Titres de créance négociables	5 846 045	6 132 465
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	312 540	326 919
Provisions pour risques et charges	347 738	288 592
Provisions réglementées	-	65 096
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 009 366	1 009 195
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 349 727	1 064 000
Capital	865 282	833 818
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	279 478	216 295
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	360 808	409 378
Total du Passif	44 367 834	41 794 728

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'Exploitation Bancaire	2 742 596	2 597 126
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	193 316	192 732
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 045 742	1 896 658
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	91 311	73 043
Produits sur titres de propriété	31 437	43 421
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	287 114	260 579
Autres produits bancaires	93 676	130 693
Charges d'Exploitation Bancaire	880 114	848 803
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	22 377	21 161
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	443 250	454 637
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	321 360	279 541
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	93 127	93 464
Produit Net Bancaire	1 862 482	1 748 323
Produits d'exploitation non bancaire	14 247	12 794
Charges d'exploitation non bancaire	-	82
Charges Générales d'Exploitation	944 439	873 236
Charges de personnel	521 961	484 346
Impôts et taxes	16 428	11 683
Charges externes	281 354	272 686
Autres charges générales d'exploitation	19 232	16 867
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	105 463	87 653
Dotations aux Provisions et Pertes sur Créances Irrécouvrables	801 398	624 925
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	683 142	452 269
Pertes sur créances irrécouvrables	72 296	95 143
Autres dotations aux provisions	45 960	77 513
Reprises de Provisions et Récupérations sur Créances Amorties	406 487	384 796
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	288 180	284 010
Récupérations sur créances amorties	20 097	28 274
Autres reprises de provisions	98 211	72 512
Résultat Courant	537 380	647 669
Produits non courants	14 189	6 791
Charges non courantes	18 840	22 640
Résultat avant Impôts	532 729	631 821
Impôts sur les résultats	171 921	222 443
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	360 808	409 378

ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2010	31/12/2009
+ Intérêts et produits assimilés	2 330 369	2 162 432
- Intérêts et charges assimilées	786 986	755 339
Marge d'intérêt	1 543 382	1 407 093
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	287 149	260 596
- Commissions servies	24 823	25 751
Marge sur commissions	262 327	234 845
+ Résultat des opérations sur titres de placement	3 193	33 545
+ Résultat des opérations de change	82 420	86 343
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	85 613	119 888
+ Divers autres produits bancaires	37 771	51 238
- Diverses autres charges bancaires	66 611	64 741
Produit Net Bancaire	1 862 482	1 748 323
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-75	-141
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	14 247	12 794
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	82
- Charges générales d'exploitation	944 439	873 236
Résultat Brut d'Exploitation	932 216	887 657
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-447 161	-235 152
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	52 325	-4 836
Résultat Courant	537 380	647 669
Résultat Non Courant	-4 651	-15 848
- Impôts sur les résultats	171 921	222 443
Résultat Net de l'exercice	360 808	409 378

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 715 399	2 533 284
Récupérations sur créances amorties	20 097	28 274
Produits d'exploitation non bancaire perçus	28 048	19 343
Charges d'exploitation bancaire versées	-895 395	-861 986
Charges d'exploitation non bancaire versées	-18 779	-22 640
Charges générales d'exploitation versées	-838 976	-785 583
Impôts sur les résultats versés	-171 921	-222 443
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	838 473	688 249
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 594 668	-1 947
Créances sur la clientèle	-307 861	-4 176 926
Titres de transaction et de placement	-325 855	-50 768
Autres actifs	-57 831	44 571
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-488 591	292 837
Dépôts de la clientèle	3 036 357	1 695 583
Titres de créance émis	-286 420	1 544 288
Autres passifs	-14 379	-68 807
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-39 248	-721 169
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	799 225	-32 920
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	508	733
Acquisition d'immobilisations financières	-10 146	-26 342
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-275 756	-216 173
Intérêts perçus	8 779	9 377
Dividendes perçus	31 213	43 222
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-245 402	-189 183
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	171	-223
Emission d'actions	221 191	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-250 145	-225 131
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-28 783	-225 354
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	525 040	-447 457
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 095 786	2 543 243
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 620 826	2 095 786

HORS BILAN	31/12/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS DONNES	8 519 347	8 948 416
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	4 577	386 900
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 906 957	1 360 339
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 085 115	2 128 039
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 522 699	5 073 138
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	6 032 524	5 656 854
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 032 524	5 656 854
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

Deuxième semestre 2010	Premier semestre 2010	Deuxième semestre 2009
1 386 487	1 356 109	1 300 399

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2010		Montants au 31/12/2009	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	207 593	25 663	170 553	23 197
Créances douteuses	549 685	133 527	140 726	41 237
Créances compromises	1 647 265	1 569 207	1 323 285	1 227 394
TOTAL	2 404 542	1 728 397	1 634 564	1 291 828

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2010

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT
Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000. Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2010

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Les états de synthèse au 31 décembre 2010 sont présentés selon le modèle du plan comptable des établissements de crédit (PCEC) entré en vigueur à compter du 1 ^{er} janvier 2000. Dans l'attente de la mise en place du système d'information adéquat, les états de l'ETIC suivants n'ont pas été renseignés : - Etat C5 : Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants	N E A N T

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2010

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II. Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

**ETAT B1. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2010**

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établisse- ments de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
Comptes ordinaires débiteurs	2 189 977	5 937	93 356	86 385	2 375 655	1 862 368
Valeurs reçues en pension	-	2 458 261	-	-	2 458 261	875 709
- au jour le jour	-	-	-	-	-	875 709
- à terme	-	2 458 261	-	-	2 458 261	-
Prêts de trésorerie	-	1 168 215	865 000	101 811	2 135 026	1 474 186
- au jour le jour	-	-	-	-	-	968 248
- à terme	-	1 168 215	865 000	101 811	2 135 026	505 938
Prêts financiers	-	174 581	952 773	-	1 127 354	1 782 473
Autres créances	-	35 844	4 783	1 222	41 849	34 318
Intérêts courus à recevoir	-	-	13 708	265	13 973	12 200
Créances en souffrance	-	-	5	9	14	-
TOTAL	2 189 977	3 842 838	1 929 625	189 692	8 152 132	6 041 254

ETAT B2. CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	197 341	7 416	5 734 364	297 594	6 236 715	7 300 601
Comptes à vue débiteurs	197 341	7 416	2 937 646	256 202	3 398 605	3 731 353
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1 060 126	-	1 060 126	799 396
Crédits à l'exportation	-	-	154 114	-	154 114	170 895
Autres crédits de trésorerie	-	-	1 582 478	41 392	1 623 870	2 598 957
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 953 498	2 953 498	2 958 268
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 156 637	-	7 455 701	5 365	9 617 703	8 831 600
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	1 201 265	9 117 851	10 319 116	9 199 317
AUTRES CREDITS	1 250 000	604 114	13 287	551	1 867 952	3 193 405
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	287 472	53 690	341 162	345 820
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	436 513	326 798	763 311	383 466
Créances pré-douteuses	-	-	5 863	176 025	181 888	147 356
Créances douteuses	-	-	363 602	52 280	415 882	99 208
Créances compromises	-	-	67 048	98 493	165 541	136 902
TOTAL	3 603 978	611 530	15 128 602	12 755 347	32 099 457	32 212 476

 ETAT B6. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				83 933	83 933				82 635
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/10	14 721	499	-
SIFIM	Immobilière	18 321	100,00%	16 009	16 009	31/12/10	-13 204	-10 301	11 078
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/10	15 050	3 963	3 800
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	67 500	66,66%	49 681	49 681	31/12/10	88 411	16 000	54 157
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/10	10 529	9 070	7 600
Crédit du Maroc Assurances	Assurances	200	100,00%	200	200	31/12/10	5 587	7 296	6 000
Autres titres de participation et emplois assimilés				145 531	140 403				4 260
Atlasnet	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840	31/12/09	29 665	9 128	1 840
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	100 000	11,00%	11 000	11 000	31/12/09	168 859	34 119	2 420
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	20 000	10,00%	2 000	-				
SIFIM (Compte courant d'associés)	Immobilière			115 000	115 000				
Divers	-	-	-	13 170	12 563				
TOTAL				229 464	224 336				86 895

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	330 716	59 569	28 963	361 322	226 989	23 730	-37	250 683	-28	110 611
- Droit au bail	25 836	1 200	-	27 036	-	-	-	-	-	27 036
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	304 880	58 369	28 963	334 286	226 989	23 730	-37	250 683	-	83 603
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-28	-28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 383 267	494 419	277 883	1 599 802	686 996	81 733	-28 247	740 482	79	859 399
- Immeubles d'exploitation	547 507	137 590	-	685 097	179 181	20 559	-	199 740	-	485 357
. Terrain d'exploitation	149 171	38 540	-	187 711	-	-	-	-	-	187 711
. Immeubles d'exploitation. Bureau	361 289	99 050	-	460 340	150 339	18 932	-	169 271	-	291 069
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	37 046	-	-	37 046	28 842	1 627	-	30 469	-	6 577
- Mobilier et matériel d'exploitation	409 934	68 809	30 224	448 519	311 969	33 152	-22 538	322 583	-	125 935
. Mobilier de bureau d'exploitation	88 666	8 753	3 888	93 532	69 501	6 496	-3 887	72 110	-	21 421
. Matériel de bureau d'exploitation	10 157	7 956	8 092	10 020	7 090	413	-452	7 051	-	2 969
. Matériel de bureau Télécom	38 208	9 618	208	47 618	28 209	3 488	-208	31 489	-	16 129
. Matériel Informatique	215 553	35 077	16 739	233 891	172 048	17 276	-16 739	172 584	-	61 306
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 051	1 813	855	6 009	5 051	159	-855	4 355	-	1 654
. Autres matériels d'exploitation	52 299	5 592	442	57 449	30 070	5 320	-396	34 993	-	22 456
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	387 056	287 593	247 576	427 073	175 673	25 921	-5 625	195 969	-	231 104
- Immobilisations corporelles hors exploitation	38 771	427	83	39 114	20 172	2 100	-83	22 189	-	16 924
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	28 488	-	-	28 488	15 481	1 406	-	16 887	-	11 601
. Mobiliers et matériel hors exploitation	4 019	28	83	3 964	3 298	202	-83	3 416	-	548
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	6 264	398	-	6 662	1 394	493	-	1 887	-	4 776
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	79	79
TOTAL	1 713 983	553 988	306 846	1 961 124	913 986	105 463	-28 284	991 165	51	970 010

 ETAT B9 Bis. PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	37	37	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	37	37	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	22 668	22 622	46	359	312	-
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	22 668	22 622	46	359	312	-
Mobilier de bureau d'exploitation	3 888	3 887	1	113	112	-
Matériel de bureau d'exploitation	452	452	-	15	15	-
Matériel de bureau Télécom	208	207	-	5	5	-
Matériel informatique	16 739	16 739	-	26	26	-
Matériel d'imprimerie	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	855	855	-	124	124	-
Autres matériels d'exploitation	442	396	45	64	19	-
Outillage	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	82	36	45	51	6	-
Petit mobilier matériel et outillage	16	16	-	2	2	-
Coffres forts	344	344	-	11	11	-
Mobilier Hors exploitation	83	83	-	11	11	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	5 910	5 625	-	149	75	211
Agencement et aménagement	5 910	5 625	-	149	75	211
TOTAL	28 615	28 284	46	508	388	211

**ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2010**

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	123	1 065	30 503	85 679	117 370	153 231
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	-	-	131 588	131 588	585 866
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	131 588	131 588	585 866
EMPRUNTS FINANCIERS	4 290	-	14	-	4 304	6 325
AUTRES DETTES	-	626	7 630	606	8 862	5 005
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	15	-	15	186
TOTAL	4 413	1 691	38 162	217 873	262 139	750 613

ETAT B11. DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	677 813	81 287	4 198 800	14 103 875	19 061 775	17 968 532
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	6 458 006	6 458 006	6 015 384
DEPOTS A TERME	546 000	305 000	1 101 564	4 819 833	6 772 397	5 889 139
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	636	642 329	674 111	1 317 076	726 038
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	125 458	125 458	99 262
TOTAL	1 223 813	386 923	5 942 693	26 181 283	33 734 712	30 698 355

ETAT B14. PROVISIONS DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2009	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2010
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	1 131 720	635 855	289 682	-3	1 477 890
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 121 844	635 685	287 101	-3	1 470 425
Titres de placement	4 823	95	2 581	-	2 337
Titres de participation et emplois assimilés	5 053	75	-	-	5 128
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	353 688	93 342	99 290	-3	347 738
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	41 106	47 457	1 079	-	87 483
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	130 000	5 000	-	-	135 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	44 470	27 564	14 862	-	57 173
Provisions pour autres risques et charges	73 017	13 321	18 253	-3	68 082
Provisions réglementées	65 096	-	65 096	-	-
TOTAL GENERAL	1 485 408	729 197	388 972	-6	1 825 628

ETAT B21. VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
Total	-		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	52 700		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
Total	52 700		

ETAT C4. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
. Date de clôture (1) :	31 décembre 2010
. Date d'établissement des états de synthèse (2) :	14 Février 2011
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
	. Favorables N E A N T
	. Défavorables

Section XI - BULLETIN DE SOUSCRIPTION



BULLETIN DE SOUSCRIPTION
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
 Capital Social 964 345 200
 Siège Social : 48-58 boulevard Mohammed V- Casablanca
 RC Casablanca 28 717

Augmentation de capital par souscription en numéraire - AGE du 25 juillet 2013

Je/nous soussigné(s) ⁽¹⁾

Nom :	Dénomination ou Raison Sociale :
Prénom :	Catégorie ⁽²⁾ :
Date de naissance :	Siège social :
Nationalité :	Nationalité :
Numéro et nature pièce d'identité :	Numéro et nature du document exigé :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Télécopie :	Télécopie :
N° de compte :	Signataire (s) & Fonction (s) :

Après avoir pris connaissance des conditions d'émission des actions nouvelles Crédit du Maroc énoncées dans la note d'information visée par le CDVM sous la référence VI /EM/021/2013 en date du 12 septembre 2013.

Déclare/déclarons :

Présenter droits de souscription Crédit du Maroc

Pour souscrire à titre irréductible à actions nouvelles à raison de actions nouvelles pour
 DPS (soit une parité de 1 action nouvelle pour 12DPS)

A l'appui de ma/notre souscription à titre irréductible, je/nous verse/versions 550 dirhams par action soit la somme de
 Dirhams.

A....., le.....2013

Signature précédée des mentions « Lu et approuvé »

« Bon pour souscription à actions à titre irréductible »

- (1) Rayer la mention inutile
 (2) « Institutionnel » ou « Non Institutionnel »
 (3) La signature devra être précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Avertissement du CDVM

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur. Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'Emetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca.

Section XII - RAPPORTS DE NOTATION DU CREDIT DU MAROC

**MOODY'S
INVESTORS SERVICE**
Opinion de crédit : Crédit du Maroc
Casablanca, Maroc
14 Mai 2013
Notation

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Négative(m)
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Risque de crédit intrinsèque ajusté	
Evaluation	(ba1)

Contact

Analystes	Tél
Melina Skouridou, CFA/Limassol	357.25.586.586
Stathis A. Kyriakides, CFA/Limassol	
Yves Lemay/Londres	44.20.7772.5454

Crédit du Maroc (Etats financiers consolidés) [1]

	[2]12-12	[2]12-11	[2]12-10	[2]12-09	[2]12-08	Moyenne
Total Actif (en millions de MAD)	47 799,5	46 876,4	44 722,3	42 160,5	38 274,8	[3]5,7
Total Actif (en millions d'USD)	5 650,2	5 469,0	5 359,5	5 342,0	4 732,5	[3]4,5
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de MAD)	3 453,6	3 173,5	2 908,8	2 581,8	2 386,9	[3]9,7
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions d'USD)	408,2	370,2	348,6	327,1	295,1	[3]8,4
Marge nette d'intérêts (%)	3,6	3,8	3,8	3,7	3,8	[4]3,7
(Fonds de marché - Liquidités) / Total Actif (%)	-2,2	-2,1	-6,2	1,1	-4,5	[4]-2,8
Dépôts de base /Encours brut moyen des prêts (%)	86,9	92,9	96,7	94,2	108,5	[4]95,8
Coefficient d'exploitation (%)	50,9	49,6	46,5	48,2	49,3	[4]48,9
Prêts douteux / Encours brut des prêts (%)	8,4	8,3	7,6	5,4	5,0	[4]6,9
Prêts douteux / (Fonds propres + Réserves pour créances douteuses) (%)	52,1	56,1	55,4	45,0	40,0	[4]49,7

Source : Moody's

[1] Tous les chiffres et ratios ont été soumis aux ajustements standard de Moody's ; [2] «Bâle I»; IFRS ; [3] TMVA (Taux moyen de variation annuelle) d'après les périodes de reporting IFRS ; [4] Le calcul moyen se fonde sur les périodes de reporting IFRS

ELEMENTS RETENUS DANS LA NOTATION - SYNTHESE

Les notations intrinsèques de CdM (D-/ba3) tiennent essentiellement compte des éléments suivants : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie d'un transfert de savoir-faire et de l'expertise de la société mère Crédit Agricole SA (CASA, France) ; (2) les résultats financiers de CdM, avec notamment une dégradation de la qualité des actifs et un faible matelas de fonds propres. La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (*Global Local Currency* ou GLC) à long terme (Baa3) de CDM bénéficie de trois crans de rehaussement au titre de la notation ba3, issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) ; elle se fonde sur notre appréciation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA, notée A2, perspective négative, D/ba2 négative) et du soutien systémique.

La notation des dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Principaux facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc et bénéfices que retire CdM du transfert d'expérience et du soutien de CASA
- Indicateurs reflétant une mauvaise qualité des actifs encore appelée à se dégrader
- Faibles capacités d'absorption des pertes et rentabilité modérée
- Dépôts : une source de financement majeure que nous estimons plus stable
- Notation de dépôts bancaires reposant sur le soutien de la société mère et le soutien systémique en cas de besoin

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative qui coïncide avec la perspective négative de la notation de solidité financière intrinsèque de CASA ; un abaissement des notations de CASA pourrait également laisser envisager un affaiblissement des capacités de soutien de la société mère à CdM en cas de nécessité.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la hausse

Même si un rehaussement n'est pas à l'ordre du jour à court terme, comme l'indique la perspective négative, la notation pourrait être soumise à des pressions à la hausse dans les cas suivants (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite (1) à une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs, ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) à l'accentuation des pressions sur la liquidité ; ou (3) à une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

DÉTAIL DES CRITÈRES PRIS EN COMPTE DANS LA NOTATION

UN RÉSEAU BIEN ÉTABLI AU MAROC QUI BÉNÉFICIE DE L'EXPÉRIENCE ET DU SOUTIEN DE CASA

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 343 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En décembre 2012, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient environ 80 % du total des dépôts.

CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE MAUVAISE QUALITÉ DES ACTIFS ENCORE APPELÉE À SE DÉGRADER

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 8,27 % en décembre 2011 et 5,37 % en décembre 2009 à 8,44 % en décembre 2012. La couverture des créances douteuses s'est améliorée, les réserves pour créances douteuses ayant augmenté pour s'établir à 79,1 % des prêts non productifs en décembre 2012 (malgré une baisse de 10,5 % des coûts du crédit en 2012) contre 71,9 % au 31 décembre 2011.

Nous tablons sur une nouvelle dégradation des actifs en raison de conditions d'exercice de son activité défavorables qui devraient persister jusqu'à fin 2013 ; la croissance marocaine souffre en effet des liens commerciaux étroits que le pays entretient avec une UE (notamment la France et l'Espagne) en proie au ralentissement économique. Les secteurs économiques les plus sensibles sont ceux des entreprises dont les activités sont tournées vers l'exportation et le tourisme. À noter également un risque élevé de concentration reposant sur une seule signature qui constitue, selon notre analyse, une source supplémentaire de risque de crédit.

FAIBLES CAPACITÉS D'ABSORPTION DES PERTES ET RENTABILITÉ MODÉRÉE

Le matelas de fonds propres de CdM nous semble relativement faible au vu de l'importance de la concentration des risques de crédit et de la nouvelle dégradation de la qualité des actifs que nous anticipons, malgré une certaine amélioration du ratio des fonds propres sur l'actif total à 7,4 % en décembre 2012, contre 7,0 % au 31 décembre 2011. Quant à la rentabilité, elle devrait, selon nos prévisions, demeurer toujours aussi faible, limitant la génération interne de capitaux de la banque dans une perspective de court à moyen terme.

Le résultat net de la banque au titre de l'exercice 2012 ressort à 353,6 millions de MAD -en progression de 5,1 % par rapport à 2011 - soit une faible rentabilité des actifs à 0,74 %. La croissance du résultat est principalement imputable à l'appréciation du marché et à la baisse des coûts du crédit, le produit net d'intérêts étant resté inchangé. CdM conserve une marge nette d'intérêts relativement élevée (environ 3,5 % sur les dernières années), principalement en raison de faibles coûts de financement. La rentabilité nette a également été affectée par l'évolution de 4,5 % des charges d'exploitation (le coefficient d'exploitation était relativement élevé à 50,9 %, en décembre 2012, contre 49,6 % au 31 décembre 2011). L'augmentation des coûts du crédit devrait continuer à peser sur la rentabilité de la banque.

DÉPÔTS : UNE SOURCE DE FINANCEMENT MAJEURE QUE NOUS JUGERONS PLUS STABLE

Face au resserrement de la liquidité sur le marché marocain, la Banque centrale a, en septembre 2012, réduit de 200 points de base supplémentaires le montant des réserves obligatoires, ce taux s'établissant précédemment à 6 %. Malgré le resserrement de la liquidité sur le marché, les niveaux de liquidité de CdM nous semblent satisfaisants, le ratio des liquidités sur actif total s'établissant à 21,7 % en décembre 2012.

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 71 % de l'actif en décembre 2012. La collecte des dépôts au cours des années précédentes n'a toutefois pas évolué au même rythme que la croissance des prêts. Le ratio des prêts nets sur dépôts est ainsi passé à 105 % en décembre 2012. Les certificats de dépôt financent une tranche d'actifs d'environ 14 %. CdM devrait, selon nous, continuer à avoir recours à ces sources de financement qui nous semblent moins stables que les dépôts des clients, notamment ceux des particuliers, compte tenu de l'exacerbation de la concurrence dans ce domaine.

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des états financiers consolidés de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale – Analyse de défaut conjoint (« Joint Default Analysis »)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme du soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM.

Le groupe détient une participation majoritaire de 77 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière. La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre d'un éventuel soutien systémique, compte tenu de son importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc (avec 5 % des actifs du secteur bancaire).

Notation des dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

NOTATIONS MOODY'S RELATIVES AU SECTEUR BANCAIRE

Notations BFSR de solidité financière des banques (« *Bank Financial Strength Ratings* » ou BFSR)

Les notations Moody's de solidité financière des banques (BFSR) représentent l'opinion de Moody's sur la solidité financière et la qualité de crédit intrinsèques d'une banque et font, de ce fait, abstraction de certains risques de crédit et éléments de soutien extérieurs que prennent en compte les notations de dépôts bancaires (« *Bank Deposit Ratings* ») de Moody's. Les BFSR ne prennent en considération ni la probabilité que la banque reçoive effectivement ce soutien, ni les risques provenant de décisions prises au niveau des autorités souveraines qui pourraient remettre en question la capacité d'une banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises étrangères. Parmi les éléments pris en compte lors de l'attribution de notations BFSR de solidité financière figurent des éléments spécifiques aux banques, tels que les fondamentaux financiers, la valeur d'enseigne (« *franchise value* »), le niveau de diversification des métiers et des actifs. Même si les BFSR font abstraction des facteurs externes déjà évoqués, elles prennent néanmoins en considération d'autres facteurs de risque propres à l'environnement dans lequel opère l'établissement, qu'il s'agisse du dynamisme et des perspectives économiques futures, de la structure et de la fragilité relative du secteur financier, ou encore de la qualité du cadre réglementaire et prudentiel.

Notation de dépôts bancaires (« *Bank Deposit Ratings* ») en monnaie locale

Les notations de dépôts, qui constituent une opinion sur le risque de crédit relatif, intègrent les notations BFSR ainsi que l'opinion de Moody's relative à un éventuel soutien extérieur. Les notations Moody's de dépôts bancaires sont plus spécifiquement une opinion sur la capacité d'une banque à honorer en temps voulu ses engagements auprès des déposants. Elles visent, dès lors, à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de sa clientèle, à savoir : la solidité financière intrinsèque de la banque, le risque souverain de transfert (pour les dépôts en devises étrangères) et les facteurs de soutien externe, implicite et explicite. Si les notations de dépôts bancaires ne tiennent pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elles reconnaissent néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Conformément à la méthodologie utilisée dans l'analyse Moody's de défaut conjoint (« *Joint Default Analysis* » ou JDA), la notation de dépôts bancaires en monnaie locale repose sur la prise en compte de facteurs de soutien externes dans l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) de la banque concernée. Dans le calcul de la notation de dépôts bancaires en monnaie locale d'une banque, la méthodologie JDA intègre également la notation du soutien extérieur, sous forme de plafond-pays pour les dépôts en monnaie locale, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de crise et le degré de dépendance entre la notation de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale (« *National Scale Ratings* »)

Les notations sur échelle nationale sont principalement destinées à être utilisées par les investisseurs domestiques. Elles ne sauraient être comparées aux notations sur échelle internationale de Moody's ; elles portent plutôt sur le risque de crédit relatif dans un pays donné. La notation Aaa sur échelle nationale de Moody's indique que l'émetteur ou l'émission concernés présentent la meilleure qualité de crédit et la plus faible probabilité de perte de crédit par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent par conséquent les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non en fonction du risque de défaut absolu. Les notations sur échelle nationale excluent les risques systémiques ; elles ne tiennent pas compte de la perte attendue liée aux événements systémiques susceptibles d'affecter tous les émetteurs, même ceux qui se voient attribuer la notation la plus élevée sur échelle nationale.

Notations de dépôts bancaires en devises

Les notations Moody's des engagements d'une banque en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation attribuée à la même catégorie d'engagements de ladite banque en monnaie locale. L'application aux banques de l'analyse de défaut conjoint (JDA) peut se traduire pour certaines banques par une notation élevée en monnaie locale pour certaines banques et, partant, à une notation élevée en devises étrangères. Il convient toutefois de souligner que les notations de dépôts bancaires en devises étrangères sont dans tous les cas au plafond-pays pour dépôts bancaires en devises. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devise différente (en principe inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notations des titres de dette en devises étrangères

Les notations des titres de dette en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation des titres de dette de la banque en monnaie locale pour la même catégorie d'engagement. A l'instar de la notation de dépôts bancaires en devises, la notation des titres de dette en devises étrangères peut également être soumise au plafond-pays pour obligations et autres titres de dette en devises ; cependant, dans certains cas, les notations des titres de dette en devises étrangères peuvent être autorisées à franchir le plafond-pays pour obligations en devises. Plusieurs facteurs sont pris en compte pour déterminer si une notation d'obligation en devises étrangères franchit le plafond-pays, notamment : la notation de l'émetteur en monnaie locale, la notation de l'obligation d'Etat en devise étrangère, le plafond-pays pour obligations et l'éligibilité des titres de dette à franchir le plafond.

Grille d'évaluation (« scorecard ») Moody's de la solidité financière des banques (BFSR)

Le modèle Moody's d'évaluation de la solidité financière d'une banque (voir « scorecard » ci-dessous) est un outil stratégique permettant aux analystes de Moody's d'apprécier la solidité d'une banque selon une méthode cohérente d'un établissement et d'une région à l'autre. Les résultats du modèle et les notations individuelles font l'objet d'un débat en comité de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions propres à chaque entité notée.

Facteurs pris en compte dans la notation

Crédit du Maroc

Facteurs de notation [1]	A	B	C	D	E	Notation globale	Tendance
Facteurs qualitatifs (70 %)						D-	
Facteur : Valeur d'enseigne (« Franchise Value »)						D-	En progrès
Part de marché et viabilité				x			
Diversification géographique					x		
Stabilité des résultats				x			
Diversification des résultats [2]							
Facteur : Positionnement risque						E+	En progrès
Gouvernance d'entreprise [2]				x			
- Actionnariat et complexité de l'organisation				x			
- Risque lié à un individu dont le rôle est considéré comme essentiel							
- Risques liés aux délits d'initié et parties liées							
Contrôles et gestion du risque				x			
- Gestion du risque				x			
- Contrôles			x				
Transparence de l'information financière				x			
- Comparabilité globale		x					
- Fréquence et respect des délais				x			
- Qualité de l'information financière					x		
Concentration des risques de crédit					x		
- Concentration emprunteurs	--	--	--	--	--		
- Concentration sectorielle		x					
Gestion de la liquidité			x				
Appétit pour le risque de marché		x					

Facteur : Conditions d'exploitation						D	En repli
Stabilité économique		x					
Intégrité et corruption			x				
Système juridique				x			
Facteurs financiers (30 %)						C-	
Facteur : Rentabilité						C+	
PPI / Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»		3,00%					
Résultat net / Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»			1,00%				
Facteur : Liquidité						C	
(Fonds de marché - Liquidités) / Total Actif		-3,50%					
Gestion de la liquidité				x			
Facteur : Adéquation des fonds propres						B+	
Ratio Tier 1 (%) - («Bâle I»)		9,00%					
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires/ Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»	7,40%						
Facteur : Efficience						B	
Coefficient d'exploitation		49,01%					
Facteur : Qualité des actifs						E+	
Prêts douteux / Encours brut des prêts				8,12%			
Prêts douteux / (Fonds propres + Réserves pour créances douteuses)					54,55%		
Note la plus basse des facteurs financiers combinés (9 %)						E+	
Reconsidération de la solvabilité						Neutre	

Notation BFSR globale		D	
Notation BCA globale		ba2	
Notation BFSR attribuée		D-	
Notation BCA attribuée		ba3	

[1] – Les tirets en regard d'un facteur ou d'un sous-facteur particulier indiquent que la note se fonde sur des informations non publiées.

[2] – Un espace laissé en blanc sous Diversification des résultats ou Gouvernance d'entreprise correspond à un risque neutre.

2013 Moody's Investors Service, Inc et/ou ses donneurs de licences et sociétés affiliées (ensemble dénommés « MOODY'S »). Tous droits réservés.

**MOODY'S
INVESTORS SERVICE**
Opinion de crédit : Crédit du Maroc
Analyse crédit - 25 octobre 2012
Casablanca, Maroc

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Négative(m)
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Risque de crédit intrinsèque ajusté	
Evaluation	(ba1)

Contact

Analystes	Tél
Melina Skouridou, CFA/Limassol	357.25.586.586
Stathis A. Kyriakides, CFA/Limassol	
Yves Lemay/Londres	44.20.7772.5454
Nicolas Charnay/DIFC – Dubaï	971.42.37.9536

Opinion
RECENTES EVOLUTIONS RELATIVES A LA QUALITE DE CREDIT DE CdM

Le 22 octobre 2012, nous avons abaissé la notation des dépôts bancaires en monnaie locale de Crédit du Maroc (CdM) de Baa2/Prime-2 à Baa3/Prime-3. L'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) de la banque a été revue à la baisse de ba2/D à ba3 (transposition de la notation D de solidité financière des banques (BFSR)). Cet abaissement met fin au placement sous surveillance engagé le 15 décembre 2011 puis prolongé jusqu'au 25 mai 2012. Pour plus de détails concernant l'argumentaire sous-jacent à cette décision, veuillez vous reporter au communiqué de presse "*Moody's downgrade Crédit du Maroc to Baa3/Prime-3, outlook negative*" « Moody's abaisse la notation de Crédit du Maroc à Baa3/Prime-3, perspective négative », 22 octobre 2012.

ELEMENTS RETENUS DANS LA NOTATION - SYNTHESE

Les notations intrinsèques de CdM (D-/ba3) tiennent essentiellement compte des éléments suivants : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc qui bénéficie d'un transfert de savoir-faire et de l'expertise de la société mère Crédit Agricole SA (CASA, France) ; (2) une dégradation des résultats financiers de CdM, notamment de la qualité de ses actifs, un resserrement de sa position de liquidité et un faible matelas de fonds propres. La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (*Global Local Currency* ou GLC) à long terme (Baa3) de CDM bénéficie de trois crans de rehaussement au titre de la notation ba3, issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) ; elle se fonde sur notre appréciation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA, notée A2, perspective négative, D/ba2 négative) et de soutien systémique.

La notation des dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Principaux facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc et bénéficie du transfert d'expérience et du soutien de CASA.
- Dégradation des indicateurs de qualité des actifs et nouvelle dégradation à prévoir compte tenu du ralentissement économique au Maroc.
- Faibles capacités d'absorption des pertes et rentabilité modérée.

- Position de liquidité toujours confortable, malgré le resserrement des liquidités observé au Maroc au cours des 18 derniers mois.
- Notation de dépôts bancaires reposant sur le soutien de la société mère et le soutien systémique en cas de besoin.

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative, qui coïncide avec la perspective négative de la notation de solidité financière intrinsèque de CASA ; un abaissement des notations de CASA pourrait également laisser envisager un amoindrissement des capacités de soutien éventuel de la société mère à CdM.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la hausse

Même si un rehaussement n'est pas à l'ordre du jour à court terme, comme l'indique la perspective négative, la notation pourrait être soumise à des pressions à la hausse dans les cas suivants (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite (1) à une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs (créances en souffrance), ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) à l'accentuation des pressions sur la liquidité ; ou (3) à une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

Résultats récents

Au premier semestre 2012, CdM a généré un résultat net de 192 millions de MAD (comptes non consolidés), soit une hausse de 42 % par rapport au premier semestre 2011. Le produit net bancaire a progressé de 4 % à 1,01 milliard de MAD, tandis que les charges d'exploitation ont augmenté de 6 % à 528 millions de MAD. Les provisions pour créances irrécouvrables (nettes des montants recouvrés) ont diminué pour s'établir à 186 millions de MAD, contre 272 millions de MAD au premier semestre 2011. L'actif total a enregistré une hausse de 6 % à 49,5 milliards de MAD (5,8 milliards de dollars), avec une croissance des crédits nets de 11 % à 37,7 milliards de MAD et une légère diminution des dépôts clients à 33,3 milliards de MAD. Le ratio des fonds propres sur l'actif total s'est replié à 6,1 %, contre 6,7 % en décembre 2011.

DETAIL DES CRITERES PRIS EN COMPTE DANS LA NOTATION

Pressions liées à la qualité des actifs

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont détériorés, le ratio des prêts non productifs (créances en souffrance) sur l'encours brut des prêts passant à 7,0 % en juin 2012, contre 4,6 % en décembre 2009. Nous tablons sur une nouvelle dégradation des actifs cette année et la suivante en raison des conditions d'exploitation défavorables qui devraient persister jusqu'à fin 2013 ; la croissance marocaine souffre en effet des liens commerciaux étroits entretenus avec l'UE (notamment la France et l'Espagne), dont le ralentissement se poursuit. Les secteurs économiques les plus fragiles sont ceux des entreprises tournées vers l'exportation et le tourisme ; de plus, un fort risque de concentration reposant sur une seule signature constitue une source supplémentaire de risque de crédit.

Faible capacité d'absorption des pertes

Le matelas de fonds propres de CdM nous semble relativement faible au vu de l'importance de la concentration des risques de crédit et de la nouvelle dégradation de la qualité des actifs que nous prévoyons. Le ratio des fonds propres sur l'actif total a reculé à 6,1 % en juin 2012, contre 6,7 % fin 2011. Quant à la rentabilité, elle devrait, selon nos prévisions, rester toujours aussi faible, limitant la génération interne de capitaux de la banque dans une perspective de court à moyen terme. CdM conserve une marge nette d'intérêts élevée (environ 3,5 % sur les dernières années), principalement en raison de faibles coûts de financement. La rentabilité nette n'en reste pas moins modeste ; la rentabilité des actifs s'établissait à 0,8 % en juin 2012, sous l'effet de la hausse des coûts d'exploitation consécutive à l'expansion de la banque (en juin 2012, le coefficient d'exploitation était relativement élevé à 57,1 %). La rentabilité devrait, selon notre analyse, rester sous pression suite à l'augmentation des provisions pour pertes irrécouvrables et à l'accroissement des coûts de financement, parallèlement à l'accentuation de la concurrence sur les dépôts.

Un profil de financement des dépôts stable, mais sur fond de resserrement de la liquidité

Face au resserrement de la liquidité sur le marché marocain, la Banque centrale a de nouveau réduit de 200 points de base le montant des réserves obligatoires, le mois dernier, contre 6 % précédemment. Suivant en cela l'évolution du marché, la liquidité de CdM s'est resserrée, le ratio des liquidités sur actif total reculant à 20 % en juin 2012, contre 25 % en décembre 2010. Même si elle reste correcte, la position de liquidité de la banque devrait, selon nos prévisions, se replier encore, conformément au marché.

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 67 % de l'actif en juin 2012. Cependant, la collecte des dépôts au cours des années précédentes n'a pas évolué au même rythme que la croissance des prêts. Le ratio des prêts nets sur dépôts est ainsi passé à 113 % en juin 2012, contre 95 % en décembre 2010.

CdM a davantage recours au marché pour financer l'expansion du bilan, essentiellement via des emprunts interbancaires ; ceux-ci représentaient 7 % de l'actif en juin 2012. Les certificats de dépôt financent une tranche d'actifs complémentaire de 14 %. CdM devrait selon nous continuer à avoir recours à ces sources de financement qui nous semblent moins stables que les dépôts des clients, notamment ceux des particuliers, compte tenu de l'exacerbation de la concurrence dans ce domaine.

Un réseau bien établi au Maroc

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 333 agences pour collecter des dépôts sur comptes à vue et comptes d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En décembre 2011, les comptes à vue et produits d'épargne bancaire représentaient 83 % du total des dépôts. CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et des clients issus notamment de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. D'un point de vue opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes.

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits de publications de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

Notation de dépôts bancaires (« Bank Deposit Ratings ») en monnaie locale - Analyse de défaut conjoint (« Joint Default Analysis » ou JDA)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM **bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de...** la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme de soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM. Le groupe détient une participation majoritaire de 77 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière. La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre du soutien systémique éventuel, compte tenu de son importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc (soit 5 % des actifs du secteur bancaire).

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Notation des titres de dette en devises étrangères

Les notations des titres de dette en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation des titres de dette de la banque en monnaie locale pour la même catégorie d'engagement. A l'instar de la notation de dépôts bancaires en devises, la notation des titres de dette en devises étrangères peut également être soumise au plafond-pays pour obligations et autres titres de dette en devises ; cependant, dans certains cas, les notations des titres de dette en devises étrangères peuvent être autorisées à franchir le plafond-pays pour obligations en devises.

Plusieurs facteurs sont pris en compte pour déterminer si une notation d'obligation en devises étrangères franchit le plafond-pays, notamment : la notation de l'émetteur en monnaie locale, la notation de l'obligation d'Etat en devise étrangère, le plafond-pays pour obligations et l'éligibilité des titres de dette à franchir le plafond.

Grille d'évaluation (« scorecard ») Moody's de la solidité financière des banques (BFSR)

Le modèle Moody's d'évaluation de la solidité financière d'une banque (voir «scorecard» ci-dessous) est un outil stratégique permettant aux analystes de Moody's d'apprécier la solidité d'une banque selon une méthode cohérente d'un établissement et d'une région à l'autre. Les résultats du modèle et les notations individuelles sont débattus en comité de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions propres à chaque entité notée.

Facteurs pris en compte dans la notation

Crédit du Maroc

Facteurs [1]	A	B	C	D	E	Note totale	Tendance
Facteurs qualitatifs (70 %)						D-	
Facteur : Valeur d'enseigne (« Franchise Value »)						D-	En progrès
Part de marché et viabilité				X			
Diversification géographique					X		
Stabilité des résultats				X			
Diversification des résultats [2]							
Facteur : Positionnement risque						E+	En progrès
Gouvernance d'entreprise [2]				X			
- Actionnariat et complexité de l'organisation				X			
- Risque lié à l'existence d'un « homme-clé »							
- Risques de délit d'initié et parties liées							
Contrôles et gestion du risque				X			
- Gestion du risque				X			
- Contrôles			X				
Transparence de l'information financière				X			
- Comparabilité globale		X					
- Fréquence et respect des délais				X			
- Qualité de l'information financière					X		
Concentration des risques de crédit					X		
- Concentration emprunteurs	--	--	--	--	--		
- Concentration sectorielle			X				
Gestion de la liquidité				X			
Appétit pour le risque de marché			X				
Facteur : Conditions d'exploitation						D	En repli
Stabilité économique			X				
Intégrité et corruption				X			
Système juridique					X		
Facteurs financiers (30 %)						C-	
Facteur : Rentabilité						C	En repli
PPI / Actifs moyens pondérés du risque (RWA)- «Bâle I»		2,60 %					
Résultat net / Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»				0,90 %			
Facteur : Liquidité						C	En repli
(Fonds de marché - Liquidités) / Total Actif		-					
Gestion de la liquidité		4,80 %		X			
Facteur : Adéquation des fonds propres						B+	Neutre
Ratio Tier 1 - «Bâle I»		8,80 %					
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires/ Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»	8,10 %						
Facteur : Efficience						C	En repli
Coefficient d'exploitation			55,04 %				
Facteur : Qualité des actifs						D	En repli
Prêts douteux / Encours brut des prêts				6,14 %			
Prêts douteux / (Fonds propres + Réserves pour créances douteuses)				48,50 %			
Note la plus basse des facteurs financiers combinés (9 %)						D	
Solvabilité						Neutre	
Note globale						D	
Notation BFSR attribuée						D-	

[1] – Les tirets en regard d'un facteur ou d'un sous-facteur particulier indiquent que la note se fonde sur des informations non publiées.

[2] – Un espace laissé en blanc sous Diversification des résultats ou Gouvernance d'entreprise correspond à un risque neutre.

© 2012 Moody's Investors Service, Inc. et/ou concessionnaires et sociétés affiliées (collectivement "MOODY'S"). Tous droits réservés.